JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
616 829

22ME ANNEE—No 150 MONTREAL, MARDI 1 MAI 1906 14 PAGES—UN SOU ENTIN

Rev. Ed. Paradis, Ptre
Séminaire

UN ESSOR A LA COLONISATION

Important mouvement inauguré par l'Ordre des Forestiers Indépendants

LA SOCIETE OUVRIERE

Reçoit une somme de $10,000 pour venir en aide aux colons faisant partie de cette intéressante organisation.

UNE OEUVRE SERIEUSE

L'argent est le nerf de la guerre ; c'est une vérité que nul ne peut contester. Quelles sont les oeuvres qui aujourd'hui peuvent réussir sans argent? Evidemment très peu. Il en est pour la colonisation comme pour toutes les autres entreprises, publiques ou privées.

Lorsque l'honorable M. Prévost a pris la direction de l'important département qu'il administre avec tant d'habileté, il tout de suite compris que la bonne volonté et le dévouement seuls ne suffisaient pas pour ouvrir au défrichement et à l'agriculture les immen-

M. Victor Morin, Chef Suprême Ranger de l'Ordre des Forestiers Indépendants dans la Province de Québec, et l'un des promoteurs de l'oeuvre de la Colonisation ouvrière.

ses régions encore vierges qui composent une grande partie de la Province de Québec. C'est pourquoi, à une assemblée des directeurs de la Société de Colonisation de Montréal, il a appuyé sur l'importance qu'il y avait d'intéresser à cette oeuvre éminemment nationale les hommes d'affaires,

LES CAPITALISTES

ceux qui possèdent le "nerf" sans lequel les efforts les plus généreux ne peuvent durer longtemps.

Lorsque le capital est doublé de la mutualité ou des coopératives, il peut accomplir de véritables merveilles. C'est probablement dans cette voie que va bientôt entrer la Province de Québec ; nous pouvons même dire qu'elle y est déjà entrée.

"La Presse" est heureuse aujourd'hui de porter à la connaissance de ses lecteurs un événement qui ne peut avoir que des résultats des plus bienfaisants pour l'oeuvre de la colonisation dans notre Province.

A l'assemblée de l'Exécutif de la Cour Suprême de l'ordre des

FORESTIERS INDEPENDANTS

tenue à Toronto dernièrement, il a été résolu de voter une somme de $10,000, pour venir en aide à la colonisation dans la Province de Québec. Cette somme a été versée entre les mains des directeurs de la Société de Colonisation des Ouvriers de Montréal, faisant partie de la Cour Victoire, 1787, de l'Ordre.

Elle sera distribuée sous forme de prêts aux colons, membre de la Société, qui voudront s'établir sur des terres nouvelles, afin de leur permettre de faire immédiatement les travaux et les constructions nécessaires sur leurs lots.

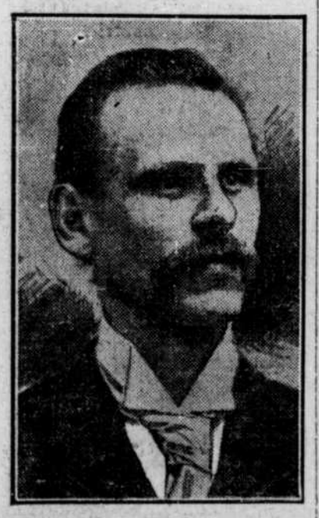

M. C. A. Laperrière, chef de la cour Victoire, 1787, de l'Ordre des Forestiers Indépendants, et président de la Société de Colonisation Mutuelle des Ouvriers de la province de Québec.

On a déjà approuvé des plans généraux de construction et la ligne de conduite à suivre dans l'exécution de ces plans.

Il est entendu que l'Ordre des Forestiers Indépendants donera les garantis les plus absolues, qu'il ne se fera

AUCUNE SPECULATION

sur les lots qui seront ainsi colonisés.

Le chef de la cour Victoire 1887, des Forestiers Indépendants est M. C. A. Laperrière, qui est en même temps le président de la "Société de Colonisation Mutuelle des Ouvriers de la Province de Québec.

C'est grâce à lui et aussi grâce à M. Victor Morin, Suprême Chef Ranger de l'Ordre pour la Province de Québec, si la somme de $10,000 a été ainsi mise à la disposition de la Société de Colonisation ouvrière. Tous ceux qui désireraient s'établir sur des lots pourront s'adresser à M. C. A Laperrière, par lettre, au No 166 rue Ranger Montréal.

La région choisie par la Société ouvrière pour faire la colonisation proposée est déjà désignée.

C'EST LE TEMISCAMINGUE

On parle même du beau Canton Guérin.

Un des principaux zélateurs de la Colonisation à Montréal nous disait ce matin :

"Ce que vient de faire là l'Ordre des Forestiers Indépendants est magnifique; les résultats en seront merveilleux. La somme de $10,000 qui vient d'être votée est suffisante pour faire une expérience probante.

On a voulu choisir un endroit reconnu comme des plus favorables pour tenter cette expérience; sous ce rapport on ne pourrait jeter les yeux sur une plus belle région que celle du Témiscamingue.

En distribuant cette somme de $10,000. par prêts variant de $100, $200. à $300, sur des terrains qui offrent une garantie absolu de revient, on peut

AIDER A LEURS DEBUTS

un nombre considérable de colon qui n'auront pas de peine à remettre à la société les sommes qu'ils auront employées au défrichement, à la construction et à l'achat du bétail indispensable. Comme il y a toujours un pourcentage d'insuccès causé par des accidents souvent étrangers à la Colonisation, certains lots devront nécessairement passer entre les mains d'autres colons qui, plus forts, s'acquitteront envers la société qui ne s'occupera nullement de chercher à s'accaparer ces terres pour la spéculation. De là sorte la société possédera et gardera même, en l'augmentant, un fond que l'on pourrait appeler de "roulement" et qui pourra se perpétuer à l'infini, en rendant des

SERVICES INCALCULABLES

à la colonisation dans la Province de Québec.

"Ce mouvement important commencé par l'Ordre des Forestiers Indépendants ne pourra que s'étendre et produire des résultats merveilleux.

Je m'en réjouis avec tous les vrais patriotes."

LES DIRECTEURS

de la Société de Colonisation Mutuelle des Ouvriers de la Province de Québec, qui se tiennent en relations étroites avec la Société générale de Colonisation et de Rapatriement de Montréal, sont les suivants: Président: M. C. A. Laperrière; vice-président: M. O. Desrochers; secrétaire, M. D. Archambault; trésorier, M. Jos Faguy; directeurs, MM. A. Branchard, O. Laperrière, L. Faguy, J. C. Lespérance, et C. Lacroix.

OUVERTURE SOLENNELLE

Le mois de Marie, à Notre-Dame du Bon Secours.

BELLE CEREMONIE

L'archevêque de Montréal et l'évêque de Pogla présents à la fête.

ELOQUENT SERMON

Hier soir, selon l'ancienne tradition, s'ouvrait solennellement le mois de Marie dans le vieux sanctuaire de Notre-Dame du Bon Secours. Mgr l'Archevêque présidait au trône. Mgr l'évêque de Pogla assistait au fauteuil. Un clergé nombreux était présent. La cérémonie commença par le chant du "Veni Créator". Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Dupuis, aumônier des Dames du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet. L'orateur sacré, dans sa vibrante peroraison a rappelé les glorieux souvenirs historiques qui se rapportent au fondateur de Ville-Marie, Paul Chomedey de Maisonneuve et à la Compagnie de Saint-Sulpice.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Montréal a donné la bénédiction du T. S. Sacrement assisté des abbés Chevrier P.S.S., et Charpentier. M. l'abbé Laforce a exposé le St-Sacrement.

Remarqué parmi les membres du clergé. MM. Lecoq supérieur de St-Sulpice, Thibault P.S.S., Hébert, P.S.S., Filiatrault, P.S.S., les chanoines Adam, du Sacré-Coeur, Lenailleur, de la ville Saint-Louis, Gauthier, curé de la Cathédrale, R.P. Tourangeau, provincial des Oblats. Foucher, c.s.v. curé d'Outremont, Dion, O.P. Lamothe, O. P. de Notre-Dame de Grâce. MM. Ecrément, curé de Sainte-Cunégonde; Roussin, de la Pointe-aux-Trembles; Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul; Bélanger, curé de Saint-Louis de France; les abbés Elie Auclair, Philippe Perrier, visiteur des Ecoles, Deschamps, des Sourdes-Muettes, Chevrier, Coste, Richard, Tranchemontagne, Pustienne, Lajoie, Rousseau, de Saint-Jacques, Firod aumônier des Soeurs Grises, Cullinen de Sainte-Marie; J. Descaries, p.s.s., Basquette, Charpentier, Desnoyers, Maillet, p.s.s., Portier, p.s.s., Bastien p.s.s., Nantel, de Saint-Jean- de Dieu; Pelletier, p.s.s., Henri Gauthier, p.s.s., Marsolais, de la Longue Pointe, Geoffrion, de l'Assomption, Duplessis, de Saint-Eusèbe, etc., etc.

Le chant a été exécuté sous la direction de Mlle Célinis Marin. Parmi les solistes, nous avons remarqué Madame Desmarais, Mme Richard Beaudry, Mlles Yvonne Pepin, et Blanche Payette. Le nouvel autel de marbre — qui a coûté $5.000 dollars, resplendissait de mille feux. La décoration florale était très riche. Une abondante collecte a été faite par M. l'abbé E. T. Filiatrault, recteur de Notre-Dame de Bon-Secours — et son assistant M. l'abbé T. Lafontaine. Un grand nombre de personnes ont dû rester à la porte de l'église, qui était littéralement bondé. Ceux qui ont pu assister à la belle fête d'hier soir en garderont longtemps le souvenir.

LE PREMIER MAI A PARIS
LA COURSE A L'ABIME

Tel est le titre que donnent, depuis quelques jours certains grands journaux français, au Syndicalisme Confédéré qui a lieu aujourd'hui dans la grande cité, sur la place de la République —Plusieurs arrestations et expulsions d'anarchistes connus sont faites par les autorités de la préfecture --- Aucun conflit ne s'est encore produit.

De nombreux détachements de troupes, aux premières heures du matin, prennent position autour des différents grands établissements, tels que : la Banque de France, la Bourse, ainsi que de certaines places publiques, telles que: la place de l'Etoile, celle de la République et autres. — La capitale est gardée par 75,000 soldats et policiers.

LA BOURSE DU TRAVAIL A PARIS

Paris, 1 — La journée du 1er mai, à laquelle le gouvernement s'était de prodigieuse façon préparé à faire face, trouve un grand nombre de quartiers de la ville avec tout l'aspect de camps retranchés. Les forces concentrées sous le commandement du chef de police Lépine sont estimées à plus de 50,000 soldats, 12,000 gendarmes et 8,000 gardes républicains. De bonne heure ce matin des détachements de toutes armes avaient pris position dans les centres principaux de la cité. Le reste des troupes avait été caserné dès minuit, avec ordre de se tenir prêt à se mettre en marche au premier signal. A minuit également, les soldats se postèrent pour monter la garde autour des fontaines publiques et des usines à gaz et a électricité.

L'intention des autorités était de n'appeler les militaires en service actif que dans les cas d'extrême nécessité. C'est pourquoi l'aspect de la ville, aux premières heures du jour n'était pas beaucoup changé. Vers midi, toutefois, les troupes commencèrent à manoeuvrer dans divers quartiers.

Le Métropolitain et les omnibus continuent à circuler, mais les cochers de fiacres, terrorisés, refusent de reprendre leur service.

Les marchés du centre de la ville étaient déserts, ce matin, es gens de la campagne craignant d'apporter aujourd'hui leurs produits à Paris.

On rapporte que les banlieues, qui sont sous la garde des troupes, sont tranquilles.

La gare de Saint-Lazare est entourée d'un escadron de cuirassiers de plusieurs compagnies de fantassins et de gardes républicaines.

Voici, heure par heure, les bulletins expédiés de Paris, depuis ce matin. La différence de temps entre Montréal et Paris est d'environ 6 heures :

AU LEVER DU SOLEIL

Paris, 1er, 6 h. du matin. — Des détachements de cavalerie et d'infanterie ont pris leurs positions dans Paris et les faubourgs, pour résister aux désordres possibles de la journée. Toutes les précautions sont prises par les autorités.

Le monument de la République, place de la République, à Paris.

Rien n'indique qu'il y ait de l'excitation dans le centre.

LES SOLDATS EN MARCHE

Paris, 1er, 9 h. 25 du matin. — Les boulevards, la place de la Concorde, la place de l'Etoile, le place de la Bourse, ont leur aspect normal. Le trafic est ininterrompu, excepté la circulation des omnibus. Les ouvriers se rassemblent tranquillement sur la Place de la République.

MESURES DE PRUDENCE

Paris, 1er, 10 h., 55 du matin.—En plus des troupes qui occupaient la place de la Bourse avant l'ouverture des portes, un bataillon d'infanterie a été placé sur la terrasse de l'édifice et des détachements de cavalerie ont été postés le long des ailes.

MESURES DE RIGUEUR

Paris, 1er, 11h 20 du matin. — A cause de l'excitation qui augmente sur la place de la République, les troupes sont intervenues, et une centaine d'arrestations ont été faites. Les prisonniers ont été amenés devant des magistrats qui les ont immédiatement envoyés en prison. Des détachements de troupes viennent de prendre position autour de la Banque de France.

DANS L'APRES-MIDI

Paris, 1er, 1 h. 30 de l'après-midi. — Un escadron de cuirassiers avec une voiture d'ambulance ont occupé la place de l'Etoile, du côté des Champs-Elysés. Des détachements de cavalerie font la patrouille sur les rues dans le voisinage des ministères et du quai d'Orsay.

Une garde de police a été stationnée à l'ambassade des Etats-Unis.

A suivre sur la page 8

Le préfet de police Lepine, l'homme de l'heure à Paris, et la Préfecture, d'où il dirige toutes les opérations pour assurer la sécurité de la capitale de la France.

MISE EN PRISON POUR SON ENFANT

Une pauvre mère enlève son fils d'une institution de charité où il était

MALTRAITE

Elle est arrêtée sous une accusation d'enlèvement et proteste de son innocence.

TRISTE RECIT

"Que vouliez-vous qu'une mère fît à ma place". C'est ainsi que parle madame Catherine Cadieux dans sa cellule de la prison de Harlem où elle a été incarcérée avant-hier sous l'accusation d'avoir enlevé son propre fils, George, âgé de neuf ans.

Le petit Georges Cadieux, âgé de 9 ans, dont la mère est maintenant en prison, parce qu'elle l'a enlevé de l'Institution de Charité où il était détenu.

Le petit garçon avait été placé dans une institution publique, à Unionport, par le tribunal.

"Quand j'ai vu mon petit garçon, le lundi de Pâques, il m'a dit qu'il avait été battu avec un fouet, battu jusqu'au sang.

Le pauvre petit pleurait et ma résolution fut vite prise de l'arracher à cette institution.

"Je n'ai pas réfléchi aux conséquences que cet acte pourrait avoir pour moi ; mais, quoi qu'il arrive, mon fils ne retournera jamais à cette institution. Il est à moi et je saurai en prendre soin.

"Où est l'enfant ? me demandez-vous. Il est en sûreté et doit maintenant traverser le Kentucky pour se rendre chez moi dans le Tennessee"..

Madame Cadieux, bien que jeune encore, est vieillie par la maladie. Une masse de cheveux, blancs comme neige, entoure sa figure aux traits délicats. Elle est très agitée en racontant sa triste histoire. Fille de M. George C. Allen, marchand de la ville de Nashville, elle est parente du gouverneur Blanchard, de la Louisiane. Le maire de Nashville lui a donné une lettre de recommandation pour le maire McClellan quand elle est venue à New-York, la semaine passée, pour chercher à revoir son fils.

"Il est faux que j'ai jamais négligé mon cher petit George. Il m'a été enlevé il y a un an, sur les instances de M. Jenkins, de la société Garry et dans des circonstances dont la cause est aujourd'hui disparue".

Mme Cadieux fait ainsi allusion à une accusation de dipsomanie qui aurait été portée contre elle. Elle vit séparée de son mari depuis plusieurs années et elle affirme qu'elle n'a pas l'habitude de boire comme on a tenté de le faire croire.

"Il est absurde et cruel de dire que je n'ai pas rendu visite à mon petit garçon, continue-t-elle. Quand il a été amené à l'institution, on m'a dit que je ne pouvais pas le voir et j'ai cru que cela était vrai. Je e suis adressée ensuite à un juge qui m'a dit qu'un tel ordre n'avait jamais été donné et quand j'ai été voir le pauvre petit lundi, il pleurait et m'a raconté qu'on l'avait battu avec un fouet. Jamais cet enfant n'a été battu par qui que ce soit et personne n'a le droit de le battre".

"Mon fils n'a pu me voir qu'au travers d'une grille parce qu'il y avait une quarantaine d'établie à l'institution et quand je suis partie dans mon automobile, je l'ai rencontré au bout de peu de distance qui m'attendait sur la route. Que pouvais-je faire ? J'ai emmené mon enfant et il est en sûreté.

"Je serais repartie avec lui ; mais un détective m'attendait à la maison où je demeurais et je n'ai eu que le temps de mettre mon petit garçon en route et revenir pour me voir arrêter sans qu'un mandat eut été émis. Je ne serais pas revenue à la maison ; mais j'avais des papiers importants à prendre et, bien que me doutant que je serais surveillée, je ne croyais pas être arrêtée si vite".

Le récit de la pauvre mère s'achève par des larmes. Elle comparaîtra demain sous accusation d'enlèvement et sa caution a été fixée à $2,500.

POUR APPRENDRE UN METIER

Henry Cyr, un jeune homme de vingt ans, qui a été arrêté le sept avril sous accusation d'avoir assailli et pillé un nommé J. Paquin, s'est vu condamner à trois ans de pénitencier, malgré ses protestations. Cyr est bien connu de la police et des détectives. Arrêté plusieurs fois, il a eu la chance de s'en tirer sans prison. Comme il n'a pas de métier, le juge Desnoyers a voulu lui donner l'occasion d'en apprendre un.

Le constable Rhéaume a arrêté Cyr en flagrant délit.

SUR LES QUAIS

Afin d'éviter tout embarras, on a résolu de limiter autant que possible le nombre des personnes qui pourront pénétrer dans les hangars sur les quais à l'arrivée des transatlantiques. Pour obtenir le privilège, il faudra être muni de cartes qui seront délivrées par le département des douanes ou par les compagnies de navigation.

DES GACHETTES POUR DEMEURE

Un journalier de La Minerve, comté de Labelle, est logé en prison,

A HULL.

Le détective Giard l'arrête sur une accusation de vol de lettre chargée.

AUX ASSISES

Le détective Guillaume Giard, de Labelle, comté de Labelle, vient de se distinguer de nouveau par une arrestation qu'il a accomplie dans le canton de la Minerve, dans des circonstances difficiles.

Il s'agit d'une affaire de vol de lettre chargée. Celui qui se serait rendu coupable de ce crime, passible, on le sait, de plusieurs années de pénitencier, est actuellement détenu sous verrous à la prison de Hull. C'est le détective Giard qui l'y a conduit.

Le prévenu a été condamné par

M. LE MAGISTRAT BIGONESSE,

de Labelle, à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles du district d'Ottawa.

Voici, d'après la théorie que soutient maintenant la Couronne, les faits qui se sont passés:

Le vendredi-saint au matin, à la Minerve, un jeune garçon du nom de Adélard Sauriol était envoyé par son père au bureau de poste du village, porteur d'une lettre qu'il était chargé de faire enrégistrer.

Comme on se trouvait alors pendant l'office divin, le bureau était fermé. Force fut donc au petit messager de revenir à la maison.

PERSONNAGE CURIEUX

Chemin faisant il fit la rencontre d'un nommé Alfred Dionne, journalier, qui entama conversation avec lui, pour le faire entrer finalement dans son logis.

—"Qu'y a-t-il dans cette lettre?" demanda Dionne, en montrant la missive que le bambin tenait à la main.

Ce dernier, sans aucune méfiance, répondit: "C'est une somme de $20, que mon père envoie à la maison Chalifoux, à Saint Hyacinthe. La "malle" est fermée durant la messe, et je n'ai pu remplir ma mission."

C'est ici que l'affaire se complique pour Dionne. Il aurait insisté alors plus que de raison auprès du jeune Sauriol, disant : "Tu ferais bien mieux de me laisser cette lettre, j'irai moi-même la porter au bureau de poste. Tellement pressantes furent ses invitations à ce sujet, que Sauriol prétend en avoir été effrayé. Quoiqu'il en soit, il laissa tout aux mains de son homme et retourna chez lui.

DANS LE MYSTERE

Que s'est-il passé après cela, Alfred Dionne seul le sait, et il aura à l'expliquer avant longtemps aux petits jurés de la cour du Banc du roi. Il aura à dire, par exemple, comment il se fait que cette lettre chargée, qu'il a ainsi réussi à arracher des mains du petit Sauriol à force de sollicitations, a été quelques jours plus tard reçue aux bureaux de la maison Chalifoux, à Saint-Hyacinthe, après avoir été vidée de tout son contenu. Au lieu d'un billet de banque de $20, on n'y trouva plus qu'un morceau de papier imbibé de pétrole et un chiffon de journal.

C'est en face de cette dernière circonstance que le détective Giard a été appelé à La Minerve pour éclaircir l'affaire.

L'habile policier ne tarda pas, après une courte enquête, à porter

DES SOUPCONS SERIEUX

contre Dionne. Il apprit que celui-ci, immédiatement après avoir jeté à la poste la fameuse missive, s'était mis à dépenser follement de l'argent, payant la traite à tous les amis, et cela alors que le pauvre diable n'était pas supposé, — bien loin de là,— pouvoir faire de telles largesses. Il a même payé au moyen d'un billet de banque l'affranchissement de la lettre.

Tous ces détails ont engagé le policier Giard a opérer l'arrestation immédiate de l'individu et à le traduire devant M. le magistrat Bigonesse, qui l'a renvoyé aux Assises.

Dionne proteste de son innocence. Il est marié et père de deux enfants.

CE CADAVRE TROUVE A ST JOSEPH DE LEVIS

La police continue à faire des recherches.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Québec, 1. — Il y a encore du mystère autour de la découverte du cadavre de cet enfant de deux ans, faite dans le cimetière de St Joseph de Lévis.

On a d'abord cru à une simple frasque d'étudiant en médecine qui aurait exhumé ce cadavre dans un but d'étude. Mais certains indices laissent soupçonner autre chose.

La police continue à faire des recherches.

On sait que ce cadavre est celui d'Alma, enfant adoptive de M. Johnny Guay, dit Gaspé.

GRAVE ACCIDENT A JONQUIERES

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Jonquières, 1 — Ces jours derniers, un bien grave accident est arrivé ici. M. Louis Villeneuve, ouvrier de Jonquières, travaillant pour M. Simon Bouchard, industriel, s'est fait fendre cruellement le bras par une scie ronde.

IL EST PUNI DE SA BRUTALITE

Louis Jubinville, un jeune homme, accusé d'avoir maltraité un cheval en le frappant avec le manche d'un fouet et d'avoir en plus assailli un monsieur qui voulait l'empêcher de brutaliser sa bête, a été condamné à $6 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à 20 jours de prison.

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
28 AVRIL

LUNDI	90,603
MARDI	90,686
MERCREDI	90,592
JEUDI	90,597
VENDREDI	90,501
SAMEDI	114,638
TOTAL	567,617
HEBDOMADAIRE	49,212
	616,829

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

94,602

NOS CANADIENS

M. L. J. A. SURVEYER

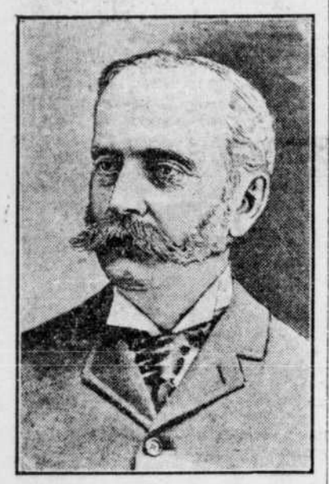

Photo, Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

M. Louis Joseph Arthur Surveyer, le marchand de fer bien connu de Montréal, dont la maison de commerce est sise rue Saint-Laurent, est né à Beauharnois, en 1841, du Dr Joseph Surveyer et de Dame Eugénie Duclos-Decelles. Après un brillant cours d'études au collège de Saint-Laurent, M. Surveyer entre dans le commerce de la quincaillerie, dans lequel il fit un apprentissage de plusieurs années dans l'importante maison Thos. Davidson and Co., de Montréal.

Au mois d'avril 1866, M. Surveyer ouvrait à son compte une maison de commerce ; il fit successivement des affaires rue Craig d'abord, puis rue Notre-Dame. Depuis 16 ans il est établi au No 6 de la rue Saint-Laurent où son établissement de premier ordre continue à prospérer.

M. Surveyer épousait, en premières noces, Mlle Aurélie Pelletier, de Montréal, et en secondes noces, Mlle Hectorine Fabre, soeur de feu Mgr Fabre et de M. Hector Fabre, commissaire canadien à Paris.

De ce mariage sont nés sept enfants: Edouard, Eugénie, Arthur, Paul, Gustave, Marie et Thérèse.

M. Surveyer a occupé avec distinction plusieurs fonctions publiques.

Après avoir assisté au premier épanouissement de la Chambre de Commerce, il en est aujourd'hui le premier vice-président, et c'est en cette capacité qu'il remplacera le président, M. C. H. Catelli pendant l'absence prolongée de celui-ci en Europe.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes Laxative Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25 cents.

—Le Savon Sunlight est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez le Savon Sunlight et suivez les directions.

LES AVENTURES D'UN COCHER

DE DEUX JEUNES FILLES ET D'UN JEUNE HOMME ET CE QU'IL ADVIENT.

Un cocher dont l'âme ne plane pas présentement dans les espaces éthérés de la belle humeur, c'est sans contredit celui que nous avons rencontré ce matin : le pauvre homme n'était pas furieux, ce mot est trop doux pour rendre le sentiment de la robuste indignation qui s'épanouissait sur la figure et sur les lèvres du digne automédon, il était tout simplement "en s..." Il faut avouer que pour un sale tour, on lui avait joué un sale tour.

Hier, au moment où dix heures sonnaient à quelques-unes des horloges de la métropole, un jeune homme accompagné de deux jeunes filles fit signe au cocher qui passait que ses services étaient requis. La voiture s'arrête, on y monte et le jeune homme donne une adresse sur la rue Bleury, près de la rue Sherbrooke, une des jeunes filles est déposée en cet endroit et le fiacre continue jusqu'à la rue Cherrier où la seconde jeune fille descend à son tour.

—?...

—Rue Saint-Hubert ! crie le jeune homme au cocher.

Et fouette donc !

L'espace est bientôt franchi, la voiture "stoppe" et le cocher attend, une minute, deux minutes, deux minutes et demie — enfin il se décide à regarder ce que peut bien faire son client : Hélas ! le nid était vide et le client avait fait comme les petits oiseaux : il s'était envolé.

Le malheureux cocher remonte sur son siège avec dans l'âme une douce gaieté, ce qui est bien naturel dans les circonstances, surtout lorsque l'on connait la proverbiale jovialité des cochers montréalais et leur immense désintéressement dans les questions financières.

Tout à coup une idée le frappe, et, du pas de son cheval, il s'en va frapper à la porte de la jeune fille qui demeure sur la rue Cherrier et d'une voix douce :

—"Quel est le nom du monsieur qui était avec vous tout à l'heure ? Que fait-il ? Où demeure-t-il ?

—C'est monsieur X., il est étudiant et demeure sur la rue...

Ces renseignements suffisaient, et ce matin, le cocher était dans les environs de la Cour en train de prendre une dizaine de mandats de toutes les espèces contre ce monsieur que la galanterie et enfin de compte la femme ont mis dans ce pétrin.

JAMBE BRISEE

Un nommé William Lortie, domicilié rue Sanguinet No 571, a eu la jambe fracturée, samedi soir, à la suite d'une chute qu'il a faite dans une ruelle, située entre l'avenue Duluth et la rue Laval.

Il a été transporté chez lui, où un médecin a été appelé.

Terribles Douleurs au Dos

Souffrit huit mois du Mal de Reins,

Il lui fallait s'aliter durant trois jours, parfois

Les Pilules de Doan pour les Reins

L'ONT GUERI

M. Thomas Fitzgerald, Hazeldean, Ont., nous écrit comme suit : "Je souffris grandement du mal de reins pendant huit mois. J'avais des douleurs terribles au bas du dos, je dus rester au lit pendant trois jours, une fois, et je ne pouvais rien faire. J'essayai beaucoup de remèdes, mais sans succès, j'eus aussi des emplâtres, mais ils furent inutiles.

Un jour, un de mes voisins me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les Reins. J'étais si découragé que je lui dis que j'étais fatigué d'essayer des remèdes, mais il insista pour que j'en eusse une boîte, et sorte que j'en achetai une, et avant de l'avoir complètement épuisée, je constatai un changement pour le mieux ; j'en achetai cinq autres boîtes et depuis je n'ai plus souffert de mes reins. Je ne voudrais pas me passer des Pilules de Doan à la maison."

Il n'est réellement pas difficile de guérir le mal de reins à ses premières phases. Tout ce que vous avez à faire est d'essayer les Pilules de Doan pour le Reins. Elles ne manquent jamais de guérir toutes les formes de maladies de reins. Elles soulagent promptement les reins congestionnés, surmenés et les ramènent graduellement à la santé.

Les Pilules de Doan pour les Reins, 50c la boîte ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou de The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont. 1 yw

CHRONIQUE

NOUVELLE INVRAISEMBLABLE

Les journaux parisiens qui insèrent un "Courrier de la Mode" annoncent qu'une révolution va s'opérer dans la toilette des femmes, la révolution de la simplicité contre le luxe, contre l'éclat, contre la cherté des étoffes. Une mise modeste sera de rigueur et l'on aura le droit de porter une robe plus d'une fois. Dans le "grand monde", s'entend, car il est difficile, au-dessous d'un certain taux de fortune, d'obéir exactement aux décrets de quelques couturiers et de quelques modistes.

La nouvelle intéresse pourtant les différentes classes de la société, car depuis les quartiers somptueux jusqu'aux faubourgs les plus reculés, on peut constater, à certaines époques de l'année, comme une entente tacite entre toutes les femmes pour adopter des principes et des fantaisies de toutes vaguement identiques. Il y a des choses qui sont, et d'autres qui ne sont pas "à la mode". La mode fait entendre à toutes ses adeptes, à la même minute, les mêmes mystérieuses injonctions, et elles montrent qu'elles ont compris, les unes en exhibant des costumes ordinaires de $500, les autres en arborant des rubans de quatre sous.

Donc, si l'on en croit les informations spéciales, la femme de Paris — c'est-à-dire toutes les femmes civilisées — romprait avec les éclatantes mises en scène de sa personne, elle ferait la guerre à la somptuosité sans qu'une loi somptuaire ait été promulguée par la Chambre et le Sénat. Les réflexions seraient enfin closes dans les cervelles égoïstes, les yeux se seraient ouverts sur la convention des prix, sur les rapides fortunes des tailleurs, sur les faillites des maris. Les femmes vont enfin consentir à dépouiller l'attifement dispendieux, et ne vont plus manifester d'exigences que pour la solidité, le bon teint et le bon marché.

Ces nouvelles sont bien invraisemblables. Les plus occupées des femmes ont par instants la veilléité d'un coquet harnachement. Il est donc bien difficile d'admettre que les désoeuvrées, celles qui font la mode et n'ont que cela à faire, vont renoncer aussi bénévolement à ce qui est, à elles, leur unique occupation et préoccupation. L'inaptitude à peu près générale des aimables personnes à devenir des créatrices en littérature et en art ne tient-elle pas à ce fait que chaque femme est une artiste uniquement occupée à façonner et à parer un objet d'art qui est elle-même ?

Au fond, la toilette, pour une femme, c'est le moyen de témoigner de l'artiste qui habite en elle, — le moyen révélateur par excellence et bien supérieur au produit médiocre d'un pauvre talent d'agrément, au brigouillage d'une méchante aquarelle ; — c'est le moyen d'exposer sa grâce, sa gentillesse, sa beauté parmi l'arrangement, le coloris, l'harmonie d'un heureux tableau ; c'est le moyen de faire de sa personne, à travers les incessants changements de modes et d'ajustements, un charmant et frêle objet d'art, toujours renouvelé, toujours nouveau.

Tant que cet instinct sera chez la femme de s'ériger en statue et de se composer un tableau, tant qu'elle voudra agrémenter sa personne de combinaisons de lignes et de couleurs, il n'y aura pas grand'chose de changé aux pratiques existantes. La simplicité de demain sera aussi compliquée et aussi coûteuse que le luxe d'hier. Pour confectionner la toilette sobre, il y aura, comme pour la toilette éblouissante, des couturiers plus malins les uns que les autres, qui passeront pour avoir un goût particulier, un tour de main spécial et que protégeront de la vogue pour imposer des prix supérieurs. Celles qui se fourniront ailleurs que chez ces fournisseurs adoptés ne feront pas partie de la bonne catégorie, et leurs ajustements seront décriés.

Non, décidément, l'heure des économies n'est pas encore sonnée.

On ne sait d'ailleurs pas quel est le bien informé qui a mis en circulation cette nouvelle d'une austérité inattendue.

Il faut se méfier des courriéristes de la mode. Ils chiffonnent les étoffes, ils font tourner un chapeau sur leur poing, ils dissertent d'un ton léger sur le velours, la soie et la dentelle ; ils prodiguent les souvenirs historiques, ils chaussent et coiffent les femmes en un coup d'oeil et pirouettent sur leurs talons rouges. Les lectrices de ces gracieux bavardages raffolent de ces propos renseignées, musquées et chatouillantes. Elles s'exclament sur tant d'invention et de discernement... ah ! si elles savaient !...

Si elles savaient que le plus souvent il n'y a derrière ces alinéas parfumés qu'un pauvre diable famélique, récolteur de réclames, qui gagne sa vie comme il peut avec ces histoires. L'élégant professeur mondain n'entend pas un mot au sujet qu'il traite, il ne distingue pas entre le satin et la moire, entre le point de Chantilly et le point de Valenciennes. C'est parfois un malheureux à l'aspect mélancolique, aux cheveux gras sur le collet, à la barbe jaune, aux chaussures éculées au linge douteux, aux gilets dévastés, qui écrit son article dans une mansarde en rongeant une croûte et en fumant d'énormes pipes. Mais ce chevalier de la Triste figure obtient tous les succès mondains parce qu'il signe gentiment toutes ses élucubrations d'un pseudonyme distingué, tel que : marquise d'Amaëgui, Violette de Parme, Rose de Bengale, Raphaële de Septmonts, comtesse Ida de Maubahu, etc.

Si le malheureux signait son nom : Antoine Tartempion, ses décrets diminueraient singulièrement de valeur.

LAURENT BART.

"J'AVAIS RENONCE A TOUT, JE PREFERAIS MOURIR"

DEUX MEDECINS M'AVAIENT DIT QUE L'ON NE GUERISSAIT JAMAIS DE LA DYSPEPSIE. EN DEUX MOIS LES PILULES MORO M'ONT GUERI.

"C'est un ressuscité qui dit aux malades de la dyspepsie: "Prenez les Pilules Moro".

Les différents peuples de l'univers ont chacun leur mode spécial de se saluer et de s'interpeller, quand ils se rencontrent et veulent se faire une politesse. Les Français se demandent : Comment allez-vous ? les Anglais : Comment êtes-vous ? les Chinois : Comment mangez-vous votre riz, etc.

Les Portugais ont une formule à part qui est originale. Ils demandent à celui qu'ils arrêtent sur la rue ou qu'ils croisent à la promenade : Comment digérez-vous ?

Cette sollicitude pour les fonctions stomacales se reproduit en toutes circonstances chez les représentants de cette population. On sait qu'ils mangent souvent des mets très épicés, avec beaucoup d'ail et de piment, comme les Espagnols, d'ailleurs leur alimentation est à peu près analogue. Or ces plats provoquent souvent après les repas des éructations, des renvois, qui sont un soulagement pour ces gros mangeurs et dont ils ne se cachent pas, comme l'on fait chez nous, suivant toutes les règles de la bienséance.

Ils s'en cachent si peu que l'étiquette portugaise ne permet pas de laisser passer inaperçue, chez son voisin, cet indice de digestion progressive, comme on aurait bien soin de le faire entre nous. Au contraire on doit alors se tourner vers la personne dont un bruit incongru a dénoncé la digestion fructueuse, et lui dire : BUEN PROVECHO, que cela vous profite !

Absolument comme on dit à quelqu'un qui éternue : Dieu vous bénisse !

Chacun ses usages, n'est-ce pas ? mais nous ne voudrions certainement pas les implanter ici. Cependant, il nous est bien permis, et même il est utile d'en tirer les enseignements qu'ils comportent.

On l'a dit :

"Tous nos malheurs sont dyspeptiques !"

Il faut exterminer les maux d'estomac.

Beaucoup de gens commettent la grave erreur de mesurer leur force et leur santé à la vitalité de leur cœur, de leurs poumons et de leurs rognons.

Et c'est une faute, c'est l'estomac qu'il faut examiner !

L'estomac est notre sens vital par excellence.

Personne n'est plus fort que son estomac ?

Tous les organes sont entretenus et nourris par les aliments.

Mais les aliments ne deviennent une matière nutritive que dans l'estomac.

C'est de l'estomac qu'ils se distribuent dans tout le corps sous forme de sang.

Comment voulez-vous que le sang soit bon et fort si votre estomac fonctionne mal ?

Aussitôt que vous vous apercevez du moindre embarras digestif, n'hésitez pas un instant, prenez des Pilules Moro. Ce remède merveilleux, dont les succès ne se comptent plus, qui a accompli d'admirables guérisons, est souverain pour redonner de la vigueur et du nerf à l'estomac même le plus abattu.

N'écoutez pas les médecins quand ils vous diront que la dyspepsie est incurable.

C'est faux, et en voici une preuve entre mille autres.

ST VITAL LAMBTON,
12 Octobre 1905.

Messieurs,

C'est un ressuscité qui vous écrit et qui crie à tous les malades de la dyspepsie : Prenez les Pilules Moro !

Pendant de longs mois j'ai eu à souffrir de migraines et de faiblesses constantes. Toute nourriture m'était devenue désagréable tout travail m'était impossible. Les mets que j'aimais autrefois me laissaient indifférent. Mon estomac était toujours douloureux et me tiraillait constamment, mais ce ne pouvait pas être la faim puisque je n'avais pas d'appétit. Et les nuits étaient terribles, avec de longs cauchemars, des tortures morales qui s'ajoutaient aux fatigues terribles du jour. J'avais renoncé à tout et je préférais me laisser mourir que de souffrir plus longtemps, puisque deux docteurs m'avaient dit que je ne guérirais jamais. J'ai eu le bonheur de m'adresser à vous ; en deux mois vous avez fait de moi un homme nouveau. C'est un ressuscité qui parle aujourd'hui ; vous m'avez tiré du tombeau. Dieu soit loué ! Croyez à toute ma reconnaissance.

PHILIAS ROUSSEAU,
St Vital Lambton, Qué.

Les Pilules Moro donnent un sang riche et pur. Elle guérissent les maux causés par les humeurs et le mauvais sang. Elles donnent au jeune homme la force nécessaire pour passer la période de son développement sans accident ; elles aident à l'homme d'âge mûr à remplir ses devoirs, guérissent chez lui les maladies auxquelles il est exposé, comme la dyspepsie, la mauvaise digestion, le mal de reins et toutes les maladies causées par la faiblesse du sang et le surcroit d'ouvrage. Elles aident au vieillard dans ses infirmités et lui assurent une vieillesse heureuse et prolongée.

Les Pilules Moro sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales ou écrites.

Adressez toujours : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St Denis, Montréal.

Quand le Rhumatisme Courbe un Homme médecin et malade perdent courage et désespèrent souvent de la guérison, mais voici l'exception. Wm Pegg, de Norwood, Ont., dit : "J'étais presque courbé par le rhumatisme. J'eus trois bouteilles du Remède de l'Amérique du Sud contre le Rhumatisme et j'ai été guéri. C'est le remède agissant le plus promptement que je connaisse." Vendu chez J. Pigeon, 1974 Notre-Dame. (18) w

Aucun petit déjeuner n'est complet sans

CACAO

nourriture admirable avec toutes ses qualités naturelles intactes et propre à la fois à donner et à maintenir une santé robuste et à résister au froid extrême de l'hiver. C'est une diète très appréciable pour les enfants.

EPPS

Le plus nourrissant et le plus économique.

LE PRINCE ARTHUR

Il arrivera à l'hôtel de ville a 3 h. 30 mardi après-midi.

La réception du prince de Connaught à l'hôtel de ville sera une cérémonie très simple. Il y aura lecture d'une adresse de bienvenue par le maire, quelques mots de réponses du prince, puis présentation des échevins.

Le maire a officiellement notifié le conseil, hier après-midi, de l'arrivée du prince à 11 heures du matin, le 8 mai. La réception aura lieu à 3 h.30.

Après la réception il y aura, au Champ de Mars, revue des Cadets, puis de la brigade des pompiers.

Mercredi le prince assistera à l'ouverture du Concours Hippique, à l'Arena.

La Salsepareille de Hood est unique en mérite et pouvoir curatif. Ne prenez que celle de Hood. (10)

LA COULEUR, LA SAVEUR, LA BONNE ODEUR

Sont les points forts du THE

Blue Ribbon

Sa RICHE COULEUR CLAIRE, son PARFUM frais et sa SAVEUR DELICIEUSE lui ont fait des foules d'amis. EN ETES-VOUS ?

x

SIROP D'ANIS

GAUVIN

Le Sirop d'Anis Gauvin

est avantageusement connu et on le trouve dans tous les foyers. Les médecins l'approuvent et le recommandent parce que c'est un procédé absolument inoffensif. Donnez-le sans crainte à vos enfants. Vous leur assurez une santé robuste et vous vous éviterez tous les troubles occasionnés par les maladies infantiles telles que :

INSOMNIE, DENTITION DOULOUREUSE, COLIQUES, DIARRHEE, RHUME

Je ne sais pas comment je ferais avec mes jeunes enfants si je n'avais pas le Sirop d'Anis Gauvin pour soigner les indispositions qui surviennent de temps en temps et me donner le repos et le temps de travailler dont j'ai besoin. Je le trouve tout à fait indispensable.

Mme WILLIE LACOMBE,
Chamflour, Trois-Rivières.

En vente partout à 25 cents.
Gare aux imitations.

POUR L'ETE

Une ligne complète de ***Dynamos à étincelles, Bobines à étincelles, Piles sèches, etc.,*** en stock.

JOHN FORMAN, Marchand d'appareils électriques.
708-10 rue Craig. 14c-n

VICHY — CELESTINS

LA SEULE VERITABLE

944-mx

L'ASSOCIATION DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX

L'Association des Parcs et Terrains de jeux continue son oeuvre qui est de faire créer et entretenir par toute la ville et surtout dans les quartiers où la population est la plus dense des places publics et des terrains où les mères puissent aller respirer l'air pur et les enfants dégourdir et raffermir leurs muscles par des récréations saines.

Cette année l'association est plus vivante que jamais. Ses souscripteurs augmentent en nombre tous les jours et déjà plusieurs centaines de dollars ont été recueillies. Les noms de la haute finance y coudoient d'autres plus humbles et toutes les souscriptions sont reçues depuis le 25 sous jusqu'aux dollars.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

FEUILLETON DE LA PRESSE

Pauvre Petite

38 Suite

Et la maman était venue habiter Paris avec sa fille, et là, ses ressources étant trop justes, elle avait imaginé de se mettre au travail, de faire du commerce, et elle avait créé le magasin "Au Bonheur des Mères".

A cette heure, Mlle Tremblay avait terminé ses études ; c'était une excellente artiste, douée d'un organe de qualité supérieure et d'un charme pénétrant. Ses maîtres avaient voulu la faire entrer au théâtre ; elle avait refusé, le théâtre faisait peur à sa mère.

Elle chantait chez elle, pour maman ; elle chantait aux soirées des grands fournisseurs de la maison, qui tous se faisaient une fête de l'avoir avec sa mère, mais ne se produisait jamais sur une scène publique.

C'était à une de ces soirées qu'elle s'était rencontrée avec le jeune peintre Albert Gardy, une réputation qui commençait à devenir une célébrité.

Depuis, elle l'avait revu souvent, le retrouvant partout où elle était invitée.

Un beau jour, il avait sollicité la faveur de Mme Tremblay de faire le portrait de Germaine.

La maman avait acceptée, caressée en son amour maternel.

On avait, séance tenante, fixé le prix de l'oeuvre et les heures de pose : la matinée, le dimanche, et une demi-heure ou trois quarts d'heure le mercredi et le vendredi après déjeuner... pour les retouches inévitables, pour qu'il n'y eût pas un trop intervalle entre deux poses.

Aimable, simple, d'une éducation parfaite, Albert Gardy était devenu rapidement l'ami de la maison.

Il manquait quand il n'était pas là ; il était aimé, et il aimait, sans le dire.

Très discret, c'est à peine si, dans l'espace de six mois, il avait consenti à rester deux fois à dîner.

Ce grand garçon était, devant Germaine, timide comme un pensionnaire.

Il avait une peur atroce qu'on ne le congédiât, si l'on s'apercevait de ce qui se passait dans son coeur.

Aussi faisait-il des prodiges pour le dissimuler.

Sa mère descendue au magasin, Germaine s'était remise au piano.

Un coup de sonnette lui fit interrompre au passage le plus brillant de la mélodie de Schubert qu'elle venait d'attaquer.

C'était sa mère qui revenait. Derrière elle, une quinzaine de jeunes personnes, toutes rouges d'émotion, toutes mises avec un goût exquis, opérèrent leur entrée suivies à quelques pas, hiérarchiquement, par quatre fillettes qui ouvraient de grands yeux : mesdemoiselles les apprenties.

Le personnel, par la voix de la première, délégué à cet effet, apportait ses compliments et ses voeux à la patronne, en y joignant une broche ornée d'une émeraude, achetée par souscription.

Très touchée de cette attention, Mme Tremblay cherchait un moyen de remercier ses ouvrières sans les froisser.

Elle savait bien que ces demoiselles ne roulaient pas sur l'or, mais elle ne pouvait décemment leur offrir de l'argent.

Pendant que, sur un ordre de Germaine, qui avait pris ses précautions, on servait des brioches et le chocolat, elle trouva ce qu'elle voulait.

Une fête ! Elle offrirait une fête à son personnel, une fête qui serait à la fois celle de la patronne et des ouvrières. L'anniversaire de la fondation du "Bonheur des Mères" approchait ; ce jour-là, magasins et ateliers resteraient fermés, et toute la maison s'envolerait vers la campagne en une joyeuse partie de famille.

Voyage en voiture, déjeuner sur l'herbe, courses à travers bois, le rêve des petites Parisiennes...

Cette promesse remplit le salon de cris joyeux et de rires.

Le personnel se retira enchanté, les ouvrières d'abord, suivies des quatres apprenties, ces personnages de moindre importance, s'en allaient lestées chacune d'un sac de gâteaux et d'une belle pièce de dix francs.

La sonnette se fit entendre de nouveau.

Germaine s'écria gaiement :

—Cette fois, voilà le coupable !

Elle se trompait.

Ce n'était pas le peintre.

C'était la vieille servante qui apportait une carte.

Mme Tremblay la prit et lut :

"Etienne Forgeat"

—Ah ! très bien. Notre voisin du dessus, Germaine !

Et à la servante :

—Faites entrer !

Le petit vieux parut.

—Je ne sais vraiment, madame, fit-il en saluant cérémonieusement, comment m'excuser de venir ainsi vous importuner et d'être, à ce que je vois, un véritable trouble-fête.

—Veuillez donc prendre un siège, monsieur !

—Merci, merci bien ! Je n'en ai que pour une minute : une requête à vous adresser... Et puis j'ai là un ami qui m'attend.

L'ami n'attendait pas : il était entré derrière Forgeat, il saluait :

—Madame... mademoiselle...

Et il présenta son inséparable M. Antonio Lopez.

Puis, abordant l'objet de sa visite :

—Voici ce qui m'amène devant vous, madame.

Je suis forcé, tout vieux garçon que vous me voyez, de donner très prochainement un dîner, lequel sera suivi d'une soirée. Il y aura quelques artistes, peut-être une sauterie. Tout cela fera du bruit... Et je redoute que vous n'en soyez incommodée. Aussi, madame, je vous en supplie, ne vous gênez pas avec moi, qui suis l'ennemi le plus acharné des cérémonies. Si vous devez en éprouver le moindre ennui, dites un mot. Je m'arrangerai en conséquence... et resterai votre obligé.

—Un ennui, monsieur ? Vous n'y songez pas. Je ne vous en remercie pas moins de votre très aimable démarche, et j'en profite pour vous adresser mes excuses à mon tour.

—Vos excuses ?... à moi ?

—Mais certainement. Ma fille fait du bruit, elle aussi, avec sa musique,.. et cela pas une fois par hasard, mais tous les soirs et, souvent, dans la journée. Cela doit être gênant pour vous.

—Ne dites pas cela, madame, ne le dites pas ! Gênant ! Quand c'est ma seule distraction, mon unique et très grand plaisir, quand je reste, exprès, chez moi, pour l'entendre ; quand je me retiens pour ne pas crier bis, quand je reste désolé que ce soit si vite fini ! Et vous me parlez d'excuses !

Tenez, madame, cela ne paraît pas, mais je suis furieux... oui, furieux contre les usages, ineptes, stupides.

Je suis obligé de recevoir des gens dont la plupart me plaisent médiocrement ou pas du tout, de leur faire bonne mine, et, quand je tombe sur des personnes qui me sont infiniment sympathiques, il faut, que, tout vieux bonhomme que je suis, guère dangereux pourtant, je m'abstienne de la plus timide invitation, parce que cela ne serait pas convenable !

Il faut que je me contente, ainsi que je le fais, de vous prier de me pardonner de vous avoir importunée... Allons ! je m'en vais. Je n'ai que trop tardé...

Ah ! le code de la civilité ! C'est comme la pluie. Cela a le don de me mettre hors de moi ! Vous devez me prendre pour un sauvage !

—Mais pas du tout ! sourit Mme Tremblay que tout ce verbiage amusait. Pas du tout ! Et même, si j'osais?

—Si vous osiez ?

—Puisque vous ne détestez pas la musique...

—Je l'idolâtre !

—De loin en loin, nous avons quelques amis, très peu, qui veulent bien venir prendre une tasse de thé.... Si vous vouliez nous faire l'honneur d'accepter,...

Le petit vieux se jeta sur l'invitation :

—Avec joie, avec transport, madame !

J'aurai le droit d'applaudir mademoiselle, enfin !

Des deux personnages restés muets pendant cette petite scène, l'un, Antonio, n'avait cessé de regarder la jeune fille.

L'autre, Germaine, sentant ce regard peser sur elle, avait éprouvé une gêne réelle ; elle ne se sentit à l'aise que les deux visiteurs partis.

Mme Tremblay, qui les avait reconduits, ne referma pas la porte.

Elle venait d'entendre, dans l'escalier, la voix du peintre mêlée à l'organe de Forgeat.

—Je ne me trompe pas ! J'ai eu le plaisir de vous être présenté l'autre soir par le prince.

—Permettez.. le comte.

—Oui, c'est juste, le comte. Je vous reconnais parfaitement... Monsieur Alfred Courté, sculpteur... J'ai une mémoire incroyable. Mais je vois que vous êtes pressé... Je ne vous retiens pas... J'espère avoir bientôt l'occasion... Au revoir, mon cher monsieur carpet !

(A suivre)

PAS DE BEAUTE SANS LA SANTE

Tant qu'une jeune femme ou une jeune fille seront en proie à l'anémie, elles ne pourront prétendre à la vraie beauté, inséparable d'une santé parfaite. C'est pour cela que le Fer Bravais les rend gracieuses comme Vénus et robustes comme Junon.

COMME UNE NOUVELLE MALADIE

Nouvelle pour celui qui n'a jamais eu de cors est la douleur allégée par l'Extracteur de Cors de Putnam. Les vieux cors comme les nouveaux sont guéris promptement par le Putnam. Vendu partout. (6) w

CAPITAINE DU NATIONAL

CLEMENT, L'UN DES ANCIENS JOUEURS A ETE CHOISI POUR COMMANDER L'EQUIPE PENDANT LA SAISON 1906 — LES AMERICAINS SE DISTINGUENT DE NOUVEAU AUX JEUX OLYMPIQUES.

LACROSSE

CLEMENT EST NOMME CAPITAINE DU NATIONAL

M. Nazaire Gauthier, l'un des directeurs du National, dont l'activité et le dévouement sont connus de tous, nous a annoncé ce matin que Clément, l'un des piliers du club, a été nommé capitaine. C'est là, croyons-nous, une nomination judicieuse qui rencontrera l'approbation de tout le monde, et portera d'heureux résultats. Clément connait à fond le jeu de crosse, et saura conduire son équipe à la victoire. Ce choix est en même temps un hommage à Cornwall, qui a produit tant de joueurs fameux.

Clément, qui vient d'être nommé capitaine du National, pour la saison 1906.

Les directeurs du National ont écrit à Laderoute, lui faisant une offre raisonnable. Ils croient qu'elle sera acceptée.

Les directeurs du National font un appel à tous les joueurs de crosse canadiens-français et les invitent à se rendre samedi après-midi au terrain du club, à Maisonneuve, pour prendre part à la première pratique.

Le National est bien déterminé à avoir une puissante équipe, une équipe bien entrainée, parfaitement en forme pour sa première partie de ligue. Soyons convaincus que notre club fera bonne figure cette année dans la ligue.

SEANCE ATHLETIQUE

LES ELEVES DU PROF. LONG DE LA M. A. A. A. DONNENT UNE SUPERBE EXHIBITION DE GYMNASTIQUE A L'ARENA — BANNON, GERANT DU CLUB MONTREAL EST CONDAMNE A $50 D'AMENDE.

ATHLETISME

A L'ARENA

SEANCE GYMNASTIQUE DE LA M.A.A.A.

Plus de deux mille personnes ont assisté hier soir à la séance annuelle de gymnastique des membres de la M. A. A. A., à l'Arena. L'enthousiasme avec lequel les différentes performances des athlètes ont été applaudies, nous a permis de constater que le public, qui est en somme un excellent juge, a reconnu qu'il assistait à une soirée unique extraordinaire. Nous le déclarons en effet sans exagération, ce n'est pas à l'Arena que ces exercices auraient dû avoir lieu, mais dans l'enceinte du Stadium des jeux olympiques, devant tout un peuple.

La précision, la régularité, l'harmonie et la beauté des mouvements que nous avons vu exécuter hier soir, les résultats précieux, inestimables que ces exercices peuvent produire, méritaient en effet que la séance eût eu lieu devant des multitudes. Nous nous passionnons, et à bon droit, pour les joutes de crosse, de baseball, de football, de hockey, mais avec combien plus de raison devrions-nous nous intéresser à ces exhibitions annuelles de gymnastique données par les membres de la M. A. A. A., exhibitions qui représentent un développement supérieur, un but plus élevé et plus pratique.

Nous ne saurions assez féliciter M. Long sur le brillant succès qu'il a obtenu. C'est là un homme qui rend à la population de Montréal d'inappréciables services. Son système de gymnastique est le plus parfait que nous connaissons. Son idée d'infuser de l'énergie à ses sujets, de les rendre les maîtres de leur volonté, est d'un homme de génie. M. Long travaille là, et efficacement, à guérir le mal dont souffrent tant de gens de notre génération, le manque d'énergie. Pour en revenir à la séance, elle a été la plus remarquable dont nous avons été témoin. Elle a commencé par une série d'exercices de gymnastique élémentaire, par la classe des jeunes. Vint ensuite la classe intermédiaire puis les exercices avec les massues indiennes par les femmes. Suivit une exhibition avec les haltères par les dames, aux accords de la musique.

Les dames étaient au nombre de 58, et elles exécutèrent tous leurs exercices avec une perfection étonnante.

Les sauts furent aussi extrêmement intéressants, mais nous avouerons notre prédilection pour les marches et les courses avec leurs allures variées.

Comme spectacle, cependant, les assauts d'escrime furent à peu près ce que nous avons vu de plus joli, et de plus gracieux. Somme toute, la soirée a été l'une de celles qu'on se rappellera longtemps et qui rapportera des fruits. Elle a été une leçon et une démonstration pour tous les spectateurs.

LES JEUX OLYMPIQUES

Athènes, 1 — Les athlètes américains ont de nouveau triomphé hier. Pilgrim, Lightbody, Friend, Leavitt et Bouhag, se sont partagé les honneurs de la journée. L'équipe américaine est considérée ici comme la meilleure du monde. Elle gagnera probablement la course de 500 mètres, ainsi que celle avec obstacles. On exprime généralement l'espoir que la course de Marathon, la grande course nationale, sera gagnée par les Grecs.

Hier matin le temps était un peu plus froid que les jours précédents, et les athlètes se sont promenés par les rues achetant les souvenirs.

Dans les épreuves préliminaires de la course de 120 mètres avec obstacles, Hugo Friend, de l'Université de Chicago, arriva premier dans la première épreuve. Temps, 16¼ secondes ; Duncker, Allemand, arriva deuxième. La deuxième épreuve fut gagnée par R. G. Leavitt, Williamstown, Mass ; Molinie, Français, arriva deuxième. La troisième épreuve fut remportée par A. H. Healey, Anglais. Temps, 16½ secondes. Sigonis, Grec, arriva deuxième.

Dans l'épreuve semi-finale, Duncker, Allemand, arriva premier. Temps, 17¼ secondes, Molinie, Français, arriva deuxième, et Sigonis, Grec, troisième. L'épreuve finale aura lieu aujourd'hui.

Dans le hop, step and jump, O'Connor arriva bon premier, avec 14 mètres 65 centimètres. Leahy, Anglais, arriva deuxième, avec 13 mètres 98 centimètres, et Cronin, troisième, avec 13 mètres 7 centimètres.

Dans l'épreuve finale de la course de 1,500 mètres, D. Lightbody, de Chicago, arriva premier ; McGough, Anglais, deuxième, et Hellstrom, Suédois, troisième. Temps, 4 minutes 12 secondes. Ce fut une course prodigieuse, les concurrents étant absolument en ligne à la fin. Lightbody gagna finalement par une verge et demie. La même distance séparait le deuxième et le troisième coureur.

La marche de 1,500 mètres fut gagnée par Georges N. Bouhag, du Irish A. C. Temps, 7 minutes, 35 secondes. Linden, Canadien, et Spetotis, Grec, prirent la deuxième et la troisième place respectivement.

Dans l'épreuve finale de la course de 400 mètres, Paul Pilgrim, du N. Y. A. C., arriva premier. Temps, 53 1-5 secondes. Le lieutenant W. Halswell, Anglais, arriva deuxième, en 53 4-5 secondes, et Neigel Barker, Australien, troisième.

P. O'Connor a protesté la victoire de Myer Prinstein, dans le saut en longueur avec course, victoire remportée le 27 avril. O'Connor allègue : 1o Que bien que le numéro de Prinstein fut 40, il a sauté le troisième, afin de profiter du bon état du terrain, avant que la piste fut endommagée par les autres concurrents ; 2o Qu'en l'absence du mesureur officiel, Halpin, remplit la charge de juge et mesureur ; 3o Que pendant que Halpin s'acquittait ainsi de ce rôle, il déclara non valables deux essais de O'Connor.

Ce dernier prétend que l'un de ces essais était plus que le saut de Prinstein. Le protêt n'a pas été considéré, mais il a causé tout de même beaucoup d'excitation. O'Connor s'était précédemment mis en évidence, en prétendant représenter l'Irlande comme nation.

Lors d'une victoire il avait remis aux officiers un drapeau irlandais, demandant à ce qu'il fut élevé en face de la foule au lieu du drapeau anglais. Cette demande ne fut pas accordée.

BASE-BALL

BANNON A L'AMENDE

ENERGIQUE INTERVENTION DU PRESIDENT TAYLOR

Buffalo, N. Y., 30 — Le président Taylor, de la Ligue de l'Est, a condamné Jimmy Bannon à $50 d'amende pour avoir quitté le terrain de balle vendredi dernier.

Les joueurs McCann, Vandergrift et Merritt, de Jersey City, ont chacun $10 d'amende pour injures verbales aux arbitres Campau et Conahan, vendredi et samedi.

"Il faut que les insultes à l'arbitre et l'inconduite sur les terrains cessent, a déclaré Taylor, et les joueurs ne doivent pas quitter le terrain sans la permission de l'arbitre.

Montréal joue aujourd'hui à Baltimore. Notre équipe disputera trois parties aux Orioles, puis se rendra à Newark, N. J., pour quatre parties.

Après une série de quatre parties à Providence, les Royaux reviendront à Montréal pour l'ouverture de la saison, le lundi, 14 du courant.

Les parties d'aujourd'hui dans la ligue sont jouées par Toronto, à Jersey City, Buffalo, à Providence, Rochester, à Newark, et Montréal à Baltimore.

LIGUE NATIONALE

A Boston :

		R.	H.	E.
New-York	101100212—	8	15	0
Boston	000002000—	2	6	2

Batteries — Ames et Bresnahan ; Pfeiffer et O'Neill. Umpires, Emslie et Conway.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	000000000—	0	5	1
Pittsburg	000100020—	2	8	1

Batteries — Check et Phelps ; Phillipe et Peitz. Umpire, Johnstone.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	011020110—	6	9	0
Brooklyn	002000000—	2	7	2

Batteries — Pittinger et Dooin ; Scanlon et Bergen. Umpire, O'Day.

A St Louis :

Partie Chicago - Saint-Louis remise ; terrain humide.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	12	3	800
Pittsburg	9	5	643
Chicago	10	6	625
Philadelphie	8	8	500
Boston	7	8	467
Saint-Louis	6	7	462
Cincinnati	6	13	316
Brooklyn	4	12	250

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Washington	000000003—	3	8	3
Philadelphie	00003012x—	6	7	0

Batteries — Falkenburg et Kittredge ; Bender et Powers. Umpire, Sheridan.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	100002000—	3	8	2
Saint-Louis	100010002—	4	11	1

Bateries — Joss et Buelow ; Peity et Rickey. Umpires, O'Loughlin et Connor.

A New-York :

		R.	H.	E.
Boston	000031009—	13	23	2
New-York	010010002—	4	7	4

Batteries — Tannehill, Winter et Graham; Chesbro, Newton et Kleinow. Umpires, Hurst et Evans.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	0000010000—	1	8	5
Détroit	0001000001—	2	10	1

Batteries — Walsh et Sullivan ; Siever et Schmidt. Umpire, Connolly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie	8	5	615
Cleveland	6	5	545
Washington	7	6	538
Chicago	7	6	538
Détroit	6	7	462
Saint-Louis	6	7	462
Boston	6	7	462
New-York	5	8	385

MONTREAL AMELIORE

VA-T-IL GAGNER LA COURSE AU CHAMPIONNAT ?

Malgré toutes les avanies dont quelques pessimistes ont inondé le large dos de notre équipe de baseball, les vrais aficionados du jeu de balle savent à quoi s'en tenir sur la valeur personnelle de chaque joueur, et sur leur entente d'équipe.

Le bel élan pris par les Montréals dès l'ouverture de la saison de la ligue de l'Est, confirme bien les prévisions des amateurs sur le résultat final du travail de l'équipe.

Vainqueur d'un des clubs renommé des plus forts de la ligue, Montréal en gagnant la série de Jersey City, très facilement, a démontré que pour le moins, son équipe valait mieux que celle de l'an dernier et que les joueurs peuvent être classés dès maintenant dans la première division.

C'est cette conviction-là qui cause chez les directeurs du club et chez les fervents de l'équipe, cette expansion de sourire sur toute les figures, cet air de connaisseur sûr de son affaire, dans tous les yeux et, enfin, l'inévitable ton protecteur qu'on prend pour vous dire :

—Vous savez, moi, je suis au courant de tout, je pénètre les secrets des dieux au club.

A vrai dire, ils n'ont pas tort, les fervents, d'appuyer notre club de baseball. La force, l'habileté, la rapidité démontrées par l'équipe de Montréal ne peut augurer autre chose que du bon pour la saison qui vient de s'ouvrir. Jersey City devrait en savoir quelque chose.

Qu'on se rappelle bien que l'an dernier, Montréal ouvrit sa saison par six défaites consécutives et revint sur ses terrains avec huit défaites légèrement palliées par deux victoires.

La direction nous donne aujourd'hui des nouvelles surprenantes qui n'en sont pas moins authentiques. Nous en avions déjà parlé comme probabilité, mais aujourd'hui les espérances d'hier sont réalisées et Moriarity, le fameux troisième but, qui jouait avec les Toledo, Ohio, de l'Association Américaine, l'an dernier, va être inscrit sur la liste de paye des "Royaux."

Moriarity avait été engagé l'hiver dernier, par Clark Griffiths, gérant des New-York Americans, mais après une entente avec M. Jimmy Bannon, Griffiths consentit à céder le célèbre joueur à Montréal. Moriarity se présentera à Bannon vers jeudi ou vendredi prochains.

Moriarity était considéré comme le meilleur joueur de troisième de l'association, mais aussi comme l'un des athlètes les plus réguliers dans l'activité et la sûreté de son jeu.

En 136 parties, il a accepté plus de chances, au troisième que n'importe quel autre joueur de sa position. Son record au champ est de 180 "put outs" ou retirés, 248 "assists," et seulement 51 erreurs, ce qui lui donne une moyenne de 893 et le place aux premiers rangs des pourcentages au champ.

Au bâton, Moriarity s'est fait une moyenne de 295, ce qui vaut mieux que ses 893 au champ. Dans 136 parties, il a été 505 fois au bâton ; il a fait 73 points, 149 coups simples, 37 doubles, 3 triples, 3 quatre buts et il a volé 51 buts et sacrifié 14 coups.

Il tient la tête de l'Association avec ses 51 buts volés.

Il entra dans l'équipe de New-York au commencement de la saison de printemps et voici en quels termes les critiques du "Sporting Life," du 28 avril, commentaient son arrivée :

"Le jeune Moriarity est le plus calme troisième de son âge, vingt-et-un ans, qui ait jamais paru à cette position. Il arrête les coups les plus furieux avec la plus grande facilité. Il semble être capable de trouver la balle, aussi, aisément."

Quant au petit lanceur Indien Leroy, il n'est plus besoin de faire son éloge. Il a toujours été l'un des favoris, ici. Si l'équipe le veut, elle n'a qu'à le demander.

Aussi, s'il revient, il peut être assuré de la plus chaleureuse réception qui ait jamais été accordée à un joueur, n'importe où.

Mike Joyce va très bien. Son pouce brisé a été délivré de ses bandelettes hier et le chirurgien est d'avis que ce populaire athlète pourra reprendre le service même avant le retour de l'équipe à Montréal, dans quinze jours.

QUEST-CE QU'UN ARBITRE ?

Si jamais pauvre hère exista sur la terre, c'est bien le malheureux être humain qui s'appelle arbitre. Qu'il s'agisse de lutte, de courses, de baseball ou de boxe, l'arbitre, ce juge souverain de droit, devient le point de mire de toutes les invectives. Il a tous les défauts et aucun savoir faire. Ses décisions sont toujours discutables et toujours discutées, quelles qu'elles soient, car elles ne peuvent avoir deux significations différentes et, comme il y a toujours deux adversaires à une joute quelconque, il s'ensuit que le jugement du malheureux est contre l'une ou l'autre partie et il en découle que la partie perdante, ou du moins ses partisans, se croient lésés dans leurs droits les plus sacrés.

Depuis que le baseball existe, l'arbitre est écorché, réprimandé, insulté.

Quand il déclare un joueur retiré, sur un but, sa décision constitue une preuve flagrante de ramollissement de cerveau, de cécité, de maturité pour l'asile.

Si son verdict sur les balles, les "strikes", ne reçoit pas l'approbation des joueurs, il est taxé de jugement téméraire et invité à prendre un télescope et à revenir des nuages.

Il reçoit tour à tour les horions verbaux les plus furieusement prémédités, parfois dans un langage déplacé, même dans les bas-fonds du vice.

Il est expulsé du terrain par des fanatiques, menacé de mort par trente-six différentes manières, y compris la fusillade, la noyade, l'étranglement, l'empoisonnement, l'écrasement par automobile et, par-dessus le marché, la trépanation à coups de bâton et de bottes chevillées. Tout cela parce que l'équipe locale a perdu la partie, ce qui, naturellement, prouve d'une façon péremptoire que l'arbitre est un fou dangereux dont il faut à tout prix débarrasser l'univers sportif.

Enfin, l'opinion générale est que le baseball serait vraiment intéressant si ce n'était de cette excroissance aliénocéphalique que l'on nomme vulgairement arbitre et que le martyrologe des siècles futurs honorera du surnom de le Doux, le Parfait, le Patient, lorsqu'on se rappellera les tristes quarts-d'heure que ce mortel aura passés au milieu des joueurs menaçants et des foules délirantes.

Pour le public sportif, l'arbitre est atteint de vésanie et ne devrait pas être toléré dans l'exercice de son influence délétère sur le jeu de baseball.

L'arbitre n'a pas d'amis. Il chercherait en vain à emprunter un billet de tramway, ou un blanc six sous à quelqu'un. C'est un paria, un honni, un exilé, un miséreux hors la loi, hors la société des humains, le bouc émissaire d'une civilisation qui vient d'atteindre l'apogée de sa gloire sportive.

Et dire qu'il se trouve, sur notre machine ronde, des êtres assez dévoués, assez enamourés du cabotinage et des palmes du martyre pour venir endosser cette robe de Nessus de l'arbitre.

Ce sont des braves, des vainqueurs de l'abnégation.

Dans la ligue de l'Est, ce sont messieurs Campau, Conahan, Kelly, Moran.

Que la saison leur soit légère !

LA STAR A. A. A.

L'équipe de baseball de l'Association Amateur Athlétique Star commencera sa saison active dimanche prochain.

Depuis dix ans, ce club existe à Montréal, et a fait des tournées triomphales dans les provinces de Québec et d'Ontario. Le secrétaire-trésorier Hart n'entend pas entrer dans une des ligues de la ville, et préfère voyager un peu partout. Depuis que le Star a gagné le championnat de la ligue de la Cité et de la Banlieue, en 1902, il a préféré rester libre.

Lorne Webster et Sif. Sanders formeront la batterie. Jos. Leblanc, le capitaine de l'équipe de l'an dernier ; Arthur Dubeau, Jim McGranahan, Eddie Quinn, Cecil Hart, tous de l'équipe de 1905 ; Joe Anctil, Willie Moore, John Dunlop, du vieux Cherrier ; Billy Ball, des Stars de 1904 ; Harry Tuck, lanceur gaucher d'avenir, et Barnston, un joueur excellent, compléteront probablement l'équipe. Président Callahan, P. Mullarney, Eddie Robinson, ont déclaré leur intention de se joindre à l'équipe et il est à peu près certain que Lester Patrick, des champions Wanderers, du hockey, prêtera son concours aux Stars.

Les officiers du club ont été élus samedi. Patron, Dr D. A. Hart.

Président honoraire, M. Arthur H. Hersey.

Vice-président honoraire, M. Charles C. Chitty.

Président, E. Edward J. Callahan ; vice-président, M. S. Sanders ; capitaine, M. James McGranahan ; secrétaire-trésorier et gérant, M. Cecil M. Hart, 748 rue Sherbrooke.

L'exécutif se compose de messieurs L. Webster, J. Leblanc et E. Robinson.

Le club est prêt à jouer dans n'importe quelle partie de la province.

Le Voltigeur a défait le club Royal, de Saint-Henri, par un score de 12 à 6. Noms des vainqueurs : L. Mayrand c., J. Ratelle p., E. Lajeunesse 1b., N. Laforce 2b., A. Nantel s.s., O. Lamarche 3b., J. Tessier r.f., J. Nantel c.f., J. Lebeuf l.f.

Le Voltigeur lance un défi aux Boulevard Saint-Denis, Orient, Balmoral, Sainte-Catherine et Longueuil.

Score par innings :

Voltigeur	12131112x—	12
Royal	312000000—	6

Batteries — Mayrand et Ratelle ; Arnold et Sicotte. Umpire, H. Ratelle. Assistance, 500.

Le club Van Horne accepte le défi des Saint-Gabriel, à la condition que ces derniers ne soient pas âgés de plus de 16 ans, et que la partie soit jouée dimanche, le 13 mai, sur le terrain du Van horne.

Le club Van Horne a eu une bonne pratique dimanche dernier, et les joueurs sont tous en forme pour commencer les parties.

Les Van Horne aimeraient à arranger une partie pour dimanche prochain, avec les Saint-Jean de la Croix ou les Mile End II.

Pour informations s'adresser à L. Germain, président, ou à A. Généreux, capitaine.

Les Watson, Foster and Co., de la Ligue Commerciale, ont défait dimanche le Yale, de Maisonneuve, par 10 à 8, dans une partie fort contestée. Les vainqueurs voudraient arranger quelques parties pour le dimanche. Ecrire à Jos. Dazé, 510 Sainte-Catherine Maisonneuve.

E. Leblanc a défait D. Leduc dans un match de pool, par un score de 100 à 89. La partie était pour un enjeu de $10. Leblanc est prêt à accorder une revanche à Leduc.

J. White lance un défi à Leblanc, de Lachine, pour une partie de pool de 100 billes pour un enjeu.

Le Fullum a défait le Royal par 3 à 0. Noms des vainqueurs : Augé c., L. Tessier p., J. Archambault 1b., H. Ménard 2b., J. Prud'homme s.s., Z. Gauthier l.f., F. Groleau c.f., H. Corbett r.f.

Le Fullum lance un défi à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. au No 24 avenue Grant.

Le Commercial, club de baseball du collège de Valleyfield, a battu dimanche le Napoléon, par un score de 7 à 6, dans une joute fort excitante.

Noms des joueurs :

Commercial — A. Rousseau, E. Laniel, J. B. Léger, Leo A. Poirier, Anat. Dagesse, Ansel, Laplante, C. Hainault, Léon Lanthier.

Napoléon — O. Tremblay, A. Tessier, E. Dandurand, F. Laliberté, S. Cardinal, V. Dandurand, B. Sauvé, F. Tessier.

Le Commercial aimerait à jouer avec les jeunes clubs de Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Huntingdon, etc. Pour inf. écrire à Ludger Thibault, collège Valleyfield.

Le Jeune National II voudrait arranger une partie pour samedi, avec le Plateau II, sur le parc Lafontaine. Inf. au No 497 Mentana.

Le Jeune Northern lance un défi au Harmonie III. S'adresser à E. Dufresne, 238 St Urbain.

SAINT-DENIS vs TRILBY

M. H. Gervais, gérant du Saint-Denis, a arrangé une partie pour dimanche, avec le Trilby. Cette joute aura lieu au parc Saint-Denis.

LE STAR VEUT JOUER

Le club de baseball Star A. A. A. désirerait arranger une partie pour le 24 mai, Jour Victoria. Cecil M. Hart, gérant et secrétaire-trésorier, 748 rue Sherbrooke.

CHEZ LE M. B. C.

Le club de baseball des commis de bar voudrait arranger une partie pour dimanche, avec Sorel, ou tout autre club. Ecrire à F. Groleau, chez Lachapelle, 623 Craig Est.

LA BOXE

YOUNG CORBETT EST DECLASSE HIER SOIR

Ogden, Utah, 1 — La police est intervenue hier soir au cinquième assaut de la rencontre entre Dick Hyland et Young Corbett, empêchant ainsi ce dernier d'être mis hors de combat. Corbett était très lourd, et donna une triste exhibition de boxe. Peu après le commencement du combat, la lutte dégénéra en un assommage en règle, sans science aucune.

Corbett se mit alors sur la défensive et le timbre le sauva au quatrième assaut. Il pouvait à peine se tenir sur ses pieds lorsque la police intervint au cinquième assaut. La rencontre devait être de 20 assauts

Hommes Faibles, Chétifs

Si vous avez des douleurs dorsales, si vous êtes fatigué et indolent, si vous êtes nerveux, et faible, si vous vieillissez avant le temps, si vous avez perdu la vigueur et le courage de la jeunesse, si vous souffrez de rhumatisme, de faiblesse d'estomac ou de n'importe quels symptômes de l'épuisement, vous perdez votre temps. Procurez-vous la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin avec accessoires électriques gratuits. J'ai guéri des milliers de gens faibles, malheureux, ruinés dans les 25 ans que j'ai appliqué la

CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN

Et tous avaient dépensé de $50 à $500 en drogues avant de venir à moi en dernier ressort. Etes-vous faible ou souffrant ? Etes-vous nerveux ou souffrez-vous d'insomnie ? Avez-vous la varicocèle, le rhumatisme, la faiblesse du dos, la maladie des reins, la faiblesse de l'estomac ou souffrez-vous d'indigestion ou de constipation ? Manquez-vous de vitalité ? Je peux vous faire jouir du bonheur que donnent la santé et la force. Je peux infuser de la vigueur dans votre corps et vous rendre comme vous étiez dans votre jeunesse. Ma Ceinture Electrique se porte pendant votre sommeil. Elle donne une sensation de chaleur et de bien-être à tout le corps. C'est la vie — la vigueur.

Ces forts témoignages venant d'hommes et femmes reconnaissants, sont de dates récentes. Ils devraient donner aux lecteurs de ce journal une espérance nouvelle qu'il y a une guérison certaine pour eux dans mon remède.

PAYER APRES GUERISON

Je fais cette grande offre à ceux qui sont fatigués de payer sans en obtenir de bénéfices et à ceux qui ont perdu tout espoir de recouvrer la santé. Si vous me donnez une garantie que vous me paierez après que vous serez guéri, je vous laisserai avoir ma Ceinture sans que ça vous coûte un sou en avance.

Dr McLaughlin, East Broughton, Qué., 12 avril 1906.

Cher docteur : — Je ne vous ai fait aucun rapport depuis l'achat de votre Ceinture, car avant de le faire, je voulais m'assurer si les douleurs que je ressentais et qui ont disparu après un certain temps d'application reparaîtraient. Aujourd'hui, après avoir discontinué l'usage de l'appareil pendant quelque temps, je puis vous assurer que toutes mes douleurs ont disparu, j'ai tout lieu de croire pour toujours. Votre Ceinture m'a rendu la vigueur et la force qui me manquaient, je suis, grâce à vous, en parfaite santé, et soyez persuadé que je recommanderai votre traitement à tous ceux qui, comme moi souffrent de cette maladie, le mal de reins. Je vous remercie bien sincèrement et avec mes meilleurs souhaits, pour votre succès, je demeure, votre bien dévoué, JOS. VACHON.

Dr McLaughlin, New Bedford, Mass., 18 mars 1906.

Cher docteur : — J'ai reçu votre Ceinture il y a quelque temps et je dois dire que j'en suis très satisfait, toutes les douleurs que j'avais au dos et à la poitrine sont disparues et je recommanderai toujours votre Ceinture comme le meilleur remède que j'ai connu. Avec remerciements, je demeure, votre patient dévoué, GEO. DUMAS.

Dr McLaughlin, Sainte-Ane des Monts, Qué., 21 mars 1906.

Cher docteur : — J'ai reçu ma Ceinture dernièrement dans le mois de février et depuis que je la porte, je me sens un homme nouveau. Je suis en très bonne santé, toutes mes douleurs sont disparues et je puis faire mon travail sans effort. Je suis très satisfaite et en vous remerciant, je demeure, votre dévouée, Mme G. PELLETIER.

Dites-moi où vous demeurez et je vous donnerai le nom d'un homme de votre ville que j'ai guéri. J'ai fait des guérisons dans toutes les villes.

Venez Aujourd'hui

GRATIS Consultation Livre Essai

Si vous ne pouvez venir envoyez le Coupon pour le livre Gratuit.

Dr M. N. McLAUGHLIN,
214 rue St Jacques, Montréal, Can.
Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.
NOM. . . . .
ADRESSE . . . .
Heures de bureau : 9. a.m., à 6 p.m., Samedi jusqu'à 9 p.m. ; Dimanche, 10 a.m., à 1 p.m.
Ecrivez lisiblement.

KAMIMURA ET OKASATI

CES DEUX LUTTEURS JAPONAIS SE RECONTRERONT VENDREDI SOIR AU PARC SOHMER — ILS DONNERONT AU PUBLIC DE MONTREAL UNE IDEE EXACTE DU JIU JIT-SU.

LUTTE

UNE SURPRISE POUR VENDREDI

DEUX JAPONAIS AU JIU-JITSU

KAMIMURA ET OKASATI

LES DEUX PLUS FORTS EXPERTS JAPONAIS SE RENCONTRERONT VENDREDI

LES CONDITIONS DE LA RENCONTRE SERONT REGLEES A L'ARRIVEE D'OKASATI

LUTTE MERVEILLEUSE EN PERSPECTIVE

Pendant que les débats vont leur train sur la valeur de la lutte japonaise, pendant qu'en France, aux Etats-Unis, et ici même, les discussions interminables agitent les esprits, le Club Canadien préférant les actes aux paroles les faits à la discussion, a décidé depuis longtemps déjà, de régler la question d'une façon pratique. Il n'y avait qu'un moyen pour régler ce débat, faire rencontrer deux Japonais, deux experts, et les meilleurs que le Japon ait jamais produits.

Mais où trouver ces deux experts, ces deux rivaux ? Le Club s'adressa il y a trois mois au consul à Tokio, et la première réponse reçue fut un encouragement. Cette réponse courtoise disait en substances :

Il y a deux mois, Kamimura est parti pour San Francisco, Etats-Unis. Kamimura est l'un des plus forts experts connus au Japon. Il n'est pas parti pour faire de la lutte, mis il aime le sport passionnément, avec un peu d'adresse vous pourrez lui persuader d'entrer en lutte. Il ne craint personne et l'adversaire pourra être choisi à votre gré. Au Japon, il est l'un des maîtres."

Le Club se mit à correspondre un peu partout pour rejoindre cet expert japonais, et eut enfin le plaisir de le voir à Montréal il y a trois semaines. C'est là qu'il consentit à entrer dans les vues du Club. Il avait été convaincu tout de suite, du moment qu'il lui fut démontré qu'il s'agissait de prouver la supériorité de la lutte japonaise. Son sentiment patriotique lui fit mettre de côté toute autre considération, et pour la gloire du Japon, Kamimura aurait pu faire la lutte au diable.

Kamimura repartit le lendemain, mais avant de partir, il laissa un défi qui parut dans un journal anglais, et qui fut reproduit un peu partout.

OKASATI ENTRE EN SCENE

Ce défi parut sur les journaux de Washington et tomba sous les yeux du lieutenant Ramsay, ex-attaché à l'ambassade américaine à Tokio. Le lieutenant s'empressa de communiquer au journal qui avait publié le défi les informations suivantes :

Washington, D. C., 16 avril 1906.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai connu intimement, pendant que j'habitais le Japon, lors de la guerre russo-japonaise et après, un fameux expert, l'un des plus fameux maîtres de la lutte japonaise. Okasati est instructeur militaire à l'école militaire de Tokio, et le jiu-jitsu a fait des progrès étonnants sous sa direction.

Okasati vient de partir pour Washington. Or comme il passe par le Pacifique Canadien et Montréal, pour se rendre ici, vous auriez une occasion unique de trouver un adversaire à votre challenger Kamimura. J'ai écrit à Okasati d'arrêter à Montréal, et d'aller vous voir. Tâchez de faire rencontrer les deux hommes, et vous verrez que la lutte japonaise est le sport le plus extraordinaire au monde, et en même temps le moyen de défense le plus terrible.

J'ai assisté de nombreuses fois à des luttes japonaises, entre les maîtres, et le spectacle est merveilleux. Voilà pourquoi j'aimerais que vos concitoyens seraient témoins d'une de ces rencontres. Vous verriez autre chose que ces rencontres entre un Japonais et un Américain, où le Japonais est lié par toutes sortes de conditions, qui l'empêchent de faire de la lutte japonaise, et où il est pratiquement obligé de lutter en lutte américaine. Le résultat prouve généralement qu'un Japonais ne vaut pas mieux qu'un Américain en lutte américaine. Mais permettez la lutte japonaise complète, et l'adversaire Américain va être écrasé rapidement.

Je tiendrais beaucoup à voir réussir une rencontre entre votre expert et Okasaki. J'écris dans le même sens à ce dernier pour l'encourager à accepter la lutte. Je vous inclus cette lettre que je vous prie de remettre à Okasaki lors de son passage à Montréal.

Croyez-moi, monsieur le rédacteur,

Votre respectueux,

Lieut. F. N. RAMSAY.

OKASAKI EST UN SPORT

Le Club Canadien fut chargé d'organiser les détails de la rencontre par un groupe de hauts personnages financiers et politiques canadiens, qui désirent que leur nom ne paraissent pas dans l'organisation. A leur suggestion, une lettre fut envoyée à Vancouver racontant l'histoire du défi de Kamimura adressé au monde entier, et le désir universel de voir non pas un Américain relever ce défi, mais un Japonais. Une autre lettre signée par un nom important de la finance canadienne, fut adressée au consul japonais pour lui demander d'insister auprès d'Okasaki pour le faire accepter.

Le club avait prié le Japonais d'accepter la lutte pour la plus grande renommée du sport japonais, et il avait terminé en demandant quelle serait la bourse exigée pour la rencontre.

POUR LA GLOIRE

La réponse est arrivée ce matin. Jamais plus fière réponse n'a été vue, lue ou entendue. Okasaki a répondu par un long télégramme dont voici la substance :

Vancouver, avril 30, 06.

Monsieur. . . . . (Ici est le nom du financier).

Reçu lettres et dépêches. Accepte lutte avec Kamimura pour cette semaine. Impossible de rester à Montréal passé samedi. Dois être rendu à Washington jeudi, le 10 courant. Détails de la rencontre seront réglées à l'arrivée à Montréal, mais devront être identiques à ceux de Tokyo. Pour conditions financières, je ne m'occupe pas de ça. Je lutterai pour la gloire du Japon, et pour le plaisir de la victoire. Prévenez Lieutenant Ramsay de me rencontrer à Montréal.

OKASAKI.

LA LUTTE AURA LIEU VENDREDI

Au reçu de ce télégramme, qui fut communiqué de suite à Kamimura, et aux directeurs du Club Athlétique Canadien, il fut décidé de faire cette rencontre vendredi, au Parc Sohmer.

La rencontre de Pietro avec Poirée, pour le championnat au gréco-romain, qui avait été annoncé pour cette même date, devra céder le pas à cet important événement, et être remise à plus tard. C'est la seule chance au monde pour notre population de voir aux prises deux maîtres du jiu-jitsu, tandis que nous pourrons voir plus tard les experts Français.

Les dernières conditions de cette fameuse rencontre entre Kamimura et Okasaki seront réglées à l'arrivée d'Okasaki.

PIETRO BAT DELIVUK

Québec, 30 avril. — Spécial à "La Presse". — Piétro, le vainqueur de Gotch, a démontré sa supériorité sur Delivuk hier soir, devant une foule qui remplissait la salle Jacques-Cartier. Les conditions de la rencontre étaient les suivantes : Lutte gréco-romaine le meilleur en cinq reprises, chutes volantes comptées.

Piétro a gagné la première, la quatrième et la cinquième reprise, en 7.37, 13.38 et 12.46. Delivuk prit la deuxième chute en 6.45, et la troisième, en 9.38.

Karakanof rencontrera Piétro lundi prochain.

LE JUBILE DE BALTIMORE

DERNIER ECHO DES FETES DU CENTENAIRE.

Baltimore, 1. — Jamais depuis le troisième concile plénaire, la Cathédrale catholique n'a abrité une foule aussi nombreuse et distinguée que celle qui encombrait hier et dimanche, le vaste temple, à l'occasion du centenaire de fondation de la cathédrale. Dix mille personnes ont assisté à la procession des dignitaires du clergé américain.

A la messe d'hier, Mgr Falconio, ablégat du pape assistait au trône, vis-à-vis le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

L'archevêque Farley, de New-York, officiait, assisté du T. R. Père T. S. Lee, de l'église Saint-Mathieu, Washington, diacre; le R. P. George W. Divine, de l'église Saint-Jean, Baltimore, sous-diacre. Le Rév. M. J. A. McCallan, du séminaire Sainte-Marie agissait comme maître de cérémonie.

Mgr Ryan, de Philadelphie, a prononcé le sermon du centenaire.

Il y a eu grand dîner au Séminaire, après la messe. Le cardinal Gibbons présidait, ayant, à sa droite, l'archevêque Williams, de Boston, le plus vieux prélat de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis.

EN MONTANT EN TRAMWAY

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Boston, 1. — Michel Chevrier, 31 ans, demeurant depuis longtemps à Newton, s'est blessé mortellement hier, en manquant son pas alors qu'il tentait de monter dans un tramway.

Oeuvre d'Art

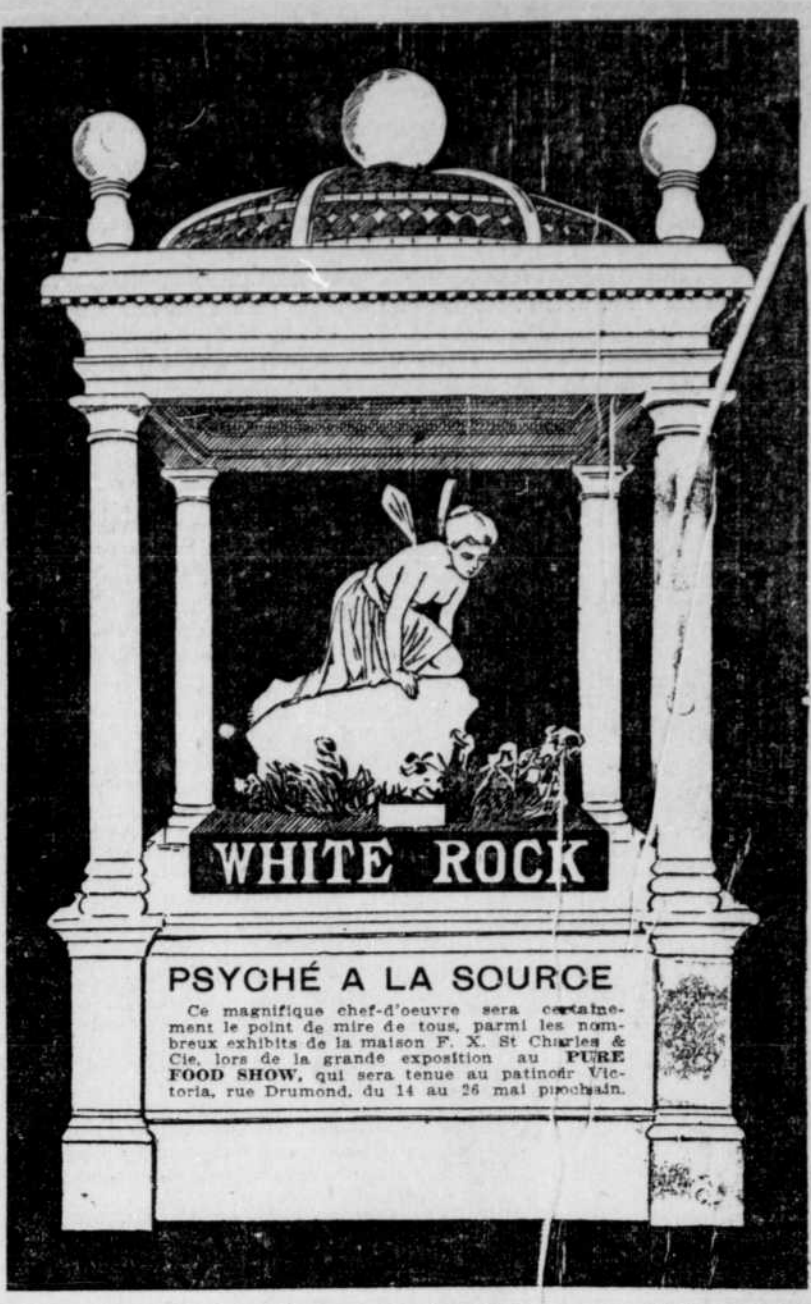

PSYCHÉ A LA SOURCE

Ce magnifique chef-d'oeuvre sera certainement le point de mire de tous, parmi les nombreux exhibits de la maison F. X. St Charles & Cie, lors de la grande exposition au **PURE FOOD SHOW**, qui sera tenue au patinoir Victoria, rue Drumond, du 14 au 26 mai prochain.

La maison F. X. Saint-Charles & Cie tient à faire de la grande exposition du "Pure Food Show," qui sera tenue au patinoir "Victoria," rue Drummond, du 14 au 26 mai prochain, une occasion spéciale pour annoncer, sur une grande échelle, toutes les marques de Vins, Liqueurs et autres produits dont ils contrôlent l'agence à Montréal, et pour tout le Canada.

Le point d'attrait principal sera, sans aucun doute, la jolie statue représentant "Psyché à la source," emblème de l'Eau White Rock — l'Eau White Rock est la seule qui ait obtenu la médaille d'or lors de l'exposition de 1900, à Paris ; et de même, en 1904, à Saint-Louis, où elle a gagné le Grand Prix.

Cette statue, en argent solide, représentant la "Psyché à la source," grandeur naturelle (pour laquelle une jeune fille de 13 ans, demeurant à New-York, a servi de modèle) a été fabriquée par la maison Tiffany & Cie, de New-York, au coût de dix mille dollars ($10,000.00).

Toutes les précautions possibles ont été prises pour en assurer la sûreté. Deux détectives engagés pour l'occasion seront de garde nuit et jour dans le pavillon.

Le jour où MM. Saint-Charles & Cie auront donné les garanties exigées pour que la statue leur soit livrée, sera annoncé dans les journaux, ainsi que la reproduction des dépêches et de la correspondance échangées à ce sujet entre les propriétaires de l'Eau White Rock et la maison F. X. Saint-Charles & Cie.

A cette occasion, rien ne sera négligé pour que leur étalage soit le plus achalandé de tous. Nous pouvons mentionner, entre autres marques célèbres, l'Eau White Rock, la bière Schlitz, le Brandy Grande Fine Champagne de M. B Léon Croizet, le Brandy Dupont, le Champagne Veuve Clicquot, les Sardines Amieux-Frères, les Macaroni et Vermicelles "Rivoire & Carret,", le Vin Saint-Léhon, et une foule d'autres.

THE MALE ATTIRE CO.

ACHETEZ UN

Imperméable Rigby

Vous trouverez que c'est le vêtement le plus utile que vous ayez jamais porté. . . .

$10.00 à $30.00

"MALE ATTIRE"

ANGLE DES RUES CRAIG ET SAINT-PIERRE.
2238 RUE SAINTE-CATHERINE.
1875 RUE SAINTE-CATHERINE.

LES OUTILS DE FELDMAN

LA POLICE LES RETROUVE AUX BUREAUX D'UNE COMPAGNIE D'EXPRESS.

Hier, le chef de police Carpenter a reçu des informations qui lui ont permis de retrouver la boite contenant les outils dont Feldman et sa bande se sont servis pour dévaliser l'établissement John McKay, à Kingston, et y voler $6,000 de fourrures.

Feldman a reçu la semaine dernière une sentence de cinq ans de pénitencier et Charles Schacher, fourreur de la rue Saint-Dominique, doit subir son procès au mois de juin sous une accusation de complicité avec Feldman.

L'arrestation de ce Schacher est due en partie à des renseignements obtenus d'un nommé John Woods, alias James Holtz, alias Harrison, qui a été arrêté il y a un mois avec George Parker, accusé de cambriolage.

Parker plaida coupable, fut envoyé au pénitencier et Woods demeure détenu pour servir de témoin de la Couronne contre Feldman et Schacher.

Les fameux outils de Feldman furent trouvés hier parmi les marchandises renvoyées au dépôt central d'une compagnie d'express de cette ville. Woods a raconté au chef Carpenter, qu'avant de quitter Kingston, Feldman envoya ses outils chez un ami de Toronto, où il devait aller faire une excursion ou plutôt une incursion. Woods ne se souvenait ni du nom de la Compagnie d'Express ni de celui de l'ami.

La boite trouvée hier demeura à Toronto quelque temps, mais l'ami, ayant eu la nouvelle de l'arrestation de Feldman se garda bien d'aller réclamer la boite qui fut renvoyée à Kingston puis ici.

Le chef n'a pas voulu dire le nom de l'ami de Feldman, mais la police de Toronto a été avertie et on s'attend à de prochaine arrestations.

On se souvient que c'est une pince-monseigneur trouvée dans le magasin de McKay qui amena l'arrestation de Feldman.

L'outil compromettant fut reconnu par le forgeron qui l'avait fait sur l'ordre de Feldman au prix de $1.25. Le témoignage de cet ouvrier amena la condamnation de Feldman.

On n'a cependant retrouvé qu'une faible partie des fourrures volées.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même pour avoir souffert et avoir pris en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu. Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives soulage, guérit colique et diarrhée.

LA PRESSE

MONTREAL, 1er MAI 1906

LE TRUST AU CONSEIL

A 6 heures tapant, au moment où d'ordinaire le Conseil s'ajourne, on a pris en considération le rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage proposant les offres à faire à la Montreal Light Heat and Power Co.

L'échevin Labrecque, qui parle peu mais bien et toujours au point, donna un résumé des entrevues de la sous-commission, dont il faisait partie, avec les représentants de la M. L. H. & P. Co. et des raisons qui lui ont fait signer le rapport sous réserve.

L'échevin Payette fit l'historique des diverses phases par lesquelles la question a passé pendant ces dernières années et insista fortement pour qu'elle soit enfin traitée en hommes d'affaires, sur des bases d'affaires.

L'échevin Mercier, après avoir endossé les remarques de ses deux collègues les échevins Yates et Labrecque, et après s'être élevé contre l'obligation qu'on imposait aux échevins chargés d'une tâche aussi délicate et difficile de divulguer tout ce qu'ils faisaient, alors que les compagnies tenaient secrètes toutes leurs manoeuvres, l'échevin Mercier, disons-nous, fit deux déclarations importantes.

La première est que la Ville n'est nullement à la merci de la compagnie, du Trust, comme le répète sans cesse certains échevins.

La seconde est qu'il s'élevait, qu'il protestait énergiquement contre l'addition au rapport faite par l'échevin L. A. Lapointe en vue d'obtenir du Trust "engagement de se conformer au règlement 343, c'est-à-dire d'enlever ses poteaux et ses fils aériens et de placer à l'avenir ses fils dans des conduits souterrains appartenant à la compagnie.

"Je suis, a dit l'échevin Mercier, opposé à ce règlement que je considère comme dangereux pour les intérêts de la ville et favorable à la construction de conduits souterrains municipaux, source de revenu pour la ville et auxquels, de plus, toutes les compagnies pourront avoir accès."

C'est la première fois que, sur cette question, on entend au Conseil des paroles aussi nettes.

Ce fameux règlement 343 est la mesure la plus favorable au Trust qu'on ait jamais adoptée à l'Hôtel de Ville.

Au lendemain de son adoption par le Conseil, "La Presse," en indiquait la nature et le danger, en un article dont nous extrayons les passages suivants :

(De "La Presse" du jeudi 19 octobre 1905)

Le règlement en question permettra à la compagnie de bâtir dans toute la ville des conduits souterrains pour ses fils. La dépense est évaluée à environ cinq millions de piastres. Le capital se trouvera facilement ; les intérêts seront payés par les consommateurs ; la compagnie n'y perdra rien.

Mais elle y gagnera la consolidation de son monopole, aucune compagnie ne pouvant désormais s'établir à Montréal sans avoir à dépenser une somme pareille pour, avant d'avoir un seul client, commencer ses opérations.

Montréal, le plus grand Montréal sera de par ce règlement livré pour l'éternité à la tendre merci du Trust.

. . . . . .

Les seuls conduits à construire dans l'intérêt des citoyens sont des conduits municipaux dans lesquels, pour cause d'utilité publique ,les compagnies seraient forcés de placer leurs fils.

Pourquoi inscrirait-on dans les offres au Trust l'obligation pour ce dernier, de se conformer aux exigences de ce règlement 343 ?

L'affaire est devant les tribunaux et leur décision règlera les obligations de la M. L. H. & P. Co.

Veut-on prévoir le cas où la justice déclarant que ce règlement ne n'applique pas au Trust, ce dernier pourrait invoquer l'obligation imposée par le Conseil et revendiquer le droit de construire ses propres conduits ?

C'est possible et le Conseil fera bien, pour plus de sûreté, d'enlever l'addition faite au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

Ce règlement 343 est doublement dangereux ; il livre la ville au monopole de l'électricité et soustrait le Trust aux conséquences du jugement du Conseil Privé autorisant les municipalités à toucher un loyer raisonnable pour les emplacements occupés par les compagnies autorisées par leurs chartes à poser des poteaux ou à construire des conduits souterrains.

Loin de forcer les compagnies à se conformer au règlement 343, le Conseil devrait sans délai prendre les dispositions nécessaires pour rappeler, abroger ce règlement 343 si dangereux pour les intérêts de la ville et des citoyens et si utile pour assurer le monopole au Trust de l'Electricité, sans qu'il ait un sou à payer au trésor civique.

L'échevin Mercier a droit aux remerciements des citoyens pour avoir signalé le danger de la suggestion de l'échevin L. A. Lapointe ; il est à espérer que sa protestation d'hier n'est que le prélude de la procédure qui devra faire disparaître ce règlement 343 de nos lois civiques.

Quant au gaz la discussion est continuée à la prochaine séance.

LE CAS DE MONSIEUR MARGOLESE

Ces jours derniers, Monsieur Margolese, membre du Barreau, accusait monsieur R. A. E. Greenshields, autre membre de la grande corporation et conseiller du Roi, d'avoir accepté d'un client de l'argent qu'il savait volé. Sur ce, l'Hon. juge Choquet somma l'accusation de faire des excuses à son confrère ou de le dénoncer au Conseil du Barreau. Monsieur Margolese n'en fit rien. C'est alors que Monsieur Greenshields, en face de cette inexplicable inertie, prit l'initiative des procédures, en allant lui-même devant les juges de l'honneur professionnel.

Nous n'entrons pas dans les détails de l'affaire qui sont relatés ailleurs, nous contentant d'enregistrer ici le verdict du Barreau contre Monsieur Margolese. Où en serait cette noble institution, s'il était permis à tout venant de défigurer les mobiles et les actions de l'avocat ? Notre organisation judiciaire, la doctrine universelle veulent que, pour le bon gouvernement de la société, les criminels soient représentés devant les cours comme le sont les innocents, afin qu'aucun doute ne plane sur la condamnation finale. Cette sollicitude va si loin que la loi protège d'un privilège absolu les rapports entre avocats et clients. Comment dans un cas de vol, par exemple, l'avocat pourrait-il accepter la défense d'un malheureux ou d'un misérable, s'il était soumis à l'accusation de se faire payer avec de l'argent illicite?

Voici un praticien comme Monsieur Greenshields, comptant parmi les sommités du Barreau, universellement respecté, placé par l'état indépendant de fortune que produisent les grandes et payantes clientèles au-dessus de tout besoin, comme de tout soupçon; et l'on veut, tout à coup, le faire passer pour un receleur et un complice criminel! Où en est la liberté de l'avocat ? Où en est l'accomplissement sans entraves de ses devoirs professionnels, que l'esprit du droit élève à la dignité d'un apostolat ?

L'acusateur Margolese peut avoir des préjugés contre M. Greenshields; mais, il n'a pas plus le droit de les manifester en public qu'un autre homme nourrissant des rancunes contre un semblable est justifiable de lui asséner un coup.

Le Barreau a défendu son honneur collectif en protégeant le bon nom de M. Greenshields et il nous paraît avoir agi avec sagesse.

LE MARIAGE LÉGAL

L'Association du Jeune Barreau de Montréal ne se contente pas d'étudier la législation positive : elle accepte la tâche élevée de l'apprécier à la lumière du droit national, à l'occasion d'un mémoire présenté hier par Maître Fortunat Bourbonnière. Nous sommes heureux de reconnaître que les catholiques de ce pays n'ont aucunement à se plaindre des concitoyes d'autres croyances. "La Presse" a déjà, maintes fois, endossé plusieurs des points exposés à cette dernière réunion de jeunes légistes, glorieux espoir de la magistrature et de nos aspirations nationales.

La théorie du casier civil, tendant à grouper sur une page de registres, la naissance de chacun avec la table subséquente des matières de sa vie à venir : mariages et décès, a déjà été acceptée par le Barreau de Montréal, par la Chambre de Commerce et par l'Association Immobilière de notre district. Le mariage des mineurs est une question délicate, à laquelle "La Presse" a donné son attention, au lendemain d'une visite récente de Mgr l'archevêque à l'Union Catholique.

Enfin, "urgence de relever l'efficacité des dispenses de bans non-catholiques, en y faisant exiger des preuves assermentées d'état libre, a été signalée par notre journal, en même temps que des travaux de la Société Canadienne d'Economie Sociales basés sur la loi de la Grande-Bretagne et d'Ontario.

Les droits et les pouvoirs de l'Etat sur le mariage des chrétiens sont chose familière aux citoyens de notre province, à la suite de documents tels que les "Instructions dogmatiques sur le mariage chrétien", publiées en 1873 à Montréal, par le Rév. P. Braun, de la Compagnie de Jésus, par les articles de M. le chanoine Archambault, maintenant Mgr de Joliette, dans la 'Semaine Religieuse" de Montréal en mars et avril 1901, et, enfin, par la magistrale circulaire de Sa Grandeur Mgr Bruchési, citée par l'hon. juge Archibald dans ses notes sur l'arrêt Delpit vs Côté, jugement qui fut suivi de la non moins fameuse décision Durocher et Degie. Nous croyons d'actualité de citer le 4e congrès des jurisconsultes catholiques tenu à Anfern. en 1879. On y voit que les causes en séparation de corps sont attribuées à la juridictio exclusive des évêques quant aux catholiques. Ne pourrait-on pas, au moins, désirer une tentative préliminaire sur les demandes de ce genre comme en Autriche ?

LE PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 1er — M. André Carnegie, le multimillionnaire américain, ne figurait pas, hier, au feuilleton du jour des Communes, mais il n'a pas moins été la pièce de résistance de la journée politique. Tout comme Sa Majesté le prince Arthur de Connaught, il est venu voir nos parlementaires. On lui donna un fauteuil près du trône, et muni d'un diagramme, le vieux richard promenait ses regards sur les banquettes. Tout le monde voulait le voir. Dans les galeries, on se tordait le cou pour mieux l'examiner, car il peut y avoir des princes qui ressemblent à tout le monde, comme disait un confrère loquace, à l'occasion de la visite du prince Arthur ; mais il n'y a qu'un Carnegie sur la terre. Il était de passage à Ottawa pour l'inauguration d'une bibliothèque de $100,000, qu'il a donnée à la population. Aux Communes, il fut placé immédiatement au-dessous de la tribune des journalistes. C'est en vain que nous avons glissé des yeux en coulisse vers lui, il n'a rien saisi de nos efforts, et il est parti sans nous envoyer un chèque.

Un loustic lui dépêcha un page avec une note, lui demandant de bien vouloir lui donner une pièce de monnaie, un chèque, n'importe quoi, à titre de souvenir. M. Carnegie lui envoya un vieux sou américain. Le bonhomme ne s'est pas enrichi à jeter de l'argent par les fenêtres.

× × ×

La journée a été assez monotone. Une partie de l'après-midi a été consacrée à un débat sur le bill du Grand Tronc Pacifique, et la soirée a été prise par un débat sur la motion de M. McIntyre, concernant le Sénat. Il s'agissait d'une résolution décrétant que cette Chambre est d'avis que pour rendre la constitution du Sénat plus conforme au principe du gouvernement représentatif et populaire et aux idées du peuple canadien, elle devrait être amendée (a) en abolissant à l'avenir la nomination à vie au Sénat ; (b) en limitant la tenure d'office à une durée de trois parlements ; et (c) en établissant une limite d'âge, n'excédant pas quatre-vingts ans, après laquelle la retraite serait compulsoire.

Trois députés de langue anglaise ont discuté cette question. MM. McIntyre et Schell, députés ministériels, ont tenu la promesse faite à leurs commettants pour l'abolition du Sénat. Ils ne sont pas les seuls, croyons-nous, qui ont fait la même promesse à leurs électeurs ; mais depuis 1896, la majorité conservatrice du Sénat a été changée en minorité, ce qui change l'aspect de la question. Les tories qui ont défendu pendant vingt ans cette institution contre les assauts de l'opposition, n'ont plus la même ardeur depuis que les libéraux sont en majorité au Sénat.

Le premier ministre lui-même a fait hier des déclarations peu compromettantes.Il a promis de soumettre la question à la prochaine conférence des provinces. Le débat prit une tournure politique, tout comme si nous nous trouvions en pleine campagne électorale. Les gens de la gauche accusèrent leurs adversaires d'avoir changé de politique, de n'être pas fidèles à leurs promesses de réformer le Sénat. M. McIntyre retira sa motion, ce qui mit fin à la discussion.

× × ×

Nous revoilà en présence de rumeurs de changements ministériels. La retraite de sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême, donne lieu à la rumeur qu'il sera remplacé par l'hon. M. Fitzpatrick, ministre de la justice. Celui-ci refuse positivement de discuter la chose.

× × ×

Cet après-midi, sera continué le débat sur l'affaire de la Compagnie North Atlantic Trading. Il est à craindre que ce débat se prolonge jusqu'à la semaine prochaine, ce qui retardera d'autant l'exposé budgétaire du ministre des finances.

BLAISE.

CHOSES ET AUTRES

On avait d'abord annoncé que l'assemblée plénière de l'épiscopat français aurait lieu le mardi 22 ou le mardi 29 mai, à l'archevêché de Paris, rue de Grenelle. Il paraît maintenant qu'elle aura lieu le mardi 5 ou le mardi 12 juin.

× × ×

Un savant allemand a récemment établi que le virus rabique est inoculable par la peau fraîchement rasée et qu'il y a prudence à ne pas laisser lécher, par des animaux suspects, des régions saines en apparence. Cela montre en même temps la possibilité théorique de la contagion pour différents microbes par cette même voie.

× × ×

On vient d'installer, au théâtre anglais de Drury Lane, à Londres, tout un système de ventilation des plus perfectionnés. Il comprend notamment 4 grands ventilateurs électriques qui appellent continuellement l'air à travres 3 écrans de filtrage tournant dans l'eau, et le font passer ensuite sur des tubes chauffés par une chaudière spéciale. Un ventilateur chasse au dehors l'air usé.

DUPUIS FRERES

RAYON DES MEUBLES

L'assortiment est si considérable, il y a tant de choix, tant de variété, que nous sommes certains que vous trouverez ici le meuble que vous voulez acheter, que ce soit un set pour le salon, un ameublement de chambre à coucher ou de salle à diner, le choix est complet sur toute la ligne et vous aurez en plus le bénéfice de nos bas prix.

TAPIS, RUGS ET PRELARTS

La demande, par le temps qui court, est simplement énorme dans ces différentes lignes; nous avons beaucoup plus de commandes que par les années passées. Cette augmentation sensible peut s'expliquer par le choix exceptionnel et les bonnes valeurs que nous offrons cette saison. C'est d'ailleurs l'opinion émise par un grand nombre de visiteurs et d'acheteurs de qui nous tenons cette admission non sollicitée, que nous avons le meilleur choix dans les tapis Brussels, Tapestry, Tapis Velours, Moquettes et Axminsters ainsi que Carpettes, Rugs, etc. Nous offrons aussi le plus grand choix et les plus bas prix dans les prélarts ou linoléums. Vous épargnez votre temps et votre argent en venant directement ici faire votre choix.

NOTRE COMPTOIR DES TOILES

QUELQUES-UNES DES VALEURS SPECIALES QUE NOUS OFFRONS MAINTENANT

Nous attirons l'attention des communautés, propriétaires d'hotels, maisons de pension ou simples particuliers sur le fait qu'ils peuvent acheter ici à meilleur marché que les prix du gros les toiles de tous genres. Chaque verge de toile achetée ici porte notre propre garantie sous le rapport de la durée, nous avons une réputation que nous ne voulons pas compromettre en offrant des toiles de qualité inférieure.

A remarquer parmi les lignes spéciales offertes cette semaine :

NAPPES EN TOILE NON BLANCHIE, avec frange et brins tirés 30 x 30 pouces, se vendant régulièrement 50c. Notre prix **25c**

TOILE BLANCHE DAMASSEE POUR NAPPES, largeur 54 pouces. Prix **23c**

TOILE NON BLANCHIE DAMASSEE, largeur 72 pouces. Prix **39c**

AU SOUBASSEMENT

Une autre vente extraordinaire de 2000 VAISSEAUX OU USTENSILES DE CUISINE EN EMAIL, aux prix les plus bas encore annoncés.

Vaisseaux en émail double sur acier, sans joints, garantis pour ne pas couler. Vous trouverez dans ce lot les Canards "Berlin Kettles", moules pour Puddings, Bouilloires pour le riz et une quantité d'autres ustensiles dont nous donnons une courte énumération.

THEIERES EMAILLEES 3, 4 et 5 pintes, se vendant généralement 45c, 55c et 65c. Votre choix sur ce lot pour cette vente, seulement..... **14c**

GOBELETS EN EMAIL 3 pintes, se vendant régulièrement 30c. Notre prix pour cette vente, seulement..... **12½c**

BASSINS POUR LES MAINS, 11½ pouces, se vendant regulièrement 25c. Votre choix pour cette vente **12c**

BOILLOIRES, CANARDS en émail, 7,8 et 9 pintes,se vendant régulièrement 90c $1.10 et $1.25. Votre choix sur le lot pour cette vente, seulement..... **48c**

PLATS A VAISSELLE en fer blanc pesant, faits à la main, capacité 10 pintes, se vendant régulièrement a 15c. Notre prix spécial pour cette vente, seulement **9c**

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, **441 à 449 rue St Catherine Est.**

ETES-VOUS DIFFICILES POUR VOS ANNONCES ?

Eh bien! pourquoi ne pas les faire illustrer par des experts en illustration? 20 ans d'expérience. Nos dessins sont fin de siècle.

La Cie de Photogravure de "La Presse" 142-n

DEMANDEZ les Gants Perrin En vente partout.

MARQUE DÉPOSÉE

118—s

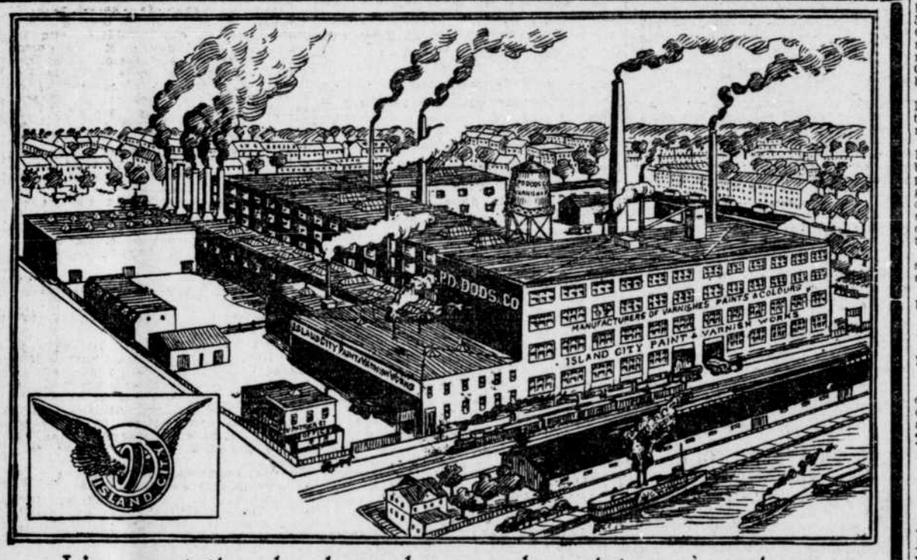

L'augmentation des demandes pour les peintures à maisons et à planchers "Island City"—qui sèchent en 8 heures—a nécessité une extension à l'édifice de la Manufacture, qui est la plus considérable du genre au Canada, et ou l'on continue à Manufacturer les vernis, les couleurs et les peintures.

P. D. DODS & CO., Propriétaires, —Fabrique,— Coin rues St Patrice et Island.

28-1-3-5

OLD MULL SCOTCH

40-mnk

Au Balmoral

Près de la rue McGILL

Le Concours Hippique

aura lieu bientot. Si vous avez besoin d'un harnais ou d'une selle, venez nous voir. Nous avons le plus grand assortiment du Canada, dans tous les prix, depuis $6.00 en montant.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

27.1

Service Suburbain

Nos wagons feront le service suivant durant la prochaine saison d'été:

STRATMORE,
et Stations Intermédiaires
les Lundis et Jeudis.

BAY VIEW,
Les Mardis et Jeudis.

LONGUEUIL ET ST LAMBERT
Les Lundis et Jeudis

OUTREMONT
Les Mercredis

Ceux qui ont l'intention de passer l'été à quelques uns de ces endroits, trouveront un service prompt et correct au bureau des renseignements.

The Toilet Laundry Co., Limited
290 RUE GUY

98-mjx—

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense, Mfg. Co., Toronto, Canada. 148-n

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE REND LA DIGESTION PARFAITE. n

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 28 mai 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une approche à la pile isolée, à Saint-François, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'approche de la pile isolée, Saint-François, I. O."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. A. Décary, ingénieur résident, 5 rue du Fort, Québec ; au bureau de M. Chs. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste, Montréal Qué., au bureau du maître de poste de Saint-François, I. O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille quatre cents dollars — $2,400.00, — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 25 avril 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 149—3

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS, adressées au soussigné, à Ottawa et portant, sur l'enveloppe, "Soumissions pour pompe à draguage, Sorel," seront reçues jusqu'au VINGT-TROISIEME JOUR DE MAI, 1906, pour fournir et livrer, à Sorel, une pompe à dragage directe et un moteur à vapeur à triple expansion.

On peut se procurer le cahier des charges et des blancs de soumission, au ministère, ici, et au bureau de G. J. Desbarats, directeur du chantiers de construction navale, à Sorel.

Un chèque accepté sur une banque à charte, payable à l'ordre du ministre de la marine et des pêcheries, au montant de mille dollars, doit accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat ou n'exécute pas complètement les travaux entrepris, et les chèques seront renvoyés à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du ministère, ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, Canada, 18 avril 1906. 149-3.

ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS

Deux millioms (2,000,000) de briques rouges à construction, pour être livrées immédiatement. 80 p.c. de brique dure.

186 WILLIAM ST. MONTREAL
PHONE MAIN 3874

1.3.5.8.10.12

Tél. Bell Main 89. Tél. Marchands 65.

LYMBURNER & MATHEWS

Coin Berri et des Commissaires

Ingénieurs et Machinistes, Finisseurs en Cuivre et Fonte

Articles de table réparés et replaqués.

AMUSEMENTS

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
Victor B. Schafer présente
Mlle SADIE CALHOUN
Dans le beau mélodrame SWEET CLOVER
Prix :— 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine: ADELAIDE THURSTON. 149-6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine, matinée samedi.
FRANK DANIELS
dans le succès musical SERGEANT BRUE. 149-6

FRANÇAIS Chaque après-midi et soir.
CETTE SEMAINE
THE OLD CLOTHES MAN
Nouvelles idées
Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: THE CONVICT'S DAUGHTER 149-6

Concours Hippique

Les 9, 10, 11 et 12 MAI
Ouverture officielle Mercredi après-midi, le 9 de Mai, par Son Altesse Royale le Prince Arthur de Connaught.
Sièges réservés et insignes de saison maintenant en vente à la succursale du "Star".
PRIX : Sièges réservés $1.00. Insignes de saison $5.00. 150-4 E

Théâtre des Nouveautés Comédie Française
Tél. Bell Est 395
Cloture de la Saison 1905-06. Semaine du 30 avril
"Le MONDE ou L'ON S'ENNUIE"
Pièce en 4 actes par E. Pailleron- Intermèdes lundi soir. Matinée Samedi. Samedi soir. Représentation d'adieux. Intermèdes par tous les artistes. 149-6

Théâtre National Francais Tel. Bell Est 1736.
Tel. Marchands 520.—Semaine du 30 Avril 1906.
LE SECRET D'UNE TOMBE
Prix Matinées : 10, 15, 20, 25 et 30c, Soirées : 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine: DENIS LE PATRIOTE. 148-6

OUIMETOSCOPE Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm.
Semaine du 30 Avril- Vues animées et Chansons illustrées — 2 représentations par jour: après-midi à 2¼ hrs. Soir à 8¼ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 149-6

STANLEY HALL 96 rue Stanley
CINDERELLA Or the Little Glass Slipper.
Pour venir en aide à l'Institut Hervey. Le splendide spectacle musical du Professeur Frank H. Norman, les 2, 3, 4 Mai à 8.15 p. m.; Matinée samedi le 5, à 2.30 p.m. 125 Artistes 125 Le plan de la salle peut être vu à la succursale du "Star". 24-26-28 1-2-3-4-E

Parc Mont - Royal
Le funiculaire de la Montagne commencera à circuler pour la saison, Samedi après-midi, le 28 Avril. 148-3 E

ROYAL Toute cette semaine Matinée chaque jour
The Washington Society Girls
Prix : 10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine : THE TIGER LILLIES 149-6

A OTTAWA ET HULL

NOTES DES DEUX VILLES

M. Carnegie honoré — Triste mort d'une pauvre femme — La justice expéditive — Les voleurs à l'église — Une cause de $150,000 à Hull — Incendie d'une école.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, 1. — Durant la cérémonie d'ouverture officielle de la bibliothèque, hier après-midi, M. Andrew Carnegie, le généreux donateur, a été fait membre honoraire à vie de la cour Argyle des Sons of Scotland, société écossaise.

— Une femme de peine, âgée de 58 ans, nommée Christiana Haydon, a été trouvée morte et baignant dans son sang, dans son lit à l'hôtel Russell, hier matin. La pauvre femme souffrait depuis quelque temps de maux d'estomac et elle a succombé à une hémorragie. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

— Un garçon de 14 ans, envoyé à l'école industrielle de Saint-Jean, il y a quelque temps et qui il y a peu de jours s'en échappait a été arrêté ici samedi soir au moment où il tentait de pénétrer avec effraction, par une porte d'arrière, dans l'épicerie A. Philips, 802 rue Somerset. Il a été reconduit à l'école industrielle hier soir.

— M. le juge Teetzel a entendu, hier avant-midi et sitôt l'audition des témoignages finie a rendu jugement dans la cause de Madame H. N. Carr-Harriss, de Kingston, contre sa soeur Mlle F.-A. Wright, d'Ottawa, en recouvrement d'une somme de $1,680. Le juge a accordé $1,543 et les frais à la demanderesse.

— Il n'y a dans le moment aucun trouble ouvrier dans la capitale et contrairement à ce qui est arrivé dans nombre de villes aujourd'hui il ne s'est déclaré ici aucune grève. Tout le monde qui travaille semble satisfait de son sort dans la capitale.

— En chaire, dimanche, à l'église Notre-Dame de Grâce, à Hull, le R. Père Duhaut, curé de la paroisse, a annoncé qu'à l'avenir l'église serait fermée de onze heures de l'avant-midi à une heure trente de l'après-midi, chaque jour. Cette mesure est prise par les autorités religieuses, pour mettre fin à toute une série de petits vols qui se commettaient dans l'église depuis quelques semaines.

— Le Cercle Dramatique de Hull a donné, dimanche soir, son premier concert annuel qui a été couronné de succès. Plus de 150 personnes y ont pris part. Durant la soirée un magnifique programme musical a été rendu.

— Malgré l'augmentation du prix des licences, les hôteliers de la capitale n'ont pas encore décidé l'augmentation du prix de la boisson. Cependant l'on affirme que ce sera la question la plus importante qui sera discutée, à la prochaine réunion des débitants de liqueurs.

— Hier, en cour supérieure à Hull, M. le juge Rochon a entendu l'argumentation des avocats dans la cause de Michael P. Davis vs Wm. Walker. Dans cette cause M. Davis conteste la signature de certains documents à propos de la vente d'une mine évaluée à $175,000.

— Le ministère de la Milice a pris possession aujourd'hui, du poste militaire d'Esquimault. La garnison en charge présentement ne sera ni augmentée ni diminuée pour quelque temps. Le major Watts d'Halifax a présidé au transfert officiel.

— Le gouverneur général, Lord Grey, a reçu de Lord Elgin, un cablogramme, annonçant que le gouvernement Canadien peut tirer de l'eau et déclarer sa propriété les vaisseaux de guerre anglais, coulés dans la rivière Thames, près de Chatham en 1813.

— La Société Chorale de Hull, a fait dimanche, l'élection de ses officiers qui a donné le résultat suivant: Président M. Jean Lacroix; vice-président, Joseph Larue; Secrétaire, Georges Ardouin; Trésorier, Damien Caron; Bibliothécaire, Oswald May; adjoints, Christy Boland et Daniel Caron; Directeur, Louis Durocher; Organiste, Honoré Boulay. Avant l'élection le trésorier a présenté son rapport annuel, démontrant que la chorale avait en caisse le joli surplus de $196.

— Samuel Sheffield, jeune européen arrivé au pays il y a à peine quelques semaines, a été amené à Ottawa venant de Chapleau, où il a été victime d'un terrible accident. Sheffield était occupé à charger une mine avec de la dynamite, quand le coup partit et le malheureux fut lancé à cent pieds dans l'air. Quand des compagnons de travail accoururent ils trouvèrent Sheffield baignant dans son sang, une pierre lui avait labouré le ventre en laissant sortir les entrailles. A l'hôpital de la rue Water où la victime a été transportée, on désespère de le sauver. Sheffield est âgé de 22 ans et célibataire.

— Un incendie dont la cause est jusqu'ici inconnue, s'est déclaré hier midi dans la maison d'école du village de Méchanicsville et l'a détruite de fond et comble. Comme il n'y a pas d'aqueduc dans le village, l'école a été une proie facile pour l'élément destructeur qui menaça même durant un certain temps d'étendre ses ravages aux maisons avoisinantes, mais grâce au travail héroïque des villageois le feu a pu être circonscrit à l'école seulement. Les pertes sont d'environ un millier de piastres.

LES DOUANES A MONTREAL

Il y a eu augmentation de $211,527.75 dans la perception des douanes à Montréal, pour le mois d'avril, comparé au mois d'avril l'année dernière. La perception totale a été de $1,003,192.54, contre $791,664.79 pour le mois correspondant l'année dernière.

Cette somme est sans précédent dans l'histoire des Douanes à Montréal.

LES SAINTS DU JOUR

L'Eglise célèbre aujourd'hui l'office particulier des saints apôtres Philippe et Jacques, le mineur. Saint Jacques le Mineur est le patron de la Cathédrale de Montréal.

150—2

AUX COMMUNES

ANDREW CARNEGIE ASSISTE A LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI — DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS — LA RETRAITE DE SIR ELZEAR TASCHEREAU — ON PARLE DE REFORMER LE SENAT.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, 1 — La présence d'Andrew Carnegie a donné un regain d'animation à la séance d'hier après-midi, à la Chambre des Communes.

On a discuté devant lui la question des millions du Grand Tronc Pacifique, qui demandait à en émettre vingt-cinq.

M. W. F. MacLean, au début de la séance, a demandé si, en vue des révélations survenues devant la Commission des assurances, à Toronto, le gouvernement avait l'intention d'exiger le renvoi de certain directeur de la Manufacturer's Life. Il s'agit évidemment de Sir Th. Pellatt, qui n'a pas été nommé cependant. L'hon. M. Fielding a répondu que la Commission d'enquête n'avait pas terminé son travail et que, jusqu'à la conclusion de ses travaux, le gouvernement n'entendait prendre aucune décision. Le rapport servira de base aux amendements à introduire dans l'acte des assurances.

M. MacDonnell, député de Toronto, a demandé au ministre des postes, des renseignements sur l'étendue des dommages causés par le feu au bureau de poste de Toronto et s'il était vrai que le gardien était absent quand le feu a pris.

M. MacLean en a profité pour demander la construction d'un bureau de poste monumental à Toronto.

L'hon. M. Aylesworth a répondu que quelques lettres avaient été brûlées, mais que toutes les lettres recommandées étaient en sûreté dans les coffres-forts. Quant à la rumeur relative à l'absence du gardien, le fait même qu'il a trouvé la mort dans l'incendie est la meilleure preuve qu'il était sur les lieux.

M. F. D. Monk a appelé l'attention du gouverement sur la nouvelle qui a paru dans les journaux que le juge en chef de la cour Suprême Sir Elzéar Taschereau avait donné sa démission et que l'hon. Chas Fitzpatrick, Ministre de la Justice allait lui succéder comme juge en chef. Sir Wilfrid Laurier a répondu que par suite de son état de santé sir Elzéar Taschereau, après avoir obtenu un congé de six mois, il y a quelques semaines, a demandé à être relevé de ses fonctions et sa démission a été acceptée. Quant au choix de son successeur, a-t-il ajouté, cette question n'a pas encore été étudiée.

M. McIntyre, député de Perth Sud, a provoqué un long débat sur le sénat, en présentant le résolution suivante: "Que cette Chambre est d'avis que pour rendre la constitution du sénat plus conforme au principe du gouvernement représentatif et populaire et aux idées du peuple canadien elle devrait être amendée (A) en abolissant à l'avenir la nomination à vie au sénat; (B) en limitant le terme d'office à une durée de trois parlements, et (C) en établissant une limite d'âge, n'excédant pas quatre-vingts ans, après laquelle la retraite serait compulsoire."

M. McIntyre a proposé que les changements proposés dans sa résolution auront pour effet de stimuler l'activité des Communes sans empiéter sur ses droits et aussi sans mettre en danger la stabilité du Sénat.

M. McIntyre est en faveur d'un Sénat nommé par la Couronne plutôt qu'un Sénat électif par les provinces. Si ceci avait eu lieu du temps de Sir John McDonald, celui-ci aurait eu pendant tout le temps qu'il était au pouvoir une majorité adverse dans le Sénat.

Le Sénat canadien est une copie de la Chambre des Lords, mais avec beaucoup de différence entre autres le paiement de ses membres et ceux-ci se seraient trouvés dans une meilleure position devant le peuple s'il eut rejeté et renvoyé aux Communes l'année dernière, le bill d'indemnité et des pensions.

M. McIntyre a ensuite développé les clauses de sa résolution et exprime l'espoir de voir réussir cette réforme.

M. Schell, député d'Oxford, a secondé la résolution. M. Henderson, conservateur, s'est prononcé en faveur de l'abolition pure et simple du Sénat.

Sir Wilfrid Laurier a fait remarquer qu'il était d'heureuse augure que notre constitution atteigne bientôt sa quarantième année d'âge sans avoir subi d'amendement sérieux tandis que pendant un laps de temps égal la constitution américaine en a subi beaucoup.

Après avoir passé en revue les réformes opérées avant la Confédération, Sir W. Laurier expose que les deux piliers de la Confédération, Brown et McDonald, professaient au début des vues absolument opposées quant à la Constitution de la Chambre Haute, M. McDonald tenant pour le mode électif que ne pouvait pas accepter M. Brown. Enfin ils s'entendirent sur le mode actuel. Il y a de cela quarante ans.

Depuis, à différentes reprises, il y a eu des demandes de réforme, et les libéraux se sont toujours montrés les réformistes les plus actifs. La grande difficulté consiste à s'entendre sur le meilleur moyen de réformer le sénat. Ontario a de tout temps été en faveur de l'abolition pure et simple du sénat, mais c'est une opinion, dit sir W. Laurier, à laquelle je ne puis me rallier. Je considère une deuxième Chambre comme la protection des petites provinces et une protection qu'on ne peut pas leur enlever. A ce point de vue notre sénat procède de la même idée que le sénat des Etats-Unis, où les petits Etats possèdent une représentation proproportionnellement équivalente à celle des grands. Il est donc impossible d'abolir le sénat. Quant à le rendre électif, la question est de savoir par qui on le ferait élire. Serait-ce par l'élection populaire? Tout le monde admet que nous avons déjà bien assez d'élections sans en ajouter de nouvelles. Fera-t-on élire les sénateurs par les législatures provinciales? La chose pourrait se faire, en nommant les sénateurs, comme se constituent les comités, c'est-à-dire en donnant une représentation proportionnelle aux partis ; en tout cas il est bon de noter que le système de nomination par les législatures aux Etats-Unis est beaucoup discuté et critiqué, en ce moment.

"Je le répète", dit Sir Wilfrid Laurier "la difficulté est de trouver un mode de réforme satisfaisant pour tout le monde. J'avoue, ajoute-t-il, que la constitution actuelle ne me satisfait pas entièrement et à ce point de vue je suis heureux que la question ait été discutée. Elle doit être abordée avec largeur de vue, car le Sénat n'a rien fait de mal et il a fait beaucoup de bien. Mais avant de songer à établir un plan de réforme, il faut songer à consulter les provinces qui sont vivement intéressées à l'existence de la Chambre Haute et comme les premiers ministres des provinces doivent se réunir à Ottawa, pendant la vacance du parlement, il ne peut se trouver de meilleure occasion de leur soumettre la question.

Pour ces raisons, dit Sir W. Laurier, je prie mon honorable ami de retirer sa résolution, qui aura le bon effet d'appeler l'attention du public sur cette intéressante question et d'en aider sans doute la solution satisfaisante.

M. Borden a répondu, et une discussion s'est aussitôt engagée sur les articles du programme de 1893 qui avaient été mis à exécution et ceux qui ne l'avaient pas été.

L'hon. M. Paterson a spirituellement fait remarquer que le fait même de la discussion qui a eu lieu ce soir démontre que l'esprit de cette réforme est toujours vivace chez les libéraux. La résolution a été retirée et la Chambre s'est ajournée.

LA DECISION DU BARREAU

été jugée hier par le Conseil du Barreau, section de Montréal.

Le Conseil du Barreau après une sérieuse et judicieuse délibération, a condamné M. Louis S. Margolese, avocat, à une suspension de neuf mois; en langage ordinaire, durant neuf mois. M. Margolese ne pourra pratiquer comme avocat.

Voici en peu de mots les faits qui ont donné naissance à cette affaire qui a excité à un haut point, les esprits dans le Barreau.

Vendredi dernier, M. Robert E. Greenshields, C. R., assermentait devant Mtre P. B. Mignault, C. R., une plainte libellée comme suit:

"Que le 25ème jour d'avril 1906, durant une séance de la Cour, le nommé Louis Margolese, membre du Barreau de cette province, m'accusa, moi, également membre du Barreau, d'avoir reçu de l'argent, savoir la somme de $500, d'un nommé Smith, argent que le dit intimé avait précédemment volé, et qu'au moment où je recevais ce dit argent, je savais qu'elle avait été volé. La dite accusation était fausse, malicieuse et faite sans justification."

M. Margolese avait porté cette accusation alors qu'il rendait témoignage en Cour de Police, dans une cause du Roi vs Smith et Muller, entendue devant l'hon. juge Choquet. L'hon. juge Choquet, en face de la gravité de l'accusation, référa l'affaire au Conseil du Barreau. Vendredi dernier, Mtre Greenshields assermentait la plainte ci-dessus et le Conseil fixait à hier l'enquête sur la plainte.

A dix heures précises hier matin, le Conseil du Barreau se réunissait en ces salles ordinaires, et les parties en cause étaient appelées à procéder sans plus de délai. Mtre R. E. Greenshields C. R., était accompagné de Mtres Siméon Beaudin, C. R., T. C. Casgrain, C. R., et J. L. Perron, C. R., ses avocats, et M. Louis S. Margolese était représentés par Mtre Crankshaw, C. R., Murphy, C. R., et Couper.

Dès l'ouverture de la séance, les avocats de M. Margolese firent motion pour recuser le tribunal, 1o parce que Mtre T. C. Casgrain C. R., étant l'un des avocats de Mtre Greenshields devant le Conseil, ce conseil se trouvent déqualifié pour entendre la cause, Mtre Edouard F. Surveyer, l'un des associés de M. Casgrain, faisant partie du Conseil; 2o parce que M. Margolese ayant fait la déclaration, qui fait l'objet de la présente enquête, dans un témoignage qu'il donnait à la Cour, M. Margolese était couvert de privilège du témoin, et par suite ne pouvait tomber sous la juridiction du Conseil du Barreau.

La première objection fut d'abord discutée. M. T. C. Casgrain déclara que sans admettre ce motif de récusation, mais dans le seul but d'éloigner toute idée de partialité, Mtre Surveyer consentait à se retirer du Conseil pour l'enquête, ce qui fut fait. Le Conseil déclara cependant que l'objection était mal fondée et que la présence de Mtre Casgrain ne déqualifiait ni le Conseil ni Mtre Surveyer.

Mtre Crankshaw avait demandé que la question fut référée au Barreau de St François ou au Conseil général du Barreau.

Le second motif de récusation fut également rejeté par le Conseil, et l'on procéda à l'audition des témoins.

Dans la séance de l'avant-midi, le Conseil entendit comme témoin, l'hon. juge Choquet, qui présidait l'enquête au cours de laquelle M. Margolese avait porté son accusation, et M. Lomax, sténographe de la Cour de Police, qui narra les circonstances de l'affaire. Mtre Robert E. Greenshields qui jura que l'accusation de Margolese était fausse et libelleuse.

A la séance de l'après-midi, M. Margolese et son associé Mtre Hutchins, M. Ladouceur, greffier de la Cour de police, et M. Crankshaw, rendirent témoignage.

L'enquête se termina à 4.30 heures p. m., et le Conseil entra de suite en délibérations.

Il est bon de remarquer que les enquêtes devant le Conseil se font à huis-clos.

Après au-delà une heure de délibérations le Conseil fit appeler les intéressés et Mtre Eugène Lafleur, C. R., bâtonnier, lut le jugement suivant:

In re Le Syndic du Barreau de Montréal et R. A. E. Greenshields, plaignant; L. S. Margolese, défendeur; le Conseil, ayant entendu les parties par leurs conseils respectifs, entendu les témoins dûment assermentés tant au soutient de la plainte que de la défense, examiné les exhibits produits, et sur le tout délibéré:

Considérant que le Conseil a juridiction pour juger la plainte;

Considérant que les déclarations dont on se plaint ne sont pas protégées par un privilège qui empêcherait le Conseil d'adjuger sur la plainte;

Considérant que le plaignant a prouvé les allégations matérielles de sa plainte, et que le dit Louis Margolese s'est rendu coupable de conduite dérogatoire à l'honneur du Barreau;

En conséquence renvoie la dite défense, maintient la plainte et condamne le dit Louis Margolese à être suspendu comme avocat pratiquant pour une période de neuf mois.

Certifié extrait exact des minutes de l'assemblée du Conseil du Barreau de Montréal, tenu le 30 avril 1906.

Signé Thomas E. Walsh.
Secrétaire du Conseil du Barreau de Montréal.

M. Margolese, par son avocat, Mtre Crankshaw, produit immédiatement un appel au Conseil général du Barreau de la Province de Québec. Ce Conseil siègera dans les premières semaines de juin prochain.

Au cours de ces remarques devant le Conseil, Mtre Crankshaw déclara être convaincu que l'accusation portée par son client contre M. Greenshields, était fausse; mais Margolese ne voulut pas se joindre à cette déclaration.

L'innocence et l'honorabilité de M. Greenshields ne faisaient pas de doute parmi ses confrères, chez qui il est très populaire; aussi le jugement du Conseil a été reçu avec satisfaction par tous les avocats soucieux de l'honneur et de la dignité professionnelle.

Un Remède certain contre l'Asthme

Nous annonçons, avec plaisir, la decouverte d'un remède certain contre l'asthme, dans la merveilleuse Plante Kola, un nouveau produit botanique trouvé dans la rivière Congo, Afrique Occidentale. Les guérisons des maladies les plus graves qu'il a opérées sont réellement merveilleuses. Des gens, malades depuis vingt, jusqu'à cinquante ans ont recouvré la santé grâce à la Plante Kola. Entre autres, plusieurs ministres de l'Evangile témoignent de ses merveilleuses propriétés curatives. Mlle Cory Weatherbee, Fernie, C. A., victime de l'asthme depuis dix ans, fut guérie. Ni les changements de climat ni les médecins ne lui apportèrent de soulagement. Mlle Mary Troy, Sainte-Augustine, Ontario, souffrait gravement de l'asthme depuis cinq ans ; ainsi qu'une amie à qui elle le recommanda, furent guéris. Des centaines d'autres donnent des témoigages semblables. Pour vous démontrer, d'une façon évidente, ses merveilleuses propriétés curatives, la Kola Importing Co., 186 McMaster Bldg, Cincinnati, Ohio, E. U. A., enverra une grosse boîte de Composé au Kola gratuitement par la poste. à tous les lecteurs de "La Presse", atteints d'asthme d'une façon quelconque. Ceci est très raisonnable, et nous conseillons à tous ceux atteints de l'asthme d'en demander une boite. Ca ne coûte rien et vous devriez en faire l'essai.

OUI, ILS LE SONT

Nous avons tant parlé de "Fruit-a-tives" comme tonique pour le foie et comme remède contre la constipation et la biliosité que quelques-uns peuvent penser qu'ils se bornent là dans leur action. Mais "Fruit-a-tives" sont un grand, un excellent tonique pour tout le système. Une tablette de "Fruit-a-tives" trois fois par jour, forme un sang riche, rouge, et une chair ferme.

Le même traitement quotidien et une diète sensée guérissent la dyspepsie, vous donnent une bonne digestion et un excellent appétit. "Fruit-a-tives" débarrassent la peau des boutons et des pustules—ils rendent le teint frais et rose. Procurez-vous "Fruit-a-tives — prenez-les selon les directions — et voyez combien votre état s'améliorera.

50 cents la boîte. Chez tous les pharmaciens. y

La Meilleure du Monde

Elle conserve la vie des Bébés

La Nourriture Lactée est supérieure à toutes les autres nourritures préparées comme diète pour les bébés durant les chaleurs.

La Nourriture Lactée est la plus facile à digérer et a une grande valeur nutritive.

La Nourriture Lactée est une substitution scientifique parfaite au lait de la mère. Elle est excellente dans tous les cas d'irritation de l'estomac et des intestins. On ne saurait trouver dans aucune autre nourriture de semblables propriétés nutritives et tonifiantes.

La Nourriture Lactée est l'aliment le plus inoffensif pour le bébé pendant la dentition. Elle le protège contre la diarrhée et la dysseterie. La Nourriture Lactée "conserve la vie aux bébés". Les pharmaciens la vendent. K

ASSEMBLEE AU CLUB BELCOURT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 1 — Le Club Belcourt, cette jeune et florissante association libérale d'Ottawa, a tenu, hier soir, sa dernière réunion hebdomadaire régulière. Les orateurs de la soirée devaient être MM. Oscar Gladu, député d'Yamaska à la Chambre des Communes ; Fred. Journeaux, président de l'Ottawa Reform Club, et E. McGrath, échevin.

Vu la maladie grave de madame Gladu, l'éloquent député d'Yamaska s'est excusé de ne pouvoir venir adresser la parole aux membres du Club Belcourt. MM. Journeaux et McGrath, deux des chefs libéraux d'Ottawa, ont adressé la parole au milieu du plus grand enthousiasme, faisant l'éloge de la politique libérale, de sir Wilfrid Laurier, des Canadiens-français, du bien immense que faisait le Club Belcourt parmi la population d'Ottawa.

M. Auguste Lemieux président du Club Belcourt, après avoir remercié MM. Journeaux et McGrath, proposa, aux acclamations générales, un vote de confiance en MM. Belcourt, Stewart, McDougall et May, députés fédéraux et provinciaux de la ville d'Ottawa. M. Lemieux proposa aussi que des remerciements soient offerts au "Temps", au "Free Press", à la "Presse", à la "Patrie", au "Canada" ainsi qu'au "Soleil". pour avoir publié gratuitement les avis de réunions ainsi que les comptes-rendus des assemblées hebdomadaires.

M. Lemieux présenta un magnifique portrait de l'hon. G. W. Ross, ainsi qu'un chèque de $10, qu'il venait de recevoir de M. R. Stewart, député d'Ottawa, pour les fins du Club Belcourt, puis l'assemblée s'ajourna pour un mois.

PASPEBIAC

Le SS. "Minto" était ici mercredi, ayant à son bord M. S. McGragor, entrepreneur, qui était à la recherche d'une cage d'un quai en construction à Petit Rocher, N. B., qui avait été emportée par les glaces. Pendant qu'il était ici, M. McGregor a reçu une dépêche lui disant que la cage, après avoir erré pendant huit jours, avait été ramenée par le courant à son point de départ.

M. McGregor offrait $500 de récompense à la personne qui trouverait la cage.

—A pareille époque, l'année dernière, les semailles étaient commencées.

—Nous avons encore beaucoup de neiges, mais la baie est libre de glaces. La navigation est ouverte. Le SS. "Lady Eileen" est attendu la semaine prochaine ; plusieurs goélettes ont été lancées.

—Les premiers filets ont été jetés ces jours-ci : le hareng abonde.

TROIS-RIVIERES

Le bureau de la Cie de Téléphone Bell a été transféré dans l'édifice que cette compagnie a acheté rue Des Forges.

—Notre conseil de ville continue son étude de la question de l'aqueduc.

Vendredi soir, il a rencontré un représentant d'une manufacture de filtres de Philadelphie.

—M. F. X. T. Berlinguet, ingénieur des travaux du Saint-Maurice, vient d'acheter la magnifique maison de M. le Dr J. J. E. Woods, avenue Laviolette, ci-devant occupée par feu l'honorable juge Bourgeois, son beau-père.

—Le vapeur "Nicolet" a commencé, samedi dernier, son service régulier entre Trois-Rivières, Saint-Grégoire et Nicolet.

LES TEMPS SONT CHANGES

La vie en général va coûter plus cher dorénavant à Montréal, surtout sous le rapport des pensions. Vu l'augmentation des loyers et le prix des vivres, la plus grande partie des personnes ayant des chambres à louer, ont augmenté leurs prix assez considérablement. La même chose s'applique à un grand nombre de restaurants où l'on avait l'habitude de manger à 15 et 25 sous, le repas. En même temps les maisons de pension à $3 et $3.50 la semaine, sont devenues de plus en plus difficiles à trouver dans le centre de la ville.

Cela explique le grand nombre de ceux qui se dirigent vers les faubourgs. cette année.

NAVIGATION

LIGNE DOMINION
DEPART TOUS LES SAMEDIS
MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE
PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER
Prix modéré. Service de première classe.
S.S. "Canada", Première classe . . . $75.00
S.S. "Dominion", Première classe. . . $55.00
POUR L'EUROPE AVEC COMFORT.
Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des première est réservée aux porteurs de billets de seconde.
De Portland à { Liverpool $42.50 à $45.00 / Anvers..... $47.00 à $49.00 / Paris..... $50.00 à $52.00 }
Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50
Pour plus de détails s'adresser à L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.
Prix Bas pour l'Ouest
Cabines chaudes et confortables.
MONTREAL A TORONTO, $8; retour, $15.
MONTREAL A HAMILTON, $8.75; retour $16, repas et cabine compris.
LIGNE DE MONTREAL-HAMILTON. —Les bateaux partent le lundi, le mercredi et le vendredi, à 2.30 p.m.
LIGNE DE MONTREAL-QUEBEC.— Tous les jours excepté le dimanche, à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY. — De Québec, le mardi et le samedi, à 8.30 a.m.
Bureau des billets en ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. 148—n

VAPEURS TRANSATLANTIQUES
Du chemin de fer Pacifique Canadien
ROYAL MAIL SERVICE
"EMPRESSES"
LES PLUS JOLIS, LES PLUS RAPIDES
Montréal, Québec et Liverpool.
Mai, 10, jeudi. . . . . Lac Manitoba
" 19 samedi . . ."Empress of Britain"
" 24, jeudi. . . . . Lac Champlain
" 31, jeudi. . . . . Lac Erié
Juin, 14, jeudi . . . . Lac Manitoba
" 23, samedi . . ."Empress of Britain"
" 30, samedi . . . . Lac Champlain
Juillet, 7, samedi. . ."Empress of Ireland"
" 12, jeudi . . . . Lac Erié
Et chaque semaine après ces dates.
LIGNE DIRECTE DE MONTREAL A LONDRES.
Mai, 20, Montrose (une seule classe), $40.00
" 27 Mount Temple, 3ième classe $26.50
Juin, 17, Lac Michigan, 3me classe, $26.50
Juil. 1er, Montrose, (une seule classe) 40.00
" 8, Mount Temple, 3ième classe, 26.50
Les vapeurs Lac Champlain et Lac Erié ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine, (seconde classe), qui sont l'objet de la plus grande attention dans le meilleur endroit du navire, moyennant $42.50 et $45.00.
Empresses, première $80.00 à $500.00.
Autres steamers $65.00 en montant.
Deuxième cabine, $40.00 à $47.50.
Troisième classe, $26.50 et $28.75.
144-mjsn

SERVICE -- NAPLES — MARSEILLE -- RAPIDE
LIGNE FABRE—Steamers modernes, construits en 1902-3-5. De New-York à Naples, moyenne du voyage 11½ jours. Tous les salons sont situés en dehors de l'entrepont, sur les ponts supérieurs. Le "Germania" 30 mai, *4 juillet; le "Madonna" (nouvelles hélices, doubles), *23 mai, *11 juillet, le "Roma" 6 juin, 25 juillet. Les steamers marqués * se rendent à Marseille. L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, Can. W.H. Henry, 185 rue St Jacques, Montréal, Can. 138-n

Cie Gle TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.
*LA PROVENCE . . . . . . Mai 3
*LA LORRAINE . . . . . . Mai 10
*LA TOURAINE . . . . . . Mai 17
*LA SAVOIE . . . . . . Mai 24
*LA PROVENCE . . . . . . Mai 31
*LA LORRAINE . . . . . . Juin 7
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 146-n

ENDROITS DE VILLEGIATURE
GANANOQUE, ONTARIO
LES MILE ILES
LE PLUS JOLI ENDROIT SUR LE FLEUVE ST LAURENT EST A
THE INN
A. ARCH. WELSH, Prop.
Autrefois de The Balmoral Castle Hotel, Montréal, Qué.,
Ouvert toute l'année.
Taux. — $2.50 à $4.00 par jour.
Prix spéciaux à la semaine, au mois ou à l'année. Pour brochurette, etc., s'adresser
A. ARCH. WELSH
2252 rue Ste Catherine, Montréal.
le, ou avant le premier [illegible]il. Après cette date au soin de The Inn. 125-mjsn E

LE MOIS DE MARIE

OUVERTURE SOLENNELLE DES EXERCICES HIER SOIR, A NOTRE-DAME DE BONSECOURS, PRESIDEE PAR Mgr BRUCHESI.

L'ouverture solennelle du mois de Marie a donné lieu, hier soir, à une cérémonie imposante à la chapelle de Notre-Dame du Bonsecours.

Dès sept heures et quart la chapelle était bondée. L'illumination, les décorations de la nef et du sanctuaire, étaient ravissantes.

L'Archevêque de Montréal présidait au Prône.

M. l'abbé Dupuis, P. S. S., prononça une éloquente allocution sur la signification des dévotions spéciales à la sainte Vierge pendant le mois de mai.

On remarquait dans le sanctuaire M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, M. le chanoine LePailleur, curé du Saint-Enfant Jésus, M. l'abbé Charrier, P. S. S., curé de Saint-Jacques, Messieurs Tranchemontagne, Guibert, Richard, Jodoin, Choquet, Luche, Gauthier, Lafontaine, Hébert, de la maison de Saint-Sulpice, R. P. Villeneuve et Deguire, oblats de Marie Immaculée.

Mgr Bruchési a présidé le salut au Très Saint Sacrement.

Le choeur des enfants de Marie a fait les frais du programme de musique vocale.

RIMOUSKI

L'un de nos plus vénérables citoyens vient de disparaître dans la personne de M. Tobie Michaud, décédé à l'âge de 87 ans et 10 mois.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil : ses fils : J. Le Michaud et J. E. Michaud, de Montréal ; son frère, J. B. Michaud, Lévis ; ses petits-fils, Docteur et Wilfrid Drapeau, Michaud Dionne, Fraserville ; ses neveux, F. Gagnon et J. Gagné, Saint-Fabien, F. Saint-Laurent et A. Fournier, Rimouski.

Dans cette triste circonstance, la famille Michaud a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Il y a plus de soixante ans, M. Michaud avait épousé Mlle Félicité Fournier. De nombreux enfants sont nés de ce mariage. Survivent : MM. J. Le Michaud et J. E. Michaud, Mme Lambert, de Montréal; Wenceslas, Toronto ; Mme Pierre Drapeau, Milles Adèle et Alphonsine, de Rimouski, et une fille appartenant à la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
CHANGEMENT D'HORAIRE
SERVICE SUBURBAIN AMELIORE
(Entrant en vigueur le 6 mai 1906.)
DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR
Montréal Jct., Dorval, Lakeside, Beaconsfield — †9.30 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 a.m., †6.15 p.m.
Ste Anne — †8.45 a.m., †9.30 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m. †6.15 p.m., *10.15 p.m.
Vaudreuil — †8.45 a.m., †9.30 a.m., *9.40 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m., *9.40 p.m., *10.00 p.m., *10.15 p.m.
Hudson Heights et les stations intermédiaires — †8.45 a.m., s10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m.
Pointe Fortune—(1)1.30 p.m. (a)5.15 p.m.
SERVICE D'OTTAWA AMELIORE
Quitte Montréal — †8.45 a.m., *9.40 a.m., s10.00 a.m., †4.00 p.m., *9.40 p.m., *10.15 p.m.
DE LA GARE VIGER
Ste ROSE, STE THERESE ET LES GARES INTERMEDIAIRES
8.25 a.m., s8.30 a.m., †8.45 a.m., s9.35 a.m., (1) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., †5.45 p.m., (a)6.30 p.m., †9.00 p.m.
St Jérôme—†8.45 a.m., s9.35 a.m., (1) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., (a)6.30 p.m.
Shawbridge—†8.45 a.m., s9.15 a.m., (1) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Ste Agathe—†8.45 a.m., s9.15 a.m., (1) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Labelle—m8.45 a.m.,(1)1.25 p.m., †4.30 p.m.
Nominingue — †4.30 p.m.
St Eustache — †8.25 a.m., s8.30 a.m., †4.30 p.m., (a)6.30 p.m., (1) 9.00 p.m.
St Gabriel — †8.55 a.m., (1) 2.20 p.m., †5.20 p.m.
Trois-Rivières—*8.55 a.m., *2.00 p.m., †6.10 p.m., *11.30.
Lachute—†8.25 a.m., †5.45 p.m., †9.00 p.m.
SERVICE AMELIORE POUR JOLIETTE
Place Viger — Départ, †8.00 a.m., *8.55 a.m., (1)2.20 p.m., †5.20 p.m.
Mile End — Départ, †8.16 a.m., *9.15 a.m., (1)2.38 p.m., †5.36 p.m.
Joliette — Arrivée, †9.45 a.m., *11.10 a.m., (1)4.35 p.m., †7.05 p.m.
DE JOLIETTE
Joliette — Départ,†7.10 a.m., †4.00 p.m., s7.35 p.m., (1)7.57 p.m.
Mile End — †8.37 a.m., †5.36 p.m., s9.43 p.m., (1)9.42 p.m.
Place Viger—Arrivée, †8.50 a.m., 5.50 p.m., s9.55 p.m., (1)9.55 p.m.
(a) Excepté le samedi et le dimanche. 1 Samedi seulement. m Le dimanche, mardi et jeudi. s Le dimanche, w Le vendredi seulement. † Tous les jours excepté le dimanche. * Tous les jours.
BILLETS DE CIRCULATION
La vente des billets de circulation pour toutes les stations entre Ste Thérèse et Ste Agathe, Hudson Heights et Pointe-Fortune vient d'être commencée.
BUREAU DES BILLETS, 129 St Jacques, près du bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Service de Trains Suburbain
EN VIGUEUR le 29 Avril 1906.
DE LA GARE BONAVENTURE
POUR VAUDREUIL — †6.25 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p. m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR STE ANNE—†6.25 a.m., *8.40 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., *10.30 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR BAIE D'URFE—†6.25 p.m., *9.30 a.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD—†6.25 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §2.15 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.30 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR POINTE CLAIRE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., *1.30 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
LAKESIDE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR VALOISVILLE—†6.25 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR STRATHMORE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR DORVAL—†5.00 a.m., †6.25 a. m., †7.20 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR DIXIE—†6.25 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
POUR LACHINE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., §11.50 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., ‖2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
QUAI DE LACHINE — †6.30 a.m., †8.01 a.m., †12.10 p.m., §1.40 p.m., †5.00 p.m., †6.21 p.m.
Voyez l'horaire du service suburbain, pour les gares intermédiaires entre Montréal et Lachine.
*Tous les jours. †Excepté le dimanche. §Le samedi seulement. ‡Excepté le samedi. ‖Le samedi et le dimanche. xExcepté le samedi et le dimanche.
MONTREAL ET OTTAWA
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 7.10 p.m., tous les jours; arrivé à Ottawa, 11.40 a.m., tous les jours; 7.10 p.m., excepté le dimanche; 10.10 p.m., tous les jours.
MONTREAL ET VALLEYFIELD
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 9.30 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 4.21 p.m., excepté le dimanche; 5.15 p.m., excepté le dimanche; 8.00 p.m., excepté le dimanche.
TERRAINS DE GOLF — (PRES SAINT-LAMBERT.)
Pour le confort des joueurs de jeu de golf le train de 12.11 p.m., tous les jours excepté le dimanche, se rendra à Brosseau, arrêtant aux terrains du jeu de Golf à 12.27 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
MALLE ANGLAISE
L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.
Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 143 Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

Charbonneau & Hébert
Ingénieurs, Millwrights et Machinistes.
Une spécialité dans les machines à bois.
20 rue Saint-Georges.
Tel. MAIN 938. 148—

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Bureau ou ferronnerie. Jeune homme, 32 ans demande situation comme commis dans l'un ou l'autre. 15 ans d'expérience. Adresser 255 Richelieu. 146—15

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez un blanchisseur tapissier, 41 rue Labelle. Ouvrage satisfaisant. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Homme cherche emploi quelconque. S'adresser chez M. Ricart, 167 Saint-Maurice, Montréal. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Bon forgeron, outillage et mécanique français, demande place, ne parle pas anglais. Clovis Tourgeot, Cedarhurst, L. I., New-York. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Demoiselle distinguée demande place dans magasin ou institutrice dans famille privée, pour le français. Ecrire G., 444 "La Presse". 149—3

EMPLOI DEMANDE — Une sténographe clavigraphiste de quatre années d'expérience, écrivant les deux langues, demande emploi dans un bureau. Ecrire à J., 441 "La Presse." 149—2

EMPLOI DEMANDEE — On trouvera une bonne femme de journée au No 722 avenue Colonial. 149—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune garçon de 14 ans demande situation quelconque, pour ouvrage léger, pouvant répondre au téléphone et parler les deux langues. S'adresser 263 Brébœuf. 150—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera au No 114 Richelieu, deux hommes de première classe, ayant voiture doubles, gages pour déménager, prix modérés. 150—1

EMPLOI DEMANDE— $25.00 offerts à celui qui me fera avoir une position comme serre-frein sur le C. P. R. ou Grand Tronc. S'adresser par lettre à E. G., 758 Rivard. 150—2

EMPLOI DEMANDE — Un commis de bar ayant de bonnes références, demande place. Ecrire J. P. S., boîte 223, Hochelaga. 150—1

EMPLOI DEMANDE — Un homme, 7 ans d'expérience dans le commerce, sobre, honnête, bons certificats, demande place comme commis, mais préférerait voyager. Ecrire Cam., 688 "La Presse". 150—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme, 3 ans d'apprentissage, désirerait s'engager comme ferblantier. Bonnes références. S'adresser à H. B. bureau de Poste, La Baie du Febvre. 150—3

EMPLOI DEMANDE — Homme compétent, âgé de 28 ans, et connaissant le commerce, ayant de bonnes références, désire avoir de l'emploi dans un magasin, spécialement dans un magasin de meubles. Wilfrid Desnoyers, 632 Maisonneuve. 150—3

EMPLOI DEMANDE — Couple, l'homme occupé, désire entretien maison meublée. Ecrire F. G., 668 "La Presse". 148—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute, en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 16A avenue Hôtel de Ville. 28,30,1,3

ELEVES DEMANDES — Leçons de français et d'anglais, par une institutrice d'expérience, au No 118 Saint-Jacques, 2e étage, ou à domicile. 148—3

ELEVES DEMANDES — Etes-vous teneur de livres, sténographe ? Si oui, cette annonce vous vaut de l'argent. En présentant cette annonce à notre collège, vous pouvez suivre un cours mommercial complet à moitié prix. Cette offre n'est faite que pour un nombre limité. Positions garanties à tous nos étudiants. Nous disposons maintenant de 12 positions. Venez immédiatement. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, 485 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up 3005. 149—6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTIS, deux demandés, de deux ans d'expérience, par la City Electric Co., 43 rue Ste Catherine Ouest. 150—1

ASSISTANT COMPTABLE — On demande un jeune homme pouvant calculer et écrire très rapidement. S'adresser par lettre, mentionnant le salaire demandé et l'expérience acquise, à J. N. C., boîte 2417, Montréal. 150—1

AUX MARCHANDS DE CHAUSSURES — Homme d'expérience dans la chaussure, bonne connection, demande des "side lines" pour la ville de Québec. Bonnes références. S'adresser A. J. Caron, hôtel Riendeau. 150—5

BARBIER DEMANDE — Un bon barbier, sobre et stable, position permanente. J.-D. Blanchard, Cookshire, Qué. 147—6

BARBIER — On demande un barbier, un homme sobre et bon ouvrier, au No 178 rue Bleury. 150—1

BARBIER demandé, place permanente. S'adresser 259 Craig Ouest. 150—1

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, bon salaire. 1551 St Jacques. 150—1

BARBIER — Bon barbier demandé. S'adresser 249 William. 150—1

BON CULTIVATEUR avec sa femme demandés, sans enfants, pour le service de la terre et de la maison. S'adresser C. Bouthillier, Ste Thérèse, P. Q. 149—6

BIJOUTIER — Un ouvrier bijoutier demandé. S'adresser J. U. Thibodeau, 20 Notre-Dame Est. 150—1

COUPLE — On demande un couple marié, l'homme ayant un certificat de seconde classe comme chauffeur, préféré, et la femme pour faire le ménage des bureaux. S'adresser à M. Robin, chez F. X. Saint-Charles et Cie, 41 Saint-Gabriel. 149—3

HOMMES, GARCONS DEMANDES

COUPLE demandé, la femme cuisinière, l'homme jardinier ; devra se rendre utile. Pas de blanchissage ni repassage. Références. S'adresser à M. Wilson, 189 St Jacques. 148—3

CONTREMAITRE — On demande un contremaître (foreman) dans une manufacture de vêtements pour dame. Bon salaire. Inutile de faire application si vous n'avez pas l'expérience requise. Ecrire à D. 447 "La Presse". 148—7

COUTURIERS demandés immédiatement; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de pardessus, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boîte postale 475, Sherbrooke, Qué. 89—n

COUTURIERE — On demande immédiatement une couturière de première classe pour réparer la fourrure. S'adresser M. Vineberg et Cie, 532 rue Saint-Paul. 150—1

COUTURIER — On demande un bon couturier, une couturière et un apprenti avancé, bons gages. S'adresser N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est, près de la rue Bertrand. 150—1

COMMIS

On demande un jeune homme — smart — d'une couple d'années d'expérience dans la marchandise sèche, parlant l'anglais et le français, et pouvant fournir de bonnes références. Aussi, filles d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 148—n F

COMMIS pharmacien, parlant les deux langues demandé. Ecrire à H. 443 "La Presse." 149—2

COMMIS d'expérience pour la marchandise sèche demandé, ouvrage permanent. S'adresser Parayre et Chevrier, 1665 Notre-Dame Est. 149—2

COMMIS d'expérience en quincaillerie, parlant français et anglais, muni de bonnes références. Se présenter, avec lettre d'application, Amiot, Lecours et Larivière, nouveau No 911 Saint-Laurent. 150—1

COMMIS — On demande un commis épicier au No 634 Craig Est, coin Montcalm, avec références. J. G. Provost. 150—1

CHARRETIERS — On demande 10 bons charretiers pour travailler à la campagne. Gages $25.50 par mois et pension, 409 rue Saint-Jacques. 150—1

CHARRETIERS, des bons, demandés pour distribuer le charbon. Se présenter au No 173 rue Duke. 150—1

CHARPENTIERS et menuisiers demandés. S'adresser 254 rue Gauthier, ou 46 Côte du Beaver Hall. 150—2

COUPLE — On demande un couple sans enfant ; la femme comme cuisinière; l'homme pour prendre soin d'un cheval. Ecrire P. P., 382 "La Presse." 150—1

COUPLE sans enfants demandé avec bonnes références. S'adresser 1130 Dorchester, avant midi, ou le soir après 6 heures. 150—1

CONFISEUR d'expérience demandé pour travailler dans une campagne près de Montréal. Mentionner le salaire demandé. Ecrire à M., 438 "La Presse." 1,5

CORDONNIERS — On demande des monteurs ainsi que des fitteuses. S'adresser immédiatement chez The Langelier Shoe Co., 620 Sainte-Catherine Est, coin Frontenac. 150—1

CORDONNIER réparateur demandé, au No 1764 Sainte-Catherine Est, Hochelaga. 150—1

COCHER — On demande un homme âgé comme cocher, au No 1519 rue Ontario. S'adresser entre 5 et 6 heures p.m. 150—1

CUISINIER demandé. S'adresser à l'hôtel du C. P. R., 355 rue Notre-Dame Est. 150—1

CUISINIER — On demande immédiatement un chef de première classe. S'adresser Hôtel Grand Café Parisien. 150-1

CUISINIER — On demande un cuisinier pour la nuit, et une femme pour laver la vaisselle le jour. S'adresser 83 Sainte-Catherine Est. 150—1

CHARRON pour le bois demandé. S'adresser 253 rue Carrières. 150—2

CONDUCTEUR d'express demandé, devra être bien recommandé. Inutile de se présenter sans bien connaître la ville. S'adresser 594 rue St Paul. 150—1

DISTRIBUTEUR — On demande un bon driver de pain, sobre avec sa clientèle dans la partie Est. S'adresser 352C Rivard. 150—6

ETUDIANT pharmacien demandé. Bons gages. S'adresser à la pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 149-3

EBENISTES demandés. S'adresser à M. John Castle, chez Castle and Son, 2446 Sainte-Catherine, près de la rue Drummond. 149—2

FAISEUR d'habits demandé, de première classe, aussi, une couturière pour travailler en dedans, place permanente, bons gages pour une bonne main. 56 Saint-Jacques. 149—2

FINISSEURS EN CUIVRE

demandés. S'adresser à The H. R. Ives Co, Ltd., 117 rue Queen. 150—n F

FORGERON demandé, un bon forgeron, emploi permanent et bons gages. S'adresser à M. Jules Laramée, Lac Sainte-Marie, comté de Wright. 150—1

FINANCIER pour prendre charge du département des finances dans un commerce établi et payant, pour remplacer le financier actuel, lequel a perdu la confiance du bureau de direction d'une Cie Limitée très importante. Position et honoraires à l'homme compétent ; devra être lui-même financièrement intéressé. Ecrire M. M., 685 "La Presse." 150—1

GARCON — On demande un garçon intelligent et actif, parlant l'anglais, pour apprendre la photographie. S'adresser 360 rue Saint-Denis, coin rue Ontario. 149—2

GARCON — On demande un garçon intelligent pour tenir un livre de stock et se rendre généralement utile. S'adresser The American Silk Waist Co. 150—2

GARCONS et filles de table parlant l'anglais. Boston Quick Lunch, 58 square Victoria. 150—1

GARCONS demandés à la Canadian Glass Works, coin des rues Wellington et Charlevoix, Pointe Saint-Charles. De bons gages payés et chance exceptionnelle d'apprendre un métier payant. 150—6

GARCON demandé comme "waiter." Références. S'adresser 13 Côte Saint-Lambert, Café Dupéré. 150—1

GARCON demandé, aussi une jeune fille pour un magasin de détail. $2.00 par semaine. 225 rue Saint-Laurent. 150—1

GARCON demandé pour les commissions. S'adresser à 305 rue Rivard. 150-1

GARCON demandé pour travailler au département des presses, à "La Presse". S'adresser au contremaître de ce département. 150—2

GARCON connaissant le travail de comptoir de lunch, demandé. S'adresser Oak Hall Restaurant, 158 Notre-Dame, angle Saint-Pierre. 150—1

GARCON demandé, parlant anglais et français, ayant des références. S'adresser à Beaubien et Lamarche, 112 Saint-Jacques. 150—1

HOMMES de toutes nationalité demandés pour chemin de fer; aussi des creuseurs expérimentés. Huckle Bureau, 378 rue Craig Ouest. 146—6

HOMMES demandés pour venir voir nos habillements ou pardessus faits sur mesure, pour $10.00. Pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co., 564 Saint-Paul, succursale, 502 Sainte-Catherine Est. 147—24

HOMMES — On demande des hommes pour vendre localement, ou pour voyager et engager des sous-agents et les surveiller. Arbres et plants propagés au nord en demande. Trois projets d'engagements, gages garantis. Ecrivez pour conditions. Luke Bros., Co. Montréal. 133—mjs—n

HOMMES, cinq, ayant une belle apparence et parlant les deux langues demandés pour travailler à la ville pendant quatre mois, comme constables spéciaux. Bons gages. Seuls des hommes de première classe doivent se présenter. Ecrire immédiatement, donnant les références à L., 439 "La Presse." 150—2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

HOMME demandé comme jardinier. Il devra fournir ses outils, $1.00 par jour ou $10.00 par mois avec pension, 149 Saint-Laurent. Nouveau No 225. 150—1

HOMME à bois demandé, voiturier, sachant la peinture, bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser N. Villeneuve, 1140 St Laurent. 150—1

HOMME capable de conduire des machines automatiques à tourner le bois, et sachant monter et tenir les couteaux en bon état, demandé pour une fabrique de la campagne. S'adresser Horace Hartley, 126 rue Duc. 150—2

HOMMES demandés pour travailler aux machines à broyer les biscuits, aussi deux crêmeurs, un homme de cour, filles et garçons pour le département des bonbons. S'adresser 245 Delorimier. 150—1

HOMME — On demande un homme pour conduire un express d'épicerie ; devra bien connaître la ville. Bons gages. S'adresser 573 Marie-Anne. 150—1

HOMMES — On demande de bons hommes fiables pour charroyer du charbon. Ouvrage permanent. Bons gages. S'adresser 69 rue McGill. 150—3

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Nouveau système. 8 semaines seulement. Situation garantie en ville ou à la campagne. Commencez dès maintenant. Demandez le catalogue gratuit. Moler's Barber College, 131 rue Prince, New-York. 150—6

HOMMES, 25 demandés immédiatement pour le flottage des billots. Ils devront être expérimentés. Les plus hauts gages. S'adresser à la Canadian Agency, 185 rue Saint-Jacques. 150—2

HOMME de confiance demandé, ou couple marié, homme comme serviteur à l'intérieur, la femme comme cuisinière ou ménagère. Références. Prêts à aller à la campagne. S'adresser 182 rue Université, après 8 p. m. 150—1

HOMME à bois demandé pour la voiture, place permanente. S'adresser Dufort et Durocher, 92 des Inspecteurs. 150—1

HOMME — On demande un homme chez un bon boucher, connaissant bien les chevaux, avec de l'expérience dans le métier, pour livrer la marchandise. S'adresser 389 Lagauchetière, ancien numéro. 150—1

HOMMES — On demande de bons hommes, des veufs ou garçons, avec références, pour le soin des chevaux, voitures et faire la livraison. Place à l'année. S'adresser après 6 heures p.m., 80 Marie-Anne. 150—1

HOMMES — On demande 100 hommes avec expérience pour la pierre, pour travailler à la construction du chemin de fer Bay James. Gages deux piastres par jour, passage avancé. Départ demain, 409 rue Saint-Jacques. 150—1

IMPRIMEUR — Un typographe connaissant un peu les presses, trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement au No 80 rue Iberville, après 7 heures ce soir. 150—1

JEUNE HOMME

On demande un jeune homme intelligent d'environ 18 ans, pour travailler dans un bureau. Il devra parler les deux langues et savoir la clavigraphie. Ecrire à Boîte B. P., 2396. 149—2 F

JEUNE garçon demandé pour avoir soin d'un cheval et servir dans un magasin de ferronnerie. R. Guilbault, 227 Mont-Royal. 149—2

JEUNE HOMME demandé comme garçon de table, le jour, au Grill Room d'OConnor. S'adresser sur l'heure, 51 rue Université. 150—1

JEUNE homme de 16 à 17 ans demandé, avec références, pour une épicerie, 645 de Montigny. 150—1

JEUNES GARCONS — On demande deux jeunes garçons de 14 à 15 ans. S'adresser 440 Mentana. 150-1

JEUNE HOMME demandé, pour prendre soin d'un cheval, références exigées. Se présenter entre 8 et 10 heures a.m., et 7 et 9 p.m., 829 Notre-Dame ouest. 150—1

JEUNE homme recommandable demandé pour prendre charge du bureau. Bon salaire. Il devra avoir $500 pour prendre un tiers d'intérêt. Beaucoup d'argent. Pour détails, s'adresser à A. Parsons, 391 rue Cadieux. 150—6

JEUNE homme demandé pour ouvrage général dans un hôtel. S'adresser 912 Craig Est. 150—1

JEUNE GARCON demandé, sachant les deux langues et bien recommandé, pour épicerie. S'adresser après 6 heures le soir, au No 694 Saint-Antoine. 150—2

JEUNE homme sobre et honnête demandé. Se fera un bon chez-soi pour ouvrage général. Maison de pension, 125½ rue Saint-Paul. 150—1

JEUNE garçon de 13 à 14 ans demandé, ouvrage général dans une épicerie. S'adresser 356 Rachel. 150—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune garçon de 14 ans, instruit et intelligent, comme apprenti typographe. Se présenter au No 421 rue Saint-Paul. 150—1

JEUNE GARCON demandé ayant déjà travaillé dans bureau d'avocat, parlant anglais et français. S'adresser à Dionne, Prévost et Bazin, chambre 76, 112 St Jacques. 150—6

JARDINIER demandé pour entretenir une petite propriété à Pointe-Claire. Homme seul ou couple sans enfant pourrait être accepté. S'adresser à M. Rougier, 63 Notre-Dame Est. 150—2

JOURNALIERS demandés. 341 Prince-Arthur. 150—1

MENUISIERS demandés. S'adresser à B. Sauvé, 482 avenue Colonial. 150—1

MENUISIERS — On demande dix bons menuisiers et aussi quelques bons peintres. S'adresser au No 26 Saint-Alexandre. Soir, 26 Hermine. 150—1

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers, de bons plombiers, immédiatement. S'adresser 56 rue Saint-Norbert. 150—1

MOULEURS de plaques de poêle, douze demandés. Position stable. S'adresser McClary Mfg. Co., 334 Saint-Paul. 150—2

MARECHAL-FERRANT demandé, homme de plancher de première classe. Les [illegible] gages. S'adresser Thos. F[illegible], 26 Berthelet. 150—1

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes et manteaux pour dames. Bon salaire, position à l'année. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 149—6

ON DEMANDE — Un gardien d'expérience pour prendre charge d'une grande bâtisse et l'entretien des bureaux ; mentionner références et dernières occupations, les membres de la famille et autres renseignements justifiables. Ecrire N., 437 "La Presse". 149—3

PEINTRES — On demande de bons peintres, 25 cents de l'heure en montant pour des gens compétents. Art, Laurin et Cie, 73 Saint-Charles-Borromée. 149—n

PEINTRES — On demande de bons peintres, blanchisseurs, tapissiers. Bons gages payés tous les samedis. S'adresser 201 Berri, G. H. Favreau. 150—1

PEINTRE blanchisseur demandé, au No 605 Saint-Timothée. 150—1

PEINTRES blanchisseurs demandés. S'adresser Hector Piquette, 288 rue Wolfe. 150—1

PEINTRE voiturier demandé. S'adresser à M. L. P. Allard, Rivière Beaudette, P. Q. 150—1

PEINTRES — On demande des peintres chez Ernest Bélanger. S'adresser 41A rue Dubord. Inutile de se présenter si l'on ne connaît pas le métier. 150—2

PEINTRES — On demande des bons peintres à 1217 Demontigny. Les meilleurs gages seront payés. Z. Lapierre. 150—2

POSEUR de tapis demandé. Metropolitan House Furniture Co., 30 et 32 rue Notre-Dame ouest. 149—6

REMBOURREURS ET DECORATEURS.— Ebénistes, dessinateurs, poseurs de draperies, ouvrages de rideaux, faiseurs de matelas, votre patronage sollicité. Commandes exécutées promptement. Toutes sortes de réparations. Pinsler and Co., 150 rue Sainte-Catherine Ouest, Tél. Main 4304. 150—26

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 24

PHARMACIE

HUOT

1934 Rue Ste Catherine.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

REMBOURREURS — On demande 4 bourreurs de meubles, ouvrage permanent. S'adresser 1469 St Jacques. J. Bissonnette. 150—1

SELLIERS — On demande des selliers de première classe. S'adresser Lamontagne Limitée, No 338 Notre-Dame Ouest, Bloc Balmoral. 150—3

TAILLEURS de marbre et des frotteurs, "Bed Rubber", demandés. S'adresser à Philipsburg Ry. and Quarry Co., Philipsburg, P. Q., ou D. McGill, bâtisse banque des Marchands, chambre 206. 149—2

TOURNEURS de bords, finisseurs et opérateurs pour habits et pantalons demandés immédiatement. Bons gages payés à des personnes compétentes. Murray et Michaud, 899 rue Sanguinet. 150—6

100,000 plombiers, plâtriers, briquetiers demandés pour San Francisco. Nous vous préparons en quelques semaines. Catalogue gratis, Coyne Bros, écoles de métiers, New-York, Chicago, Saint-Louis. 144—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPAREILLEUSES demandées dans les chaussures, bons gages, au No 582 Laval. Ouvrage permanent, pouvoir électrique. 150—1

APPRENTIES — On demande des apprenties pour travaux de broderie. S'adresser Montreal Embrodery Mfg. Co., 255 Notre-Dame Ouest. 150—3

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi faiseuses de boutonnières. Bons gages, place permanente. D. Trottier, 392 Saint-Jacques, 4e étage, près McGill. 145—6

COUTURIERES — On demande des filles dans les pantalons de pratique. Se présenter toute la semaine, 25 Saint-Jacques, deuxième étage, à gauche. 149—2

COUTURIERES — On demande 3 bonnes couturières dans les hardes d'hommes, sachant faire les boutonnières à la main. Alex. Langlois, 564 Saint-Paul. 149—6

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de mains, pour coudre les pantalons. $6 à $7 de salaire. A. Villeneuve, 260 Saint-Laurent, nouveau No 340. 145—6

COUTURIERE — On demande une couturière de 1ère classe. S'adresser tout de suite au Syndicat Saint-Henri, 3507 Notre-Dame. 146—n

COUTURIERES — On demande des filles pour finir les pantalons, aussi des filles de moulin. S'adresser à S. Freedman and Son, 505 rue Saint-Paul. 150—1

COUTURIERES — On demande des couturières, bons gages, moulins électriques. S'adresser à La Compagnie d'Auvents des Marchands, 227, 229 Notre-Dame Est. 150—1

COUTURIERES — Filles de moulin, finisseuses, jeunes filles demandées, dans les pantalons, place permanente. 25 Saint-Jacques, 3ième étage. 150—1

COUTURIERE — On demande une bonne couturière pour les habits d'hommes, sachant faire les boutonnières. Jos. Rollin, 877 Sainte-Catherine Ouest. 150—1

COUTURIERE demandée, bonne couturière dans pantalons et vestes ; trouvera position en s'adressant à M. B. L. Lalonde, marchand-tailleur Glen Robertson, Ont. 150—1

COUTURIERES demandées immédiatement, de première classe, pour manteaux de dames. S'adresser 1017 rue Sainte-Catherine ouest. 150—6

CUISINIERE demandée, 21 Hôtel de Ville. 150—1

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière. Bon salaire payé, 136 Cherrier. 150—1

CUISINIERE demandée pour faire la cuisine dans un restaurant. S'adresser 595 Saint-Laurent. 150—1

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser 94 Saint-Denis. 150—1

COMMIS — On demande, à l'hôtel Jacques-Cartier, une bonne servante pour aider à la cuisine et un commis de bureau. S'adresser No 25 Place Jacques-Cartier. 150—1

DAMES — On demande des dames — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boîte postale 7, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 132—n

DAMES demandées pour solliciter des commandes pour le support de jupe Edwards; un support qui agrafe la blouse à la jupe de sept pouces à travers le dos, sans épingles, pointes ou dents pour déchirer les vêtements. Bonnes conditions. Edwards Skirt Supporter Co., Bridgeburg, Ontario et Buffalo, N.-Y., ci-devant de Toronto. 140—24

FEMME — On demande immédiatement une bonne femme de journée recommandée, pour laver. Emploi permanent, bons gages. S'adresser 484 rue Plessis. 150—1

FEMME demandée pour faire le travail général de la maison. S'adresser à l'hôtel du C. P. R., 355 rue Notre-Dame Est. 150—1

FEMME demandée pour faire le ménage et les lits rue Shuter. Trois fois par semaine. Recommandations requises. Ecrire O. O. 683 "La Presse." 150—1

FEMME d'âge moyen demandée comme ménagère pour famille de deux personnes, sans enfant, résidence Pointe-Claire. S'adresser à M. Rougier, 63 rue Notre-Dame Est, Montréal. 150—2

FEMME — On demande immédiatement une femme de journée. S'adresser à 136 rue Cherrier. 150—1

FILLES — Deux filles demandées, parlant anglais et français, pour vendre un article très en usage dans toutes les familles. Bons gages. S'adresser : Moulin Ocean, 101 avenue Mont-Royal. 138—n

FILLES — On demande de bonnes filles de moulin pour les chaussures et des poseuses d'empeignes. S'adresser Aird and Sons, 585 Saint-Timothée. 150—2

FILLES — Bonnes filles actives demandées pour servir à table. Les meilleurs gages de Montréal. 334 rue Notre-Dame Ouest. 150—1

FILLE — Jeune fille demandée, d'environ 14 ans, pour coudre des étiquettes sur les habillements. S'adresser à Goldwater Bros., 87 rue Saint-Charles-Borromée. 150—1

FILLE demandée pour conduire le département du fittage dans les chaussures ; il faudra connaître tous les différents ouvrages. Ecrire U., 315 "La Presse". 140—n

FILLE — On demande une cuisinière. S'adresser 39B Saint-Antoine. N. Pressault's Dining Room. 150—1

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les poignets et bandes, aussi des personnes d'expérience dans les chemises. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 146—6

FILLE ou femme demandée pour se rendre utile dans une cuisine d'un restaurant, surtout pour laver la vaisselle. S'adresser 130 Saint-Antoine. 150—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE demandée, aimant les enfants. Bon chez-soi à une bonne fille. 200 Cherrier. 150—1

FILLES — On demande 20 filles de 18 ans ou plus, pour apprendre un métier facile et délicat, $8.00 par semaine durant l'apprentissage, $10.00 à $18.00 lorsque compétentes. S'adresser 414 Notre-Dame ouest. 148—7

FILLE forte demandée pour travailler dans les étuis à lunettes, aussi des filles pour boîtes carton, à la table, ouvrage permanent. S'adresser 1685 Notre-Dame, 4e étage. O. Roy. 149—3

FILLE de restaurant demandée immédiatement, aussi un garçon, bon salaire. S'adresser 586 Wellington. 150—1

FILLE demandée pour aider aux légers travaux du ménage dans petite famille. Bons gages. S'adresser 89 Saint-Hubert. 149—2

FILLE — On demande une fille pour ouvrage de maison et capable d'aider à servir les tables. S'adresser immédiatement au No 93 Saint-Laurent, nouveau numéro, 153. 150-1

FILLES — On demande des filles d'expérience comme commis dans la confection pour dames ; devront parler les deux langues. S'adresser à M. Marchand, 423 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—3

FILLE demandée. On demande une fille pour salle à manger. S'adresser 60 Bonsecours. 150—1

FILLES — On demande des filles pour laver les planchers. S'adresser à la ménagère, Queen's Hôtel. 150—1

FILLE propre demandée pour aider aux légers travaux du ménage et prendre soin d'un bébé dans famille anglaise. S'adresser 51 avenue Bruce, Westmount. 149—3

FILLES fortes demandées pour le garde-manger et la cuisine. Elles devront parler anglais. 2252 rue Sainte-Catherine. 150—1

FILLE demandée, sachant très bien rabattre, $3 par semaine. 162 Lagauchetière ouest. 150—1

FILLES — Repasseuses habiles de blouses de dames, jupes de toilette, etc., demandées. Les meilleurs gages. Crown Laundry Co., 4218 rue Sainte-Catherine. 150—2

FILLES — 20 à 25 filles demandées pour empaqueter les marinades. S'adresser Ozo Co., coin Drolet et Mont-Royal. 150—1

FILLE — Petite fille respectable demandée pour aider au travail du ménage. Références. S'adresser à 321 rue St Antoine. 150—1

FILLES demandées dans département des jupons, pour travailler sur les machines spéciales Union. John P. Black and Co., Ltd., 123 rue Vitré Ouest. 150—2

FLEURS ARTIFICIELLES— On demande des apprenties et des ouvrières. P. E. Raynaud, 29 Saint-Gabriel. 150—1

FITTEUSE — On demande une poseuse d'empeignes, ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement chez The Langelier Shoe Co., 620 Sainte-Catherine, coin Frontenac. 150—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour le bureau, dans une manufacture ; devra avoir des connaissances dans la comptabilité. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 149—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour avoir soin des enfants ; devra avoir bonnes références. Gages $8.00 à $9.00. S'adresser 87 rue Durocher. 150—5

JEUNE fille demandée, très fiable, sachant les deux langues, pour restaurant, rafraîchissements, cigares, pouvant rester le soir. S'adresser L. Fournier, 584 avenue Mont-Royal, près Saint-Denis. 150—1

JEUNES filles, deux, bien mises et actives, demandées, pour servir la crême à la glace, chez Woolley's, 538 Saint-Denis. 146—6

JEUNE fille active demandée, immédiatement, pour ouvrage facile et permanent. American Button Co, 15 ruelle Busby. 146—6

JEUNE FILLE — On demande, comme assistante pour l'un des principaux départements de l'exposition d'alimentation saine — Pure Food Show, — une jeune fille d'apparence attrayante, possédant quelque habileté et parlant les deux langues, anglais et français. Ecrire H. H., 690 "La Presse." 150—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille connaissant l'anglais et français comme clavigraphiste. S'adresser chambre 513 bâtisse New York Life. 150—1

JEUNE fille demandée, au No 253 rue Notre-Dame Ouest, pour finir les boutonnières. Se présenter au No 253 rue Notre-Dame Ouest, 4e étage. G. Kekersovitch. 150—1

JEUNE FILLE demandée pour aider au travaux léger du ménage, de préférence une qui coucherait chez elle. S'adresser 6 avenue Souvenir. 150—2

JEUNE fille demandée pour un magasin, 1064 rue Ontario. 150—1

JEUNE FILLE propre demandée pour aider dans un bureau. S'adresser 130 Saint-Denis. 150—1

JEUNE FILLE demandée immédiatement pour répondre au téléphone, parlant anglais et français. S'adresser au No 43 rue Ste Catherine Ouest. 150—1

JUPIERES demandées au No 350 rue Sherbrooke Est. 150—1

LAVEUSES et gardiennes demandées à la People Ladies Benovelent Institution, 31 rue Berthelet. 150—1

MENAGERE active demandée pour les mois d'été. Recommandations requises, bons gages. Devra parler l'anglais. S'adresser 4404 Sainte-Catherine, Westmount. 146—6

MODISTES — On demande des modistes pour robes, aussi des apprenties. 159 avenue du Parc, Montréal. 149—2

MODISTE expérimentée demande emploi dans les famille, pour faire les robes et la lingerie. Fournira bonnes références. S'adresser 270 Mont-Royal. 150—1

MODISTES — On demande de bonnes prépareuses et des assistantes, chez Mme Gendron, 9 carre Philippe. 150—1

MODISTE de robes compétente demandée. Elle devra parler français et anglais. Pour un nouveau magasin, que l'on ouvre, cette semaine, à Sainte-Cunégonde. Se présenter au No 3200 rue Notre-Dame. 150—1

OPERATRICES demandées, faiseuse de poches, assembleuses, finisseuses, apprenties pour pantalons, en dedans, en dehors, bons gages. S'adresser 354 Saint-Laurent, au Semi-Ready. Mme Smith. 147—6

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES d'expérience demandées dans les jupes, manteaux, blouses, bons gages. Emploi à l'année. American Costume Mfg Co, 88 rue McGill. 147—6

OPERATRICES

Demandées pour poser des collets aux chemises molles, et des filles pour faire des plastrons ; aussi opératrices pour manteaux doublés de laine. Hudson Bay Knitting Co., 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 149—6 F

OPERATRICES demandées pour faire des imperméables. Bons gages à des ouvrières expérimentées. S'adresser immédiatement Claman Waterproof Garment Co., 153-155 Saint-Laurent. 150—2

OPERATRICES expérimentées demandées pour les habits — coats — aussi des faiseuses de boutonnières, des finisseuses, au No 427 Saint-Jacques. 150—2

OPERATRICES expérimentées pour fourrures demandées. S'adresser The North Western Fur Mfg. Co., 393 rue Saint-Paul. 150—2

ON demande des finisseuses dans les habits (coats) et des opératrices. Ready made Clothing 685 Ontario Est, bons gages. S'adresser H. Carufel, contremaître. 150—1

POSEUSES d'empeignes demandées, filles de table, de moulin, etc., immédiatement, de l'ouvrage jusqu'au mois de janvier 1907, et de bons gages pour de bonnes mains. Senez et Cie, 311½ rue Bleury. 150—5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

REPASSEUSES de linge de fantaisie demandées. Hauts gages. Emploi permanent. Toilet Laundry, 200 rue Guy. 149—6

REPASSEUSE demandée, bons gages, pour bonnes mains. Royal Laundry, rue Perthuis, coin Lacroix, côté Est Viger. 150—1

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante demandée pour une petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 276 rue Centre, Pointe St Charles. 150—1

BONNE servante générale demandée pour petite famille. S'adresser No 58A Parc Lafontaine. 150—1

SERVANTE demandée pour famille de 4 personnes, bons gages à une bonne cuisinière, références exigées, pas de lavage. 1400 Sainte-Catherine Est. 145—6

SERVANTE demandée pour famille de quatre personnes, bons gages à une bonne cuisinière, pas de lavage, références exigées. 1400 Ste Catherine Est. 146—6

SERVANTE générale compétente demandée, dans petite famille anglaise, ni lavage, ni repassage, à la maison. Les meilleurs gages. Une qui voudrait aller à la campagne, 52 rue Durocher. 149—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour famille de deux personnes, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 803 Notre-Dame Ouest. 150—1

SERVANTE générale compétente demandée. Se présenter au No 164 rue Crescent. 150—2

SERVANTE demandée au No 109 rue St Denis. Peu de travail et bons gages. 149—2

SERVANTE demandée. 241A Saint-Antoine. 149—3

SERVANTES — On demande deux servantes, une cuisinière pour un hôtel et une fille générale. S'adresser 54 Cadieux. 150—1

SERVANTE générale demandée, fille ou femme ; elle pourra coucher chez elle, 170 Saint-Charles-Borromée. 150—1

SERVANTE générale demandée, munie de bonnes recommandations. Les gros lavages et repassages sont faits au dehors. S'adresser 30 Laval. 149—6

SERVANTE — On demande une fille ou une femme pour ouvrage générale dans un restaurant. S'adresser 165 Rivard, coin Duluth. 150—1

SERVANTE générale bien recommandée demandée, sachant faire la cuisine, pour passer l'été à la campagne, près de la ville. Pas de lavage ni repassage. S'adresser 101 Sherbrooke Est. 1,7

SERVANTE demandée, pourra accompagner la famille à la campagne, pour quelques semaines. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. Références. 188 Cherrier. 150—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, famille de trois personnes, pas de blanchissage. 89 Laval. 150—1

SERVANTES — On demande une cuisinière et une fille de chambre, munies de bonnes références. S'adresser au No 58 rue Sherbrooke Ouest. Pressé. 149—2

SERVANTE demandée, au No 344 rue Saint-Hubert. Se rendre généralement utile, petite famille, peu d'ouvrage. Une jeune fille préférée. 149—2

SERVANTE générale demandée, famille de quatre personnes, pas d'enfants, pas de lavage ni repassage. Gages raisonnables. 48 Saint-Augustin, Saint-Henri. 150—6

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Pas de déménagement, pas de lavage, au No 884 rue Saint-Denis. 150—2

SERVANTE générale demandée pour hôtel. S'adresser 10 carré Papineau. 150—1

SERVANTE générale demandée, pour une famille demeurant au Sault au Récollet. Distance de Montréal, vingt minutes en chars électriques. Veuillez vous adresser 882 Saint-Denis, Montréal. 150—1

SERVANTE générale demandée dans une famille privée de deux personnes. Pas d'enfant, pas de lavage. 244 Saint-Hubert. 149—2

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage dans une famille de trois. Pourra coucher chez elle. S'adresser à Mme A. Dumont, 72a Saint-Alphonse, Saint-Henri. 150—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, bien recommandée, $13 par mois, pas de lavage, famille de trois. S'adresser dentiste Gravelle, 1235 rue Sainte-Catherine Est. 150—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 939 rue Saint-Denis. Pas de lavage ni repassage. Devra aller à Boucherville pour l'été. 150—3

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. S'adresser Mme Moisan, 463 Sanguinet, près carré Saint-Louis. 150—1

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. Bons gages. S'adresser 58 Saint-Hubert. 150—1

SERVANTES — On demande une cuisinière et une fille générale. S'adresser hôtel Lalonde, 59 carré Chaboillez. 150—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 70 Saint-Denis, près du carré Viger. 150—1

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour une famille catholique de trois personnes. S'adresser à 1293 rue Delorimier, Montréal. 150—1

SERVANTE générale demandée immédiatement pour petite famille, pas de lavage ni repassage, pas de déménagement, bons gages. S'adresser 467 St Hubert. 150—1

SERVANTE générale d'expérience demandée. Devra être bonne cuisinière. S'adresser 287 rue de la Montagne. 150—3

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante. Gages $12 par mois. S'adresser à 21 avenue Laval. 149—3

SERVANTE demandée. Une personne bien recommandée et fiable, sachant faire la cuisine. Bons gages. Petite famille. S'adresser à Madame Cardin, 224 Mont-Royal. 149—2

SERVANTE demandée, salaire payé d'après ce qu'elle pourra faire. 120 Parc Lafontaine. 150—1

SERVANTE demandée au No 96 rue Saint-Denis. 150—6

SERVANTES — On demande des filles avec références, dans maison de pension, pour toutes sortes d'ouvrage aussi servante générale. S'adresser 171 Saint Paul. 150—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser 65a avenue Viger. 150—1

SERVANTE demandée, pouvant fournir de bonnes références, pour une famille sans enfants. S'adresser entre 2 et 5 heures. 787 Demontigny. 150—1

SERVANTE générale demandée, parlant anglais et français, et pouvant répondre au téléphone, chez un médecin. Pas d'enfants, pas de lavage. Bon salaire. 280 Saint-Laurent. 150—1

SERVANTES DEMANDEES — Deux bonnes servantes, l'une pour le service de la table et autres travaux de maison ; l'autre pour servir de bonne d'enfant — trouveront de l'emploi au No 46, carré Saint-Louis. 150—1

SERVANTE générale demandée. Références requises. S'adresser au No 463 Notre-Dame Ouest. 150—1

SERVANTE — Fille demandée pour laver la vaisselle. S'adresser Hôtel du Canada, 131 Saint-Paul. 150—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour se rendre utile dans une maison privée. 72 Visitation. 150—1

SERVANTE — On demande une servante générale de première classe pour un couple sans enfant ; pas de lavage, 57 Saint-Hubert. 150—2

SERVANTE — Fille demandée pour restaurant, avec références. Léa Prégent, 444 Saint-Joseph, Lachine. 150—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés. Il n'y a rien qui paie mieux que la vente des thés. Alfred Tyler, London, Ont. 150—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Pour rien, absolument gratis. Médecin en cas de maladie, chirurgien, transport et soins en cas d'accidents, frais d'avocat en cas d'arrestation. Identification partout. Frais de funérailles, cercueil, décorations, corbillard, etc. Calepin en cuir, insigne argentée pour identification et protection. Anneau à clefs avec garantie contre leur perte, etc. Argent avancé au besoin. Tous ces avantages pour rien pendant un an — 12 mois — si vous êtes membre de la société du Canada Registry Co. Envoyez $1.00, argent au mandat-poste, pour être reçu membre. Pas d'examen à subir. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : Canada Registry Co. 11 Saint-Sacrement Montréal. On demande des représentants partout. A tous ceux qui s'abonneront directement, primes magnifiques données, verreries décorées, en or, sucrier, beurrier, porte-cuiller, pots à lait, lampes, argenteries, etc., etc. 148—6

AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains. Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles, 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents. Cavers Bros. Galt, Ont. 85—n

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produit ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X., 230 "La Crosse," Wis. 147—6

AGENTS DEMANDES — "La Providence," Cie d'assurance contre le feu, demande des agents, pour villes et campagnes. Commission généreuse. Adressez : "La Providence," 52 Saint-Jacques, Montréal. 147—24

AGENTS actifs demandés, Canada, Etats-Unis — Position lucrative — Bonnes rémunérations. R. Fugère et M. Théoret, surintendants, chambre 16, 107 Saint-Jacques, de 9 à 10 a.m. 149—6

AGENTS, TREMBLEMENT DE TERRE, FEU, DESTRUCTION, pour des centaines de milliers. Valeurs pour des centaines de millions de dolars détruites. Le plus grand désastre du continent, jamais vu, s'est produit à San Francisco. On est à préparer, le terrible récit de cette affreuse calamité. CONDITIONS GENEREUSES ; ACCESSOIRES GRATUITS. Sans conteste l'article qui se vend le plus rapidement. LE PREMIER ARRIVE, LE PREMIER SERVI. Ecrire à Nichols Company, Limited, Toronto, Canada. 149-6

AGENTS DEMANDES — Deux agents actifs, immédiatement, dans l'assurance industrielle et ordinaire. Bon salaire avec chance d'avancement. Entre 8 et 9 a.m., 5 et 6 p.m. 71a Saint-Jacques, Geo. E. Lauzière, surint. 150—1

AGENTS demandés comme voyageurs dans la ville et la campagne. Salaire ou commission. Se présenter de 5 à 7 p.m. S'adresser au No 443 Rivard. 150-2

AGENTS demandés pour exploiter une nouvelle invention indispensable pour chaque famille. Bons salaires ont été faits aux Etats-Unis : de $60 à $75 par semaine. S'adresser après 7 heures, ce soir, 80 Marie-Anne. 150—1

AGENTS — On demande de bons agents solliciteurs dans les familles privées, pour un article de consommation de premier choix. Grosse commission. 331 Mont-Royal. 150—3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant capital $300 à $500, pour faire manufacturer article breveté. Chance de faire de l'argent. Partage égal des profits. Ecrire V. V., 396 "La Presse". 146—6

ASSOCIE — On demande un associé dans une manufacture de chaussures en bonne voie de prospérité, pour augmenter le commerce. Ecrire à U. V., 656 "La Presse." 146—6

ASSOCIE demandé avec capital d'environ $10,000, pour manufacture hardes et imperméables, établie depuis longtemps. Aussi deux voyageurs d'expérience dans cette ligne. Ecrire W. W., 395 "La Presse". 146—6

ASSOCIE DEMANDE — Un bon photographe avec un capital de $500, dans l'ouest de la rue Sainte-Catherine. Pour plus amples informations, s'adresser R. R., 414 bureau de "La Presse." Occasion exceptionnelle. 150—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

BELLE grande chambre meublée à louer, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique, Téléphone Bell. Messieurs seulement, 206 Saint-Denis. 145—10

BELLES grandes et petites chambres meublées à louer, famille privée, 384 Est rue Ontario. 150—1

BELLES chambres meublées depuis $6.00. Tout le confort du chez-soi, bain, lumière Auer. Monsieur préféré. 322 Est Lagauchetière, coin Saint-Denis. 150—1

CHAMBRE à louer, meublée ou non, avec bain sur même plancher. S'adresser au No 488 rue Saint-Laurent. 148—3

CHAMBRES — Deux belles chambres à louer, meublées ou non, prix raisonnable, bonne chance pour dames. S'adresser 394 Sainte-Catherine ouest. 148—3

CHAMBRE — A louer, magnifique grande chambre meublée, étage du bain, lumière Auer, dans une maison pas d'enfants, pour messieurs seulement. S'adresser 74 Visitation. 148—3

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, étage du bain, eau chaude, lumière Auer, garde-robe, famille deux personnes, belle localité, 305 rue Saint-Urbain, près Sherbrooke. Prix modéré. 146—5

BELLES grandes chambres garnies à louer, avec poêle à gaz. S'adresser à 293 St Charles Borromée, près Sherbrooke. 148—3

CHAMBRE meublée à louer, rue Saint-André, près Sainte-Catherine, grande, avec garde-robe, bien meublée, lumière Auer, étage du bain, famille privée de trois personnes, pas d'enfants. Ecrire à L. L., 404 "La Presse". 147—6

CHAMBRE meublée ou non dans une famille sans enfant, chauffée à l'eau chaude, miroir. S'adresser 95 Saint-Hubert. 150—5

CHAMBRE meublée à louer, dans une famille privée, où il n'y a pas d'autres étrangers, 171 Ontario Ouest, près de la rue Bleury. 149—3

GRANDE CHAMBRE élégamment meublée, lumière Auer, étage du bain, confort du chez-soi, famille absolument seule, pour messieurs seulement. 276 St André. 149—2

CHAMBRES — A louer, sur le devant, deux chambres meublées, garde-robe, lumière Auer, 71 rue Hôtel de Ville. 149—3

CHAMBRES A LOUER — salon double à louer, trois fenêtres, sur le devant, richement meublé, ainsi qu'une autre chambre, dans une famille privée, sans enfants. S'adresser au No 77 rue Saint-Denis. 149—6

CHAMBRES meublées à louer, simples et doubles, famille privée, usage de cuisine. S'adresser 76 Chemin Lachine, Verdun. 149—3

CHAMBRES meublées à louer, superbe chambre double, deux fenêtres, sur le devant, richement meublée, très central. Belle localité, strictement privée. Aussi, autres doubles ou simples, gaz, bain, w.c., 121 Champ de Mars. 149—3

CHAMBRES à louer, meublées à neuf, étage du bain, famille privée. S'adresser à 52 Saint-Hubert. 150—3

CHAMBRE meublée à louer, une belle chambre sur l'étage du bain, pour messieurs. Tout le confort désirable. 13 Dubord. 150—1

CHAMBRES — A louer, deux chambres, une double et une simple, très bien garnies, références exigées. 232 Saint-Denis, près Sainte-Catherine. 150—3

CHAMBRES — A louer, deux grandes chambres meublées pour messieurs seulement. S'adresser 244A Panet. 150—3

CHAMBRES à louer, double ou simple, meublée ou non, si désiré, gaz, bain, eau chaude, 668 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 150—3

CHAMBRE meublée, chauffée par la vapeur, salle de bain de 1ère classe, avec ba'n-orage ménage fra's fa't, téléphone. 312 Dorchester Est Saint-Denis. 150—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE meublée à louer dans famille respectable de trois personnes, pour un monsieur respectable seulement, 158 rue Dufresne, 3e étage. 150—1

CHAMBRE meublée à louer, étage du bain, gaz, etc., balcon. S'adresser 501 Notre-Dame Ouest. 150—3

CHAMBRE à louer meublée ou non, usage de la cuisine. S'adresser 130 Saint-Timothée. Références. Pas d'affiche à la porte. 150—3

CHAMBRE garnie à louer, dans une famille privée, au No 140 rue Sainte-Catherine ouest. 150—3

CHAMBRES meublées à louer. — salon,— chambres simples, améliorations modernes, famille privée, téléphone. 73A St Hubert. 150—6

CHAMBRE et cuisine meublées, à louer. S'adresser 57 Sanguinet ; aussi, grande chambre meublée, rez-de-chaussée, sur le devant. 150—3

DEUX grandes chambres sur le devant, meublées ou non meublées, bonne place pour un dentiste ou médecin, au Nos 229 ou 323 rue Saint-Laurent. 149—3

GRANDE chambre meublée avec tout le confort désirable, au premier étage, famille privée. 92 Saint-Denis. 150—5

JOLIE chambre double meublée à louer. 215 Rivard. 150—3

MAGNIFIQUES chambres à louer, doubles et simples, sur le devant, richement meublées, usage du téléphone, 70 rue Saint-Denis. 150—2

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une chambre double, étage du salon, gaz, eau froide et chambre de bain, 138 Berri, près Lagauchetière. 145—6

A LOUER — Grande chambre et salon non meublés. Eau chaude et eau froide, maison tranquille, pas d'enfant, usage de la cuisine, 327 Saint-Denis. 150—4

CHAMBRES — Deux chambres non garnies à louer, très belle localité, Parc Lafontaine, conditions raisonnables. S'adresser 688 Sherbrooke. 148—3

CHAMBRES double et simple à louer, très confortables, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Famille privée. 308 St Denis. 148—3

CHAMBRE — Monsieur trouvera chambre au premier mai, No 218 Est Ontario, en face du Mont Saint-Louis. Famille privée. 147—6

CHAMBRE à louer, pour monsieur, au No 24 rue Rousseau, près de la gare Viger. 149—3

CHAMBRES — Magnifiques appartements à louer, convenables pour un médecin ou spécialiste. Aussi grande chambre double et simple. Maison moderne. Téléphone. Donnera déjeuner. 1 carré Saint-Louis. 149—6

CHAMBRES à louer, deux grandes chambres dans une famille privée sans enfant, avec usage de cuisine, ménage fait de première classe ; les chars passent à la porte. Prix modéré. S'adresser 80 Marie-Anne. 150—1

CHAMBRE à louer, un monsieur trouvera une jolie chambre, 289 Saint-Christophe. Pas d'enfant. 150—1

DEUX chambres à louer, non meublées, dans une famille privée, rue Notre-Dame de Lourdes. S'adresser P., 435 bureau "La Presse." 150—3

GRANDE chambre avec garde-robe, sur l'étage du bain, ménage fait à neuf, lumière Auer, etc. 69a Dubord. 150—3

GRANDE chambre non meublée sur devant, pour couple sans enfants, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré, 405 Demontigny. 150—3

MAGNIFIQUE chambre à louer sur devant, étage du bain, dans famille privée. 417 St Denis. 148—3

MAGNIFIQUE salon et chambre simple, lavabo dans la chambre, garde-robe, eau chaude. Tél. Est 4179, 400 St Denis. 150—6

MAGNIFIQUES chambres à louer, double et simple, sur le devant, en face du carré Viger. Usage bain, lumière Auer. S'adresser 42 Saint-Denis. 150—3

SALON double à louer, gaz, électricité, usage de cuisine si désiré, téléphone 692 Sherbrooke Est. 148-3

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, salon et autres chambres chauffés à eau chaude, avec pension. 444 St Denis, près de la rue Sherbrooke. S'adresser 148. 148-7

A LOUER — Magnifique grande chambre sur l'étage du bain, avec pension de première classe. S'adresser No 94 rue Saint-Denis. 148—3

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs. $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 150—3

CHAMBRE ET PENSION, chambre avec salon double. S'adresser 540 Mont-Royal. 148-3

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique salon chambre double sur devant, avec toutes améliorations modernes, famille privée, pas déménagement. 198A St Hubert. 148—3

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre sur devant, avec pension ou sans pension. 72 Saint-Denis. 148—3

CHAMBRES doubles et simples à louer, avec ou sans pension, pour messieurs seulement. 436 Est Lagauchetière, près Saint-Hubert. Pas de déménagement. 149—2

CHAMBRES ET PENSION — Vous trouverez de grandes et petites chambres avec pension sur la rue St Denis et Lagauchetière, aussi pension table, No 262 Lagauchetière Est. 149—2

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre tout meublé en neuf, pension de première classe, pour 1er mai, No 483 St Denis. 149—3

CHAMBRES et pension, deux chambres doubles, simples, étage du bain, eau chaude et eau froide dans les chambres, lumière Auer. 148 Berri. 150—6

CHAMBRES ET PENSION — Magnifique salon double, chambres doubles, richement meublées. Table première classe Pensionnaires de table. Tél. Est 3414, 994 Saint-Denis. 150—6

CHAMBRE ET PENSION — Une famille de trois personnes désirerait prendre une demoiselle en pension. S'adresser No 246 rue Maisonneuve. 150—2

CHAMBRE ET PENSION — On demande un bon pensionnaire bien recommandé, maison privée, au No 97 Hôtel de Ville. 150—3

GRANDE chambre à louer, avec pension de table, pour deux messieurs. S'adresser 114 Champ de Mars. 150—3

SALON-CHAMBRE bien garnie, avec ou sans pension, dans famille parisienne. 128 avenue Laval, près carré Saint-Louis. 1,5

PENSION et chambre double de première classe, lumière Auer, pension de table, 186 Berri. 150—3

PENSION

PENSION d'enfants. Excellente pension pour enfants, en vous adressant Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin ; bonnes références, 1647 Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 141—12

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Couple sans enfants demande chambre avec usage de la cuisine, aux environs de la rue Montcalm. Sainte-Catherine préférée. Ecrire en mentionnant le prix, A. S., 203 Dorchester ouest. 150—1

CHAMBRE DEMANDEE — Un jeune couple, sans enfants, demande chambre dans une famille privée, personnes âgées préférées, usage de la cuisine. S'adresser 147 Dorchester Est. 150—1

PENSION D'ETE DEMANDEE

PENSION D'ETE — On demande deux ou trois chambres avec pension, à pas plus d'une heure de la ville. Il est essentiel d'avoir de la bonne eau. Ecrire L. L., 686 "La Presse." 150—1

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES —2 chambres avec pension pour trois personnes, dans une campagne avoisinant Montréal. Maison près de la rivière. Ecrire à R. R., 899 "La Presse." 147—6

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande pour deux dames une chambre avec pension, entre la rue Ontario et la rue Sainte-Catherine, près de la rue Lasalle, Maisonneuve. S'adresser à O., 436 "La Presse". 150—1

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE — Trois ou quatre personnes, trouveront chambre et pension à la Villa des Plaines, sur le bord du Lac St Louis, Beaconsfield. 147—3

PENSION D'ETE — Une bonne pension pour l'été, au magnifique Cottage d'Arthur Papineau, Pont Viau, Co. Laval, site très enchanteur, ombrage, rivière agréable. Prenez les chars du Sault. 150—6

ECURIE DE PENSION

ECURIE DE PENSION — Vous trouverez bonne pension pour chevaux au Canadian Boarding, stable, 47 Ontario Est, près Cadieux. Bureau ouvert de 2 à 4 heures p. m. 149—6

ECURIE de pension pour chevaux, prix modéré, bon soin. 330 Lagauchetière. Bell Est 3407. Marchands, 230. 150—1

A LOUER

BOUTIQUE à louer, convenable pour peintre, charpentier, plombier, etc. Loyer raisonnable. Se présenter au No 61 rue Saint-Urbain. 150—1

BOUTIQUE — Grande boutique à louer, bon marché, avec écurie ou non, avec grand terrain ou non, convenable pour menuisier, plombier, cordonnier ou barbier, près des chars, avec usage du téléphone, S'adresser 80 Marie-Anne. 150—1

ETAGE à louer, avec pouvoir, chauffé, site convenable pour manufacturier, place centrale. S'adresser Jos. Paquette, 59 rue Lacroix, Montréal. 148—6

ETAL de boucher à louer, pouvant servir pour boutique de barbier, restaurant, S'adresser 22 Beaubien. Bon centre; aucune de ces branches sont dans la localité. 147—6

ETAGE manufacturier à louer, 8 rue Lemoine, un plain-pied, 2e étage, chauffé et éclairé. S'adresser 487 Saint-Laurent. 149—2

MAGASINS A LOUER

A LOUER, No 901 Beaubien, coin Saint-Hubert, magasin avec cave de 25 par 28 pieds et logement de 5 pièces, dernières améliorations ; ensemble ou séparément. Pour informations, 894 Beaubien, ou 483 Saint-Laurent. 142—9

BEAU MAGASIN à louer, au coin des rues Mont-Royal et Marquette, pour pharmacie ou épicerie, logis en arrière et chauffé par le propriétaire. S'adresser à M. Lefebvre, No 31 Mont-Royal. 150—3

BEAU MAGASIN à louer, grande cave, hangar, etc. Maison briques solides, assurance bon marché, rue Notre-Dame, coin Atwater. S'adresser 3293 Notre-Dame. 150—1

MAGASIN à louer, rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Amherst, Chance exceptionnelle, Ecrire à S. S., 398 "La Presse." 147—6

MAGASIN à louer, grand magasin, 1006 Sainte-Catherine, entre Papineau et Dorion, 25 x 60 pieds, cave et écurie de 7 places. S'adresser N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est. 144—6

MAGASIN — A louer, No 340 rue Centre, Pointe Saint-Charles, un beau grand magasin de 117 pieds de profondeur, avec deux belles vitrines très confortables pour magasin à départements ou meubles. Loyer bas. S'adresser 494 Charlevoix. 147-6

MAGASIN à louer, rue Notre-Dame Ouest, dans le bloc Balmoral, chauffé à l'eau chaude. Belle dimension et très propice pour tout genre de commerce. S'adresser à Lamontagne, Limitée, No 338 rue Notre-Dame Ouest, bloc Balmoral. 149—3

SALLES A LOUER

SALLE A LOUER pour bal, banquet, noces, enterrement de vie de garçon, société, club, etc. S'adresser S. Beauchamp, 568 Ste Catherine Est. 148—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER — Bureau avec usage du téléphone, aucune taxe à payer, chauffé, éclairé, $15.00 par mois, Demers, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 149—6

MAISONS A LOUER

A LOUER — Cottage, Nos 1260, 1262, 1268 rue Berri, — près Bienville, — 6 pièces et chambre de bain, avec eau chaude et w.c., $17.00, pas de taxes. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Tél. Main 4465. 127—26

A LOUER, 198 Laval, plain-pied moderne, $25, 747-749A Hôtel de Ville, 2 plain-pieds modernes, $19. Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. Bell Est 515. 146—6

A LOUER, magnifiques plain-pieds, Nos 424 à 430 rue Sherbrooke, 9 chambres, chauffés. Tous de première classe. S'adresser 424 Est Sherbrooke. 147—6

A LOUER, 1013 Saint-Denis, parfait état, 6 pièces, bain, w. c., fournaise ; 7 pièces. Possession immédiate. Pierre Desforges, 6 Craig ouest. Tél. Main 2235 ; le soir, 30 avenue Laval. Tél. Est 1809. 146—6

A LOUER — 2ème étage de 6 pièces, No 1974 St Hubert, près des tramways. S'adresser à Wm. Pelletier, No 1959 St Hubert. Bell, 2250 Est, où à J. E. Gravel, 97 St Jacques. Bell 3971 Main. 149—2

HAUT de maison à louer, 1157 rue des Erables ou Chaussé, 7 pièces, lumière électrique, fixtures, $12 par mois. S'adresser chez T. Petit, 1974 Labelle, Boulevard Saint-Denis. 150—1

HAUT de maison à louer, avenue Bourbonnière, comprenant 5 pièces, $9 par mois. S'adresser 234 Bourbonnière, Maisonneuve. 150—1

LOGEMENT à louer, magnifique logement de huit pièces, moderne, très bonne localité pour médecin ou notaire, 1165 St Jacques, au-dessus du magasin départemental O. Lemire. S'adresser J. B. Vanier, 1029A St Jacques. 145—6

LOGEMENTS — A louer, au Boulevard Saint-Denis, beau logement neuf, de six pièces, avec chambre de bain, lavabo, gaz et lumière électrique. S'adresser 2091 Labelle, près de la rue Bélanger, ou N. A. C. Fortier, bijoutier, 20A Saint-Dominique. 145—6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement très confortable, 822 Saint-Denis, coin Duluth, 6 pièces, bain, w.c., passage, eau chaude, gaz, cour seule, $18.00. S'adresser 820 Saint-Denis. 146—6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement de sept pièces, situé sur un coin de rues, au deuxième. S'adresser Chas Fortierw, 2394 Labelle. 147—6

LOGEMENT de plain-pied à louer, un beau haut, rue Waverley, Annexe, six grandes chambres et chambre de bain. A bon marché à un bon locataire. S'adresser 190 rue Clark. 147—6

LOGEMENTS à louer, logements plain-pieds Nos 217, 219, 227 Sainte-Catherine, Viauville ; No 34 Cuvillier, 5 à 7 chambres, $11 à $13 par mois, Pharmacie Gauvin, 1286 Sainte-Catherine, Tél. Est 4773. 148—6

LOGEMENTS — A louer, 763-765 rue Chaussé, deux magnifiques logements de sept et huit pièces, bain, w.c., appareil à gaz. Pour visiter ces logements, s'adresser 790 Chaussé, chez M. Beauchamp, épicier. 150—1

LOGEMENT A LOUER — Une personne, pour cause de départ, louerait son logement pour $12.50, 7 pièces bain, gaz, électricité, près des chars Saint-Denis, 881 Drolet. 150—2

MAISONS A LOUER — 1161 et 1165 Delorimier, magnifiques plain-pieds neufs, 8 chambres, avec toutes les améliorations modernes, $17. 3 et 5, 4e avenue Viauville, $14 et $12. S'adresser L. Charpentier, 1586¼ Notre-Dame. Tél. Main 26, ou 1150 Delorimier. Tél. Est 2344. 150—1

MAISONS A LOUER

LOGEMENTS de plain-pied, deux beaux à louer, 888 Saint-Hubert, en haut, $22.00 ; et 902, un bas, $20.00. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 149—6

MAISONS modernes à louer, immédiatement, 7 et 8 pièces, belle localité, S'adresser sur les lieux, rue Moreau, au pied de la côte rue Sherbrooke, Joseph Jobin, propriétaire. 145—6

MAISON A LOUER, 247 Duluth, dix pièces, bonne place pour maison de pension, aussi autres 1116, 1126, rue Sanguinet, six pièces, haut de maison, bain, gaz, w.c., S'adresser 850 St Denis. 148-6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, milieu, 320 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis, 10 pièces, gazeliers, électroliers, chauffage et enlevage de la neige par le propriétaire; eau chaude, eau froide, améliorations modernes, logement en parfait état. S'adresser le soir T. Latourelle, 322 Sherbrooke Est. Tél. Bell Main 2235; 6 Craig Ouest; Est, 1888. 145—6

MAISONS modernes à louer, pas de ménage à faire, 604, 606 avenue Delorimier. Aussi à louer, beau bureau chauffé, S'adresser 39 rue Saint-Jacques. 148—6

MAISONS à louer, deux beaux plain-pieds, 9 pièces, gaz, électricité, eau chaude, plomberie ouverte, deux grandes galeries, $15, Nos 1102-1104 rue des Erables, Delorimier. 148—5

MAISONS à louer, Nos 29 et 31 rue Guilbault, 6 et 5 pièces; eau chaude et bain. S'adresser à E. Laberty, No 35 rue St Jacques. Tél. Main, 2562. 145—6

MAISON à louer, plain-pied 8 pièces, grande galerie, face aux parc et lac, vignes grimpantes, loyer $20.00. No 108 Parc Lafontaine, près Cherrier. 146—6

MAISON à louer, 493 Moreau, près des usines du Pacifique, 4 pièces. 150—1

MAISONS à louer, 4ième Avenue, Viauville, 27 et 39, haut et bas, de 6 et 7 pièces. S'adresser au No 15, 4ième Avenue H. Bellerose. 146—6

MAISON à louer, de 5 pièces, à Villeray, rue Labelle, 2467, $9.00 par mois, avec ou sans écurie. 149—2

MAISONS à louer, Nos 345, 347, 349 rue Orléans, Maisonneuve, 7 et 8 pièces, $12.00 et $14.00. Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 26. 149—2

PLAIN-PIED à louer, 6 pièces, avec améliorations modernes. No 1184 Est avenue Mont-Royal, vis-à-vis l'hôtel de ville de Delorimier. S'adresser J. W. Stewart, 364½ Saint-Antoine. Tél. Up 4056. 148—6

PLAIN-PIED à louer, No 1712, 1716, 1718, 1724 rue St Denis, près des Carmélites, 6, 7, 8 pièces, fournaise à eau chaude chambres de bain. S'adresser au No 1714 rue St Denis. 145—6

PLAIN-PIEDS à louer, 8 pièces, gaz et électricité, chauffés par le propriétaire, S'adresser 535 avenue Esplanade, près Mont-Royal. Prix modéré. 148—6

PLAIN-PIED chauffés à louer. Bâtisse neuve, 7 pièces, gaz et électricité, plomberie moderne, chambre de bain séparée, localité magnifique, Carré St Louis. Droit d'habiter immédiatement, service de concierge. S'adresser 532 St Denis. 146—6

PLAIN-PIED, 4 grandes chambres meublées, chauffées, éclairées, dans le centre et plus beau site de Montréal. S'adresser 368 Dorchester ouest. J. Gougeon, Up 4301. 146—6

PLAIN-PIEDS à louer, avenue Delorimier, en haut d'Ontario, 6 et 7 pièces, améliorations modernes. Conditions faciles pour bons locataires. H. H. Hutchins, édifice de la banque des Marchands, chambre 703, Main 942. 147—6

PLAIN-PIED à louer, 3892 Notre-Dame, 2e étage, bain, w.c., gaz, lumière électrique, réparé au goût du locataire, quartier Saint-Henri. Hoolahan, 689 Notre-Dame ouest. 146—6

PLAIN-PIED à louer, 125 rue Cherrier, plain-pied moderne de 9 pièces; chauffé à l'eau chaude, plomberie découverte; magnifiquement situé, à une petite distance du bureau de poste, H. Koelle, 107 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3212. 149-6

PLAIN-PIEDS à louer, Plain-pieds à louer, 1637-1641 rue Saint-Denis, Améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à H. Poitras, 449 rue Notre-Dame Ouest, Tél. Main 3695. 149—6

PLAIN-PIEDS à louer, rue Saint-Denis, Nos 1528, 1530, 1532, 1536, 1538, 1542, 1544, 1546, aussi 310 rue Mont-Royal. S'adresser J. Tremblay et Cie, 400 William. Tél. Main 2012. 150—6

4 BEAUX logements à louer, tous près des chars, rue Notre-Dame, S'adresser au propriétaire, 153 Chemin de la Côte Saint-Paul, Saint-Henri, Loyer $8 et $10. 150—1

ETAGES MANUFACTURIERS

ETAGES manufacturiers à louer, un ou trois étages, pour manufacture ou magasin, un bureau donnant sur la rue. S'adresser A. Comte et Cie, 442 Saint-Paul, Téléphone Main 4947. 150—1

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER ou à vendre, propriété J. R. Savignac, à Berthierville, grande maison, trois étages, écurie, jardins, rivière, arbres, $2,500.00. Albert Savignac, 97 St Jacques. 148—24

A LOUER ou à vendre, salle à manger de première classe, adjacente à un hôtel bien achalandé. Pour renseignements s'adresser à A. Robert, coin Bonsecours et Saint-Paul. 150—1

ON DEMANDE A ACHETER

MEUBLES — On demande à acheter meubles d'occasion, plus hauts prix payés. Les commandes par poste sont promptement exécutées. S'adresser Finestone, 533 Craig Est. Tél. Main 974. 148—6

TRICYCLE — On demande à acheter un tricycle de seconde main, en bonne condition, pour fillette. Ecrire à S. S., 680 "La Presse." 150—1

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livrés dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, meubles, tapis, prélarts, poêles, carrosses de bébé, au comptant et à conditions faciles de paiements, chez Lande Frères, 176 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 110—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, licence et fixtures, pouvant être transférées immédiatement, ou le premier mai, à toute autre place d'affaires. Bonne chance pour un commençant. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—n

A VENDRE, à conditions faciles, meubles, poêles, couchettes en fer, etc. Découpez cette annonce, elle vaut $1.00 sur tout achat de $10.00 ou plus. M. Spires, 801-803 rue Saint-Laurent, angle Prince Arthur. 148—6

AMEUBLEMENT, à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, tapis, prélart, voiture d'enfant. Nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. E. Germain, 988 Sainte-Catherine Est. 133—24

A VENDRE, deux ameublements de chambre à coucher, un buffet, petite couchette en fer, machine à coudre, en bon ordre et bon marché à prompt acheteur, S'adresser à 45 rue Tupper. 145—6

A VENDRE, bureau de toilette, lave-main et fournaise Tortue No 4, S'adresser au No 77 rue Saint-Denis. 149—6

AU COMMERCE — 1,000 paires d'oreillers, prix spéciaux; désinfection de la plume par la vapeur, reconfection de matelas. J. A. Teasdale et Cie, 130½ Visitation. Bell Est 1916. 148—6

ARTICLES DIVERS — A vendre, un comptoir, une balance, valant $10, pour $3. Une balance plate-forme, valant $12, pour $3.50 : un boghei de famille, un express couvert, mesure en bois. S'adresser 151 Lafontaine. 149—2

A VENDRE — Moteur et chaudière—Léonard, — de 15 à 18 chevaux-vapeur, en parfaite condition, avec tous les accessoires. Prix spécial, $225. W. L. Miller and Co, 18 rue Saint-Pierre. 150—6

A VENDRE

A VENDRE — Un lot de tapis en laine, cotons en paquets ; longues bandes de couleur, prêts à être emportés ; couleurs différentes, convenables pour tapis, s'adresser 15 Saint-Pierre. 150—2

A VENDRE — Une grosse meule émer. double, convenable pour fonderie ou atelier de machines ; aussi plusieurs autres plus petites. W. L. Miller and Co, 18 rue Saint-Pierre. 150—6

AMEUBLEMENT à vendre, pour cause de santé, tout le mobilier de 7 pièces, comprenant mobilier de salle à dîner, chambres à coucher et passages, cuisine, etc. Ainsi que la maison à louer, 2 étages, Prix $16 par mois, Possession immédiate, 19 rue Saint-Timothée. 150—1

AMEUBLEMENT à vendre à vente privée, fourniture de salon, chambre à coucher, salle à dîner, vaisselle, etc. S'adresser mardi et jeudi. Mme Dumas, 6 rue Saint-Thomas, Longueuil. 1,5

AMEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 150—6

A VENDRE, 10 châssis anglais de 9 pieds par 3,6, avec châssis d'hiver, en bon état, bon marché, J. T. Henderson, 7¼ rue Saint-Edouard, coin Bleury et Sainte-Catherine. 150—6

AUX PHOTOGRAPHES — A vendre, immédiatement, un stock de photographie pour cause d'abandon des affaires, comprenant instrument, fond pour groupe, etc, S'adresser A. Saint-Laurent, 2628 rue Notre-Dame, coin Canning. 150—2

AUTOMOBILE à vendre, bon marché. S'adresser 792 rue Sainte-Catherine Est, coin Plessis. Tél. Marchands, 898. 150—6

AUX BARBIERS — A vendre, deux tables de pool, chaise barbier, miroir, comptoir, vitrine, tables, etc., avec option de louer magasin. Termes faciles, S'adresser J. S. Duclos, hôtelier, Longueuil. 150—6

BUFFET à vendre, — sideboard, — une table de salle à dîner. S'adresser ce soir, 88 Sainte-Elisabeth. 150—1

BICYCLE — Un bon, à vendre, de seconde main, en parfait état et léger, pour cheval trotteur, S'adresser 120 rue Bleury, Jos. Lévesque, Téléphone Main 1160. 150—6

CLAVIGRAPHES de tous les modèles les plus modernes à vendre, aux plus bas prix. Nous louons des clavigraphes de toutes marques, United Typewriter Co, Ltd., 101 rue Saint-François-Xavier. 135—26

COMPTOIR à vendre et deux grandes vitrine, vitrine d'étalage en parfaite condition, bon marché. Adresse, 451 St Laurent. 145—6

COMPTOIR VITRINE — Show case comptoir — à vendre. S'adresser 287 Sainte-Catherine Est. 149—6

CLOS bois, charbon, grain, foin, à vendre, place très centrale, établie depuis 18 ans, faisant $25,000 d'affaires par année, loyer $20 par mois, avec logis privé. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Il faut vendre ; cause de départ pour l'ouest. 47 Dufferin, Bell Est 3518. 146—6

COFFRE-FORT à vendre, (safe) 30 x 24, 1 clam de 6 pieds pour corniches, 1 machine de 6 pieds pour dalles. S'adresser 1869 rue St Jacques. 146—6

A VENDRE

RONDE de lait à vendre, 40 gallons, S'adresser Joseph Allard, Petite Côte St Michel, Montréal. 144—6

STOCK de magasin général à vendre, établi depuis 20 ans, dans l'île de Montréal, stock $3,700, vendra pour $3,000, $2,000 comptant, la balance à 6 mois ; de plus, deux mois de loyer gratis. Possession immédiate. Ecrire à R. R., 681 "La Presse". 150—6

SOUFFLET Sturtevant No 5, un grand, égal à un neuf, aussi un plus petit à vendre à bon marché, W. L. Miller and Co, 18 rue Saint-Pierre. 150—6

TAUREAU Guernesey à vendre, 3 ans au 1er août prochain, très beau et très doux, J. E Parent, Saint-Jérôme. 150—1

TABLETTE avec 8 grands tiroirs, $10.00. Vendra à sacrifice, S'adresser 645 rue Notre-Dame Ouest. 150—1

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm 76-n

VOITURE d'enfant "go-cart" à vendre, en bonne condition et de première classe. S'adresser 575 Delorimier. 150—1

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO Heintzman droit à vendre, pour $115 comptant, A coûté $375, Doit être vendu pour clore une succession, Grande occasion, S'adresser immédiatement à J. J., 77 "La Presse." 147—6

PIANO droit Newcombe à vendre, pour $135 comptant, A coûté $400, Doit être vendu, le propriétaire ayant besoin d'argent, S'adresser sans retard à K. L., 79 "La Presse." 147—6

PIANO droit Mason et Risch, $275 comptant, A coûté $500, neuf mois d'usage, Propriétaire cesse de tenir maison, Adresse : L. M., 80 "La Presse." 147-6

PIANOS neufs Mason et Risch, droits, à vendre, reçups dernièrement par la Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 150—1

PIANOS droits nouveaux, Mason et Risch, à vendre, pour $450, Du style approuvé par Madame Albani, Conditions : $10 par mois, Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 150—1

PIANO droit à vendre, un beau, pour $145, ainsi que nombre d'autres offerts à bon marché pour cause de déménagement, Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest, Ouvert le soir. 150—1

PIANO — A vendre, un bon piano cottage, $65.00. Un cottage neuf boudoir, $125 comptant, 3 pédales, belle caisse. Un autre à sacrifice, cause : manque d'espace, 1648 Sainte-Catherine, près Désery. 1,3,5

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BOGHEI Gladstone en très bon état et un carrosse Brougham convenable pour médecin, à vendre. S'adresser au No 271 de la rue William. 1,5

ETALON de route, un beau, descendant de Philipp Wilkes, 16 mains de haut, pesant treize cents livres, brun phoque, bon cheval pour l'élevage, à vendre à Pointe Fortune. S'adresser à Thos. Hunsley, 73-75 Saint-Jacques. 150—6

NUL NE PEUT DEVINER, GENS DE LA CAMPAGNE

que vous avez une MAISON A LOUER POUR L'ETE, si vous ne le dites pas. Les

"Petites Annonces"

DE "LA PRESSE"

le feront savoir à CEUX QUI EN ONT BESOIN et vous trouverez ainsi un EXCELLENT LOCATAIRE à PEU DE FRAIS

Ne Remettez pas à Demain, l'Annonce que vous pouvez faire Aujourd'hui.·.·.·.·.

A VENDRE

COUCHETTES — Bonne occasion, 10 couchettes en bois, dont une simple, presque neuves, à vendre, de 1 dollar à $1.50. S'adresser 37 rue Sanguinet. 150—2

CARROSSE — A vendre, un "go-cart" en très bonne condition, bon marché. S'adresser le plus tôt possible, 434 Saint-Timothée. 150—1

CIMETIERE — A vendre, au cimetière, une partie de terrain avec monument en granit, situé entre la 2e et la 3e station, Ecrire A. B., 391 "La Presse." 150—2

FIL METALLIQUE — A vendre, 100 tonnes de fil télégraphique d'occasion, convenable pour clôture, à 1c la livre, à Montréal, en n'importe quelle petite quantité, Syracuse Smelting Wks, 332 rue William. 146—6

GRAPHOPHONE neuf Columbia à vendre, valeur $9.00, pour $1.25, Records, 60 cents pour 25 cents. Envoyez 50 cents, Balance payable sur livraison du graphophone et record. La maison Moderne, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 147—5

GLACIERE à vendre, bon marché, une glacière d'épicier. S'adresser J. O. Robitaille, coin Ontario et Saint-Timothée. 150—1

GARNITURES et comptoir de salle de lunch à vendre, poêles, réchaud, compteur automatique, vitrine à cigares, etc, Bon marché pour comptant, Visible en tout temps, 174 Bleury, angle Sainte-Catherine. 150—1

HABILLEMENTS, MEUBLES — A vendre, chance exceptionnelle, ceux qui veulent s'habiller et se meubler bon marché. Habits d'hommes et lingerie de dames de toutes sortes. Ameublements de maison de six pièces. Il faut que tout soit vendu d'ici au 2 mai. S'adresser immédiatement au No 290 Amherst, près Demontigny.

MEUBLES à vendre, pour cause de départ, S'adresser 44 Souvenir. 148—6

MELODIUMS — Trois caisses en bois de rose. Ces instruments sont en parfait état, bon son. Peuvent être empaquetées pour occuper peu d'espace et être transportés avec facilités. Convenables pour maison de campagne. Prix $20, $30 et $35 respectivement. Conditions $3 comptant et $2 par mois. 20 pour cent d'escompte pour argent comptant. Layton Bros., 144 rue Peel. 28,1

MACHINE à coudre Singer à vendre, presque neuve, bon marché. S'adresser 591 Notre-Dame Ouest. 150—1

MOBILIER de salon à vendre, ainsi qu'une lampe de salon. S'adresser 24 rue Rousseau, tout près de la gare Viger. 149—6

MOBILIER — Salle à manger à vendre, garde-robe, gazeliers, électroliers, un poêle à gaz, obligé de vendre pour jeudi, très bas prix. 64 rue Cherrier. 150—1

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre, S'adresser W. M. Hendershot, Phone Est 936, Carrières Limoges, avenue Laurier. 125—24

PLANEUR A BOIS, de 24 pouces, pour blanchir et embouveter à vendre, bon marché. S'adresser Montreal Hardware Mfg. Co., 1408 rue Notre-Dame Est. 146-6

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot, Phone Est 936, Carrières Limoges, avenue Laurier. 149—24

SALLE à manger à vendre, établie depuis quatorze ans et toujours tenue par le même propriétaire. S'adresser au No 102 Notre-Dame Est, en face du palais de justice. 147—4

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 141—24

EXPRESS pour meubles à vendre, jobbing, forts et légers; spécialité pour livraison "top" en bois, bogheis de toutes sortes. Victoria légère, 85 St Maurice. 145—6

EXPRESS à vendre, léger ou fort, charrette de laitier, aussi Québec boghei d'occasion, J. T. Gariépy, 712E Demontigny, coin Visitation. 147—6

JUMENT brune, pesant 700 livres, extra pour voyageur et la promenade, garantie pour longue route, aussi son harnais et sa voiture, Concord. Le tout sera vendu à sacrifice au No 692 avenue Mont-Royal. 150—6

VOITURE — A vendre, à bon marché, une bonne voiture de famille, couverte. S'adresser E. Lemire, 367 rue Richmond. 148—6

VOITURES — A vendre, deux charrettes de seconde main pour boucher. Six express neufs et 2 de seconde main. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands, 2088. 145—6

VOITURES à vendre, Lorry double neuf, roues patentées, bon pour porter 10,000 livres ; express, Rockaway, C. Carrière, 479 Laurier, ville Saint-Louis. Tél. Est 2612. 146—6

VOITURE de livraison en bon état à vendre; bonne condition S'adresser J. D. Dupont, 542 Albert. 147—6

VOITURES — A vendre, une Victoria neuve, de première classe, pour charretier, aussi, express neuf pour boucher ou épicier. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 147—6

COMBUSTIBLES A VENDRE

A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, slabs coupées, bois franc à la corde ou voyage, sec extra, charbon, Benj. Adducchio, 122 Bleury. Tél. Main 5987. 147—12

BOIS A VENDRE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60, Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131, Bell Est 4251. 84—78

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00 ; bois franc, $1.60 ; bois franc fendu, $2.00 le voyage ; charbon, grain, foin, T. Raymond, 578 Ontario Est, Bell Est 1029. 144—24

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage, P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est, Tél. Est 1289. 134—72

POELES-FOURNAISES

POELE — Magnifique poêle d'acier à vendre, n'ayant pas servi; à bon marché. S'adresser 994 Ontario Est, près de la rue Gain. 149—6

POELE — A vendre, un magnifique poêle de cuisine, un carrosse double d'enfants, des couvertes neuves, — catalognes, — 3 Place Ménard. 149—6

POELE à gaz Oxford à vendre, S'adresser 23 rue Mance. 150—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Une propriété de première classe, Nos 977, 979 rue Saint-Hubert, coin rue Marie-Anne, pierre solide, brique solide, cave de sept pieds, trois étages, magasin et deux logements. Prix seulement $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 148—4

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

TERRAINS au parc Fletcher Longue-Pointe, $1.00 comptant, $1.00 par semaine, sans intérêt ni taxes. Chambre 16, 107 Saint-Jacques. 149—6

LOTS à bâtir, au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâces, $375, et au Parc Central, ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 150—6

LOT VACANT — A vendre à sacrifice, à Viauville, 3e avenue, près rue Sainte-Catherine, beau lot de 24 x 100, valeur $500, pour $375 comptant ; la moitié des égouts sont payés. Ecrire à N. N., 684 "La Presse." 150—1

MAISON A VENDRE — Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon état, située Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, bureau de "La Presse." 54—n

MAISON à vendre, bon côté de la rue Saint-Laurent, louée pour trois ans, Revenus, $720, Prix $7,000. The Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. 146-6

MAISON — A vendre ou à louer, maison seule, 4 pièces, 2 étages, brique solide, avec écurie et remise. Bonne condition pour du comptant. S'adresser 410 Craig Est. 147—6

MAISON à vendre, rue Lafontaine, à Maisonneuve, No 196, 194, 192, avec améliorations modernes, prix $4,500, conditions faciles. S'adresser 194 Lafontaine, Maisonneuve. A. Robillard. 149—6

PROPRIETES A VENDRE — Avis aux boulangers, bouchers et charretiers : Nos 1265, 1267 rue Cadieux, à deux pas de l'avenue Mont-Royal, deux logements et lot vacant, en tout 42 x 97. Prix $2,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 146—6

PROPRIETE à vendre à Saint-Henri, maison bois et brique, 7 logements, solage en pierre de taille, construite l'an dernier. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu. 149—2

PROPRIETES A VENDRE — Un coin d'avenir, No 307 rue Dufferin et No 72 rue Gilford, terrain 25 x 100, Magasin et logement. Prix $1,900. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 150—6

TERRAIN à vendre, formant le plus beau coin de Verdun; grande maison et dépendances, 9,020 pieds de terrain, angle des avenues Church et Verdun. S'adresser 136 avenue Church, Verdun. 147—6

PROPRIETES DEMANDEES

Propriétés Demandées

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles 52 rue Saint-Jacques 118—n F

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCES D'AFFAIRES — Le capitaliste s'intéresse facilement à vos affaires si elles sont bonnes et sûres. Nous réorganisons votre commerce sur une base solide et payante. Nouvelles entreprises développées. Outillages pour eau, lumière, pouvoir et chemin de fer achetés et vendus, incorporation, garantie, assurance. Négociations d'obligations et débentures. Ecrivez-nous. Corporation Service Company of America, Pennsylvania Building, Philadelphie, Pe. 150—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurant licencié à vendre, un des meilleurs coins de la ville de Montréal, établi depuis 19 ans, et occupé toujours par le même propriétaire, pour cause de santé. R. Millar, 163 Saint-Maurice, Montréal. 145—6

JOHNSON & GRACE

Agents d'immeubles et chances d'affaires, 62 Saint-Jacques. Tél. Main 1404.

RESTAURANTS LICENCIES — Rue St Laurent, coin, Recettes $300.00 par semaine, Prix $12,000. Conditions faciles.
Rue Notre-Dame Ouest, Recettes $250 par semaine, $8,000, $4,000 comptant.
Rue Notre-Dame, Maisonneuve, Prix $4,000, $2,000 comptant. Balance facile.
Rue Saint-Jacques, Saint-Henri, recettes $200.00 par semaine. Prix $7,000, $2,000 comptant.
Rue Demontigny, coin central, recettes $250 à $300 par semaine. Prix $7,500, $2,000 comptant.

HOTELS DE CAMPAGNE — Chambly Canton, terrain 100 x 180, 20 pièces, Recettes $150 par semaine, Propriété, ameublement, stock, le tout $7,000, $1,000 comptant.
Lachine, $4,000.
Pointe-Claire, $3,500.
Saint-Hyacinthe, $4,500.

EPICERIES LICENCIEES — Maisonneuve, coin de rues, recettes $400 par semaine, Stock environ $1,200, 90 cents dans la piastre. Nous vendrons $500 comptant.
Rue Mont-Royal, coin central. Affaires florissantes. Stock $1,500. Le propriétaire se retire des affaires.

MAGASINS DE CIGARES — Rue Ontario Est, Recettes $75.00 par semaine, Loyer bas. Prix $175.00.
Sainte-Catherine, près Saint-Laurent, recettes $150 par semaine. Bon marché.

MAISONS DE PENSION — Près gare Windsor, 11 chambres meublées de première classe. Loyer bas. Chance exceptionnelle.
Atelier de photographe, rue Saint-Laurent, loyer $11.00, 13 pièces. Etabli depuis 15 ans. La plus belle occasion de s'établir pour apprenti-photographe. Vendra bon marché.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 148—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Champagne, vieille maison de Champagne désire s'entendre avec bonne maison de Montréal pour vente monopole au Canada. Ecrire B. M. E., 14 rue Cotta, Reims. 21,1,5

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, près de la station du C. P. R., à Labelle, à bonne condition. Cause de vente, maladie. S'adresser à M. Alphonse Lauzon, hôtelier, Labelle, Qué. 141—24

RESTAURANT licencié à vendre, bon coin, long bail, propriétaire quitte la ville. Une chance exceptionnelle. Prix seulement $7,000. Z. Fineberg and Son, 17 Côte Place d'Armes. 147—6

Terrains de choix pour bâtir et sites pour Manufactures

situés rues Fullum, Iberville, Sheppard, Chapleau, Rachel et Amity, dans le quartier Ste Marie, en arrière de la manufacture de tabac MacDonald, appartenant à la

SUCCESSION SHEPPARD

Conditions faciles. Pour détails et plans s'adresser à

St Amour. Leclaire,

Agents d'Immeubles,

138-m,j,s,n FF **52 rue Saint-Jacques.**

MAGASINS A VENDRE

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques — A vendre, magasin de poêles et ferronnerie, rue Sainte-Catherine Est, très bon centre, affaires florissantes, recettes $400 par semaine. Loyer bas, long bail. Occasion de s'établir pour un homme possédant petit capital. Le tout $1,000 comptant.

JOHNSON ET GRACE — Licence d'épicerie, très bon marché. Faut vendre avant le 1er mai. Aussi, restaurant licencié, bon centre, $4,000, $2,000 comptant. 145—6

MAGASIN à vendre, beau et bon magasin de modes, rue Sainte-Catherine Est, recettes $1,800.00 par année, petit capital requis, seul dans la place. S'adresser 531 Saint-André. 150—1

RESTAURANT à vendre, faisant de bonnes affaires, pour cause de santé, 73 Sainte-Catherine Ouest. 143—8

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, bonne place d'affaires, stock frais, bonnes conditions pour prompt acheteur, cause de maladie, S'adresser sur les lieux, 153 Atwater. 147—6

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne clientèle, au comptant, bon centre, cause de départ, conditions très faciles. S'adresser 648B Drolet. 149—6

EPICERIE sans licence à vendre, à la Pointe Saint-Charles, bon coin d'affaires ,établi depuis longtemps, Loyer modéré, S'adresser P. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 149-2

EPICERIES à vendre, liqueurs, provisions, en lot convenable aux épiciers ; balance, bidons, moulins à café, vitrine d'étalage, coffre-fort, lot de ferblanterie et granit, 87 rue Communes. 150—6

EPICERIE et étal de boucher à vendre, situés rue Sainte-Catherine, établis depuis 20 ans. Stock $4,000 à $5,000. Ecrire à Z. Z., 226 "La Presse." 150—6

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, S'adresser au Trust and Loan Co, 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—mjs—n

FERME à vendre à Upton, comté de Bagot, une ferme de 140 arpents en culture, près du village, des écoles et beurreries. Grand verger de toutes sortes de fruits, arbres d'ornements, magnifique place d'été, à vendre avec les animaux et l'agrès de culture. Conditions au gré de l'acheteur. Cause de mortalité. S'adresser à Mme Mag. Trudeau. 150—6

TERRES A VENDRE — Demandez-nous la liste des terres et maisons d'été à vendre. Avantages incomparables. D. Coré, Sainte-Adèle, Qué. 141—29

TERRE à vendre, Rivière des Prairies, près du Sault, terre de 100 arpents, avec maison et grange, verger de toutes sortes de fruits. Ecrire ou s'adresser Madame Pepin, 353 Panet, Montréal. 147—6

TERRE à vendre à Sainte-Madeleine, Co. Saint-Hyacinthe, 120 arpents, 65 en culture, maison, dépendances, sucrerie. Conditions avantageuses. S'adresser A. Rochon, 1429 Demontigny Est. 149—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

MAGNIFIQUE table de pool à vendre à bon marché, grandeur 4½ x 9. S'adresser immédiatement chez Théo. Bougie, 1137 rue St Laurent. 145—6

POOL QUILLE — A vendre, trois tables de pool et trois allées de jeux de quille à bonne condition. S'adresser G. Thouin, 198 Duluth, coin Berri. 145—6

TROIS tables de pool et une table de billard en parfait état, à vendre. S'adresser Arthur Paquet, 1486 Sainte-Catherine. 150—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Vues, 10c doz., fantaisies, 10c, 20c, 25c, 55c, 70c, 90c, $1.00 doz., bromure, 5c. Ivoirine, cartes avec cheveux, 6c. P. Lacombe, 804 Ste Catherine Est, Montréal. Commande par malles, attention spéciale. Prix spéciaux aux marchands. 148—6

CARTES POSTALES — Une visite est cordialement sollicitée au magasin de cartes postales de Mme Leblanc, 882 rue Ontario Est. Vous y trouverez le plus beau choix en fait de cartes les plus artistiques. Attention particulière sera donnée aux commandes de la campagne, tant commerciales que privées, sur réception d'argent. 145—6

CARTES POSTALES — Le Bijou, 157 Est Sainte-Catherine. Spécial, cartes en cheveux naturels, 2 pour 5c. Glacées, 2 pour 5c. Vues et fantaisie, à 10c la douzaine. 148—6

CARTES POSTALES — Le salon "Cascade of View," 1977 Sainte-Catherine, transportera son commerce au commencement de mai à 71 Sainte-Catherine Ouest, coin rue Saint-Urbain. Attention comme par le passé aux commandes par malle. F. A. Roussin, propriétaire. 146—6

CARTES POSTALES — Avez-vous l'intention de tenir les cartes postales illustrées ? Si oui, envoyez-nous $6.50, et nous vous expédierons, express payé, 500 cartes postales illustrées, vues, séries, cartes fantaisie, imitation bromo, bien assorties, 500 enveloppes, 1 porte-carte en broche pour exhiber les cartes et un album. International Post Card Co., 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 147—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction : Solives, soliveaux, planches, portes, châssis, escaliers, water closet, briques, pierre maçonnerie, à sacrifice, S'adresser à J. A. Major, 710 rue Notre-Dame Est, ou coin McGill et Saint-Paul, Tél. Westmount 1193. 148—6

MATERIEUX de construction d'occasion à vendre : portes, cadres de châssis, bois, pierre à maçonnerie. S'adresser I. H. Hutchison, Craig et Victoria. 149—2

MATERIEUX de construction de seconde main à vendre, portes, châssis, complets, toutes grandeurs ; bois de charpente, bassin en marbre, planches, madriers et soliveaux, etc., le tout à sacrifice, une visite pour vous convaincre des prix. S'adresser à 875 Notre-Dame Est, près Voltigeur. Téléph. Bell Main 3809. 150—2

25,000 pieds pierre artificielle, imitation pierre à sable, depuis 20 cents le pied, aussi appuis, couvertures, cheminées, etc. Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 2926. 131—26

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

M. EMERY POIRIER, BEAUHARNOIS, annonce au public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour chaloupes, yachts et autres bateaux, jusqu'à une longueur de 45 pieds. M. Poirier a étudié la construction des bateaux avec les meilleurs architectes des Etats-Unis. Prix plus bas que n'importe quel manufacturier de la ville. Toujours en stock, grand assortiment de bateaux de tous genres. 150—6

ARBRES FRUITIERS

PLANTATIONS DE CARTIERVILLE — Cartierville, P. Q. Arbres d'ornement, arbres fruitiers et buissons de toutes sortes. Les gens qui désirent être servis honnêtement sont priés d'envoyer leurs commandes de suite ou leurs adresses à G. T. Harland and Son, propriétaires. 21,24,26,28,1,5

MEUBLES POUR INVALIDES

POUR INVALIDES — Chaises roulantes, tables de côté, dossier pour lits, billets, béquilles et toutes sortes de meubles, chez R. E. Painchaud, 650 rue Saint-Laurent, près Sherbroke 144—mjs—n

REPARATION

REPARATION de tout genre de poêles en acier et fonte, ouvrage garanti et exécuté promptement à prix raisonnables. H. H. Levert, 302 Cadieux. 145—6

REPARATIONS — La meilleure place à Montréal pour faire réparer vos moulins à laver et tordeurs, est à la manufacture Godin, 1146 Saint-Laurent, Tél. Est 1114. 149—6

VIEUX METAUX

PLUS HAUTS PRIX payés pour fer, cuivre, plomb, zinc, caoutchouc, os, papier, guenilles, bouteilles de toutes sortes. G. Vigaud, 719 Mont-Royal, Bell Est 882. 128—24

A suivre sur la page 8

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

MACHINERIES

MOTEUR à vapeur à vendre, valve automatique, maximum 135 chevaux-vapeur ; on peut le voir en opération Dominion Waddinz Co., rue Vinet, Sainte-Cunégonde, Montréal. 130—24

MACHINE A VENDRE — Un moteur à gaz d'occasion, 15 C. V., en bon ordre ; en usage pendant un an seulement. Nous vendrons bon marché. Wayland, Williams et Dodson, 321 rue Saint-Jacques, Montréal. 139—12

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS de toutes grandeurs à sacrifice; aussi images, occasion exceptionnelle. Le débit fait le profit, chez Winsintamer et Daleggio, manufacturiers, 32 Saint-Laurent, Gros et détail. 125—26

INCENDIE — Nous faisons affaires à l'ancienne adresse, Images encadrées et non encadrées à de forts escomptes. G. W. Wilson and Sons, 7 square Phillips. 133—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs et serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 148—6

MERCERIE

COLLETS, COLLETS, COLLETS — 2½c chacun, 10,000 douzaines collets tout toile, chez J. W. Moquin, 526 rue Notre-Dame ouest, Bell Main 5078. 134—26

MARCHANDS D'OCCASIONS

ALBERT ET YAPHE, 338 Saint-Laurent. Plus hauts prix payés, meubles, poêles, tapis, prélarts neufs et seconde main. Nous vendons très bon marché, ou échangeons. 130—24

SOLDES — Je vends et achète les "jobs lots" de toutes sortes de marchandises. G. Vigaud, 719 avenue Mont-Royal. Tél. Est 852. 128—24

SPECIAL pour avril, mai, juin. M. Wener, 263 Craig Est, paye le plus haut prix pour articles neufs et de seconde main, habits, bijouteries, meubles. 132—24

PHOTOGRAPHES

ARTISTE PHOTOGRAPHE — Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront durant ce mois, avec cette annonce, auront droit à une douzaine de portraits de $3.00 pour $1.50, chez M. Alphonse Côté, 812 Sainte-Catherine Est, entre Plessis et Maisonneuve. 140—12

CHS. DESAUTELS, PHOTOGRAPHE — Cadeau de première communion, magnifique cadre, valeur $1.50, donné gratis, comme treizième, avec chaque douzaine de cabinets, finis platino, lesquels valent $3.00, sont déjà réduits à $1.50 la douzaine. Adresse : 671 Sainte-Catherine Est, près Visitation, ou 14 Notre-Dame ouest. 150—26

PHOTOGRAPHE — Profitez de cette aubaine. Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront avec ce coupon, auront droit à une douzaine de cabinets valant $3.00, à $1.50 la douzaine, chez Maillé, 1743 rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Denis. Ouvert le dimanche. 147—6

PORTRAITS première communion, valant $1.50, pour $1.00 la douzaine. Jolis demi-cabinets, 50c, 75c la douzaine. Une visite sollicitée. Jos. Campeau, 1264 Boulevard Saint-Laurent. 150—26

EMMAGASINAGE de FOURRURES

FOURRURES emmagasinées et réparées si nécessaire, à prix très bas. Nous en prenons entière responsabilité. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre, vis-à-vis Carsley. 147-12

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 125—26

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD électricien, 880 Ste Catherine Est, réparations de tous genres. Tél. Bell Est, 4846. 148—6

COUVERTURES DE VOITURES

COUVERTURES DE VOITURES — D. Dowell, 102 rue Saint-Henry, fabricant de couvertures et garnitures de voitures, convenables pour n'importe quelle voiture. Prix spéciaux. Tout ouvrage de bourrure fait promptement. 132—26

PUITS ARTESIENS

CREUSAGE DE PUITS ARTESIENS pour cultivateur et petite manufacture, plus spécialement. Pour toutes autres informations s'adresser Philippe Savoie, Longueuil, comté Chambly. 140—20

VENTE PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN — Un char de chevaux, harnais, voitures. On achète aussi chevaux, voitures, harnais. H. Corbeil, coin Saint-Urbain et Mont-Royal. Bell Est 2875. 148—6

TAPISSERIE

TAPISSERIE — 5,000 pièces de tapisserie, de 2½c à 50c la pièce. Hâtez-vous pour avoir le choix des beaux lots. J. A. Houle, 1236 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 4612. 147—6

PEINTURE—TAPISSERIE

PEINTURE, TAPISSERIE — 5,000 pièces de tapisserie, différents patrons, de 8c en montant. Peinture préparée de toutes les couleurs. Pinceaux, blanchissoirs, assortiment complet de granit et ferronnerie de toutes sortes. Joseph Leclair, 281 Rachel, coin Mentana. Marchands, 1041. 150—24

ENTREPRENEURS

D. DUGAS ET CIE, plombiers couvreurs, appareils à gaz, eau chaude et vapeur. Nous prenons les commandes de campagne. Ecrivez 126 Visitation, Montréal. Tél. Est 905. Marchands, 220. 136—24

ENTREPRENEUR MENUISIER — Avis est donné qu'au premier mai, l'atelier de M. E. Désormeau, situé au No 106 avenue Viger, autrefois Dubord, sera désormais occupé par M. Delphis Morel, entrepreneur menuisier et contracteur général. Ouvrage de première classe et exécuté promptement à des prix modérés et à des conditions faciles. 145—6

ENTREPRENEUR POUR COUVERTURES — M. Jules Raymond, 3566 Notre-Dame, est prêt à recevoir des commandes pour couvrir la tôle des couvertures en goudron cuit, gomme d'Arabie. Ouvrage garanti, exécuté promptement et prix modéré. 145—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 360 Saint-Jacques, Montréal. 132—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

ENGRAIS A VENDRE

10,000 sacs de moulée de toutes sortes légèrement endommagée.

Coin Notre-Dame et Desery, Hochelaga.

MICHAUD FRERES & CIE. 67-mjn FFa

PERDU

ARGENT perdu, samedi, le 28 ou dimanche, le 29. Celui qui l'a perdu peut prouver qu'il lui appartient, offre une récompense libérale à celui qui le lui rapportera au No 380 rue Darling, Hochelaga. 150—1

BAGUE de dame perdue, avec deux opales, un de manque, à l'église Saint-Jacques, au presbytère, dans les chars Sainte-Catherine, parc Avenue, à l'hôpital Victoria. S'adresser 196 Saint-André. 150—1

MONTRE — Une montre en or, perdue au Parc Sohmer ou à la sortie du parc, sur la rue Notre-Dame, entre la rue Champlain et la rue Montcalm, Grande récompense donnée à la personne qui la rapportera chez M. Amable Cuseon, au No 171 rue Panet. 150—1

PERDUE — Une montre en or perdue dimanche, le 22 avril, sur la rue Beaudry, entre les rues Sainte-Catherine et Notre-Dame. Récompense donnée à la personne qui la rapportera au No 168 Beaudry. 150—1

PERDU, le 22 avril, un chien bull terrier, tout blanc, ayant un collier en cuir. Récompense à quiconque le ramènera au No 708 Mance. Annexe ou qui donnera des informations par téléphone au No 3486 Est. Toute personne qui le retiendra après cette annonce sera poursuivie. 150—3

PERDU, entre 50 à 60 dollars en billets de banque, de l'église Saint-Jean-Baptiste, coin Sanguinet, passant par rue Marie-Anne à rue Berri, 1088. Remettre S. Bernier, 1094 Berri. Récompense. 150—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, hier soir, un porte-monnaie contenant de l'argent et clefs, entre Delorimier et Amherst, sur la rue Sainte-Catherine. Prière de le rapporter 128 Champ de Mars. Récompense. 150—1

SACOCHE — Perdue, dimanche, sacoche avec porte-monnaie, $4.00, mouchoir, clefs et carte avec deux adresses. Chars Sainte-Catherine Est, via Viauville. Remettre à 48, 31ème Avenue, Viauville. 150—1

TIROIR — Perdu, en déménageant, un tiroir de moulin New William, contenant les outils et autres objets. Prière de le remettre au No 195 rue des Carrières, avec reconnaissance. 150—1

CARNET MONDAIN

Sous cette rubrique, nous insérons à 2 cts du mot les rapports de soirées, Réunions d'amis, Anniversaires, Départs, Arrivées, Visiteurs, Etc.

CARNET MONDAIN — Dimanche, le 29 avril, M. et Mme Alphonse Lalonde réunissaient à leur demeure, 112a Champ de Mars, les amies de leur charmante demoiselle Rose-Alba, pour fêter son vingtième anniversaire de naissance. A cette occasion, Mlle Lalonde reçut plusieurs cadeaux; signalons entre autres une montre d'or de ses parents et un riche bouquet de roses de M. H. Dubuc, et plusieurs autres, etc., etc. La musique fut très goûtée, sous l'habile direction de M. Yelle. Il y eut chant, musique, déclamations et quelques tours de valse. L'on se sépara à une heure très avancée dans la nuit, emportant tous un doux souvenir. On remarquait parmi les invités : Mlles D. Lalonde, D. Proulx, Berthe et Blanche Coupal, Joséphine et Emma Perreault, F. Lalonde, A. Lemieux, C. Paradis, Y. Proulx, G. Paradis, C. Dubois, A. Tremblay, R. A. Parizeau, M. R. Leduc, S. Lasonde, B. Yelle, MM. Z. Lalonde, A. Dubuc, E. Masse, D. Lalonde, J. Renaud, E. Leroux, H. Charlebois, H. Primeau, M. Lamarre, E. E. M., A. Parizeau, A. Lalonde, O. Lalonde, G. Séguin, G. Lalonde, E. Dubois, E. Elie, R. Corbeil, A. McCready, A. Dion. On a spécialement remarqué la charmante hospitalité de M. et Mme Lalonde, envers les amis de mademoiselle. 150-1

ASS. CONTRE L'INCENDIE

ISIDORE CREPEAU, AGENT D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, chambre 4, bâtisse "New-York Life." Téléphone Main 2367—($1.000 sur ménage, 3 ans, $7.00—Envoyez carte postale). 149—28

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur debentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34 Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent, suivant le cas. Maison de finance Cadieux, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 4086. 135—24

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 142—30

ARGENT à prêter, aux propriétaires seulement, première ou seconde hypothèque, par montants de $100 ou plus ; intérêt ordinaire. Voir M. Meunier, 74 Saint-Jacques. 145—6

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, "pawn-tickets," etc. Taux bas. Transactions confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 149—24

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, prêts effectués promptement. Ecrivez, voyez ou téléphonez Isidore Crépeau, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New York Life". 150—24

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

$75,000 à prêter à 5 et 6 pour cent, sur propriétés de ville et sur bonnes fermes. S'adresser immédiatement Gilbert Martin et Cie, 39 rue Saint-Jacques. 148—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, prêts effectués promptement. Ecrivez, voyez ou téléphonez, Isidore Crépeau, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New York Life". 126—24

YEUX—OREILLES, NEZ, GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST "Spécialiste Paris."

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigent mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke Est. 125-26

NETTOYAGE des VITRINES

Nettoyage de vitrines exécuté à la perfection, et à meilleur marché que nulle part ailleurs. The Parisian Window Cleaning Co., 58 Saint-Jacques. Téléphone Main 5906. 139—n

PRETS SUR IMMEUBLES

avec intérêt aux taux courant et à conditions faciles de paiement. Prix bas. Pas de délais.

Montreal Loan & Mortgage Co.

mn-a 141 Notre-Dame-Ouest, coin St Jean.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5645 — Eugène Grenier, demandeur, vs Napoléon Goudreau, défendeur. Le onzième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 74 avenue Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S., 3 Côte Place d'Armes. Montréal, 30 avril 1906. 150—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5056 — Computing Scale Co., demanderesse, vs Hélie Duhamel défendeur. Le dixième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 146 rue Sainte-Elisabeth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 1er mai 1906. 150—1

LA COURSE DE MARATHON

Athènes, 1. — La course de Marathon a été gagnée par Sherring, du Canada. Le départ s'est effectué à 3 heures. Le roi et la reine de Grèce étaient présents.

DIVERS

AVIS DE DEMENAGEMENT — Eugène Maranghi, importateur et manufacturier de paille et chapeaux fantaisie, donne avis à sa nombreuse clientèle et au public que pour cause d'agrandissement, il transportera au 1er mai son établissement à 200 Saint-Laurent. Nous aurons assortiment complet de paille d'Italie et chapeaux de Paris venant d'arriver. Une visite est sollicitée. 146—6

AVIS — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par quiconque, sans un ordre signé de ma main. Aristide Meunier, Terrebonne, 1 mai 1906. 150—2

AVIS DE DEMENAGEMENT — J. E. Desrochers, horloger, bijoutier, depuis le 1er mai a transporté son magasin au No 645 rue Notre-Dame Ouest. 150—6

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

DEMENAGEMENT — Afin d'assurer à sa clientèle un service des plus satisfaisants, le docteur J. U. Geoffrion a transporté ses bureaux au No 30 Sainte-Catherine ouest, près de la rue Saint-Charles-Borromée. Depuis dix ans, le docteur se dévoue aux spécialités des maladies du cœur et des voies génito-urinaires. Tél. Bell Est 2682. 146—6

DIVERS — La personne ayant laissé ses valises au No 73A Saint-Hubert, est priée de venir les réclamer avant le 8 mai, si non, seront vendues pour payer les dettes. 150—1

DIVERS — M. Etienne Deslauriers a été de nouveau réélu maire, et il est à sa 8ième année de mairie dans le district de Bouchette, et il est aussi juge de paix. 150—1

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 9 jours. Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 137—26

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 139—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine, saint Joseph et à la sainte Vierge, pour deux faveurs obtenues avec promesse de publier. Mme N. B. 149—2

REMERCIEMENTS à la bonne sainte Anne, à saint Antoine de Padoue, à la sainte Vierge, à saint Joseph, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. 149—6

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge et à saint Antoine de Padoue, pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans un journal. 150—1

Hôtel St James

FRED-BOUILLON, Prop.

Complètement restauré.—Plan Américain et Européen.—En face de la gare Bonaventure, à 5 minutes de la gare Windsor. 123-n

Tél. Bell, Est 1150 et 1062.

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1899 Rue Cathérine
Entrées privées : MONTREAL, CAN.

179 St Dominique Ouvert
1887 Ste Catherine toute la nuit.

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.

217—msn

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur.

Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEEKAU,
Gérant, Départ. Français.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.

54-n

ARGENT A PRETER

ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT
ARGENT

Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites présent, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques. . .
54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig, ou 115 ouest. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152-1mMJ

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5061 — Mlle Lizzie Barton, demanderesse, vs Wm Griffith, défendeur. Le quinzième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 502 rue Lafontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S., 3 Côte Place d'Armes. Montréal, 30 avril 1906. 150—1

MARIAGE FARIBAULT-PAUZE

Hier matin, à l'église St Louis de France, a été célébré le mariage de M. René Faribault, notaire, fils de M. J. E. Faribault, avocat, C.R., de L'Assomption, avec Mademoiselle Annette Pauzé, fille de M. U. Pauzé de cette ville. M. J. E. Faribault servait de témoin à son fils, et M. Pauzé à sa fille. La bénédiction nuptiale a été donnée par l'. P. Pauzé, P. S. S., frère de la mariée. Les nouveaux époux sont partis en voyage à New-York.

A leur retour, ils recevront au No 421 rue Sanguinet.

Samedi soir, les amis de M. R. Faribault s'étaient réunis pour lui présenter un cadeau à l'occasion de son mariage. On a bu du champagne en l'honneur du futur époux, et on lui a offert une superbe coutellerie en argent.

BANQUE D'EPARGNE DE MONTREAL

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE CETTE PROSPERE INSTITUTION — RAPPORT ET ELECTIONS.

La cinquante-neuvième assemblée annuelle de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a eu lieu à midi aujourd'hui, sous la présidence de Sir William Hingston, président. M. A. P. Lespérance, gérant de la banque, agissait comme secrétaire.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM. Hon. J. A. Ouimet, Michael Burke, Hon. Robert Mackay, Charles P. Hébert, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, M. Nowlan de Lisle, P. F. McCaffrey et P. O. O'Brien.

Le président donna lecture du rapport annuel suivant :

Montréal, le 1er mai 1906.

Aux Actionnaires,

Messieurs,

"Vos Directeurs ont le plaisir de vous soumettre le 59ième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pendant l'année expirée le 31 décembre 1905.

"Les profits nets de l'année ont été de $149,919.05, auquel il convient d'ajouter le solde reporté du compte des Profits et Pertes de l'année dernière, $26,086.49, ce qui forme un ensemble de $176,005.54. Sur cette somme, ont été payés deux dividendes et boni, et $25,000, ont été prélevés pour la reconstruction de l'édifice de la rue Sainte-Catherine Est, laissant un solde au crédit du compte des Profits et Pertes de $51,005.54, à être reporté à l'année prochaine.

"Le nombre de comptes ouverts, au 31 décembre dernier, était de 80,175, et la somme moyenne due à chaque déposant $229.71.

"Une succursale a été ouverte, pendant l'année, à l'angle de la rue Saint-Laurent, et de l'Avenue des Pins.

"Les contrats sont donnés pour la construction d'un nouvel édifice à l'angle des rues Ontario et Maisonneuve.

"Le 26 du mois courant est une date mémorable dans l'histoire de la Banque, — c'est le soixantième anniversaire de sa fondation. Vos Directeurs sont heureux de vous féliciter sur le progrès constant de la Banque.

"Vos Directeurs ont eu à déplorer, depuis la fin de l'année, la mort de leur vice-président, M. Raphaël Bellemare. Il était depuis 28 ans directeur de cette Banque, et vice-président depuis 15 ans. Son caractère distingué lui avait mérité, à juste titre, la confiance du public. Il a été remplacé comme vice-président par l'hon. juge Ouimet, et comme directeur, par M. M. Nowlan De Lisle.

"L'inspection des livres a été faite avec soin et plusieurs fois durant l'année.

"Le rapport des Auditeurs et le Bilan sont maintenant devant vous.

W. H. HINGSTON,
Président.

M. A. P. Lespérance gérant donne ensuite lecture du bilan de la Banque.

L'état des affaires de la Banque d'Epargne est merveilleusement prospère. Rien de plus solide que cette institution; on n'a, pour s'en assurer, qu'à jeter un coup d'oeil sur l'actif de la Banque. Les qualités des valeurs portées à cet actif frappent tout le monde. En effet, on y remarque: des actions du gouvernement du Canada, pour une somme de $2,037,012.50; des débentures du gouvernement provincial pour $461,-168.43 ; des débentures de la Cité de Montréal et autres débentures municipales et scolaires, pour $8,082,269.05; d'autres obligations et débentures pour $932,452.13; des prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement, pour $6,317,-151.16.

Les espèces en caisse et dans les banques s'élèvent à $1,433,265.39.

Le fonds de charité, placé sur débentures municipales, approuvées par le gouvernement fédéral, est de $180,000. Le tout formant une somme de $19,-764,155.91.

Les immeubles de la Banque sont évalués à $475,000. Il y a pour $7,059.24 d'autres titres. Soit en grand total, pour l'actif, $20,246,215.15.

Le passif au public est de $18,795,-209.61.

Le nombre des comptes ouverts est de 80,175, la somme moyenne due à chaque déposant est $229.71.

Les auditeurs font rapport que des sécurités que la Banque a en mains sont de première classe, et que les déposants ont ainsi toutes les garanties possibles.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Sur proposition de M. O'Brien, secondé par M. McCaffrey on vote des remerciements au président, au vice président, aux directeurs et au gérant.

Sur proposition de M. Moncel, secondé par M. Robert Archer, il est résolu que les services de MM. Jos Tasker et A. Cinq Mars, comme auditeurs, soient de nouveau retenus pour l'année courante.

Les scrutateurs MM. O'Brien et McCaffrew font ensuite rapport que le même bureau de direction a été réélu à l'unanimité; ce sont: MM. Hon. Sir W. H. Hingston, Hon. J. Ald. Ouimet, Michael Burke, Hon. Robert Mackay, H. Markland Molson, Charles P. Hébert, Richard Bolton, G. N. Moncel, Robert Archer, et M. Nowlan de Lisle.

Immédiatement après l'assemblée générale, les directeurs se sont réunis et ont réélus Sir William Hingston, comme président et l'Hon. J. A. Ouimet, comme vice-président.

VOYAGE INSTRUCTIF

M. F. C. Larivière fait d'intéressantes études aux Etats-Unis et dans Ontario.

M. F. C. Larivière, le marchand de fer bien connu de cette ville et l'un des directeurs de la Chambre de Commerce, arrive d'un intéressant voyage à travers les Etats-Unis et la province d'Ontario.

M. Larivière qui a visité New-York, Philadelphie, Reading, Albany, Rochester, Buffalo, Cleveland, Détroit, London, Toronto et Ottawa, en a profité pour constater "de visu" la manière d'agir des Américains en affaires. Il a puisé une foule de connaissances et d'informations précieuses qui pourraient être très utiles aux hommes d'affaires canadiens, bien qu'il ne puisse dire que notre pays, soit arriéré dans la façon de faire le commerce. C'est d'intention de M. Larivière de faire bénéficier, un jour ou l'autre, les membres de la Chambre de Commerce des études qu'il a faites au cours de son voyage.

ELLE RENAIT DE SES CENDRES

San Francisco, 1 — Deux secousses de tremblement de terre se sont produites ici de bonne heure hier matin. Elles étaient de même nature que celles du 18 avril, mais n'ont causé aucun dommag. Des centaines d'ouvriers ont maintenant pu se procurer de l'ouvrage aux travaux de raconstruction.

LA RENAISSANCE

San Francisco, 1 — La reconstruction de la ville a recommencé sérieusement hier. L'armée a commencé hier à distribuer des rations aux nécessiteux.

Des signes de renouveau, d'activité dans toutes les branches de l'industrie sont apparents dans tous les quartiers.

Les architectes des grands immeubles projetés doivent soumettre leurs plans à la commission d'architectures de la municipalité qui doit les approuver avant que soit donné le permis de construction. On veut ainsi éviter une trop grande disparité entre les constructions d'un même quartier.

Le compagnie des tramways annonce qu'elle donnera sous peu un meilleur service qu'avant la catastrophe.

ILS VEULENT SONGER A EUX-MEMES

San Francisco, 1 — Le général Greeley fait rapport au ministère de la Guerre que les hommes de la milice de Californie commencent à manifester le besoin de se consacrer au relèvement de leurs propres affaires et d'assurer à leurs familles des moyens d'existence. Le général recommande qu'on expédie un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie, détachés de l'armée régulière. Ces deux régiments pourraient suffire à assurer le service d'ordre.

Le général demande également quatre officiers du commissariat de l'armée qui seraient détachés à San Francisco pour diriger l'oeuvre de la reconstruction de la ville.

RAPPORT OFFICIEL

Washington, 1 — Le général Greeley dans un second télégramme au département de la Guerre mande qu'on ne peut suffire aux demandes de secours que grâce à la plus sévère économie.

Les autorités locales, militaires et navales coopèrent dans la plus parfaite harmonie au maintien de l'ordre. Les tramways électriques reprennent progressivement leurs services. Les conditions sanitaires sont excellentes.

LE PREMIER MAI A PARIS

Suite de la première page

LES ARRESTATIONS EN MASSE

Paris, 1. — 2.25 heures p. m. — Un grand nombre d'anarchistes ont été expulsés de Paris. Parmi eux se trouvent Stephano, Guertzicoff et une femme.

M. Leby, secrétaire de la Fédération du Travail, et M. Fromentin, le riche anarchiste bien connu, ont été arrêtés. Des délégués de toutes les associations ouvrières se réunissent à l'heure qu'il est aux quartiers-généraux de ces dernières.

A LA VEILLE DU CONFLIT

Paris, 1. — 3 heures p. m. — La Place de la République est le théâtre de fort nombreuses arrestations. La foule des turbulents s'est grossie de plusieurs milliers de personnes. Plus de 400 hommes d'infanterie se sont

Paris, 1er mai—Chaque district de Paris sera occupé aujourd'hui par les troupes. La circulation des omnibus est arrêtée parce qu'on peut en faire d'excellentes barricades.

Les visites domiciliaires se sont continuées hier et des arrestations ont été faites parmi lesquelles on compte celles de M. Griffith, secrétaire de la Fédération du Travail ; de M. Feuillant, de M. Bibert, bonapartistes ; M. Bibert est le rédacteur en chef de l' "Autorité", le journal de feu Paul de Cassagnac. On dit que des mandats d'amener ont été lancés contre M. Lévy, président de la Fédération du Travail.

Ces arrestations ont jeté la consternation à la Bourse du Travail et ont compromis le succès de la manifestation d'aujourd'hui.

Nice, 1er—La police a trouvé chez le comte Durand de Beauregard des papiers qui montreraient qu'il a envoyé de l'argent aux grévistes des charbonnages du Nord et du Pas de Calais.

Le comte de Beauregard est un fils naturel de Napoléon III, il est très riche et possède plusieurs superbes édifices sur le boulevard Haussman. Il est douteux qu'il ait eu des relations avec le prince Victor Bonaparte, prétendant impérial. La dernière fois que le comte a rendu visite au prince à Bruxelles il n'a pas été reçu.

Paris, 1er—M. Robert, chef de l'union des peintres, qui a succédé à M. Griffurth, au secrétariat-général de la Fédération du Travail, dit que l'arrestation de son prédécesseur est l'oeuvre d'un idiot, car on n'a pas l'ombre d'une preuve contre lui : "C'est, dit-il, une action tyrannique, un mépris de la liberté, qui n'a pas d'égal. Il est infâme qu'au 20e siècle, des gens soient arrêtés dans leur lit par des agents en civil dont l'un, se décorant d'une écharpe, se proclame commissaire de police et saisit non seulement les papiers,mais tout ce qui tombe sous la main. C'est la méthode dont se servit récemment un audacieux cambrioleur."

M. Robert dit que la police lui a offert 300 francs par mois pour espionner ses amis.

Les grévistes et les autres ennemis du gouvernement ont été démoralisés par le déploiement de forces dans la capitale. Ordre a été donné aux grévistes de laisser passer dans la tranquillité le 1er mai ; on prendra sa revanche demain en forçant les non-unionistes à quitter l'ouvrage. On peut dire que si le danger a diminué aujourd'hui il augmentera demain. Le gouvernement ne se relâchera de sa vigilance qu'après les élections de dimanche.

Pendant la journée d'hier, M. Lépine, préfet de police, a eu une longue conférence avec le commandant de place et l'occupation des principaux points stratégiques de Paris a été décidée. Les hommes recevront des munitions pour deux jours et deux paquets de cartouches. Un régiment d'artillerie a dressé ses batteries place de la Concorde.

PERSONNEL

M. Emmanuel Saint-Louis part ce soir avec madame et mademoiselle St Louis, pour Mont Clément, Mich.

Madame Saint-Louis subira un traitement spécial au Sanitarium St Joseph sous le patronage des Révérendes Soeurs Grises. M. Saint-Louis sera de retour dans quelques jours.

Thomas Ligget Limited,

UN SPLENDIDE ETALAGE DE

Tapis de Qualité Supérieure

Notre étalage de TAPIS, RUGS, LINOLEUMS et COUVERTURES DE PLANCHER de tous genres, pour le commerce du printemps, est maintenant à peu près complet, et ceux qui ont l'intention d'acheter sont priés de donner leurs commandes aussitôt que possible, afin d'avoir le meilleur choix et de se les faire livrer à temps. L'assortiment comprend :

Tapis Wilton, Axminster et Velours.
Tapis de Bruxelles et Tapestry.
Elégants Rugs et Carpettes d'une seule pièce.
Linoléums Marquetés et Imprimés.
Prélarts Anglais et Ecossais.
Lisières de Corridors et d'Escaliers.
Rideaux et Portières en Dentelle.

Tous en grande variété et d'une qualité satisfaisante.

THOMAS LICGET Limited,

604-606 rue Ste Catherine Ouest. 1,3

LE CONTRAT DE LA MORGUE

IL CONTINUERA A ETRE REMPLI JUSQU'A NOUVEL ORDRE PAR LA MAISON C. A. DUMAINE & CIE — VIF DEBAT AU CONSEIL — LE VOTE PREPONDERANT DU MAIRE.

La question de la morgue a donné lieu, hier, à une vive discussion, à la séance du conseil.

La maison Halpin et Vincent, à qui la commission d'hygiène recommandait d'accorder le contrat, a écrit au conseil qu'en vue des dépenses qu'elle aurait à faire, un contrat de 3 ans ne suffirait pas et qu'elle ne pourrait accepter qu'un contrat de 15 ans.

Après la lecture de cette lettre, l'échevin Dagenais a demandé l'autorisation de retirer le rapport de la commission d'hygiène recommandant d'accorder le contrat à MM. Halpin et Vincent.

En amendement, l'échevin Robillard proposa que MM. C. A. Dumaine et Cie eussent le contrat pour trois ans, vu les améliorations si coûteuses qui ont été faites à leur établissement en vue de doter Montréal d'une morgue moderne.

Le Dr Geobois, membre de la commission chargée d'étudier cette question, expliqua tous les avantages qu'offrait l'édifice de MM. Dumaine et Cie pour une morgue et une salle pour les enquêtes du coroner. En plus comme ces messieurs veulent construire une glacière moderne, qui leur coûtera énormément cher, il n'est que raisonnable de leur garantir le contrat pour trois ans à venir.

Leur établissement est plus recommandable que celui des autres concurrents. De plus ce sont de vieux et fidèles serviteurs de la cité, et ils méritent les égards des représentants de notre population.

L'échevin Lapointe souleva un point d'ordre et demanda d'envoyer le rapport aux finances.

L'échevin Larivière proposa un sous-amendement à la proposition Robillard, demandant de laisser les choses dans le statu quo ; que Dumaine et Cie continue comme par le passé sans leur donner le contrat pour trois ans.

Le vote étant pris sur le sous-amendement, le conseil se partage également, 17 contre 17, le maire donne son vote prépondérant en faveur du sous-amendement Larivière.

MM. C. A. Dumaine et Cie continueront donc à faire le service de la morgue.

RETOUR DE LA TERRE-SAINTE

M. L'ABBE NADEAU, CURE DE L'ANGE-GARDIEN, A ETE TEMOIN DE L'ERUPTION RECENTE DU VESUVE.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

L'Ange-Gardien, Co. Rouville, 1—Vendredi dernier, la paroisse de l'Ange-Gardien était en liesse. M. le cur

LE BILAN DE L'UNION CATHOLIQUE

LE RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE DEMONTRE QUE CETTE VAILLANTE ASSOCIATION A MARCHE DE SUCCES EN SUCCES, DURANT L'ANNEE ECOULEE.

Nous croyons faire plaisir aux nombreux lecteurs de "La Presse" en publiant aujourd'hui le texte de l'intéressant rapport annuel du secrétaire de l'Union Catholique, qui rend compte des travaux accomplis durant l'année écoulée:

Au moment où l'Union Catholique renouvelle sa jeunesse et se choisit, pour l'année à courir, de sages mentors qui la guideront, aussi sûrement que possible, dans les sentiers difficiles de la vie, il est du devoir du secrétaire de jeter un long regard en arrière et de considérer attentivement le chemin parcouru. Nous ferons donc, ensemble, une petite excursion dans le champ d'action de notre association, nous constaterons le travail accompli. et nous jugerons si l'oeuvre commencée a produit des résultats appréciables.

Dans toute entreprise d'une nature commerciale ou industrielle, chaque année, les propriétaires et directeurs passent en revue sérieuse ce qu'ils appellent leur bilan. Or, ce qu'il est important de faire dans l'ordre matériel le devient encore davantage quand il s'agit de l'ordre intellectuel et moral. L'Union Catholique a-t-elle vécu, dans les derniers douze mois, une ère de prospérité et de progrès, ou a-t-elle rétrogradé? C'est la question qu'il convient de se poser en ce moment. A juger par le nombre de conférences données dans cette salle, par la personnalité des conférenciers qui ont porté la parole, par le silence du Révérend Père Loiseau, qui, cette année, n'a pas eu l'occasion de faire une seule conférence — que les temps sont changés— par la répercussion des idées émises ici et dont l'écho s'est répété, fidèle, jusqu'au sein des parlements, de tous ces faits aussi réels qu'importants, il faut arriver à la conclusion nécessaire que l'Union Catholique a marché dans une voie véritable de progrès, et, qu'au lieu de reculer, s'amoindrir, et végéter dans l'ombre, elle a vécu une vie active, intense; elle a porté haute, la tête et s'est entourée d'une lumière quasi éblouissante et capable d'éclairer, sinon le monde entier, du moins toute une grande ville. Les résultats matériels, intellectuels et moraux sont magnifiques pour ne pas dire merveilleux, et, tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à son succès, ont raison d'être fiers de la tâche entreprise. Tout est donc bien; tout fait présumer un avenir brillant, une renaissance idéale.

Dix-neuf fois, pendant notre année académique, les portes de cette enceinte se sont ouvertes, toutes grandes, pour accueillir un auditoire d'élite, anxieux de recevoir, des lèvres d'orateurs distingués, les paroles qui éclairent l'intelligence, affermissent les opinions, fortifient les convictions. Les auditeurs ont pu accroître leurs connaissances, car les sujets les plus variés de même que les plus actuels ont été tour à tour traités.

M. Bourbonnière, que j'appellerai malgré lui l'apôtre de l'Union Catholique, fut le premier à ouvrir le feu, feu terrible pour qui a la tentation de ne pas le croire quand il dit vrai. M. Bourbonnière est un homme pratique, aimant la probité et désireux de la faire aimer par tous les hommes. C'est, sans contredit, son grand amour pour l'honnêteté qui lui suggère de rechercher les moyens capables de prévenir "la supposition de personne". Le conférencier touche ce sujet au double point de vue matériel et moral, mais s'occupe tout particulièrement du côté moral, à savoir : du mariage, partie qu'il intitule : "Publicité du mariage". Ecoutez ce qu'il dit en substance : Les états, de nos jours, soucieux de conserver l'efficacité du mariage, et, pour rester fidèles aux exemples de prudence tracés par l'Eglise, notamment par Benoit XIV, dans sa lettre de 1741 contre les mariages secrets, doivent prendre tous les moyens nécessaires pour le rendre public. En 1855, le cardinal Rauscher, archevêque de Vienne, a fait avec l'Episcopat d'Autriche, une série de règles ordonnant de graviter, sur la marge du régistre du mariage, les informations de modification d'état civil : telles que jugement en nullité de mariage, revalidation, etc. Ce procédé a été imité en Suisse par une loi du 5 juin 1876 faisant converger, sur la page du régistre de naissance de chaque citoyen, la note du lieu et de la date de tous mariages et décès. Telle est l'orientation qui s'impose aux ministres de la justice. Dans notre province on pourrait faciliter la formation de ces tableaux complémentaires de l'état civil si on compilait un index provincial de tous nos actes d'état civil dans le département du régistraire provincial comme en Angleterre et plusieurs provinces telles qu'Ontario et le Manitoba. Telles sont les conclusions de Maître Bourbonnière.

Poussant plus loin ses recherches, et, ne craignant pas de payer plus d'un tribut à l'Union Catholique, notre ami nous revenait, le 26 novembre, avec une brillante étude sur "l'histoire de notre droit canadien sur le mariage". "Nos lois civiles sur le mariage sont presque parfaites", dit l'orateur. "Elles reconnaissent que le mariage de chaque citoyen doit être célébré en présence du ministre de son culte, et ne dénient pas à l'évêque le pouvoir de faire des dispenses et de juger les causes matrimoniales de ses sujets au moins quant à la validité du lien conjugal. Mais il existe des imperfections dues à quelques ombres de gallicanisme infiltrées dans les Edits de Henri II et Ordonnance de Blois et introduites ici par le Conseil Supérieur de 1663 de même que par le code Napoléon qui a servi de modèle à nos codificateurs, et dont les théories matrimoniales, inaugurées par le discours de Portalis sur la possibilité de la séparation entre le contrat et le sacrement, chez les chrétiens, ont laissé un reflet regrettable dans nos lois."

Enfin, preuve indéniable du zèle et du travail de notre confrère, M. Bourbonnière, dans une troisième circonstance, et cette fois, devant Mgr Bruchési, nous entretient "Du mariage des mineurs catholiques dans notre code civil". Le conférencier nous montre les lacunes de notre législation quant à ces mariages. Pothier, et avec lui, plusieurs théologiens des siècles derniers, disaient qu'on pouvait distinguer, dans le mariage chrétien, le contrat et le sacrement, Pie IX et Léon XIII enseignent, au contraire, que cela n'est pas, et définissent que c'est le contrat luimême du mariage, institution divine, qui a été élevé à la dignité de sacrement. De cette prétendue séparation du contrat de mariage venait l'intervention de l'autorité civile imposant la sanction de nullité de mariage des enfants sans le consentement des parents.

Je viens de vous donner un pâle résumé du travail accompli par Mgr Bourbonnière. Je ne m'arrêterai pas à lui décerner de vaines louanges, sachant surtout qu'il a trouvé toute sa récompense dans son amour du travail et son ambition d'être utile aux autres.

Après les avocats, les notaires; sans allusion, toute fois, à l'ordre de préséance. Je sais que les deux professions se touchent de près et qu'elles opèrent dans le même champ d'action.

M. le notaire Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires, homme de mérite et de travail, a bien voulu gravir la tribune de l'U. C. et, pendant une heure, nous parler du vote obligatoire, M. le conférencier fit l'éloge du régime représentatif actuel sans manquer, cependant, de nous signaler la corruption effrénée à laquelle a toujours donné lieu, en Angleterre comme ici, le suffrage populaire, et ce, en dépit des lois sévères édictées contre elle. L'orateur prône l'avantage du suffrage secret et de la loi qui oblige les patrons à laisser voter leurs ouvriers et démontre le devoir de l'électeur de voter. Enfin il prouve que les élections se feraient avec moins de dépenses, pour le candidat, et de démoralisation, pour l'électorat si : 1o. Le vote n'était donné qu'à l'électeur domicilié dans la division électorale ; 2o. Si le vote était obligatoire à peine d'une certaine amende, et, après récidive, de la perte du droit de suffrage. Le succès remporté par M. Bélanger fut si grand qu'il grisa tout orateur désireux de porter la parole devant le public. Aussi, le dimanche suivant, avions-nous le plaisir d'entendre Maître J. A. Beaulieu nous remettre en souvenir "les luttes héroïques de nos ancêtres pour la conversation de nos traditions nationales". M. Beaulieu, dans sa savante étude, nous fait voir l'oppression à laquelle furent soumis nos pères par l'oligarchie anglaise sous la constitution de 1791, parle des 92 résolutions, fait l'éloge de Baldwin, Lafontaine et Morin, figures les plus marquantes de notre politique sous ce régime. Et faisant allusion aux débats de la Chambre à Ottawa, à propos des Ecoles Constitutionnelles, il trouve avec le sujet traité des rapprochements heureux.

L'Union Catholique, nous le constaterons avec plaisir, étudie, dans son enceinte, les questions les plus variées de même que les plus actuelles.

Non seulement les laïques apportent leur voix à la défense des idées vraies et justes, mais aussi les membres les plus distingués du clergé. M. l'abbé P. Perrier, dont le nom est connu de tous, a bien voulu nous servir une conférence. Les grands sujets, les questions les plus graves, celles qui sont le plus controversées, prennent, avec sa voix, l'accent de vérités incontestables. M. l'abbé Perrier traite "Des droits de l'état en matière d'enseignement." Le conférencier nous démontre que le premier pouvoir conféré à l'Eglise de Dieu est celui d'enseigner. Mais l'Eglise seule n'a pas ce droit ; l'Etat a aussi été investi des pouvoirs de diriger les intelligences. En faisant, dans l'enseignement, la part des droits de l'Eglise sans empiéter sur ceux de l'Etat, il établit les 3 points suivants : 1o. L'Etat a le droit et au moins le devoir d'enseigner, par luimême ou par des maîtres capables et dignes, les lettres et les sciences profanes, mais il ne doit pas exclure de son enseignement l'élément moral et religieux qui doit être l'âme de l'éducation ; 2o. L'Etat ne doit pas se réserver, à lui seul, le droit d'enseigner. (Ce monopole ne doit pas exister). 3o. L'Etat a le droit et le devoir de surveiller, dans la limite de sa compétence et au point de vue de sa fin temporelle, l'élément profane. Enfin, l'orateur termine en prouvant que l'Eglise ne s'oppose pas à l'avancement et au progrès de l'instruction, mais qu'au contraire, elle les a toujours prônés et voulus.

M. l'abbé Perrier, non content d'avoir, pour une fois, sacrifié à notre association un temps précieux et qu'il peut difficilement ravir aux nombreuses occupations qui lui incombent tous les jours, nous fit l'honneur d'une seconde visite et nous exposa ses vues "Sur les libertés modernes". Il définit d'abord la liberté, la vraie et la fausse. Après avoir montré du doigt les principes sur lesquels elle repose, il touche aux libertés modernes proprement dites, nous en dénonce toutes les erreurs, les faussetés et les côtés dangereux. Puis il fait le procès de Lamennais, le père du libéralisme en France, et, en dernier lieu, nous parle de la tolérance de l'Eglise en pareille matière. Pour tout éloge que je décerne à notre aimable conférencier, je lui dirai : qu'il a tenu suspendu à ses lèvres l'auditoire qui s'était fait nombreux pour l'entendre.

Les idées, de nos jours, sont à la réforme. On veut tout changer, tout améliorer par motif d'humanité, de bienêtre. Nos lois civiles, d'après certains hommes de loi, ont besoin d'être revisées, du moins dans certaines parties.

Personne n'ignore le projet de l'honorable N. Pérodeau sur la question des successions relativement au conjoint survivant. Cette idée, déjà, a fait beaucoup de chemin et, tout naturellement, l'Union Catholique, champ fertile ouvert à tous ceux qui veulent y jeter la semence de leur parole, entendit discuter ce projet de loi. Maître Léopold Guérin, endossant le programme de l'honorable Pérodeau, s'en est fait le défenseur, et nous l'avons suivi au combat. D'après le conférencier, ce projet tend à assurer à l'époux survivant une part équitable dans la succession de son conjoint. Notre loi sur les successions, d'après lui, se montre peu généreuse à l'égard du survivant des époux ou, pour parler sans faux-fuyant, à l'égard de la veuve. L'ordre de succession, c'est M. Guérin qui parle, doit être établi suivant le principe de l'affection présumée. Or, comment se fait-il que la femme, censée avoir la première place dans l'affection de l'époux, se trouve relégué au douzième degré. L'orateur déplore une si grande ingratitude et considère que cette lacune mérite d'être comblée. C'est pourquoi il se fait lutteur héroïque afin de rendre justice à qui de droit. Mais, si le projet de M. Pérodeau a fait beaucoup de conquêtes, de nombreux prosélytes, il a donné, d'un autre côté, naissance à un grand nombre d'adversaires, loyaux, aimables même, mais refusant complètement d'adhérer à la proposition faite. Ces partisans de l'idée contraire ont trouvé, dans la personne de M. le notaire Bélanger, un interprète fidèle. M. Bélanier ne voit aucun fondement sérieux pour appuyer le projet mis à l'étude. Pourquoi, en effet, bouleverser toutes les lois des successions, fruit d'un siècle d'expérience et d'étude profonde, quant il est à la connaissance de tous que l'ordre actuel établi donne, à peu d'exceptions près, entière satisfaction. Cette loi est opportune et, il y a tout à craindre des innovations proposées et dont l'effet serait de changer toute l'économie de notre législation. D'ailleurs, le projet de M. Pérodeau a pris naissance à la suite de quelques situations exceptionnelles ,étranges, mais isolées. De la constatation de ces quelques faits on en arrive à une conclusion générale, et, partant, de là on veut modifier, altérer considérablement nos lois successorales. D'ordinaire, c'est M. Bélanger qui parle, quand une modification à une loi est sur le point de s'accomplir, c'est qu'elle est précédée, pendant longtemps, de manifestations, de démarches tenant à la provoquer. Or, rien de semblable ne s'est produit dans cette circonstance. Le besoin n'en est donc pas impérieux. Pourquoi, alors, diminuer l'héritage que nous ont transmis nos pères aux prix de nombreux sacrifices et qu'ils conservaient jalousement comme un dépôt de la plus haute valeur. M. Guérin, qui lutte en vaillant, fier de l'idée qu'il défend, n'est pas encore convaincu ? Il revient à la charge et, dans une nouvelle conférence, prétend plus que jamais, que la femme n'est pas traitée en justice. Il fait constater l'insuffisance de l'assurance sur la vie et celle des sociétés mutuelles, pour garantir le sort de la veuve. Puis, avec les modifications actuelles des contrats de mariage en séparation de bien, l'importance d'organiser, d'une manière complète, les lois des successions devient de plus en plus urgente. Sans compter que, de nos jours, l'institution du douaire est devenue illusoire, la richesse mobilière prenant un accroissement vigoureux. M.Guérin, en dernière analyse, conclut à la nécessité du projet Pérodeau et fait des voeux pour son adoption prochaine.

Passons maintenant à un autre ordre d'idée. Tout le monde sait l'admirable campagne que le clergé canadien et les hommes bien pensants ont entreprise contre l'alcoolisme. L'Union Catholique, qui se fait sans cesse l'écho de la saine morale et des réformes pratiques, devait nécessairement mêler sa voix à celle de tant d'âmes dévouées. Aussi notre patriotisme s'est-il senti réveillé avec la chaude et sympathique parole de M. André Fauteux. Le conférencier, avec le talent qu'on lui connait, a très bien fait voir les tristes effets de l'alcool si désastreux sous le triple rapport physique, intellectuel et moral. Après avoir constaté le mal, il en cherche les remèdes et indique les moyens de l'empêcher. Sans, toutefois, recourir à la force légale, il faut, dit l'orateur, vaincre par la propagande privée et l'éducation de la jeunesse. Sa péroraison montre, jusqu'à quel point, cette passion des liqueurs enivrantes est un obstacle à l'avancement social.

Revenons encore une fois à l'étude des questions légales et assistons à une polémique très intéressate. Il s'agit de avoir si "la liberté illimitée de tester" est un bien ou un mal. Est-elle juste ou injuste ? M. le notaire Paquette se pose le champion de cette liberté et soutient qu'elle appartient en toute justice à tout homme. Se basant sur les principes de droit naturel, le droit de propriété individuelle le conférencier en arrive à la conclusion qu'elle doit exister pour qui possède des biens. M. Dumouchel son confrère et adversaire, dans cette question seulement, il va sans dire, vote, au contraire, contre cette liberté et s'écrie qu'elle est inutile, tyrannique même, en ce qu'elle permet à un père ou à une mère de déshériter ses enfants au profit d'autres personnes n'ayant aucun droit aux biens délaissés. Elle donne aussi, d'après lui, toute facilité à la colère ou à la vegeance de s'exercer ; elle est cause, enfin, que des veuves et des orphelins sont laissés dans l'indigence ou du moins placés dans un état inférieur à leur rang social. M. Dumouchel, il est facile de le constater, est un adepte du projet Pérodeau.

Pendant que nous en sommes à cicatriser les plaies de l'humanité souffrante après en avoir découvert toutes les tristesses, nous parlerons de la conférence donnée par M. Armand Grenier, avocat, sur les sociétés mutuelles. Dans notre époque où la charité semble avoir perdu sa véritable notion, il convient que des hommes, au souffle charitable, s'occupent de la replacer à son zénith. L'Union Catholique, et c'est un bonheur bien grand pour moi de le crier bien fort, possède, dans son sein, de ces âmes dévouées. C'est pourquoi elle a pu se familiariser avec cette question de mutualité. M. le conférencier, après avoir donné un aperçu historique des mutualités, en montre le caractère distinctif au point de vue économique et social. Il fait voir les points de ressemblance avec les autres compagnies d'assurance sur la vie et touche du doigt l'avantage considérable qu'elles possèdent sur elles à raison de l'aide mutuelle qu'elles donnent à leurs membres. Puis il termine en parlant de leur formation, organisation et fonctionnement. Je n'ai pas de doute que la parole de M. Grenier a fait de nombreux et nouveaux adhérents.

Il est aussi une autre question sociale importante et sur laquelle tous les hommes ne sont pas d'accord, je veux parler de "la loi sur les accidents de travail". La classe ouvrière qui peine et opère au milieu des plus grands dangers manque de protection au cas où elle devient victime d'accidents mortels. M. J. C. Lamothe, qui ne craint pas de verser l'aumône à pleines mains, a résolu de défendre la cause des ouvriers. Dans une magnifique joute oratoire le conférencier nous démontre l'injustice du régime légal actuel dans les accidents de travail, et la nécessité d'une réforme immédiate. D'après l'orateur tout ouvrier victime d'un accident de travail devrait avoir droit à une indemnité, et cette indemnité serait due de plein droit sans qu'il soit nécessaire que le patron soit en faute. Si la victime devient frappée d'incapacité, l'indemnité sera de 60 p. c. de son salaire annuel. Dans le cas de décès la veuve recevra une rente viagère équivalente à 20 p. c. ou même salaire et les enfants, jusqu'à l'âge de seize ans, et les autres ascendants, recevront 15 p. c. du salaire annuel de la victime. Ce ne sera que dans le cas de faute intentionnelle que les victimes ne recevront aucune indemnité. Si le patron est coupable de faute intentionnelle, il devient responsable de tous dommages causés à son employé. Cette indemnité sera garantie par un privilège sur les meubles et immeubles du patron et portée au même rang que les gages des ouvriers.

Après s'être posée en défenseur des intérêts civils, individuels et moraux, l'Union Catholique ne devait pas s'arrêter en chemin mais consacrer une séance à la défense de l'Eglise. Maître Léopold Guérin fut l'élu choisi pour mener à bonne fin cette défense. M. Guérin nous a entretenu "du régime légal de l'Eglise en Canada" et a passé en revue toute l'Histoire de notre liberté religieuse. Partant de l'Acte de Québec de 1774 il avance pas à pas et nous conduit graduellement jusqu'au code civil de 1866. Etudiant notre loi civile il en signale quelques erreurs et imperfections, notamment en ce qui regarde les mariages des mineurs. L'Eglise, tout en voyant avec défaveur ces mariages, ne les annule pas, tandis que notre code civil donne aux parents, sous certaines règles, une action en nullité, et, par ce fait, empiète sur les droits de l'Eglise. Mais, en général et sauf quelques exceptions, notre législation, surtout dans son esprit, est favorable à la liberté religieuse.

Le Canada, pays cédé et non conquis, a, chacun le sait, le privilège de se gouverner seul. Le gouvernement constitutionnel est devenu son partage. Tous les cinq ans, on pourrait peut-être dire quand un parti politique est assuré de la victoire, il procède à ses élections. Le peuple élit ses députés, et, pour les porter à la chambre, il leur donne leur vote d'après le système majoritaire. M. J. Bte Archambault, qui s'y connait en fait d'élection, s'élève cependant contre ce système qui, dit-il, ouvre toutes grandes les portes à la corruption. Le vote uninominal majoritaire n'est pas le régime représentant la majorité mais la minorité, reprend l'orateur. La représentation proportionnelle donnerait certainement, avec le scrutin de liste, plus de satisfaction, diminuerait la corruption, sans pouvoir, il est vrai de le dire, l'arrêter complètement. Elle aurait, sans doute, l'effet de donner à chaque groupe politique sérieux, un représentant au gouvernement. Le conférencier a aussi exposé les systèmes suivants : vote plural, vote limité, vote uninominal.vote limité ordinaire, vote émulatif, vote limité cumulatif, enfin représentation par classes dont M. Chs. Benoit s'est fait le défenseur. La voix de M. Archambault a frappé la note juste puisque, déjà, un projet de réforme électorale est à l'étude au parlement.

L'homme est essentiellement social; il est né pour vivre en contact avec ses frères. Du groupement des individus ont surgi des villes et des villages. Ces villes et ces villages, ayant à défendre des intérêts majeurs, les confièrent à des corporations municipales. Il appartenait à M. Cousineau, professeur de droit municipal à l'Université Laval, de venir nous parler de ce sujet. Avant 1840, dit le conférencier, le droit municipal n'existait pas. Lord Sydenham, en 1840, posa les premiers éléments de ce droit en promulguant certaines ordonnances. Mais ce n'est qu'en 1845 qu'une loi abrogeant ces ordonnances établit le régime municipal actuel. M. Cousineau aborde, de même, la question du contrôle législatif sur ces institutions. Le droit municipal, d'après lui, relève exclusivement de la législature provinciale qui lui donne naissance. Mais, pour lui donner l'existence et pour en avoir le contrôle, il ne s'ensuit pas que l'état ait le même contrôle sur les individus, qui forment la matière de ses corporations. Les droits naturels de ces individus sont et doivent être à l'abri de l'ingérence de l'état, car, avant d'être constitués en état, les individus ont des droits qui échappent à son contrôle. De plus l'état ne peut investir aucune compagnie privée de droits exorbitants contraires au droit commun de ces corporations avec lesquelles ces compagnies sont appelées à transiger, et, ce, contrairement aux droits des particuliers membres de ces institutions. M. Cousineau a parlé avec autorité. La science dont il a fait preuve, fruit de son travail, nous sommes heureux qu'il ait bien voulu nous en communiquer toute l'étendue.

Encore un mot et je termine. Avec votre secrétaire vous avez fait un pas en arrière et vu la route suivie par l'Union Catholique. Vous avez constaté son activité, sa force, sa vigueur. Sortie de l'oubli dans lequel l'avait jetée une période d'indifférence et de froideur, notre association s'est élevée, petit à petit de sommets en sommets, jusqu'au jour où, prenant son vol, reine et dominatrice des pensées, elle plane pour ne descendre jamais. Puisse-t-il en être toujours ainsi.

LUCIEN GIROUX,
Secrétaire U. C.

65e Régiment C.M.R.

Ordres du Lt-Col. Mackay, Commandant.

Parade pour tous les membres du Régiment, mercredi, le 2 mai courant, à 8 hrs. p.m. précises. Le corps de clairons et tambours au grand complet, devra assister à cette parade.

Uniforme : Petite tenue.

Les derniers enrôlements en vue du voyage de Niagara, Toronto, etc., se feront à cette parade.

Par ordre,
HENRI JODOIN,
Capitaine adjudant.

150—2

CE CRIME D'INCENDIE

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Québec, 1 — On a continué, hier après-midi, aux assises, le progrès de Noël Gaudreau, de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny, accusé d'avoir, en août dernier, mis le feu à la grange de M. Cléophas Latulippe, du même endroit.

M. Latulippe a repris son témoignage, hier après-midi, disant qu'avant l'incendie, il n'avait eu aucune querelle avec l'accusé, si ce n'est lorsque ce dernier était en boisson. Et dans ces cas-là, Gaudreau était colère. Il en voulait à tout le monde.

Quelques autres témoins ont été entendus par la Couronne, qui n'ont révélé rien de nouveau.

Le grand connétable Gaudreau, de St Thomas de Montmagny, est ensuite entré dans la boite. Il raconte que quelques jours après l'incendie, il a rencontré l'accusé à l'hôtel Coulombe, à St Thomas. En le voyant, l'accusé lui a demandé : "Viens-tu pour m'arrêter ? Tu sais que l'on me soupçonne d'avoir mis le feu chez Latulippe ?"

Le témoin répondit : "Non, je n'en sais rien". L'accusé lui dit : "N'y aurait-il pas moyen d'arranger cette affaire-là ?" Le témoin répondit ne rien connaître de la chose.

"Quelques jours plus tard, le témoin vit de nouveau l'accusé à l'hôtel Coulombe. Cette fois, le témoin avait dans sa poche un mandat d'arrestation contre l'accusé. Ce dernier lui demanda : "Viens-tu pour m'arrêter ?" Le témoin lui dit : "Pas tout de suite, mais peut-être tout à l'heure."

C'est alors que l'accusé parla au témoin, lui faisant certaines déclarations.

A ce point du témoignage du grand connétable, Mtre Armand Lavergne, défenseur de l'accusé, s'objecta à cette preuve, prétendant que la Cour ne pouvait accepter aucun aveu qui a pu être fait, attendu que l'accusé n'a pas été averti par le grand connétable que ce qu'il disait pourrait servir contre lui.

MM. Lachance et Davidson ont assez longuement argumenté sur ce point, et M. Lavergne leur a répliqué.

Le juge Bossé a déclaré que ce point était le plus important de la cause et que de sa solution dépendait probablement le sort du prisonnier. Il a ajourné la cour à aujourd'hui, afin de délibérer.

DERAILLEMENT

Québec, 1. — Un accident de chemin de fer qui aurait pu avoir des suites plus graves, a eu lieu samedi sur la voie du Québec et Lac St Jean, à deux milles plus haut que le lac Edouard. Un train de marchandises trainé par la locomotive No 23, du poids de 350,000 livres, a déraillé en contournant la montagne.

Les deux derniers chars du convoi ayant déraillé, ont entraîné dans leur chute tous les autres wagons y compris la locomotive en bas du talus, soit une hauteur de 40 à 50 pieds. L'ingénieur et le chauffeur n'eurent pas le temps de sauter et furent lancés dans le vide avec la lourde locomotive sans cependant recevoir de graves blessures.

Trois chars ont été mis en pièces et les marchandises fort endommagées.

Cinquante ouvriers furent envoyés sur les lieux afin de remettre la voie en ordre et permettre la circulation des trains.

LA BOURSE

New-York, 1er mai. — Le marché a ouvert assez fort, et plusieurs titres firent même des avances considérables à la première demi-heure. Mais sur l'avance, l'offre devint abondante, et la tendance devint bientôt à la baisse. Les professionnels sont baissiers; ils ne voient aucun encouragement à acheter parce qu'ils ne trouvent pas l'achat assez ferme. Les nouvelles sont rares ou nulles et la position de place domine tout. L'argent ne change pas; et arrive autant de fonds d'Europe qu'il en part pour San-Francisco.

Ventes à midi 476,000.

A MONTREAL

Notre marché s'est considérablement raffermi depuis hier. Tous les titres ont fait des gains notables, grâce à l'achat des vendeurs à découvert qui avaient dépassé les bornes permises, et aussi grâce aux achats des financiers qui furent tentés par le bon marché des stocks offerts. Le Steel ouvrit à 29½ et resta entre ce chiffre et 29. Le Détroit toucha 94¾ pour clôturer à 94.

Le Steel s'est bien tenu à 266.

L'Iron Preferred a été fort à 75; le Toronto à 115½.

Le Power a osciller entre 90 et 89.

Comme on peut le voir le marché qui avait glissé de plusieurs points en deux jours, reprit la moitié de sa perte hier après-midi, et, maintint ses gains ce matin.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut. R. S.C	100	95	W. Hotel	....	....
Bell Tél	....	....	BANQUES		
B C Pk A. A	72	68	B.B.N. Am.	....	142½
" " B	72	68	B. Com.	178¾	177½
Can-Pacific	159⅝	158¾	D. Dom.	269¾	....
Det. E. R.	94	93¾	East Town.	161½	....
D. Coal Com	80	75	B. Hoche	153	152
" Pfd	122¾	119	B. Imperial.	246	242
D.I.&S.Com	29	28½	B. Merc.	170	160
" Pfd	78	75½	B. Molson	225	226½
Duluth Com	20	13⅝	B. Mont.	259½	257½
" Pfd	40	33	B. Nationale	....	114½
Hal E. R.	105	101½	B. N. Scot.	275	271
Hav. E.R.	....	46	B. Ontario ..	143	141
" Pfd	....	83	B. Ottawa ..	230	228
Illinois Tr P	95	94¾	B. Québec ..	143½	142
Int. C. Com.	86	80	B. Royal	....	223
" Pfd.	100	98	B.Sovereing	146	144
L.Wds Pfd.	116	110	B. Standard	246	243
" Com.	97	94	B. Toronto.	250	248
L. Paper....	[illegible]	....	B Union	....	154
" Pfd.	110	104	COTTONS		
Mack.Co. C.	63½	63⅛	Can. C.C.Co.	47	44
" Pfd.	72⅝	72¼	Mont. Cot.	126	124½
Mex.L.&P.	61	60½	Textile Com	105	102⅞
MinnStPaul	153⅝	152½	BONDS		
M.L.H.& P	90	89	Bell Tel	109	100
M.S.R.	265	264	Can.Col. Cot	100	95
Loan & M.	....	....	D. Coal	103	101½
Mont. S. W.	109⅝	....	Dom. Cot.	98	97½
" Pfd.	....	....	Dom.I.Steel	84⅛	83¾
M. Tél. Co.	....	....	Hav. E. Ry	96⅝	93
N. O. T. & L.	....	....	Lake W	112½	108
N.S.S.& Co.	83	81½	L. Paper	112	108
" Pfd.	120	118	Mex.E.L.Co	80¾	80
N.W. Land.	500	490	Mex.L.H.P.	85	84½
Ogil. Mll.Co.	....	250	M.L.H.& P.	105	101
Ogil. Pfd.	130	126	M. St Ry	....	106
R. & O. N. C.	81½	81⅛	N.S.S.	110	108
Sao Paulo	139⅝	138½	Ogil. Mll. Co.	120	118
St John E.R	....	108	Price Bros	106	101
Toledo E.R.	32	31	Sao Paulo ..	98	96½
Tor. S.R.	117½	116	Textile S. A	96½	96
Trinidad El	90	....	" " B.	100	97½
T.C.E.R.	114	113⅞	" " C.	93	95½
Win. E. R.	130	....	" " D.	100	97½
West India.	55	47	Win. E..	109	108½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron — 125 à 29¼. 75 à 29¼. 10 à 29¾. 400 à 29¼. 100 à 29 5-8. 75 à 29¼. 200 à 29. 10 à 29¼. 25 à 29.

Iron Bds. — $3,000 à 84.

Iron Pfd. — 15 à 72¼. 25 à 75¼. 14 à 74. 75 à 75¼. 25 à 75.

Ogilvie Pfd. — 20 à 126. 31 à 127.

Détroit — 50 à 94. 50 à 94. 125 à 94¼. 15 à 94 5-8. 50 à 94¼. 10 à 94 5-8. 25 à 94¼. 50 à 94¼. 100 à 94¾. 25 à 94¼. 75 à 94 3-8. 8 à 96. 100 à 94. 2 à 95. 10 à 93¾. 25 à 94.

Mackay Pfd. — 9 à 73. 125à72¼. 50 à 72¼. 65 à 72¼.

Bk. B. N. A. — 1 à 142¼.

Power — 400 à 90. 100 à 89 5-8. 265 à 90. 50 à 89¾. 525 à 90. 150 à 89.

Havana — 25 à 46¼.

Bk. Mont. — 2 à 258.

E. T. Bk. — 8 à 161¼.

Mexican — 25 à 61.

Coal — 50 à 71.

Rich. et Ont. — 25 à 81¼.

L. of Wds. — 25 à 94¼.

Mont. St. Ry. — 200 à 266. 25 à 263¼. 50 à 266. 25 à 266¼.

Twins — 50 à 114.

Illinois Pfd. — 35 à 95.

Toronto Ry. — 50 à 115¼. 10 à 116. 25 à 115¼. 220 à 116. 80 à 115¼. 25 à 116. 40 à 115¼.

Quebec Bk. — 8 à 142.

Textile Pfd. — 50 à 02¼.

Scotia Bds. — $6,000 à 108 1-8. 2

Auto. Ry. Slg. — 1 à 95 3-8. 5 à 96 1-8.

Mackay — 75 à 63¼. 100 à 63¾.

Toledo — 75 à 31.

Dom. Cot. Bds. — $1,000 à 98.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car. F.	39½	38¾	Kan & Tex	32¼	31½
" pr	....	....	" prf	66⅝	66½
Am. C. Oil ..	....	....	Lsville & N	144½	142½
Am. Loc. C.	61⅛	60¾	Man. Elv. ..	....	....
A L. Copper	104½	103¾	Missouri P.	91	90¾
A. Smel. C.	148¾	146⅞	Metrop. Tr.	....	....
" prf	117½	117½	Norf. & W.	87¾	87¼
A. S. R. Co.	133½	132¾	MStP& StM	152¼	153
A. T. & S. F.	89¾	88½	" prf	166	167
" prf	....	....	NYC & Hud	135½	135
Balt. & Ohio	107⅞	107½	N. Y. O. & W	47	47
" prf	....	....	Nat. Lead, c	75¾	75⅝
B. R. T.	77⅞	76⅝	Pac. Mail ..	37½	36½
C. & A. Co.	....	....	Penn. R R.	137½	136¾
Can. Pac.	159¾	158⅜	Pr. Steel, c.	48⅝	47
Can. South.	....	....	People's G.	92	91½
Ches. & Ohio	56⅛	55½	Ph. & Read	123⅛	122½
C. & N. W.	201	199	" I prf	....	....
C. & M. St P	164¾	162⅜	" II prf	....	....
C.R.I.&Pac	....	....	Rock Island	25⅝	25¼
" prf	....	....	South Ry. c	37⅝	37¼
Con. G. N. Y.	137½	134¾	" prf	....	....
Col. F. I. ..	48½	45¾	South Pa.	64⅞	63¾
C.C.C.&St.L	....	....	Tenn. C. & I	....	....
D. Lac & W.	445	445	Texas Pac.	30½	30¾
Del. & Hud.	196	196	Twin City ..	113⅝	112¾
Det. Un. Ry	....	....	U.S. L. Com	....	....
D. & Rio G.	42	41¾	" prf	....	....
" prf	87	87	U.S.S. Com	41	39¾
D.S.S. & At.	....	....	" prf	106⅞	106¾
" prf	....	....	U. S. Rub. c	51	51
Erie Railld.	41	40⅜	" prf	107¾	107¾
" II prf	64¾	64½	U. Pac. com	147¾	145½
" I prf	77½	76¾	" prf	....	....
G. Western	19⅝	19	Wabash	20⅜	20
Gen. Elect.	165¾	155¾	" prf	44	43½
Hock. Val. ..	....	....	W. U. Tel. C	92	91½
Ill. Cen.	169½	169	Wis. Co	24¼	24⅛

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente

de deux magnifiques pianos droits, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, carpettes, ornements, etc.

Nous avons reçu instruction de vendre à la résidence No 75 Shuter, angle Milton

Mercredi matin, le 2 Mai 1906

tous les magnifiques meubles et effets, comprenant :

Deux magnifiques pianos droits Cabinet Grand par Prince, Toronto, ayant coûté $350 chacun, en parfait condition, trois ameublements de salon, chaises déassorties et de réception, chaises avec dossier en fil métallique, couvertures d'excellente qualité, plusieurs tapis de Bruxelles artistiques, rideaux et portières en point d'Irlande, peintures à l'huile et gravures sur acier, draperie Montel, cabinets de salon et porte-musique, tabourets et écrans japonais, tables de centre, gazelier en cristal, ornements, etc. Buffets plaqués en chêne, table à rallonge pour salle à manger, cabinet pour porcelaine et huit chaises de salle à diner recouvertes en cuir, canapé, services à thé et à diner, argenterie, coutellerie, etc. ameublement de chambre à coucher en chêne, couchettes en fer, en cuivre et émaillées, sommiers, matelas, bureau et chiffonnier en acajou, chaises Morris et autres chaises désassorties, bibliothèque en chêne, phonographes et registres Edison, bureau et porte-chapeau, lampe de passage, tapis d'escalier, tuyau en caoutchouc pour jardin, arrosoir et tondeuse de pelouse, glacière, poêle à gaz, poêle de cuisine et ustensiles de cuisine.

Vente à 10 heures,
RAE et DONNELLY,
Encanteurs.

Prenez les tramways de l'avenue du Parc, de la rue Amherst, jusqu'à la rue Milton.

148—3

PAR FRASER FRERES

401 AVENUE METCALFE

Angle de la rue Sherbrooke
Westmount

VENTE A L'ENCAN BEAUX MEUBLES DE MENAGE, BEAU PIANO DROIT, TAPIS DE BRUXELLES, ETC., ETC.

Mercredi Matin le 2 Mai

Comprenant : Splendide piano droit Featherston, tapis de Bruxelles, cabinet en acajou, mobilier de salon, bon sofa en soie, chaises et tables désassorties de salon, rideaux en dentelle, portières, bric-à-brac, horloge en marbre, foyer et accessoires, gazeliers et électroliers en cuivre, bibliothèque, secrétaire en noyer, pupitre en chêne, beau canapé, fauteuils, buffet en noyer, table de salle à manger, chaises de salle à manger, en chêne et recouvertes en cuir, service à diner et verrerie, porte-chapeaux en noyer, mobilier de chambre à coucher en chêne et autres, garde-robe en noyer, lavabo en chêne pour monsieur, matelas en crin, oreillers en plume, service de toilette, poêle à cuisine Leader, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Vente à 10 heures.

FRASER FRERES,
28.1 Encanteurs.

43 rue Saint-Sacrement
Montréal, 26 avril 1906.

Avis de Faillite

In Re

T. B. DOHAN

Montréal.

Le susdit a fait cession de ses biens et effets, à moi, en fidéi-commis, pour le bénéfice de ses créanciers et vous êtes priés de me soumettre votre réclamation, sous le plus bref délai possible.

JOHN McD. HAINS,
149—2 Curateur.

Essayez les marques de plumes suivantes

Pour écriture courante commerciale, la Grand Tronc No 80 — 0.50c la grosse.

Pour en-têtes et écriture de fantaisie, la plume Conical Point No 206— $1.00 la grosse.

Ecriture gothique la plume Letellier No 4. — 0.75c la grosse.

JOSEPH FORTIER
Fabricant-Papetier
102 RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL 306-mjsn

On Demande 200 Toises de Pierres

Des SOUMISSIONS sont demandées pour cent toises de pierres cassées deux pouces et cent toises de pierres non cassées pour macadamisage des rues. Les soumissions devront être adressées à la corporation de la ville de Saint-Paul le ou avant le dixième jour de mai prochain.

R. D. DUNN, Sec.-trés.,
150—2 Ville de Saint-Paul.

PAR MARCOTTE FRERE

Grande Vente AU COMMERCE

A nos Salles, rue St Jacques

Mercredi et Jeudi, 2 et 3 Mai

A DIX HEURES CHAQUE JOUR

Sans Réserve et en Lots pour le Commerce

$60,000.00 de Nouveautés

comprenant le fonds de commerce de M. E. Lamy, transportées à nos salles au montant de $13,000.00. Rubans, articles de modes, blouses, soie, satin, indiennes, couvertes, tapis de tables, flanellettes, dentelles, broderies, corsets, lingerie, tapis, chemises, faux-cols, cravates, chapeaux, sous-vêtements, bas, gants, cotonnades, etc., etc.

Hardes de confection, tweeds, beavers, melton, casquettes, doublures, etc.

Aussi, le fonds de commerce de la New-York Skirt & Cloak Coy. en faillite et déménagé à nos salles, pour y être vendu absolument sans réserve, et comprenant: Costumes, robes, jupes et jupons, étoffes à robes, draps et serges ,boutons, ornements, braids, alpagas, garnitures et autres marchandises au montant de $17,000.00.

MARCOTTE FRERES,
148-3 Encanteurs.

Au No 51 Cadieux

Vente à l'encan d'un beau ménage de maison pour être vendu sans réserve; tout le contenu de cinq pièces,

Comprenant :

Trois beaux ameublements de chambre en chêne et bois dur, splendide tapis et prélarts, une grande quantité de cadres et gravures, magnifique buffet, chaises et tables assorties, vaisselle, verrerie ,ornements, chaises de fantaisie, beau poêle de cuisine Range, poêle à gaz, 1 gros lot d'ustensiles de cuisine, chaises, tables, etc., etc.

Le tout pour vente positive.

JEUDI MATIN, LE 3 MAI 1906

Vente à 10 heures,
MARCOTTE FRERES,
150—2 Encanteurs.

VENTE A LENCAN

DE

Beaux meubles et fourniture de Maison, au No 99 rue DROLET

MERCREDI 2 MAI

Comprenant :

2 ameublements de chambre à coucher, magnifique piano cottage, ameublement de salon, rideaux, portières, miroir, cadres et gravures, beaux tapis, table, ornements, buffet, table à diner, série chaises, un gros lot de vaisselle, verrerie et argenterie, boudoir, beau canapé, bureau, fauteuil, table, chaises, etc; cuisine, magnifique poêle range, fournaise, ustensiles de cuisine, glacière, moulin à laver, etc., etc.

Le tout pour vendre sans réserve.

MERCREDI, A 10 HEURES A. M.
MARCOTTE FRERES,
149—2 Encanteurs.

Avis de Vente

Succession H. ST PIERRE & CO.,

De la Cité de Montréal.

Les dettes de livres de ladite succession, avec les contrats de vente, au montant de $4,801.26, seront vendues, sans réserve, à tant dans la piastre, d'après la liste d'inventaire, mercredi, le 2 mai, à 11 heures a. m., chez Marcotte et Frères, encanteurs. La liste peut être vue tous les jours à mon bureau, 52 Saint-Jacques. Signé : E. Lamoureux, comptable et liquidateur, 52 St Jacques, Montréal. 149-2

SOUMISSION POUR PRESBYTERE

LA NATIVITE, HOCHELAGA

Des soumissions pour les différents travaux en maçonnerie, brique, enduits, charpente et menuiserie, peinture et vitrage, appareil de chauffage, plomberie, couverture et électricité, seront reçues au presbytère de la Nativité, Hochelaga, 306 rue Désery, d'ici à lundi midi, le 14 mai prochain. Les plans et devis sont actuellement visibles au bureau de l'architecte Jos. Venne, 402 rue Plessis. On ne s'oblige pas d'accepter aucune des soumissions. Par ordre, Oeuvre et Fabrique d'Hochelaga, par H. Langevin, prêtre, curé. 149—6

PAR WALKER M. KEARNS

710 Rue St URBAIN

PRES DE L'AVENUE DULUTH

Table antique en chêne, chaises désassorties de salon, tables à thé se repliant, peintures à l'huile, rideaux, bibliothèque buffets, table à rallonge, tapis, prélarts, garde-robe, canapé, vaisselle et verrerie, mobiliers de chambres à coucher, pupitre plat, cabinet à remèdes, couvertures, service de toilette, fournaise Québec, poêle à gaz "Perfect," ustensiles de cuisine, etc.

WALTER M. KEARNS,
28.1 Encanteur.

710 Rue St Urbain

PRES DE L'AVENUE DULUTH

Table antique en chêne, chaises désassorties de salon, tables à thé se repliant, peintures à l'huile, rideaux, bibliothèque buffets, tables à rallonge, tapis, prélarts garde-robe, canapé, vaisselle et verrerie, mobiliers de chambre à coucher, pupitre plat, cabinet à remèdes, couvertures, service de toilette, fournaise Québec, poêle à gaz "Perfect", ustensiles de cuisine, etc.

VENTE MERCREDI APRES-MIDI, LE 2 MAI, A 2.30 HEURES.

WALTER M. KEARNS,
28.1 Encanteur.

ENCAN

Vins, Liqueurs, Produits Alimentaires, etc.

JEUDI, 3 MAI,

Commencant à à 10 a.m. et 2 p.m.

1684 rue Notre-Dame,

Près Place d'Armes, MONTREAL

150—2

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour charbon à Sorel" seront reçues presqu'à midi, le 8e JOUR DE MAI PROCHAIN, pour fournir 20,000 tonnes de charbon à vapeur pour l'usage du chantier maritime du gouvernement, à Sorel, P. Q.

Le cahier des charges et les renseignements détaillés seront obtenus en s'adressant ici ou à M. G. J. Desbarats, directeur du chantier maritime, Sorel, P. Q.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de $3,000, accepté par une banque à charte, incorporée, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat de livraison ou ne le remplit pas tel que spécifié. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas accordée.

Les journaux qui publieront cet avis sans autorisation du ministère, ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa 14 avril 1906. 149—6

AVIS PUBLIC

Aux entrepreneurs de Maisonneuve et y pratiquant

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées adressées au soussigné, à l'hôtel de ville de Maisonneuve, et portant l'endos : "Soumission," seront reçues jusqu'à vendredi, le quatre mai prochain, —1906,—à six heures p. m., à l'hôtel de ville de Maisonneuve, pour la construction d'une école à être érigée sur la rue Lafontaine, entre la 1ère et la 2ième Avenue, dans ladite ville de Maisonneuve.

Chaque soumission devra être faite pour chaque genre d'ouvrage et non en totalité, mais comme suit, savoir :

1o. Pierre et brique ; 2o. Charpente et menuiserie ; 3o. Charpente en fer ; 4o. Enduits ; 5o. Plomberie et couverture ; 6o. Chauffage ; 7o. Peinture et vitrage.

Le tout suivant les plans, devis et spécifications préparés par M. C. A. Reeves, architecte, 180 Sainte-Catherine, Montréal, là où ils pourront être vus et examinés tous les jours entre 10 heures a. m. et 4 heures p. m., à compter du premier mai prochain.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre des commissaires d'écoles de la ville de Maisonneuve, pour un montant représentant au moins dix pour cent —10 % —de la soumission.

Les commissaires ne s'engagent pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Maisonneuve, ce vingt-septième jour du mois d'avril mil neuf cent-six.

M. G. ECREMENT, Sec.-trés.
des commissaires d'écoles de la ville de Maisonneuve
149—3

Avis de Brevet

A tous les intéressés :

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 86,982, accordé le 3 mai, 1904, à Carl John PIHL, pour perfectionnements aux "SEPARATEURS CENTRIFUGES," ont commencé à manufacturer l'appareil faisant le sujet du brevet. Le titre de brevet, le droit de manufacturer, et l'article couvert par ledit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION et MARION, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. 149—3

W. H. Scroggie

LIMITED

Rues Ste Catherine, Université et Victoria.

RAYON DES TISSUS A ROBES

Demain à 8 heures commencera une grande vente d'étoffes à robes. Nous offrirons de grandes valeurs dans toutes les sortes de Tissus à Robes. Nous nous contentons d'un petit profit et de la faveur des clients plutôt qu'un grand bénéfice, sans cette faveur.

Quand les gens sages vont acheter des nouveautés de nos jours, vous voyez le nom du rayon des nouveautés, au rez-de-chaussée, chez Scroggie en tête de leur liste. Ils recherchent nos offres parce qu'ils savent qu'elles sont bonnes.—Le nombre de nos clients satisfaits augmente tous les jours, qui se rendent compte que nos offres de tissus à robes sont précieuses et font épargner de l'argent.

Nos clients par la poste feront bien de nous adresser immédiatement leurs commandes d'après les échantillons que nous leur avons expédiés la semaine dernière, car quelques-unes de nos étoffes spéciales ne sont pas en grande quantité.

Voici quelques-unes de nos principales offres.

Beau lustré mohair crème, avec dessins de fleurs de couleur ; bleu pâle, rose, noir, mauve, vert, etc. Exactement ce qu'il faut pour costumes d'été. Prix régulier, 50c. Demain, la verge. . . . 29c

Un lot de tissus rayés pour blouses, un tissu de 50c, pour, à la verge 25c

Beau chalys tout laine et Delaines pour robes de maison et kimonas, qualité de 50c, à la verge. . . . 39c

Belle soie Eolienne pour costumes de toilette, toutes nuances tendres, délicates, aussi bien que la couleur noire. Qualité de 75c, à la verge. . . 59c

Lustré pour costumes-blouse, crème uni, et noir uni, un très beau fini soyeux lustré, 42 pouces de large. Valeur de 50c, demain, la verge. . 39c

Crêpe de Chine français, tout laine, une belle variété de couleurs pâles pour costumes d'été. Valeur 65c ; demain, la verge. . . 48c

65c et 75c, beau tweed à costumes en une variété d'effets mélangés de gris pâle, de vert pâle, de bleu pâle et de fauve pâle, etc. A vendre à, la verge. . . . 50c

50c et 55c, drap Roxane noir, drap Panama noir, lustré noir, voile et canevas, à vendre, à, la verge . . . 39c

Drap fin vénitien français, tout laine, de toutes les couleurs. Pleine largeur de 50 pouces. Qualité de $1.25, demain, la verge. . . . 98c

Drap Vigogne noir, bonne pesanteur pour jupes séparées ou costumes tailleur. Bon noir jais, 48 pouces de large. Marchandise de 60c, demain, la verge. . . . 39c

Voile Pompadour uni ou de fantaisie., brun, marine, réséda, crème, noir et blanc, fauve, blanc, etc. A vendre, à, la verge 10c

ON N'ACCEPTERA PAS LES COMMANDES PAR TELEPHONE POUR CES ARTICLES SPECIAUX.

GRANDES OCCASIONS DANS NOTRE RAYON DES TISSUS A BLOUSES

Quelques Lignes à Ecouler à 12 1-2c la Verge.

50 pièces de mousseline organdie, noire et marine à effets de pois blancs et de fleurs, de 18c la verge. Prix de vente, la verge. . . . 12½c

Guingan écossais à carreaux de berger, noir et blanc, marine et blanc, vert et blanc, bleu pâle et blanc, valant 15 cents et 20 cents. Prix de vente, la verge. 12½c

Articles de Ménage

En parcourant notre rayon du sous-sol faites bien attention à la quantité d'articles qu'un achat d'un dollar peut vous procurer, en fait de fournitures de maisons. Vous vous convaincrez alors, comme l'ont fait beaucoup d'autres, qu'avec peu d'argent, ici, on peut autant qu'avec de grosses sommes ailleurs.

Magnifique porcelaine, avec jolis dessins de fleurs et couleurs dont nous donnons ci-dessous quelques échantillons avec les prix.

Porcelaine—Plateau à céleri 50c
Porcelaine—Corbeilles à pain . 50c
Porcelaine—Plateaux à fruits . 75c
Porcelaine—Porte-cuillers . . . 12c
Porcelaine—Bols à crème . . . 10c
Porcelaine—Plateaux à bonbons 15c
Porcelaine—Bols à salade . . . 20c
Porcelaine—Soucoupes à fruits 10c
Porcelaine—Bols à fruits . . . 25c
Porcelaine—Pots à fougère . . 45c
Porcelaine—Plats à bonbons couverts 10c
Jardinières en grès pour suspendre 95c
Assiettes à pain et à beurre en porcelaine de fantaisie . . . 10c
Assiettes à gâteaux en porcelaine de fantaisie 35c
Plateaux japonais, convenables pour olives ou bonbons ; riches décorations bleues et rouges. Prix régulier, 25 cts. Vendredi 10c
Service à dîner et à thé de 98 articles, en porcelaine, décorés de boutons de roses rouges et de feuilles vertes ; porcelaine mince et transparente. Valeur régulière de $15.00. Mercredi $9.98
Service de toilette de 10 articles, en semi-porcelaine anglaise, avec bassin à large bord roulé, décoré de dessins de fleurs imprimés et de nuances bleu foncé. Prix régulier, $3.00. Mercredi . . $1.98
Seulement 15 glacières de petite dimension, faites spécialement pour plain-pieds, fini chêne doré et intérieur doublé en tôle galvanisée ; dessus mobile. Prix régulier, $7.50. Mercredi $5.95
Théières et cafetières de 2 pintes, plaquées en nickel, avec couvercle et filtre perfectionnés. Prix régulier, 75 cents. Mercredi 49c

Blouses en Linon

Ne jugez pas de la qualité par les prix ; il n'y a pas de comparaison à établir. Ces élégantes blouses sont en beau linon et à la dernière mode. Une, à vendre à 98c, est faite avec un panneau de broderie large et de remplis en avant, dos et poignets plissés, tous les points, 32 à 42. Prix régulier $1.25. Mercredi. 98c

Les autres blouses, que nous vendons $2.25, sont en linon clair, garnitures variées quelques-unes avec oeillet, d'autres avec broderie imperceptibles et remplis à points d'ourlet, tous les styles et tous les points. Mercredi. $2.25

SCROGGIE, 2e ETAGE.

Costumes de Dames

Il est impossible de trouver des expressions pour bien décrire les costumes étalés ici. Nous annonçons des prix irrésistiblement bas sachant que tout visiteur deviendra un acheteur. Mercredi nous vendrons :

Des costumes en cheviote anglaise. Joli manteau Eton avec plis renversés, dans le dos et rabat ; élégant collet plat et manches garnies de soutache ; jupe ample à plis. Notre prix spécial . . . $22.50

Chics costumes en drap vénitien bleu, manteau boléro doublé en soie avec biais en arrière et sur le devant; manches élégantes avec garniture de dentelle. Reproduction d'un costume de New-York de $30.00. Notre prix $18.50

Jolis manteaux en drap fin noir, semi-doublés de soie taffetas, collet roulé, poignets à revers, large bande piquée en arrière, et devant à boutonnières cachées, ouverts dans le côté. Mercredi. $12.50

SCROGGIE, 2e ETAGE.

TAPIS ET RUGS

Les gens qui n'ont pas encore garni leurs résidences de nouvelles couvertures de plancher, pourront en trouver de leur goût et à des prix économiques, à notre rayon des tapis, mercredi.

Tapis Balmoral, les plus beaux qui soient faits, avec bordures de 22½ pouces assorties. Prix régulier 90c. Mercredi. 68c

Tapis Tapestry, 1½ verge de large, double largeur. Un splendide tapis à 89c, 97c et $1.10 la verge.

Tapis de Bruxelles, tous nouveaux et modernes, à des prix variant de 89c, 97c et $1.10 jusqu'à $1.50 la verge.

Tapis de velours Wilton, avec jolies bordures assorties.

Spécial — Quelques dessins n'ayant pas de bordures assorties, seront vendus, mercredi, à la verge. 79c

Coupons de linoléums, 4 verges de large. Prix réguliers 50c et 65 cts la verge. Mercredi, la verge. 29c

SCROGGIE, 3e ETAGE.

Articles de Modes

Nous avons, à New-York, des acheteurs qui surveillent soigneusement nos intérêts, et se procurent, pour nos clients, les styles les meilleurs et les plus nouveaux.

Nous offrirons à nos acheteurs, mercredi, quelques nouveautés en fait d'articles de modes les plus artistiques et les plus nouveaux.

Elégants nouveaux chapeaux canotiers de New-York, en belle paille fendue, seyant bien, valant jusqu'à $3.75. Demain. . $1.49

Chapeaux canotiers en paille de fantaisie, garnis de ruches de soie, de plumes et d'une boucle, valant jusqu'à $4.00, pour . $2.25

Elégants chapeaux canotiers en belle paille de fantaisie, garnis de chiffon, de fleurs et de plumes ; couleurs: bleu marine, bleu Alice et blanc, valant jusqu'à $6.00. Demain $3.98

SCROGGIE, 2e ETAGE.

La Grande Vente de Chaussure de la Saison

$3.50-Oxford en Chevreau Verni pour Dames, $1.95.

Cette offre se passe de commentaires. Votre tailleur, ou votre modiste, peuvent vous habiller parfaitement, mais cela vous coûte cher. Nous vous offrons aujourd'hui des chaussures faites par les fabricants les plus éminents des centres américains ; des chaussures élégantes, bien faites, et, pardessus tout, à la portée de votre bourse. Ce sont d'élégantes chaussures basses en chevreau verni ; talons militaires. Points, de 1 à 7. Veidues partout $3.50 ; demain $1.95

Beaux Articles de Cou

Les dames aiment toujours à profiter de l'occasion pour acheter des articles de cou à des prix raisonnables. Elles savent que le collet donne souvent le cachet à la toilette.

Notre offre de collets droits est une offre avantageuse. Ils sont très chics et modernes. La raison de notre réduction des prix est que nous avons besoin d'espace pour nos tissus lavables d'été. Vous bénéficiez de la circonstance.

58 douzaines de collets de soie, 20 styles différents, en noir, blanc, azur, rose, vert nil, bleu marine, brun, réséda et cardinal. Prix réguliers 50c, 75c, $1.00 et $1.25 ; demain, chacun. 25c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Complets Sac Fit Rite d'ajustement parfait pour Hommes

Les vêtements Fit Rite sont des plus élégants ; chaque modèle est de style carreauté ; le nouvel habit sac a le devant légèrement courbé. Un grand assortiment variant de $15 à $25.

200 complets de printemps, pardessus et pardessus cravenette, soigneusement et élégamment confectionnés de tissus de première classe. Variété complète de grandeurs. Se vendent généralement $15.00; mercredi. $9.98

Habillements de Printemps pour Garçonnets, $2.98

Le style, la confection, la qualité, tout est parfait dans ces habillements. Ils valent réellement $4 et $5 ; de styles Norfolk et matelot, pour garçonnets de 3 à 15 ans ; le prix, demain $2.98

Chapeaux de $1.90 pour Hommes

En achetant directement des fabricants nous économisons les profits des agents, cela nous permet de vendre des chapeaux du prix ordinaire de $3. Jolis Derbies et chapeaux mous $1.90

Le reste de notre assortiment de chapeaux de feutre pour enfants ; de toutes couleurs . . 49c

Casquettes en tweed, tous styles, de 25 cents à $1.50.

SCROGGIE, 2e ETAGE.

Brinborions Occasions

1,000 douzaines de boutons en écaille, en acier, en os et en émail ; ils valent jusqu'à 19 cents la douzaine ; mercredi 5c

Epingles à cheveux — 10 paquets d'épingles à cheveux en acier verni, grandeurs assorties. Pour 5c

Lacets en mohair noir pour chaussures, 36 et 45 pouces de longueur, la douzaine 5c

Elastique à guêtre noir et blanc, ¾ et 7-8 de largeur, mercredi, la verge 5c

Baleines à robes, noires, blanches, beiges et grises, de grandeurs assorties. Régulier, 14 cents ; mercredi 5c

Boîtes à aiguilles de fantaisie, contenant 3 papiers d'aiguilles mélangées ; 1 poinçon, 4 grandes et 4 petites poires à ravauder. Le tout pour 5c

3 verges de featherbone noir ou blanc, en une boîte . . . . Pour 10c

Etuis à épingles contenant épingles à têtes noir clair ou mat et de couleurs assorties ; régulier, 10 cents ; mercredi 5c

Agrafes et oeillets à ressort, garantis contre la rouille, grandeurs assorties. Prix régulier, 5 cents la carte ; mercredi, 3 cartes pour 5c

Galon blanc, 12 pièces de galon de largeurs assorties, très longs. Mercredi, la douzaine 5c

800 peignes en écaille et en ambre, monture dorée, 25 styles, depuis, chacun 15c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Vente de thé ordinaire, Mercredi

FORMOSSA O'DLONG — Un thé naturel pur, valant 60c la livre. Mercredi, la livre. . . 45c

DARJEELING — Le roi des thés, valant 75 cents. . . . . . Pour. 60c

ORANGE PEKOE DE CEYLAN PUR — Un thé pur doux et d'un bon arome, valant 50c la livre. Mercredi, la livre . . 35c

LES SUSDITS THES NE SONT PAS MELANGES.

Hémorroides Guéries Promptement à la Maison

Pourquoi souffrir atrocement plus longtemps quand on peut se procurer un remède prompt et efficace pour les hémorroïdes, en envoyant simplement votre nom et votre adresse?

Un paquet d'essai est envoyé absolument gratuit, dans une enveloppe ordinaire à tous ceux qui écrivent.

Les chirurgiens eux-mêmes considèrent une opération chirurgicale, pour la guérison des hémorroïdes comme très problématique et n'y ont recours seulement que quand les patients sont désespérés à la suite de souffrances atroces et continuelles. Mais l'opération en elle-même est tout aussi extrêmement douloureuse et affecte autant des nerfs que la maladie elle-même. En outre, elle est humiliante et dispendieuse et n'obtient que rarement du succès.

Le merveilleux remède Pyramid pour les hémorroïdes rend une opération inutile. Vous vous guérissez vous-même avec facilité, chez vous, et à très bon marché.

Le Remède Pyramid vous donne un soulagement immédiat. Il fait cicatriser immédiatement toutes les plaies et ulcères, diminue la congestion et l'inflammation et enlève toute douleur, démangeaison et irritation. Une partie du traitement est généralement suffisante pour procurer une guérison permanente.

Le Remède Pyramid pour les hémorroïdes est préparé sous la forme de suppositoires afin qu'on puisse les appliquer directement sur les parties malades, sans inconvénients et sans aucunement vous empêcher de travailler. Nous envoyons un traitement d'essai absolument gratuit, à tous ceux qui envoient leur nom et adresse. Nous faisons cela afin de prouver que tout ce que nous disons au sujet de ce remède est vrai.

Après avoir essayé le traitement-échantillon et si vous en êtes satisfait vous pouvez vous procurer un traitement. Grandeur régulière du Remède Pyramid pour les hémorroïdes, pour 50 cents chez votre pharmacien. S'il ne l'a pas, envoyez-nous l'argent et nous enverrons le traitement immédiatement, par la poste, dans un paquet cacheté ordinaire.

Envoyez vos nom et adresse tout de suite pour obtenir un échantillon de ce merveilleux remède, prompt et efficace. Adresse Pyramid Drug Co., 6040 Pyramid Building, Marshall, Mich.

TELEGRAPHIE

Trophées de victoire.

Tokio, 1. — L'empereur a passé hier en revue les armées victorieuses de Mandchourie. Les troupes étaient sous le commandement du maréchal Oyama. Tous portaient l'uniforme khaki. Tous les trophées de la guerre étaient entassés en face du palais. C'étaient 511 canons, 70,000 fusils, 1,235 sabres et 3,162 fourgons. Le maréchal Oyama a été vivement félicité.

Dans l'Afrique anglaise.

Durban, 1. — Le chef Bambata a attaqué hier un convoi qui transportait des provisions au colonel Mansell. On n'a pas encore de détails de cette affaire.

Fatale collision.

Paris, 1. — Le convoi connu sous le nom d'"express trans-atlantique" est venu en collision avec un train de fret, près d'Andresy, hier soir. Le mécanicien et le chauffeur ont été tués, et on affirme qu'une vingtaine de passagers ont été également blessés à mort.

Sous les armes.

Madrid, 1. — On télégraphie de Mélilla : La tribu des Guelaya a envoyé 700 Maures à Tétuan, pour appuyer le mouvement des troupes du rogui et arrêter la marche des troupes impériales actuellement sur la rive gauche de la Malouya, dont la crue importante empêche le passage.

Le vapeur "Turki" continue le bombardement de la factorerie de Mer-Chica, toujours sans résultat.

La plus épouvantable misère règne dans le Riff. On commence redouter un soulèvement général.

Au Parlement anglais.

Londres, 1. — M. Balfour, ancien premier ministre, a félicité M. Asquith, de la clarté de son exposé budgétaire, puis il a exprimé l'espoir que la politique d'économie du gouverenement ne l'induirait pas à sacrifier les intérêts du pays. Il a fait remarquer, en terminant, que les réformes sociales projetées par le gouvernement ne saurait être réalisées sans une augmentation des dépenses.

Un sinistre.

Londres, 1. — L'agence "Exchange" reçoit de Guernesey une dépêche mandant que le paquebot "Courier," a sombré au large de l'Ile Sark, à six milles au large de Guernesey. Quarante personnes ont péri.

POUVEZ-VOUS RESISTER AUX GERMES DE LA MALADIE?

Oui, et mettez-vous à l'épreuve des bacilles en chassant les humeurs de votre sang et en reconstituant votre organisme.

Pourquoi, et les médecins et les hôpitaux sont-ils si occupés le printemps? La réponse est facile. Les gens n'ont pas beaucoup d'excédent de vigueur, le printemps; celle-ci s'est épuisée à réagir contre le rhumes pendant l'hiver.

Avec un sang pauvre et un manque de vitalité, les germes de la maladie deviennent actifs et causent la fièvre ainsi que la débilité.

Votre unique protection est de vous procurer la vigueur abondante que Ferrozone produit si rapidement; il diminue la maladie, le printemps, restaure l'énergie et les nerfs et fait pénétrer la force et la vigueur dans tous les organes malades.

Il n'y a pas de meilleur restaurateur connu que Ferrozone; son influence n'est pas temporaire, mais durable, car il donne à la santé une base solide qui se maintient jusque dans le vieil âge.

M. Nazaire Bégin, de Watton, P. O., Qué., à qui Ferrozone a fait un bien énorme écrit : "Je ne puis parler en termes trop élogieux de Ferrozone. Si quelqu'un m'avait dit qu'un remède quelconque pouvait me remettre aussi bien le système nerveux, je ne l'aurais pas cru.

"Avant d'employer Ferrozone, mes nerfs étaient épuisés, de même que mon énergie vitale et j'étais de santé très faible.

"Je ne dormais pas assez, la nuit, et j'étais mal tout le jour.

"Ferrozone m'a rempli d'énergie et de vigueur; il a augmenté mon poids et a fait de moi un autre homme."

Votre santé pendant l'été dépendra du fait que vous vous débarrasserez de tous les germes de maladie; le remède, c'est Ferrozone. Vendu par tous les droguistes, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Envoyé par la poste, par N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. W.

Echos Mondains

M. et Mme R. L. Borden ont donné un dîner hier à Ottawa à quelques députés et sénateurs.

× × ×

Mlle Fleurette Turcotte est de retour d'une visite de deux semaines à Ottawa.

× × ×

Mme et Mlle Bourassa sont parties hier pour un voyage d'une couple de mois à Chicago.

× × ×

Lady Lacoste et Mlle Lacoste passent quelques jours à Québec où elles sont les hôtes de Mme C. Tessier.

× × ×

Mlle G. Normandin, de la rue Saint-Denis, est partie hier pour Québec où elle passera une quinzaine de jours.

× × ×

Le Dr Lasnier est de retour d'un voyage en Europe.

× × ×

Madame et Mademoiselles Nantel sont attendues prochainement de Montréal, venant de Paris.

× × ×

Le Docteur Brodeur et sa famille qui sont en ce moment à Paris sont également attendus ici sous peu.

× × ×

C'est demain soir que se fera la clôture solennelle des cours de la Faculté des Arts à l'Université Laval. Cet événement, comme l'on sait, revêt toujours un caractère de haute mondanité.

× × ×

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Sybil Grey ont donné un dîner à Ottawa en l'honneur de M. André Carnegie, le millionnaire en visite dans la capitale.

× × ×

A Chicago, dimanche après-midi, le 22, le Club de cartes des Jeunes Canadiennes a tenu sa réunion à la demeure des Demoiselles Gareau, 873, rue Harrison. Après une agréable partie de euchre, les demoiselles suivantes ont été proclamées victorieuses : 1er prix Mlle Lydia Rousseau, 2ème prix, Mlle Marie Gareau, 3ème prix, Mathilda Lord. Un délicat souper suivit la distribution des prix; le blanc et le rose incarnat dominaient dans les décorations de la table. La soirée s'est passée agréablement à entendre de délicieux morceaux de chant et de piano.

× × ×

M. Olivier Foucault, de Hawkesburg, est en voyage à Montréal, pour plusieurs jours.

× × ×

M. Emmanuel St-Louis, Mme et Mlle St-Louis partent aujourd'hui pour Mount Clemens Mich.

× × ×

M. E. Hurtubise et sa famille passeront l'été à Longueuil dans leur jolie villa.

× × ×

Au nombre des personnes présentes à l'inauguration solennelle de la Bibliothèque Carnégie à Ottawa, hier, étaient Lady Sybil Grey, Lady Laurier, M. et Madame Henri Laurier, l'hon. président du sénat et Madame Dendurand, l'hon. N. A. Belcourt et Madame Belcourt, le principal Peterson, de Montréal, et le lieutenant-colonel Talbot, M. P.

× × ×

Sir Thomas Shaugnessy est attendu d'Europe vers le 12 mai.

× × ×

On annonce pour le 16 mai prochain le mariage de M. Arthur Aubry avec Mlle Bernadette Dallaire du Parc Lafontaine.

× × ×

Jeudi, le 26 avril, charmante réunion d'amis chez Mademoiselle Blanche Pearson de la rue Drolet. Il y eut chant musique, danse, déclamation.

Parmi les invités signalons: Miles Jeanne et Alice Lavigne, Aimée Chartrand, Alda Egan, Alice Robitaille, Paula Lapierre, MM. Mageau, St-Jean, Blanchard, Robitaille, etc.

× × ×

Samedi soir, un groupe d'amis se réunissaient chez Mademoiselle Pomela et Monsieur Adélard Girouard.

La soirée fut charmante et l'entrain admirable. Aussi ce n'est que longtemps après le bon goûter de minuit que les invités songèrent au départ.

Voici les noms des personnes présentes à cette réunion amicale: Mesdemoiselles Pomela Girouard, A. M. Roy, Yvonne Delphy et Cary Perkins, Trottier, Charbonneau, G. Bolduc, Blanche et L. Turpin, Guindon, L'Escarbeau, Cusson, Lauzon, Laporte. Mesdames Girouard Dufault, L'Escarbeault, Desjardin, Chabot, McLeod, Ed. Girouard, etc.

Messieurs H. Cusson, L. Tellier, A. Girouard, G. Desjardins, E. Thibodeau, Ed. Girouard, Geo. Dufort, J. Thibault, A. Jodoin, C. Paquette, R. Demers, J. Léonard, C. Racicot, Chabot, A. Dion, Giguère, et J. J. Trickey, etc.

× × ×

Les amis de M. Ernest L. Dufresne, de la Banque de Québec, rue Ste-Catherine Est apprendront qu'il vient d'être transféré à la succursale de St George de Beauce. Bon succès à notre confrère.

× × ×

Une charmante soirée a eu lieu chez M. Bernier de Ste Cunégonde, à l'occasion du mariage de M. E. Chénier de Oka, à Mlle Marie-Anne, Villeneuve. Les principaux invités étaient M. et Mme Edmond Chénier, M. Albert Chénier, M. N. Chénier, "père des mariés", M. Adolphe Chenier, M. St Denis, M. L. Clément, M. Alexandre Berlinguette, M. Louis Savoie, M. et Mme D. Villeneuve, M. et Mme F. Villeneuve, M. et Mme H. Chenier, M. et Mme Bernier, M. Georges Berlinguette, M. Labrecque, MM. Boyer, M. Patrie, M. Ernest Chenier.

LE REVENU DE LA VILLE

IL EST INSUFFISANT POUR LES TRAVAUX PERMANENTS — LA COMMISSION DU REVENU DEVRA TROUVER UN MOYEN DE L'AUGMENTER — L'AUGMENTATION DE LA TAXE IMMOBILIERE — L'AFFAIRE HAMEL ET LES OBLIGATIONS DE LA VILLE.

Le conseil municipal a siégé hier après-midi, de 3.30 hrs à 7 hrs p. m. Son Honneur le maire présidait.

Un grand nombre de rapports des commissions sont lues et soulèvent des débats parfois acrimonieux.

Le raport du comité des parcs et traverses concernant l'observatoire de la terrasse du Mont-Royal est adopté ; les échevins Gallery et Dagenais dissidents.

Un rapport de la commission des finances refusant certains crédits, à certaines commissions a donné lieu à une discussion. Il s'agissait du partage des $300,000 pris à même l'emprunt.

L'échevin Larivière fait un plaidoyer pro domo, démontrant que la commission, dont il est le président, n'était pas à blâmer parce qu'il n'avait pas à sa disposition l'argent nécessaire pour le pavage et l'entretien des rues. Tous les échevins qui ont promis des trottoirs ou des réparations au pavage des rues, dans leurs quartiers, auront le courage de dire que leur promesse n'a pas été rachetée faute de fonds.

L'échevin Clearihue dit que si l'on ne dépensait pas tant d'argent pour l'administration, on ne serait pas obligé de chercher à taxer davantage, et il y en aurait pour les rues.

L'échevin L. A. Lapointe trouve bien risquées les observations de son collègue. L'on ne devrait pas ignorer, dit-il, que la ville de Montréal est celle où l'on paye le moins de taxes.

Le maire Ekers déclare : "Nous n'avons pas d'argent pour faire des pavages permanents. J'espère que le comité nommé pour trouver des sources additionnelles de revenus se réunira et trouvera des moyens pour faire face aux besoins de l'administration.

Le leader Payette se lève pour rectifier, dit-il, quelques inexactitudes qui se sont glissées au cours des remarques qui viennent d'être faites. Ainsi il déclare que l'on a voté cette année pour les travaux permanents, la même somme des années précédentes, mais étant donnés l'augmentation de la population, le progrès général de la ville, l'agrandissement de territoire résultant de l'annexion, il s'ensuit que les revenus étant à peu près les mêmes, avec quelques dettes en plus, l'on n'a pas suffisamment d'argent pour parer aux besoins urgents.

Après ces explications le rapport est adopté.

L'échevin L. A. Lapointe a fait la motion suivante qui a été adoptée:

"Qu'il soit résolu qu'en sus des instructions déjà données à la Commission spéciale d'enquête sur l'administration de la "Gazette Municipale," par ce Conseil, il est entendu que la dite Commission, aura tous les pouvoirs et privilèges énoncés dans l'article 532 de la Charte de la Ville.

Le rapport de la commission des finances recommandant de payer $3,417. 77, moitié de la perte subie par suite de la défalcation d'Hamel a provoqué un vote et a été rejeté. La cause actuellement pendante entre la ville et la Banque de Montréal devra se continuer.

L'échevin Payette a expliqué le pourquoi de cette décision, démontrant que la cité par sa négligence à surveiller plus étroitement son employé pouvait encourir une certaine responsabilité. Il a dit en substance que vers les engagements pris par l'ancienne commission des finances, il valait mieux régler de cette manière avec une banque qui a tout moment rend des services signalés à la cité.

Comme question d'équité la ville doit contribuer à cette perte, parce que son employé était sujet à caution, et que depuis nombre d'années, il retirait des montants par chèques spéciaux au su et vu des autorités civiques. La bonne foi de la banque a été ainsi surprise. En plaidant si la ville est condamnée, au lieu de payer $3,000 elle déboursera peut-être de $12,000 à $15,000 sur cinquante procès qu'a la ville, elle en perd quarante-cinq.

Le rapport est rejeté par un vote de 20 contre 17.

Avant le vote une petite passe d'arme entre les échevins Sadler et Lavallée a eu lieu mais n'a, en aucune façon, influencé la décision du conseil.

La maison Ogilvie dans une lettre au Conseil demande que l'on s'oppose à laisser poser une voie ferrée sur la rue Mills. Les propriétaires, dit la lettre, sont particulièrement intéressés sur cette question.

Par une motion de l'échevin Martin, (Médéric), la nomination de l'assistant surintendant au département du feu, se fera par le conseil et non par le comité dont le fonctionnaire dépend.

Le conseil a refusé au Dr Simpson le permis de construire une écurie, rue Mackay.

Il passait 7 heures quand le conseil ajourna.

TRAVAILLEUSES

Leur lourde tache rendue facile — Déclarations intéressantes d'une jeune dame de Québec, et d'une autre de Beauport, Qué.

Toutes les femmes travaillent ; quelques-unes au foyer, quelques-unes à l'église, et d'autres dans le tourbillon du monde. Et il en est des milliers qui peinent pour gagner leur pain quotidien, dans les magasins, les ateliers et les usines.

Toutes sont sujettes aux mêmes lois physiques ; toutes souffrent également des mêmes maux et la nature de leurs devoirs, dans beaucoup de cas, les conduit rapidement dans les horreurs de toutes sortes d'affections féminines, maladie des organes internes, ulcération, affaissement, déplacement interne, ou peut-être irrégularité ou suppression des périodes, occasionnant des maux de reins, nervosité, irritabilité ou lassitude.

Les femmes qui restent debout sont plus sujettes que d'autres à ces maux.

Elles ont surtout besoin d'un remède reconstituant, tonifiant, qui renforce l'organisme féminin, et leur permettra de supporter facilement les fatigues quotidiennes ; de bien dormir la nuit, et de se lever joyeuses et en bonne santé.

Qu'il est douloureux de voir une femme peinant pour gagner sa subsistance ou accomplir ses devoirs du ménage, quand elle souffre de maux de reins ou de tête ; elle est si fatiguée qu'elle peut à peine se tenir debout et chaque mouvement la fait souffrir ; tout cela est dû à un dérangement de l'organisme féminin.

Mlle Alma Robitaille, 78 Saint-François, Québec, écrit :

Chère Mme Pinkham : —

"Le surmenage et de longues heures de bureau, compliqués d'un rhume négligé, occasionnèrent des troubles féminins très graves qui me rendirent finalement incapable de travailler. Je pensai alors à une amie qui avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, alors que sa santé était dans la même condition que la mienne, et j'en envoyai immédiatement chercher une bouteille. Je la pris, plus deux autres, avant d'obtenir une amélioration, mais après cela mon rétablissement fut rapide et je fus bientôt en état de retourner au travail. Je crois sincèrement que votre remède pour les femmes malades mérite des louanges et je suis heureuse de le recommander."

Mademoiselle Clara Beaubien, de Beauport, Québec, écrit :

Chère Mme Pinkham : —

"Pendant plusieurs années je souffris de pertes qui épuisèrent ma vitalité, sapèrent mes forces et me causèrent de graves maux de tête, pesanteurs et épuisement, jusqu'à ce que la vie fut devenue pour moi un fardeau. J'essayai plusieurs remèdes, mais je n'obstins pas de guérison radicale jusqu'à que j'eusse pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. En deux mois j'étais beaucoup mieux et plus forte, et en quatre mois j'étais rétablie, n'ayant plus d'écoulement désagréable, ni douleurs. Aussi ai-je toutes les raisons de recommander le Composé Végétal et je le considère sans égal contre les maladies des femmes."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède infaillible pour tous ces maux. Il renforce les muscles appropriés et rend impossible le déplacement et ses horreurs.

Il fera rapidement disparaître les maux de reins, éblouissements, faiblesse, pesanteurs, désordres de l'estomac, mélancolie, taciturnité, horreur de la société — tous symptômes d'une même cause — et il vous rendra force et santé.

Vous pouvez raconter ces souffrances à une femme et recevoir un conseil utile gratis. Adressez : Mme Pinkham, Lynn, Mass. yw

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit où d'autres échouent

Procurez-vous BEAVER Caledonia Water

Nulle autre eau n'est pareille ou aussi bonne. Elle soulage la Goutte, le Rhumatisme, la Constipation, les maladies des reins et du cœur. Buvez-la sans crainte.

Rowan Frères et Robillard & Cie
MONTREAL
EMBOUTEILLEURS

1,3,5

FAIRE UNE REDINGOTE POUR UN SUJET CORPULENT

Est un art auquel seul le vrai bon tailleur peut atteindre.

Un des principaux caractères distinctifs du magasin de coupe Semi-ready, est que l'on ajuste aussi facilement les personnes corpulentes qu'on le fait pour une poitrine ordinaire de 36 pouces et aucun autre système n'a été trouvé encore, pour arriver à ce résultat comme le Semi-ready.

Le grand secret dans la coupe de tous les habits est de prendre la mesure exacte du sujet, et alors il n'est pas difficile, avec ce système unique et simple, de trouver dans la garde-robe Semi-ready, les vêtements cherchés, qu'ils soient grands ou petits.

Avec le système Semi-ready, l'on peut faire 525 complets différents pour des types de corpulence diverse, dans la même sorte de drap. Les chances sont, dans la proportion de 525 contre 1, en faveur du Semi-ready.

Adressez-vous au No 231 de la rue Saint-Jacques et à l'angle des rues Ste Catherine et Saint-André, Montréal, où on a seul le droit de vendre, en cette ville, et le district, les vêtements Semi-ready.

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR — "L'Oriental Cream" ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 58 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement.

N'acceptez pas de contrefaçons de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse". Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St, N.-Y. 282-mjen k

La Faiblesse Féminine

est promptement soulagée par les Pilules Beecham. Elles ne font jamais défaut. Directions spéciales pour les femmes avec chaque boîte. Dépression, mal de tête, mal de dos, pâleur et nervosité disparaissent après l'usage des

Beecham's Pills

En vente partout. En boîtes, 25 cents. k

MORT DU CURE DE ST NORBERT

M. l'abbé Louis-Calixte Desrochers, curé de Saint-Norbert, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, après une maladie de plusieurs semaines. Le défunt est né le 13 octobre 1834 et avait été ordonné prêtre le 22 décembre, 1868. Membre de la compagnie de Saint-Sulpice, il enseigna d'abord, au collège de Montréal où il fut professeur de Mgr l'archevêque de Montréal et de plusieurs autres personnages distingués. Il fut ensuite Maître de Chapelle à l'église de Notre-Dame, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, M. l'abbé Desrochers était curé de Saint-Norbert depuis 1889.

Ses funérailles auront lieu à Saint-Norbert, demain matin à 11½ heures, a.m., c'est-à-dire après l'arrivée du train du Grand-Nord qui quitte Montréal à 9 heures a.m.

Mgr Archambault, évêque de Joliette, présidera aux funérailles.

Dans l'après-midi, le corps du défunt sera transporté à Joliette pour être inhumé dans les caveaux de la Cathédrale.

Lundi prochain, le 7 mai sera chanté dans la Cathédrale de Joliette, le service du 7ième jour pour le repos de l'âme de feu M. le curé Desrochers.

LABELLE

Les funérailles d'Ernest Duval ont eu lieu à Labelle, le 28 du courant. Le service fut chanté par le curé de la paroisse. L'assistance était nombreuse. Remarqués, entre autres : le père du défunt, ses frères, Edmond, Adélard, MM. Pierre Dauphin, G. Giard, Adolphe Provost, Albert Perrault, Nap. Nantel, Arthur Nantel et autres.

LA CASERNE No 18

Le chef Benoit, le capitaine Pelletier et ses hommes ont pris hier possession de la nouvelle caserne No 18, à l'angle des rues Beaubien et Boyer, dans le quartier Saint-Denis.

La vieille caserne située rue Saint-Hubert fut occupée lors de l'annexion du quartier Saint-Denis, et le chef n'y avait d'abord fait qu'une installation temporaire, mais ce n'est que l'an dernier que la commission des incendies a pu obtenir l'argent nécessaire pour en construire une nouvelle.

Les appareils sont les mêmes qu'au vieux poste: un dévidoir simple et une voiture à échelles. On y enverra bientôt une voiture à boyaux neuve.

CABANE INCENDIEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jacques l'Achigan, 1er. — La cabane à sucre du capitaine Dugas, marchand de Saint-Jacques, a été incendiée dimanche. Le feu a dû être allumé par quelque vagabond.

On a réussi à éteindre le feu qui courait rapidement vers les cabanes avoisinantes.

ST EDOUARD DE LOTBINIERE

Nous avons appris avec regret la mort de Madame Napoléon Lemay, de Sainte-Croix. Les nombreux amis de M. Lemay lui offrent leurs sincères condoléances.

—La saison du sucre est finie ici. Les sucriers sont satisfaits du résultat pour cette année. Il y a eu plusieurs grands pique-niques, entre autres chez MM. Grégoire Lemay, Nazaire Coulombe, Jos. Biais et Albéric Bernier.

—Le flottage des billots sur la rivière du Chêne est commencé. Malgré que l'eau ne soit pas très haute, on espère rendre tout le bois à destination.

NAVRANTE HISTOIRE

UNE PAUVRE VEUVE PERD EN UNE HEURE LE FRUIT DE QUINZE ANNEES DE LABEUR

Des détails navrants nous sont parvenus sur l'incendie dont nous parlions hier d'une maison occupée par Mme Loiselle, 418 rue Joliette.

Mme Loiselle est une pauvre veuve qui a trois jeunes enfants. Après quinze années de labeur incessant, elle avait réussi à amasser une somme de $300 qu'elle destinait à l'achat de la maison qu'elle habitait. Tous les arrangeemtns étaient faits avec le propriétaire et l'argent avait été retiré samedi de la banque pour être déposé hier matin entre les mains du propriétaire.

Quand l'incendie éclata dans la nuit de dimanche à lundi, Mme Loiselle ne pensa d'abord qu'à sauver ses petits enfants et elle oublia les $300 qu'elle avait disposés dans une petite boîte dans une armoire, près du poêle. Une fois les enfants sauvés, il était impossible de retourner chercher l'argent.

Le capitaine Carson, informé de cette énorme perte d'une pauvre femme, fit le possible avec ses pompiers pour retrouver l'argent, mais l'armoire était en cendres. Mme Loiselle est au désespoir de cette perte qui engloutit tous ses rêves d'avenir.

ECHOS DE SOREL

Pour le service hydrographique — Condoléances — Le Cercle Cadieux — Passage de l'Hon. L. P. Brodeur — Le procès de Louis Lefebvre.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 1. — "La Canadienne" qui faisait le service dans les provinces maritimes, sera désormais employée au service hydrographique dans le bas du fleuve. Ce vaisseau a hiverné dans notre port et le Département de la Marine a fait subir d'importantes modifications à sa division intérieure, afin de le rendre propre au service du relevé hydrographique.

— A la dernière réunion des membres de l'Union St Joseph et St Michel, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: —

Que les membres de cette société ont appris, avec beaucoup de regret, la mort de M. Raphaël Lussier, l'un des fondateurs de cette société, et prient la famille d'accepter leurs sincères condoléances.

— M. Francis Péloquin, de St Joseph, a été élu président du Cercle Cadieux de l'Alliance Nationale. M. le curé Cadieux a été nommé président honoraire.

— L'Hon. L.-P. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries, accompagné du Lt.-Col. F. Gourdeau, Député-Ministre, et du Commodore Spain, viennent de visiter les chantiers de la Marine. Ces messieurs sont retournés à Montréal à bord du vapeur "Frontenac."

— Le nommé Louis Lefebvre, qui a été arrêté à Beloeil, sous l'accusation d'attentat sur une jeune fille de 7 ans, a comparu devant M. le magistrat Lacroix, qui a fixé la date de son procès à vendredi prochain, le 4 mai. L'accusé, qui avait été condamné à Beloeil, à subir son procès aux prochaines assises criminelles de Richelieu, a préféré avoir un procès sommaire devant le magistrat de district, M. Lacroix.

Les avocats de la poursuite sont MM. Ethier et Lefebvre et Mtre A. P. Vanasse celui de l'accusé.

LES PREMIERES FRAISES

MM. Georges Vipond et Cie ont vendu hier le premier char de fraises de la Caroline du Nord, aux salles de la Halle aux Fruits, les prix ont été de 18 à 25 cents la boîte. Les fruits sont en excellent état.

Ce matin a eu lieu une autre vente de fraises et ces messieurs continueront jusqu'à la fin de la saison à recevoir régulièrement des cargaisons de fraises.

UN NOUVEAU TRUC

COMMENT UN INDIVIDU SE FAIT LIVRER 150 SACS D'AVOINE SANS BOURSE DELIER.

Si les voleurs cherchaient avec autant de soin la solution de la question sociale qu'ils en mettent à trouver de nouvelles combinaisons pour flouer le public, il y a longtemps que nos sociologues n'auraient plus rien à faire, mais, voici le hic, si les voleurs trouvent de nouveaux trucs, jamais ils ne s'occupent de la question sociale que pour bouleverser les lois de la distribution des biens de ce monde.

Monsieur S. Thibault, marchand de grains de la rue Notre-Dame Est, vient de l'apprendre à ses dépens et, aidé du chef Carpenter, il cherche à retrouver le particulier qui est venu la semaine passée lui acheter 150 sacs d'avoine en se donnant comme M. Robert Meighen, président de la "Lake of the Woods Milling Co."

—J'ai besoin de 150 sacs d'avoine, dit le soi-disant Meighen, et je voudrais qu'ils soient livrés à mon écurie aussi vite que cela vous sera possible".

Content de recevoir une aussi belle commande, M. Thibault ne fut pas long à la remplir, et, le mardi, les sacs d'avoine étaient livrés aux écuries en question, rue Drummond.

Ils furent reçus, acceptés et emmagasinés ; mais, le lendemain un autre charretier se présenta disant qu'il y avait eu erreur et que les sacs n'auraient pas dû être livrés là, mais dans une écurie de la rue Stanley. L'homme d'écurie laissa emporter les sacs et n'eut vent de l'affaire que quand M. Thibault revint le lendemain pour chercher ses sacs vides. On juge de sa surprise en apprenant la disparition de son avoine. Les recherches des détectives amenèrent la découverte du charretier qui était venu chercher de nouveau l'avoine ; mais il ne peut rien dire du vol. Il a été loué à tant de l'heure par un homme dont le signalement correspond en tous points à celui du client de M. Thibault. Le charretier a dit qu'il avait été livrer l'avoine à un marchand de grains de la rue Dorchester et ce marchand reconnait avoir acheté l'avoine d'un homme qui ressemble plus que jamais au client de M. Thibault. La police cherche et informe.

DANS L'OUEST

Ouverture d'un nouveau hangar des locomotives du Pacifique Canadien

Les autorités du C.P.R. ont ouvert officiellement hier après-midi le nouveau hangar des locomotives qui est situé au Glen, Montréal Ouest. Il servira aux locomotives des trains réguliers qui arrivent à la gare Windsor. Il comprend 18 compartiments, admirablement aménagés d'après les perfectionnements les plus récents; il pourra recevoir 40 locomotives à la fois. Les cheminées pour l'écoulement de la fumée sont faites en amiante, les seules du genre au Canada. Chaque compartiment est muni de gouttières et de conduits pour l'irrigation. L'ancien hangar (round house) situé sur la rue Aqueduc sera démoli.

PAS LE MEME

Le nommé Alfred Peterson arrêté pour le vol d'un "canard", n'est pas M. Alfred Peterson, bourreur, demeurant au No 3146 rue Notre-Dame, et dont l'honorabilité n'a jamais été mise en doute.

COUR D'APPEL

UNE FOURNEE DE JUGEMENTS ONT ETE RENDUS HIER.

La Cour d'Appel a rendu jugement dans les causes suivantes :

—James Morgan, défendeur-appelant vs la Cité de Sorel, demanderesse-intimée. — Jugement renversé.

La Cour Supérieure avait condamné M. Morgan à payer à la cité de Sorel $031.21, pour taxes. La Cour d'Appel casse ce jugement et maintient le plaidoyer de M. Morgan, que la Cité de Sorel n'avait pas donné les avis publics et spéciaux requis par sa charte pour le prélèvement des taxes ; et qu'elle n'avait pas davantage régié avec lui les difficultés qui existent entre les parties relativement à certaines propriétés que M. Morgan a achetées du gouvernement.

—The Ottawa and Hull Power Manufacturing Company Limited, défendeur appelant, vs John Murphy, demandeur-intimé. — Jugement renversé.

Il s'agit dans cette cause d'une infraction à la loi des brevets. M. Murphy, se prétendant propriétaire de certains brevets d'inventions, veut empêcher la compagnie de s'en servir. A cette fin, il a demandé une injonction interlocutoire au cours d'une action en dommages de $1,000. L'hon. juge Rochon a accordé l'injonction interlocutoire, déclarant que la prétention de la compagnie que ces brevets sont en usage depuis au delà de 25 ans et qu'ils sont nuls et sans effets, ne peut être maintenue sur affidavit. La Cour d'Appel renverse ce jugement.

—Félix Labelle vs M. Moody, et James Robertson. — Confirmé. L'hon. juge Taschereau, en première instance, a renvoyé l'action du demandeur qui voulait faire radier une hypothèque.

—John J. Whyte, demandeur-appelant, vs William Kearney, défendeur-intimé. — Confirmé.

M. Whyte poursuivait en dommages-intérêts qu'il aurait soufferts à la suite de certaines procédures légales intentées contre lui par M. Kearney. Celui-ci plaida à l'action que ces procédures avaient été intentées dans l'exercice d'un droit légal, sans malice, de bonne foi.

M. Kearney, par voie de prohition, s'était opposé à l'octroi d'une licence à M. Whyte pour un immeuble opposé à celui de M. Kearney. Il réclamait $1,999. Il est débouté de son action par les deux cours.

—De Barbara Jane Scott, et vir, défenderesse-appelante vs Litz James Ethelbert Browne. — Renversé.

L'hon juge Mathieu avait condamné Mme Scott à payer à M.Browne $1,000 avec intérêt, comme commission due sur l'échange de "l'Astoria" pour "York Place. La défense plaidait que l'échange n'avait pas été fait par M. Brown ; le délai que lui avait accordé Mme Scott était expiré quand l'échange eut lieu avec la succession Mussen.

—How Wing, défendeur appelant, vs Yip Yow, demandeur-intimé. — Confirmé.

M. Wing en appelait d'un jugement de l'hon juge Curran maintenant un capias émané contre lui à la demande de M. Yow. Le capias était pour la sauvegarde du paiement d'un billet de $110.

—Ernest A. Lathropt, demandeur-appelant, vs Mary Jane Cassin, défendeur-intimé. — Confirmé.

La Cour d'Appel confirme ici le jugement de la Cour de Révision, qui a cassé et annulé un jugement de la Cour Supérieure accordant $100 de dommages à M. Lathropt.

Celui-ci est propriétaire de la Model Cash Laundry ; Mlle Cassin est de son côté propriétaire de l'Imperial Laundry Company.

Elle était auparavant comptable chez M. Lathtropt. Ce dernier alléguant qu'illégalement, et frauduleusement, Mlle Cassin, alors qu'elle était encore à son service, lui débaucha ses employés et lui enleva ses clients. La Cour Supérieure, sur les $1,000 de dommages réclamés, en accorda $100. La Cour de Revision, dont le jugement est confirmé en appel cassa ce jugement.

—William Richer, défendeur-appelant, Victor Brossard, demandeur-intimé. Jugement confirmé. La Cour Supérieure a condamné M. Brossard à payer à M. Richer $200, prix d'une lisière de terrain, enlevée d'une propriété que M. Richer avait achetée. La Cour déclare que M. Brosseau doit le prix de ce terrain.

—David A. Cairns, défendeur-appelant, et Seth P. Leet, demandeur-intimé. Confirmé. M. Leet était l'avocat de Mme H. F. Stewart, épouse de M. Cairns, dans une action en réparation de corps, au mois de juin 1901. Son mémoire de frais s'élevait à $345.11 contre M. Cairns. Alléguant que ce dernier avait vendu ce qu'il possédait, privant ainsi M. Leet de la chance d'être payé, M. Leet fit émaner un capias contre M. Cairns, qu'il accusait d'avoir frauduleusement disposé de ses biens. La Cour d'Appel confirme le jugement de la Cour Supérieure, qui a maintenu la contestation d'un rôle de distribution et ordonné une nouvelle distribution d'une somme de $1,105.50.

—La Cité de Beauharnois, demanderesse-appelante, et The Liverpool, London and Globe Insurance Co., défenderesse intimée. Jugement renversé.

La Cité de Beauharnois avait assuré ses bâtisses pour une somme de $2,000 à la compagnie intimée. Le feu prit au marché de Beauharnois, et la ville et la compagnie consentirent à un arbitrage. Les arbitres estimèrent les dommages à $698.50. La ville de Beauharnois refusa d'accepter ce montant et elle poursuivit pour $1,212.28, alléguant que les arbitres ne lui avaient pas fourni l'occasion de faire entendre ses témoins. La Compagnie se déclara prête à payer $1698, mais sans déposer le montant en Cour. La Cour Supérieure rendit jugement pour $698, mais avec frais contre la Compagnie, moins les frais d'enquête, vu le refus de la ville d'accepter la sentence arbitrale.

Ce jugement est renversé et la ville de Beauharnois obtient gain de cause.

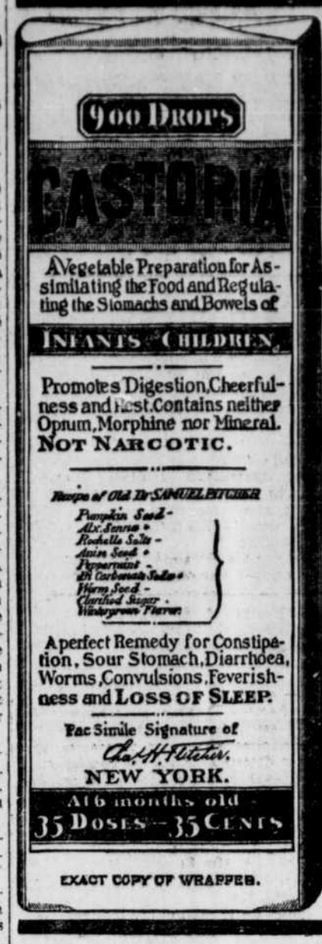

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

The John Murphy Company Limited

Nous fermons tous les jours à 5.30. Mardi, 1er Mai 1906.

Articles de Ménage à Réduction

NOUS avions d'abord l'intention de n'offrir certaines de ces marchandises de première importance que jeudi, mais, reflexion faite, après nous être représenté tous les ennuis que ne manquera pas d'occasionner aux gens qui déménagent le manque d'une serviette propre, d'une taie d'oreiller nette ou d'une paire de draps de lit, nous avons cru qu'une annonce comme la suivante ne serait pas une des parties les moins intéressantes de ce journal.

Draps de Lit au Rabais

Draps de lits, ourlés, pour lits simples, trois-quarts ou doubles, en gros tissu écru, entièrement blanchis, fini très durable, 2½ vgs de long, à ourlet d'un et de 2 pcs.

Largeur pour lit simple, valant régulièrement .75 et .88 pour .68 et .75 chacun. Largeur pour lit ¾, valant régulièrement .88 et $1.00, pour .75 et .88 chacun. Largeur pour lit double, valant régulièrement $1.00 et $1.13 pour .88 et 1.00 chacun.

Taies d'Oreillers

Taies d'oreillers à points d'ourlets, 42 x 36 et 44 x 36. Régulièrement .22 et .25.

Mercredi 19

Belles taies d'oreillers américaines, grandeur 42 x 36, valant régulièrement .30 chacune.

Mercredi 25

Couvre-pieds en Satin de couleur à $1.95

Il nous reste quelques-uns de ces couvre-pieds de satin que nous vendions lundi à $1.95, en bleu pâle et rose pâle, d'aussi beaux couvre-pieds de couleur que d'autres que nous avons déjà vu vendre $2.75. Pour le petit nombre qui nous reste, nous accepterons.

Mercredi. $1.95

Couvre-pieds alvéolés .75

Couvre-pieds blancs alvéolés, grandeur pour lit simple, sans envers, bonne qualité, se vendant régulièrement .90, que vous pouvez acheter mercredi pour. 75

Une Nappe pour $1.00

Nappes de qualité spéciale, 60 pouces de large et 96 pouces de long, avec belle bordure rouge et chic frange, pouvant résister à tous les assauts, même aux mauvais coups des buanderies les moins soigneuses valant bien $1.50.

MECRREDI. $1.00

Serviettes en toile à $1.25 la douzaine

90 douzaines de serviettes ouvrées, en pure toile, grandeur voulue pour chambres à coucher, se vendent $1.75.

MERCREDI, seulement, la douzaine. $1.25

$3.50, tel est le prix de la "Countess." $5, telle est la valeur de cette chaussure, la meilleure pour dames et jeunes filles. Tous les styles et toutes grandeurs.

Une Vente de Costumes-Blouses en Soie à $14.90

Mercredi nous offrirons 56 costumes-blouses en soie à $14.90 chacun, préférant les vendre tous en une seule journée à ce prix plutôt que de les mettre en vente au prix régulier de $20.00.

En soie taffetas, soie Louisine et Peau de Soie. Couleurs : noir, sang de boeuf, marine, vert sauge, fauve, gris, vert clair, rouge, etc. Blouse à larges remplis depuis l'épaule jusqu'au buste, collet et devant finis avec dentelure française, larges manches avec grands poignets ; bonne jupe large avec trois plis renversés en avant et dans les côtés, toutes grandeurs.

MERCREDI. $14.90

Votre Habit est-il Poussiéreux ?

Probablement qu'il y a des pellicules blanches dessus.

Si sur votre habit ou vos épaules il y a de la poussière blanche, il est probable que ce sont des pellicules. Le seul moyen d'enlever les pellicules est de faire disparaître la cause, qui est le germe. L'Herpicide de Newbro tue le germe. Sur toute table devrait se trouver une lotion pour la chevelure, contenant le principe destructeur des pellicules et du germe de la calvitie. Elle calme toute irritation, rend le cuir chevelu doux, pur et sain. Rappelez-vous que quelque chose qu'on dit : "tout aussi bon" ne fera pas l'ouvrage du véritable Herpicide. Vendu chez les principaux pharmaciens.

Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon à The Herpicide Co., Détroit, Mich., John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine, Quenneville et Guérin, 1406 rue Sainte-Catherine ; 691 rue Sainte-Catherine ; 701 Notre-Dame Ouest ; 1654 Saint-Laurent, coin Fairmount ; coin Ontario et Saint-Hubert et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

111-a

AU JEUNE BARREAU

INTERESSANTE CONFERENCE FAITE HIER SOIR, PAR M. FORTUNAT BOURBONNIERE SUR LES REFORMES DE NOS LOIS TOUCHANT LES PERSONNES.

Nos lois sur le mariage, l'état civil et la capacité des personnes sont virtuellement parfaites, déclarait hier Maître Fortunat Bourbonnière devant ses confrères en débi ant le mémoire qu'il avait été appelé à préparer sur les amendements possibles et désirables. Elles sont l'expression de traditions souverainement chères à notre jeune pays et il suffira de très légères modifications pour les approprier définitivement à tous les besoins des temps actuels et même futurs.

Grâce à la liberté religieuse dont nous jouissons, c'est l'hon. juge Jetté qui le proclamait en Cour Supérieure en 1881, l'autorité civile n'a jamais contesté le caractère essentiellement religieux du mariage.

Sous la Constitution de 1867, le parlement fédéral seul peut légiférer sur le mariage et le divorce, et les Législatures sur les formalités de célébration du mariage. Le Code Civil de 1866 qui est la loi de notre province contient quelques anomalies dont la rectification, si toutefois l'opportunité en était reconnue, pourrait être inspirée par des précédents de législation impériale. C'est ainsi qu'en Angleterre, les mineurs d'âge nubile peuvent se marier sans avoir à redouter d'annulabilité sur l'intervention de la puissance paternelle et tutélaire; c'est ainsi de plus, que les dispenses de banc de mariage ne s'obtiennent pas sur de simples cautionnements personnels de parjement d'amende au fisc, mais sur des déclarations attestées sous serment, où la punition comporte la menace de l'emprisonnement; enfin, c'est ainsi que tous les actes d'état civil sont complétés par la confection d'un index trimestriel à Londres pour toute la Grande-Bretagne depuis le Statut de Lord John Russell de 1836.

Quant au mariage, il y a trois groupes de législations. Il y a des pays qui se sont arrogé compétence exclusive sur le mariage, comme la France. Cette théorie est très déplorable, ainsi qu'il appert des travaux du 4e Congrès des jurisconsultes catholiques de France tenu à Angers. Nous en donnons la substance plus loin. Il y a 20 des contrées où le pouvoir civil se considère justifiable d'exercer sur leurs citoyens catholiques une juridiction concurrente avec l'Eglise. Pie IX en a expliqué les désavantages dans une lettre de 1852 à M. de Sardaigne enfin, il y a des pays comme notre province où le pouvoir civil ne fait pas à leurs citoyens l'injure de méconnaître l'autorité de leur foi. (Rijoul 20 C. S.).

Telle est entre autres l'Espagne où le pouvoir judiciaire des tribunaux ecclésiastiques comprend les causes en séparation de corps des sujets catholiques.

ETAT CIVIL

Il y a des actes à ajouter; notamment les reconnaissances volontaires d'enfants naturels, surtout lorsqu'il y a légitimation par ménage subséquent, soit lors d'une revalidation de mariage pulatif, soit surtout pour révéler la filiation d'enfants dont les parents n'étaient pas encore conjoints

Il faut surtout établir un lien entre les pages éparses de la vie des individus: A cette fin, il suffira d'enlever dans les cartes de mariage et de décès l'âge et le lieu d'origine des conjoints et des défunts; ensuite, le lieu d'origine des parents dans les actes de naissance pour faciliter la recherche des généalogies. Si la séparation de biens ne devient pas prochainement le régime général des époux, l'acte de célébration de mariage devrait être appelé à interpeller les époux sur l'indiscrétion de l'existence de contrats pécuniaires de mariage et au cas de mariage, du nom du notaire, dépositaire. En Portugal, l'acte de sépulture marque de même la trace du testament du défunt. Voilà tout pour les ministres du culte. Mais dans le service civil, il serait précieux d'établir les correspondances faisant graviter sur le régistre de naissance de chacun les notes laconiques de références aux lieux et dates de son mariage et décès; telles sont la suisse du 5 juin 1876, la loi française de 1897 quant au mariage, et la loi bourgeoise de 1894 quant aux décès.

Une tutelle adoptive officieuse devrait être créée pour donner un droit de garde légale aux personnes qui adoptent des enfants.

LE ROI EDOUARD EN VOYAGE

IL A VISITE HIER L'OBSERVATOIRE DU VESUVE.

Naples, 1. — Le roi Edouard, la reine Alexandra, le duc et la duchesse d'Aoste, sont arrivés hier après-midi à l'observatoire du Vésuve. Ils ont été reçus par le professeur Matteucci et par son assistant le professeur Perret, de Philadelphie.

Le roi Edouard félicita hautement les deux savants des expériences auxquelles ils ont procédé au cours de la dernière éruption. Puis le roi demanda au professeur Matteucci de lui faire le récit détaillé des phénomènes dont il a été le témoin. Le roi et la reine ont examiné avec le plus grand intérêt les feuilles d'observations sur lesquelles sont enregistrées les vibrations des sismographes. Les souverains ont ensuite fait une promenade aux environs de l'observatoire, d'où l'on domine les cratères et la vallée de Naples.

Le roi et la reine sont ensuite remontés à bord du yacht royal "Victoria et Albert" qui a levé l'ancre à destination de l'Egypte.

LE ROI EDOUARD ET LE TZAR

Saint-Pétersbourg, 1. — On annonce de source très sûre, qu'il est en ce moment question d'un voyage du roi d'Angleterre en Russie. Edouard VII viendrait à Saint-Petersbourg après la réunion de la Douma, c'est-à-dire vers la fin de mai ou le commencement de juin.

Rien n'est cependant définitif, et les négociations officielles ne sont pas encore commencées. On estime toutefois ici que la visite d'Edouard VII est très probable, la politique anglaise s'orientant nettement, en ce moment, vers un rapprochement et peut-être une entente avec la Russie.

A LA DOUANE

Le montant des droits perçus en avril

Importations et exportations à Montréal:—

Montant de droits en avril 1906	$1,003,192.54
Montant de droits en avril 1905	$ 791,664.79
Ce qui fait une augmentation de	$ 211,527.75

FEU Mme HENRI MINEAU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, Qué., 1. — La mort vient de frapper une nouvelle victime dans la demeure de M. Olivier Mineau, déjà si éprouvé depuis quelque temps. A peine venait-il de conduire son épouse au cimetière que le deuil revient à nouveau s'étendre sur sa famille. Sa mère, Mme Henri Mineau, née (Anny) Béland, qui demeurait avec lui, est décédée subitement, vendredi, à l'âge de 65 ans.

La défunte était très estimée de tous ceux qui la connaissaient.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, à l'église paroissiale. Une foule de parents et d'amis avaient voulu accompagner la défunte jusqu'à sa dernière demeure.

Les porteurs étaient : MM. Louis Lambert, Edmond Bélair, J. Bte. Béland et Edouard Lebel. M. Henri Desjardins conduisait le char funèbre.

Conduisaient le deuil : MM. Olivier et Joseph Mineau, ses fils, Ulderic Lambert et Dusablon, ses gendres.

Dans l'assistance, nous avons remarqué l'honorable Sénateur J. H. Legris, F. X. Massé, J. P., Georges Lafontaine, M. P. P., MM. J. A. Desy, J. A. Coutu, N. P.; J. E. Charbonneau, N. P., J. E. Lesage, J. E. Béland, MM. Côté, Napoléon Lesage, J. A. Béland Dr Plante, etc.

R R R

RADWAY'S READY RELIEF

Guérit le Rhumatisme

Il ne manque jamais de soulager même les attaques les plus opiniâtres de Rhumatisme, Névralgie, Sciatique, Lumbago, Douleurs dans la poitrine ou aux reins, Douleur musculaire, Entorses et Efforts, et chassera toute trace de raideur ou douleur, quelle soit causée par un exercice violent, un excès de travail ou par des attaques douloureuses et incommodantes des maladies inflammatoires. k

ECHEVIN EN HERBE

Le Dr J. P. Gadbois, échevin du quartier Saint-Louis, est depuis quelques jours, l'heureux père d'un garçon qui a la meilleure envie de vivre et, qui sait, peut être celle d'être, comme son père, un homme solide, un vrai Canadien. C'est un nouvel électeur pour le quartier Saint-Louis, dit le Dr Gadbois, et pour commencer, il porte depuis dimanche le nom du saint patron de cette division de l'électorat municipal.

A ST LOUIS DE FRANCE

Ce soir à 7½ hrs, le curé Bélanger de St-Louis de France fera l'ouverture solennelle du mois de Marie. L'illumination et le chant seront splendides. L'abbé Bélanger invite ses paroissiens à s'y rendre en plus grand nombre possible. Le carillon de l'église sonnera à 7¼ heures précises.

Ce que dit le Professeur Au Sujet du Café

[Un certain professeur de l'Université de Chicago, dans un récent entretien ave ses élèves]

"On parle de l'ivrognerie comme d'un crime, a-t-il dit, mais le thé et le café, comme breuvage aux repas, sont plus nuisibles que les liqueurs spiritueuses, chez certains hommes.

"L'habitude de boire du thé et du café, à table, continua le professeur à sa classe, est cause, en grande partie de la nervosité de la nation américaine."

VONT-ILS L'ABANDONNER ?

Oui, nombre d'entre eux savent qu'avec une bonne santé ils peuvent faire "des œuvres" en ce monde ; aussi quand ils éprouvent des troubles d'estomac, une faiblesse de la vue ; que leur sang est impur et leur teint terreux ou qu'ils constatent quelques symptômes de maladie, occasionnés par le café.

ILS PRENNENT LE

Postum Food Coffee

C'est parce qu'il fournit la saveur, la charmante couleur et le plaisir qu'offre le café comme breuvage, sans toutefois détériorer l'estomac et les nerfs; bien plus, c'est un tonique efficace pour le corps entier un reconstituant salutaire et puissant.

Il y a une Raison

DIFFICILE A INSTRUIRE

Il faut parfois des efforts répétés pour faire connaître au peuple certains faits.

Nombre de gens se moquent de l'idée que le café est la cause des douleurs et maux qu'ils endurent ; et souvent ces gens-là continuent des années à s'adonner au café, prolongeant ainsi leurs souffrances, de mois en mois, en se disant toujours : "Le café ne me fait pas de mal."

Une seule expérience les éclairera sur ce qu'ils perdent, lorsqu'ils mettent de côté le bonheur et la puissance de la santé, pour une tasse de café prise de temps en temps. Une dame dit :

"Je n'ai appris la vérité que lorsque j'eus fait le changement, mais je puis maintenant déclarer positivement que les maux de tête que j'avais depuis environ dix-sept ans étaient causés par l'usage du café, car quand j'ai changé, abandonnant le café pour Postum, j'éprouvai un soulagement complet et je n'ai pas eu mal à la tête depuis que j'ai commencé à faire usage de Postum en 1896.

"Voilà, en substance, l'expérience que j'ai faite, sur la question du café. Parmi mes amies, je puis citer plusieurs autres exemples de l'influence de ce breuvage nutritif, pris à la place du breuvage à drogue qu'on appelle le café. Il y a de mes amies qui me disent avoir été soulagées de la maladie des reins, de la névralgie et de l'eczéma en abandonnant le café pour prendre Postum et j'en connais même qui ont été soulagées du rhumatisme dans les membres.

"Je crois sincèrement ces déclarations, car depuis que j'ai renoncé au café pour faire usage de Postum, je n'ai plus ressenti la moindre douleur ou souffrance et je n'oserais certainement pas reprendre le café. Non seulement moi-même mais toute ma famille, nous employons exclusivement Postum et nous reconnaissons qu'il n'y a pas de breuvage chaud pour le remplacer. Près de sept années d'usage constant de Postum, sont une preuve que je sais ce dont je parle, lorsque je dis que c'est à la fois une nourriture et un breuvage ; une nourriture des plus précieuses pour fortifier l'organisme."

Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison.

Voyez le petit livre : "The Road to Wellville", dans les paquets. ww

Comment sont vos enfants ces jours-ci ? Ont-ils suffisamment de force, d'énergie, de courage ? Ou sont-ils maigres, pâles, délicats ? Alors pensez à la Salsepareille d'Ayer. Elle est d'un grand secours pour les enfants. Elle leur donne de l'appétit, améliore leur digestion, et tonifie leur système en général. Demander à votre médecin s'il la recommande.

Pâles? Maigres?

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes!

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Quelques remarques du journal "The Tribune," de Toronto, sur les ouvriers inorganisés — Un jugement intéressant pour les unions ouvrières rendu récemment en Angleterre, par le Lord Juge en chef — Collision hier dans la région anthracite entre des mineurs étrangers et la troupe — Les difficultés ouvrières du mois de mars — Les débardeurs de Buffalo se mettent en grève — Au Conseil Conjoint No 17, ce soir et chez les plombiers — On appréhende une grève générale dans l'industrie du bâtiment dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre — Faits divers.

Dans son numéro du 28 avril dernier, l'organe du Conseil des Métiers et du Travail, de Toronto, pose les questions suivantes aux ouvriers nonorganisés : "A qui donc revient l'honneur d'avoir obtenu les journée courtes de travail dont jouissent aujourd'hui nos ouvriers et ouvrières? Quelle est la classe d'hommes qui a fait établir aussi de meilleurs gages, des conditions de travail plus avantageuses sous le rapport de l'hygiène et qui s'est intéressé à la passation de lois, abolissant pratiquement le travail des enfants dans les usines ? Sont-ce les patrons ou bien encore les "strike breakers" qui ont accompli ces réformes ?

Non ! Ce sont les unionistes qui vous ont comblé de tous ces avantages. Par leur travail, leur force et leur influence ils ont amélioré leur sort et vous en avez eu votre part.

C'est donc votre devoir d'entrer dans l'union afin de faire bénéficier à votre tour de vos opinions et de vos connaissances ceux qui vous ont été d'un si grand secours. Le non-unioniste sera regardé à l'avenir comme une entrave au progrès de la civilisation et laissé de côté."

× × ×

Un cas intéressant pour les unions ouvrières est venu devant le Lord Chief Justice d'Angleterre récemment, impliquant la question de savoir jusqu'à quel point une union ouvrière était justifiable en aidant à un de ses membres, dans une poursuite intentée pour une cause qui affectait le membre comme individu seulement et qui ne concernait nullement l'union ouvrière.

Le but de l'union ouvrière, ainsi qu'il est dit dans ses règlements était de recueillir et de conserver des fonds pour leur bénéfice mutuel, au moyen de contributions perçues de ses membres, et qui devaient être appliqués aux fins suivantes "inter alia". Aider légalement aux membres lorsque la nécessité se présente dans leurs relations avec les patrons." Un autre règlement dit que "dans le cas de difficultés survenant entre les membres de l'union et leurs patrons, ou de traitement illégal des membres par leurs patrons, le comité exécutif pourra s'il trouve que le mérite du cas le justifie donner l'aide légal à tous les membres."

Un membre de l'union fut renvoyé par son patron sans l'avis ordinaire, et en réponse à une lettre qui lui fut écrite par le secrétaire général de l'union, au nom du membre, demandant le paiement du salaire dû, le patron dit que le membre avait été renvoyé pour malhonnêteté. L'union intenta des procédures en faveur du membre en recouvrement du salaire dû et le patron paya le montant.

Si l'union s'en était tenue là tout aurait été bien, paraît-il, mais par l'entremise de son comité exécutif elle obtint le consentement du membre pour intenter, et elle intenta une action au nom du membre contre le patron, pour diffamation, basée sur l'accusation de malhonnêteté. Dans cette action qui fut déboutée avec dépens, l'union employa ses propres avocats et les frais furent payés par l'union. Le patron poursuivit l'union en recouvrement des dépens de l'action en diffamation intentée contre lui et déboutée.

Le Lord Chief Justice a prétendu que l'union avait poussé l'action en diffamation pour laquelle il n'y avait pas de cause raisonnable ou probable, et que, ayant maintenu le membre dans cette position n'ayant aucun intérêt commun avec l'union elle était responsable.

× × ×

La première collision dans la région anthracite de la Pennsylvanie depuis la suspension des travaux s'est produite hier à Mont Carmel, entre la gendarmerie et les mineurs de nationalité étrangère. Le capitaine de gendarmerie Smith a dû ordonner à ses hommes de faire feu sur les manifestants qui se sont enfuis précipitamment dans toutes les directions. Le capitaine Smith est chargé du service d'ordre au charbonnage Sayre. Des renforts lui seront expédiés dans le cours de la soirée.

Une vingaine d'hommes ont été blessés dont trois grièvement.

A l'exception de ces rixes de Mont-Carmel, la situation est calme à peu près partout.

On signale, de divers endroits des tentatives de grévistes d'empêcher les ouvriers libres de retourner au travail, mais ces tentatives sont demeurées sans résultat et la police est chaque fois parvenue à maintenir l'ordre.

Les mineurs ont élu aujourd'hui leurs délégués au congrès de Scranton qui aura lieu jeudi. La plupart ont reçu mission de se conformer aux avis du président Mitchell. Les troupes de Mont Carmel ont causé une certaine émotion parmi les mineurs et le sentiment se prononce de plus en plus en faveur de la grève.

× × ×

Le Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. U., tiendra ce soir à la salle Dionne, 784 rue Sainte-Catherine Est, une assemblée de la plus grande importance. Les délégués de toutes les unions affiliées se feront sans doute un devoir d'y assister.

× × ×

Il y a eu 10 difficultés ouvrières signalées au département du travail à Ottawa comme ayant été en existence durant le mois de mars, affectant les patrons et les employés. Sur ce nombre 2 avaient commencé avant le 1er mars, et 8 après. Comparaison faite avec février, il y a eu 2 difficultés de moins ; mais il y en a eu une de plus qu'en mars 1905. Il y a eu 13 établissements, et environ 1,387 employés affectés par les nouvelles difficultés durant le mois, et un établissement et 364 employés affectés indirectement ; compris les 2 difficultés qui avaient commencé avant le 1er mars, il y a eu approximativement 18 établissements et 1,855 employés affectés directement ou indirectement par les difficultés ouvrières en mars.

× × ×

A minuit, hier soir, les six mille débardeurs syndiqués de Buffalo, se sont mis en grève, conformément aux ordres reçus du président Daniel Keefe. La grève s'étend à tous les navigateurs, mécaniciens, chauffeurs, etc.

On affirme que tous les ports des Grands Lacs seront considérablement affectés par cette grève dont les proportions immenses sont sans précédent.

× × ×

L'union No 144, des ouvriers plombiers se réunira ce soir en assemblée régulière à la salle Saint-Joseph pour la discussion de plusieurs questions importantes et qui demandent une solution immédiate. Prière à tous les membres d'être présents.

× × ×

Plusieurs villes de la Nouvelle Angleterre sont menacées de grèves dans l'industrie du bâtiment. On s'attendait aujourd'hui même à Boston, Lawrence, Lynn, Fall-River, Pawtucket, et autres endroits à voir des milliers d'ouvriers abandonner l'ouvrage.

La question de salaire est le principal point en litige.

Une dépêche spéciale de Woonsocket nous informe que les charpentiers-menuisiers de cette ville ont renoncé à l'idée d'une grève et qu'ils ont accepté l'offre des patrons leur assurant la journée de 8 heures avec le salaire d'une journée de 9 heures.

× × ×

Grande assemblée ce soir de l'union No 178 des charpentiers de navires à ses nouvelles salles 288, rue Saint-Paul. Des affaires très intéressantes y seront transigées.

ELECTROCUTE

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Montpelier, Vt., 1. — Louis Bousquet, 60 ans, et célibataire, a été tué instantanément par un choc électrique, alors qu'il était à travailler dans le sous-sol de la Consolidated Lighting Company, et qu'il transportait des échelles ; l'une d'elles toucha un fil et 12,000 volts passèrent à travers le corps de Bousquet.

TRAITEMENT de la BRONCHITE

La bronchite aiguë ou chronique se guérit facilement par l'emploi des Capsules Crésobène.

Prises dès le commencement de la toux, l'effet des Capsules Crésobène approche du merveilleux.

Prises lorsque la maladie est devenue chronique, le soulagement est nécessairement moins rapide ; cependant l'amélioration apportée aux malades est appréciable dès les premières doses.

L'action balsamique et antiseptique que la Capsule Crésobène exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires.

Vous qui sortez dans les temps humides ou froids.

Vous qui attrapez facilement un rhume.

Vous qui êtes sensibles de la gorge ou des bronches.

Vous qui êtes enroués, grippés ou enrhumés.

Vous qui crachez ou qui êtes oppressés.

Vous tous qui toussez, prénez les Capsules Crésobène.

En vente dans toutes les pharmacies au prix de 50c le flacon. (1) yw

Les Résultats des Excès de Table

Le foie en souffre d'abord, mais c'est la maladie des reins qui s'ensuit.— De bons résultats sont obtenus par l'usage des

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins

Il y a peu de gens qui réalisent que ce n'est pas ce qu'ils mangent mais ce qu'ils digèrent et asismilent qui sert à former du sang nouveau et à réparer les tissus dépensés dans le cours de la vie.

Manger à la hâte, sans mastiquer complètement la nourriture sont les causes les plus communes de l'indigestion et les excès de table sont invariablement la cause des maladies du foie et des reins.

Grâce à leur action directe et combinée sur le foie, les reins et les intestins, les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins sont effectives à n'importe quelle phase des maladies de ces organes, excepté si les tissus des reins sont désagrégés par la maladie de Bright.

Maintenez votre foie en bon état par l'usage des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie et non seulement vous préviendrez les maux de tête, les excès de bile et la constipation mais vous vous sauverez infailliblement des maladies des reins, qui sont immédiatement très douloureuses et fatales.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins se prennent une pilule à la dose, 25 cents la botte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. (11)

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Derbies de Printemps pour Hommes

Nous venons de recevoir d'Angleterre 50 douzaines de nouvelles formes Derby et chapeaux mous de couleur. Prix :

$2.50 et $3.00.

Rayon des Rideaux

Nous exposons actuellement un intéressant assortiment de tissus comprenant : —

Taffetas de toile, taffetas ombré, taffetas uni, drap de moine, drap Arras, tapisseries de coton, draps à fenêtre, velours brodés et unis, brocart de soie.

Une belle ligne de rideaux de dentelle avec petits rideaux assortis de fenêtre. Aussi rideaux de Madras, crème, uni et de couleur. Mousseline tambour, rideaux de mousseline froncée et panneaux de vestibule.

Velours à côtes de toutes nuances.

Stores en tissus d'Ecosse, de Hollande, de toile et opaque.

Tissus à stores avec une grande variété de nouvelles dentelles.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

Attention spéciale donnée aux Commandes par la malle.

HENRY MORGAN & CO., - - - MONTREAL 112-n

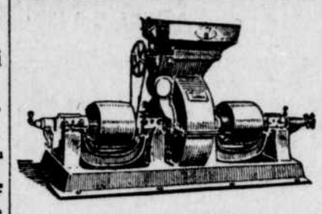

UN BROYEUR A GRAIN

Comme la vignette.

Plaque de dix-huit pouces, **$75.00**

Plaque de vingt-quatre pouces, **$95.00**

D'OCCASION, MAIS AUSSI BON QUE NEUF.

Ecrivez-nous et demandez de plus amples informations.

S. VESSOT & CIE - - - Toronto Ont.

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE CARNEGIE

Cérémonie à la fois simple et imposante — Le richissime roi de l'acier est créé docteur en loi de l'université Queen's.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, 1er. — La cérémonie d'ouverture de la bibliothèque Carnegie, hier après-midi a été simple en elle-même, mais très intéressante.

Parmi ceux qui y assistaient on remarquait; le col.., Henbury, William, Sir Sandford Fleming, l'hon. M. Belcourt, le consul américain, J. J. Foster, le Dr Rutherford, le sénateur McDonald, MM. Stewart, H. Laurier, etc.

Deux mille personnes encombraient les abords de l'édifice quand le donateur fit son apparition et il fut salué par les hourras enthousiastes de la foule.

A l'intérieur de l'édifice, il y eut lecture de deux adresses, l'une par le maire Ellis et l'autre par Sir Sanford Fleming, précédant la présentation au millionnaire américain d'un diplôme de docteur en loi de l'Université Queen's.

Aux deux adresses M. Carnegie répondit en termes appropriés. Il fit l'éloge de la ville pour avoir su si bien suivre ses désirs en érigeant un édifice de style aussi joli, et souhaitant que toute la population pauvre de la ville, tire profit de ce don, pour s'instruire.

En sortant de l'édifice, M. Carnegie a adressé quelques paroles à la foule, répétant ce qu'il avait dit à l'intérieur.

Le généreux donateur est parti, ce matin, pour Montréal, à bord du wagon "Show", propriété du fameux milliardaire américain de ce nom.

A-T-IL ETE ASSASSINE ?

Le cadavre de Thomas Saint-Martin est repêché et semble porter des marques de violence.

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, 1er. — Le cadavre d'un noyé, repêché dimanche, après-midi dans la rivière Ottawa, a été reconnu comme celui de Thomas Saint-Martin, de Hull, âgé de 60 ans, disparu de chez lui depuis huit jours. Le cadavre porte une blessure au front et un mouchoir trouvé dans une poche de vêtement est tout maculé de sang. Les parents croient à un crime.

Revenez à la Nature

Faites usage du Remède à Air Azonisé pour toutes les formes de Maladies Catarrhales.

Aujourd'hui les médecins ne combattent pas le catarrhe par un traitement interne qui ruine l'estomac, mais se servent de Catarrhozone, qui est un remède naturel.

Ce simple traitement inhalateur est sûr de guérir.

Vous vous apercevrez qu'il agit directement sur la cause de la maladie.

La vapeur aspirée répare les ravages causés par l'inflammation catarrhale.

Ces petites cellules et ces passages étroits qu'un remède ordinaire ne peut atteindre, les parties malades, toutes sont instantanément soulagées par Catarrhozone.

Rien n'est plus simple, rien n'est plus sûr, rien autre chose ne peut détruire la cause du catarrhe et le guérir aussi parfaitement que Catarrhozone. De Shulu, N. E. Mme H. S. Wilmot prouve le mérite de Catarrhozone et écrit:

"J'ai terriblement souffert du catarrhe et de maladies des bronches. Les jours humides j'expectorais et avais de gros maux de gorge. J'employai toutes sortes de remèdes, mais n'en obtins aucun soulagement durable avant d'avoir fait usage de Catarrhozone. Il a renforcé ma gorge, guéri ma toux et m'a remise en parfaite santé."

Votre pharmacien vend Catarrhozone: deux mois de traitement $1.00, grandeur échantillon, vingt-cinq cents. Par la poste, de N. C. Polson and Co. Hartford, Conn., E.U.A., ou Kingston, Ont.

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Une bouteille de ce grand tonique vous prouvera sa valeur et quelques bouteilles vous guériront.

En vente partout à 75c la bouteille.

Emplâtre du Bienfaiteur, contre les douleurs aiguës, 25c chaque.

TABLETTES DU BIENFAITEUR

Contre la constipation, sous toutes ses formes, 25 la boîte.

AGENCE GENERALE:

PHARMACIE MAILLET

Coin Craig et Montcalm, Montréal. 150-mn

FEU M. ALBERT BRODEUR

M. A. S. Brodeur, le dessinateur bien connu et l'un des directeurs de "La Presse", vient d'avoir la douleur de perdre son fils Albert.

M. Albert Brodeur qui n'était âgé que de 21 ans, est décédé ce matin chez son père, 141 rue Cherrier, après une maladie de plusieurs années.

Jusqu'à la fin, l'infortuné jeune homme, qui cependant n'avait plus d'illusions sur son sort, garda un courage surhumain, ne pensant qu'à consoler ses parents et à leur faire supporter l'idée si amère de la séparation définitive, jusqu'à la fin, il a souffert son mal avec une résignation chrétienne qui faisait l'admiration de tous.

A M. A. S. Brodeur et à sa famille, "La Presse" offre l'expression de sa sympathie la plus vive, dans le malheur irréparable qui les frappe.

CONFIRMATION

Mgr Racicot, évêque de Pogla, a présidé ce matin la cérémonie de confirmation des élèves du petit Séminaire à la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours.

L'an dernier, la petite chapelle de la rue Saint-Paul fut le théâtre d'une grandiose cérémonie religieuse, le 4 mai Mgr Racicot qui avait reçu la consécration épiscopale peu de temps auparavant, conférait pour la première fois le sacrement de confirmation.

Ce matin au Mont Sainte-Marie, rue Guy, Mgr l'archevêque a confirmé les petites communiantes.

MASSON

M. Moïse Bazinet, conférencier, de Masson, vient d'être nommé juge de paix pour le district d'Ottawa.

Nos félicitations.

LA MEILLEURE GARANTIE DE LA VALEUR EST LA PUBLICITE AU GRAND JOUR

Chaque bouteille des remèdes du Dr Pierce, d'une renommée universelle quittant le grand laboratoire à Buffalo, N. Y., contient imprimés sur son enveloppe tous les ingrédients entrant dans leur composition. Ce fait seul place les Remedes de Famille du Dr Pierce DANS UNE CLASSE UNIQUE. On ne veut les classer parmi les remedes brevetés ou secrets parce qu'ils ne sont ni les uns ni les autres. C'est pourquoi tant de medecins non prévenus les ordonnent et les recommandent à leurs patients. Ils connaissent leur composition et leurs ingrédients qui sont recommandés par les plus éminentes autorités médicales.

De plus, le fait que ni la Dr Pierce's Golden Medical Discovery, le grand tonique de l'estomac, le renforçant du foie, le régulateur au coeur et le purificateur du sang, ni sa "Prescription Favorite" pour les femmes faibles, surmenées, épuisées, nerveuses, ne contiennent aucun alcool, leur donne droit à une place unique.

Il y a plusieurs années, le Dr Pierce découvrit que la glycérine chimiquement pure, d'une force convenable, était un meilleur dissolvant et préservateur des principes médicinaux contenus dans nos plantes médicinales indigènes que l'était l'alcool; et, bien plus, qu'elle possédait des propriétés médicinales précieuses qui lui sont propres, étant adoucissante, nutritive, antiseptique et un antizymen des plus efficaces.

Aucun des remèdes ci-dessus ne contient d'alcool, ou acune drogue dangereuse ou de nature à faire contracter l'habitude de prendre des drogues, comme on le verra en jetant un coup d'oeil sur la formule imprimée sur l'enveloppe de chaque bouteille. Leur usage est sûr et ce sont des curatifs puissants.

Non seulement les médecins ordonnent usr une grande échelle les remèdes connus ci-dessus, mais les gens les plus intelligents s'en servent — les gens qui ne songeraient pas à employer les remèdes brevetés ou secrets ordinaires. Chaque ingrédient entrant dans la composition des remèdes du Dr Pierce possède la plus forte recommandation des principaux écrivains médicaux de plusieurs écoles de pratique. Il n'existe pas de remèdes combinés pour pareilles fins qui aient de telles recommandations professionnelles.

Les Pleasants Pellets du Dr Pierce guérissent la constipation. La constipation est la cause de beaucoup de maladies. Guérissez la cause et vous guérirez le mal. Une "Pellet" est un laxatif doux et deux un cathartique agréable. Les pharmaciens les vendent et il n'y a rien de "tout aussi bon." Aussi facile à prendre qu'un bonbon.

PRISE des MESURES pour TAPIS

Lorsque vous achetez des Tapis et Prélarts, vous êtes relevé de toutes responsabilités en ce qui concerne les mesures. Vos mesures seraient-elles exactes, nous envoyons néanmoins un de nos ouvriers pour mesurer les chambres.

Cette année, nous avons acheté une énorme quantité de Tapis Wilton et Bruxelles. Nous sommes donc en position de les vendre à de très bas prix dans ces deux lignes. Le vert et le rouge sont encore les couleurs préférées. Un magnifique choix sera aussi trouvé dans nos Rugs et Carrés.

Auriez-vous besoin de Tapis ? Ne passez pas devant nos magasins sans entrer.

Palais de L'Ameublement ... N. S. Valiquette LIMITED 471-477 Est Ste Catherine

St. Jean, 16 Dec., 1905

MM. BOIVIN, WILSON & CIE.,

Montreal,

Messieurs:

Depuis plu d"un an je souffrais de maux d'estomac, de dyspepsie mon appetit etait devenu irregulier lorsqu'un ami me conseilla de prendre le VIN ST. MICHEL.

A ma grande surprise je n'avais pas fini ma troisieme bouteille que deja je n'etais plus le meme homme, j'ai maintenant l'estomac comme a l'age de quinze ans, j'ai toujours faim a l'heure des repas et je mange ce que je veux sans que jamais ma digestion me fatigue.

Votre tout devoue,

Emma Nap. Harbec

36 Rue St. Jean,

St. Jean, P.Q

CUDDY & BRODEUR CO.

Nos magasins seront ouverts tous les soirs, durant le mois de mai.

233 SAINT-LAURENT, près Sainte-Catherine. || VAISSELLE || 1513 STE CATHERINE, près Amherst. Nouveau numéro : 533 Est. 1,3,5

LE PARC SOHMER ET LE PACIFIQUE

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER, N'A JAMAIS EU L'INTENTION D'ACHETER LA PROPRIETE DU PARC — DECLARATION CATEGORIQUE DE M. ERNEST LAVIGNE.

Dans un journal du soir de samedi dernier, nous lisions le rapport suivant d'une séance du Conseil de la Ville St Louis.

"Est-il à votre connaissance, M. le maire, que le Parc Sohmer doit venir s'installer dans notre municipalité ?" Telle a été la question posée, jeudi soir, par l'échevin Turcot au maire Gélinas, à la séance du conseil de St Louis. "J'ai su, continue le même échevin, que le Pacifique avait acheté la propriété du Parc Sohmer et que les propriétaires de ce dernier étaient en pourparlers avec la compagnie d'exposition de Montréal pour l'achat de ses terrains, afin d'y installer son parc."

"Le maire Gélinas répondit qu'en effet il avait eu vent de la chose, mais pas d'une manière officielle.

"L'échevin Turcot donne tout de même avis de motion qu'il proposera des amendements aux règlements de construction et au règlement de licences, afin de pouvoir donner au conseil tous les pouvoirs nécessaires pour empêcher l'installation de lieux d'amusements du genre du Parc Sohmer."

Consulté à ce sujet par un représentant de "La Presse", M. Ernest Lavigne, l'un des propriétaires du Parc Sohmer, a dit ce qui suit : "L'interpellation de l'échevin Turcot et ses prudes remarques ne sont en aucune façon justifiées. Jamais la Compagnie du Pacifique nous a proposé d'acheter la propriété du Parc Sohmer ; elle ne nous a offert aucun prix et nous ne lui avons fait de notre part aucune proposition. Je dois ajouter que la Compagnie, à cause de certains bruits qui avaient couru à ce sujet, nous a spécialement fait savoir qu'elle n'avait pas besoin des terrains du Parc Sohmer. Il est vrai qu'il y a trois ans, le C. P. R. nous avait proposé d'acheter de notre propriété, une légère bande de terrain, côté du fleuve ; mais nous avons même refusé de vendre cette lisière qui aurait pourtant été insignifiante et qui n'aurait en rien dérangé l'installation de ce lieu d'amusements si avantageux pour la population qui n'a pas les moyens de se payer d'amusements coûteux.

—Alors, M. Lavigne, vous n'avez pas l'intention d'aller faire de la belle et bonne musique au Côteau St Louis ?

—Vous pouvez être assuré que si l'échevin Turcot devient sourd, ce ne sera pas d'avoir entendu ma musique dans la ville Saint-Louis. J'estime fort les citoyens de la ville Saint-Louis,mais je regrette qu'ils soient si mal informés par les échevins qui, comme M. Turcot, ont l'honneur de les représenter.

En terminant, M. Lavigne affirme de nouveau que jamais proposition de vente n'a été faite du Parc Sohmer à la Compagnie du Pacifique, et que celle-ci, de son côté, n'a jamais entretenu de propositions de ce genre.

La déclaration nette et catégorique de M. Lavigne règle donc définitivement cette question qui ne cessait pas d'intriguer nombre de personnes depuis quelque temps.

L'AUGMENTATION DU REVENU

Dans le récit que donnait hier "La Presse" d'une entrevue avec l'échevin Lavière au sujet de l'augmentation du revenu de la ville par l'augmentation de la taxe immobilière, il s'est glissé ne erreur typographique qu'il importe de corriger.

Nous avons fait dire au président de la voirie que certaines villes américaines payaient jusqu'à 5.5 et 5.10 pour cent. C'est 2.5 et 2.10 ou'il aurait fallu lire.

VOYAGES A BON MARCHE A QUEBEC

Montréal à Québec, $4.00 ; aller et retour, $6.50. Cabines, 50c, 75c ou $1.00. Les vapeurs de la R. et O. partent tous les soirs de la semaine à 7 heures. Ces bateaux sont chauffés à la vapeur, éclairés à l'électricité, ont des clochettes électriques et de puissants projecteurs. Excursions du samedi au lundi au prix d'un passage simple. Bureau des billets en ville, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 150—n—m,j,s

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co, LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.

BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 43. — 98 rue Saint-Pierre, Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.

BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3064. Et dans les édifices du Parlement.

TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire.

TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots, ½c par mot supplémentaire.

Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.

Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.

DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, Ltd 109—n

KODAKS

EMPORTEZ-EN AVEC VOUS

PRIX DE $1 A $100 GARANTIS

Instructions et renseignements gratuits pour tous.

R. F. SMITH, 1756 Notre-Dame, Porte voisine du Tél. Bell 149—5

Vêtements de Printemps

Nettoyés d'après les dernières méthodes améliorées. Les couleurs restent intactes et le tissu est assoupli, ce qui lui donne une jolie apparence, tout comme s'il était tout à fait neuf. Les pardessus, les costumes, les robes et les manteaux du printemps teints ou nettoyés. On va chercher les vêtements et on les retourne promptement dans n'importe quelle partie de la ville.

Royal Dye Works

DEMENAGES A

803 rue Ste Catherine Ouest

TEL. UP 644. 1.3.5

AUX GLACES A GATEAU DE

Cowan

On en a ajouté une nouvelle,la crème de noix de coco qui est des plus délicieuses. Les dames disent qu'elles n'ont jamais gouté rien de meilleur.

The Cowan Co Limited, Toronto. 150-mn

L'ASSOMPTION

Mardi, a eu lieu au cimetière de notre ville, l'inhumation de feu Jacques Ringuette, décédé à Joliette, le 3 mars dernier. M. J. Ringuette était le fils de M. L. Adélard Ringuette, professeur de musique à Joliette.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 26 avril, au No 1070 rue Sainte-Catherine, l'épouse de M. Anthime Archambault, une fille : Anne-Marie-Eugénie.
Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Blais, oncle et tante de l'enfant.

BROOMFIELD — En cette ville, le 20 avril, au No 110 Saint-Urbain, l'épouse de Benjamin Broomfield, un fils : Joseph-Henri-Persival.
Parrain et marraine, Edmond Girouard, oncle de l'enfant ; Emilie Cazelais, cousine de l'enfant.

DUPONT — A Châteauguay, le 20 avril, l'épouse de M. Alphonse Dupont, un fils : Joseph-René-Réal.
Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Dupont, oncle et tante de l'enfant.

NOEL — A Montréal, le 25 avril, au No 12 avenue Champagne, l'épouse de M. Noël, chef de l'expédition au journal "Le Canada", un fils.
Parrain et marraine, M. Léonidas Caillé et Mlle Marie-Louise-Anna Boulet.

DECES

DUBUC — En cette ville, au presbytère de Sainte-Hélène, le 30 du courant, à l'âge de 83 ans, est décédé, Prudent Dubuc, cultivateur, de Saint-Isidore de Laprairie.
Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai, à l'église paroissiale de Saint-Isidore de Laprairie, après l'arrivée du train quittant la gare Bonaventure à 7 heures a.m.
Parents et amis sont priés d'y assister, 149—2

JARRET — En cette ville, le 28 avril, à l'âge de 2 mois et 1 jour, Jean-Maurice, enfant de L. G. Jarret.

LAUZON — A Saint-Jérôme, le 1er du courant, à l'âge de 48 ans, Marie-Azilda Clermont, épouse de Pierre Lauzon.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 du courant, à 8½ heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

POULIOT — A Fraserville, le 29 du courant, à l'âge de 82 ans, Madame J. B. Pouliot, née S. Blais, épouse de feu Jean-Baptiste Pouliot.
Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai courant, à Fraserville.
Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte pour se rendre à l'église de Fraserville, où le service sera chanté à 9.30 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

PIQUETTE — A Saint-Jacques L'Achigan le 30 avril, à l'âge de 84 ans, Marceline Marsolais, veuve de feu Léon Piquette.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, après l'arrivée du train, pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL — En cette ville, le 1er du courant, à l'âge de 75 ans, Catherine-Caroline Thomas, épouse de Jean-Marie Quesnel.
Le service funèbre aura lieu jeudi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira du No 568 rue Lagauchetière, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON — A Saint-Augustin, Deux-Montagnes, le 28 avril, à l'âge de 70 ans, 8 mois et 15 jours, Dame Arthémise Clairoux, épouse de Léon Rochon, et mère de M. le curé de Saint-Augustin.
Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai, à 9¼ heures, à l'église de Saint-Augustin et l'inhumation se fera dans le cimetière de Saint-Eustache.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN — En cette ville, le 28 avril, à l'âge de 63 ans, 5 mois et 7 jours, Louis-Alphonse Sabourin, chez son gendre, M. Victor Charbonneau, 1256 Sainte-Catherine.
Les funérailles ont eu lieu hier, le 30 avril, à l'église Sainte-Brigide.

Chaque petit grain de
Sel de Table Windsor
est un cristal parfait—pur et sec. C'est pourquoi il ne prend jamais en pain.

AVIS PUBLIC

Aux Entrepreneurs de la Ville de Lachine

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et adressées au soussigné, au No 320 rue Saint-Joseph, Lachine, et portant à l'endos : "Soumission," seront reçues jusqu'à mercredi, le 9 du mois courant, à sept heures p.m., pour la construction d'une école qui sera érigée sur la rue Saint-Joseph, dans la ville de Lachine.

Chaque soumission devra être faite pour chaque genre d'ouvrage, tel que ci-après indiqué, savoir :

1, Pierre et brique ; 2, charpente et menuiserie ; 3, charpente en fer ; 4, enduits ; 5, plomberie et couverture ; 6, chauffage ; 7, peinture et vitrage. Le tout suivant les plans, devis et spécifications préparés par M. Dalbé Viau, architecte, 375 rue Saint-Joseph, Lachine, là où ils pourront être vus et examinés tous les jours entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre des commissaires d'écoles de la ville de Lachine, pour un montant représentant au moins dix pour cent — 10 pour cent — de la soumission.

Les Commissaires ne s'engagent pas d'accepter la plus basse ni aucune de ces soumissions.

Donné à Lachine, ce premier jour de mai, mil neuf cent six.

J. A. POITRAS.
150—1 Secrétaire-trésorier.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D.C. m.j.a.

FETHERSTONHAUGH & BLACKNORE
BREVETS D'INVENTION
Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal aussi à Toronto - Ottawa - Winnipeg - Washington
Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PATENTEE." 79-mjs

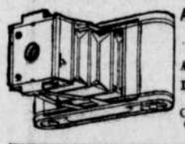

Appareils et Produits Photographiques
Assortiment complet
LECOURS & DECARY
Coin St Denis et Ste Catherine, Montréal. 121-mj n

SAINT-SIMON

M. Herménégilde Thibeault, riche cultivateur, avait le bonheur, lundi dernier, de recevoir la visite de sa fille, religieuse depuis quelques années, dite Soeur Ste Herménégilde, accompagnée de Soeur St Hypolite, native de la paroisse de St Eloi. Toutes deux sont Soeurs de la Miséricorde. A l'occasion de cette grande fête, parents et amis se réunirent, ainsi que M. l'abbé J. Thibeault, curé de Sainte-Rose du Dégelé, oncle de la première. Nos deux visiteuses nous quittèrent, jeudi matin, emportant les regrets de tous ceux qui les chérissaient, et bénissant Dieu des douces joies goûtées au milieu de leurs parents.

—M. Marcel Théberge, rentier, accompagné de sa fille, Mlle Rosalie, est parti, jeudi dernier, pour une promenade d'un mois aux Etats-Unis.

—M. Joseph Lévesque est à se faire construire un magnifique hôtel, à quelques pas seulement de la gare Saint-Simon. Les travaux sont si bien dirigés, qu'il est tout probable qu'au mois de juillet prochain, cet hôtel sera terminé.

Le Cie S. CARSLEY Limitée

1 MAI 1906.

ENORME LOT de TAPIS du PRINTEMPS

Le Meilleur et le plus Grand Assortiment qu'on ait vu jusqu'ici au Canada.

Le grand rayon des tapis de ce magasin est rempli jusqu'au faîte de couvertures de plancher qui, pour la beauté et les bas prix n'ont jamais été égalées. L'immense pouvoir d'achat argent comptant de la Compagnie, joint à la connaissance des affaires et à la promptitude à profiter des bons marchés, n'a pas peu contribué à ses succès.

L'assortiment de rugs et carpettes que nous avons cette saison est simplement colossal, s'étendant depuis l'humble tapis de jute jusqu'au luxueux Axminster, dont nous désirons vous entretenir spécialement aujourd'hui.

LA PLUS GRANDE IMPORTATION DE CARPETTES TAPESTRY

Comprenant tous les plus nouveaux dessins et les couleurs les plus en vogue. Notre assortiment est si immense qu'il est impossible d'en faire la description ; qu'il nous suffise de vous dire que c'est une des plus belles collections de carpettes Tapestry que nous ayons eues jusqu'ici. Nous en avons de deux qualités et aux prix suivants :

QUALITE No 1		QUALITE No 2	
3 x 3 verges	$9.35	2½ x 3 verges	$4.85
3 x 3½ verges	10.70	3 x 3 verges	5.60
3 x 4 verges	12.60	3 x 3½ verges	6.55
3½ x 4 verges	14.40	3 x 4 verges	7.45
3½ x 4½ verges	16.15	3½ x 4 verges	8.90

IMMENSE ETALAGE D'ETOFFES A ROBES

Il va sans dire que ce magasin vend plus d'étoffes à robes que toute autre maison de Montréal. La chose est facile à expliquer, car c'est ici qu'on trouve le plus grand assortiment venant directement des fabricants et les plus bas prix possible. Il en résulte de grands avantages pour les acheteurs d'étoffes à robes. Demain :—

DE PARIS, une grande consignation de nouveau Châlys français pure laine, nuances et dessins les plus beaux sur fond blanc, prête à subir votre inspection. Prix de mercredi 52c

SERGE DE L'OUEST DE L'ANGLETERRE, pure laine, d'importation spéciale, toute indiquée pour toilettes de jeunes filles et costumes de dames, garantie indigo grand teint. Régulièrement 85 cts. Mercredi 70c

NOUVEL HOMESPUN FRANÇAIS, tweed de 42 pouces de large, nouvelles et magnifiques nuances de gris, vert, brun et beige. A vendre, mercredi, à 63c

CHALYS FRANÇAIS, un des meilleurs tissus du genre de la saison, nouveaux dessins de grands carreaux irréguliers, convenable pour jupe-corset. Nous en avons de toutes les nouvelles nuances, telles que gris, bleu, brun olive, et marine. Ce superbe tissu est pure laine. Mercredi. 45c

Une Vente Spéciale de Robes d'Enfants

On peut trouver de semblables vêtements ailleurs, mais pas à des prix aussi modiques, et cela, grâce à nos facilités extraordinaires et au fait que nous faisons une spécialité des vêtements de fillettes et de demoiselles, aux plus bas prix de Montréal.

ROBES D'ENFANTS, en bon duck bleu marine avec petits et larges pois blancs, ceinture, collet et poignets, avec nervures de toile blanche. Style Buster Brown, pour enfants de 2, 3 et 4 ans. Prix Spécial 98c

ROBES D'ENFANTS. En guingan à carreaux, très bonne qualité, dans les jolies nuances de bleu pâle, rose et rouge, guipure en linon blanc séparée, garniture de remplis et insertion, bandelettes sur les épaules et jupe très ample ; une très jolie robe pour enfants de 6 à 14 ans. Prix $1.90

COSTUME MATELOT POUR ENFANTS. En belle serge légère pure laine bleu marine, garnie de soutache blanche et rouge, manches finies de longs poignets, nouveau style ; jupe courte, pour enfants de 2 à 14 ans. Prix de $2.25 à $3.75

NE DEPENSEZ PAS VOTRE ARGENT

pour des diamants qui, le jour où vous voudrez vous en défaire ne vous rapporteront, à votre grande surprise qu'environ la moitié de leur prix d'achat. Faites des placements sûrs que vous pourrez retirer si le besoin se faisait sentir.

Les gens intelligents portent des bijoux pour leur beauté, les bijoux scientifiques Radium sont aussi beaux que les plus coûteux et le prix est à la portée de tous. Bagues pour messieurs, boutons de manchettes, épingles à cravate, de 50c à $2.25

Bagues pour dames, épingles, loquets et boucles d'oreilles, de 50c à $2.25

Bagues pour enfants, en une grande variété de pierres. Notez que cela n'est que la moitié du prix régulier.

Chaussures — Occasions du Mercredi

NOUVELLES BOTTINES OXFORD POUR DAMES. En chevreau dongola noir, à lacets, bouts vernis, semelles de pesanteur moyenne et talons militaires ; points de 2½ à 7. Prix spécial, mercredi $1.55

BOTTINES DE DAMES. En chevreau dongola noir et aussi en veau box noir, à lacets, avec bonnes semelles medium et talons militaires. Points, de 2½ à 7. Prix spécial mercredi $2.10

LA DUCHESSE. Les dames qui veulent une chaussure de confection parfaite et du plus grand confortable trouveront le suprême de la perfection dans "La Duchesse". C'est une jolie bottine à lacets en chevreau dongola noir, avec bouts vernis, bonnes semelles à trépointe goodyear, faite sur la forme la plus moderne. Prix régulier $5.00 ; mercredi $3.00

CHAUSSURES POUR HOMMES. Bottines à lacets des plus confortables, en veau box noir, style uni ou Bucher, semelles à trépointe goodyear ; points, de 5½ à 11. Egales à beaucoup de chaussures à $5.00 ; mercredi $3.30

ELEGANTS MANTEAUX ET COSTUMES

POUR LA SAISON ACTUELLE

Tous les jours, pour le printemps et l'été, il y a du nouveau dans notre rayon des manteaux et costumes de dames. Ces vètements s'enlèvent rapidement et de plus nouveaux les remplacent immédiatement. Une des raisons pour lesquelles notre assortiment renferme tonjours ce qu'il y a de plus nouveau, et pour lesquelles l'intérêt ne se rallentit jamais, c'est que nos vêtements sont élégants, de qualité supérieure et peu dispendieux.

ELEGANT NOUVEAU MANTEAU PONY en beau drap fin fauve clair, très joli avec biais piqués, collet et revers incrustés de simili-soie crème de bonne qualité. Prix spécial $11.25

COSTUME TAILLEUR POUR DAMES, en homespun pure laine, en une jolie nouvelle nuance de gris, effet à parement double, collet plat incrusté de drap fin blanc et de soutache de soie noire, jupe kilt à treize lés. Prix $18.40

Ce Corset populaire à un Dollar

Charmant est le seul mot qui rend le contentement qu'éprouvent les dames qui portent le corset "Désidératum" Il est on ne peut plus gracieux, et populaire, ce corset "Désidératum" confectionné de beau coutil, nouveau modèle, buste haut, hanches militaires, longue ceinture mince, garni de dentelle et de ruban, jarretières à même. Un corset parfait Prix $1

Les Nouvelles Dentelles

Nouvelles dentelles Chimy, plusieurs nouveaux magnifiques dessins, en blanc et écru, 2½ pouces, pour 6½c

3 pouces de large. Régulier 12c, pour 9c

5 pouces de large. Régulier 18c, pour 15c

Aussi insertion assortie, tous les plus nouveaux dessins. Nouvelle dentelle Valenciennes, en un grand nombre des plus jolis dessins, aux prix suivants :

½ pouce de large. Prix 2c

1 pouce de large. Prix 3c

1½ pouce de large. Prix 4c

2 pouces de large. Prix 5c

Un mot aux Mères

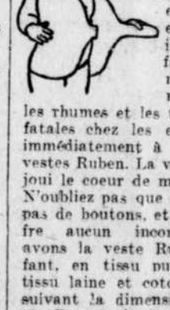

La veste Ruben est un véritable protecteur de vie. Tous les enfants devraient en avoir un, car il protège parfaitement les poumons et l'abdomen ; prévenant les rhumes et les toux, maladies si fatales chez les enfants. Achetez immédiatement à vos enfants les vestes Ruben. La veste Ruben a réjoui le coeur de milliers de mères. N'oubliez pas que ce vêtement n'a pas de boutons, et, partant, il n'offre aucun inconvénient. Nous avons la veste Ruben, pour enfant, en tissu pure laine et en tissu laine et coton, à des prix, suivant la dimension et la qualité. Pour enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 3 ans, 23c à 28c

Les Exposants du Concours Hippique

Nous faisons une vente spéciale d'articles de sellerie, ce qui vous épargnera 25 pour cent. Bride anglaise, rênes simples. Prix de vente $1.00

Martingale anglaise. Prix spécial de vente $1.75

Nimner anglais. — Prix de vente $1.45

Licous anglais. — Prix de vente $1.10

Fouets anglais depuis $1.65

Fouets à Tandem, depuis $3.00

Fouets anglais pour la selle. Prix 50c

Cravache anglaise, depuis $1.00

Grande variété de ceintures, depuis 9c à $10

Etrilles depuis 8c à 30c

Belles brosses depuis 13c à 50c

Ventrières depuis 15c à $3

Brosses pour le corps, depuis 12c à $2.70

Couvertures, depuis 75c à $10

Nouvelle à Propos de Malles

Ce n'est pas une nouvelle de chemins de fer, mais quelque chose sur nos malles spéciales, l'ennemi du massacre des effets. Le stock de valises et de sacs de voyage du Grand Magasin est toujours au complet. Une ligne de malles recouvertes en canevas imperméable est digne d'attirer votre attention. Elles se distinguent par deux grandes qualités, la durabilité et l'économie.

Dimensions : 28, 30, 32, 34, 36. Prix $3.15, $3.40, $3.70, $4.00, $4.30.

Malles de steamers dans des variétés infinies.

Le Cie S. CARSLEY Ltée 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest. 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

Le Cie S. CARSLEY Ltée 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest. 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

Le Cie S. CARSLEY Ltée 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest. 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

Pour laisser son public sous une bonne impression, la direction du théâtre des Nouveautés n'aurait su mieux choisir que la charmante et spirituelle comédie de Pailleron, "Le monde où l'on s'ennuie", qui a été fort bien jouée, hier soir, par la troupe entière. Cela fait plusieurs fois que nous entendons cette pièce et chaque fois avec autant de plaisir. Peut-être un peu démodée, elle n'en possède pas moins un charme et une verve qui lui sont particuliers. Ajoutons qu'elle a été bien interprétée.

M. Perny — Roger de Ceran — a fait un beau jeune premier et a bien soutenu, dans des passages assez difficiles, sa pupille, Mlle Gondy — Suzanne de Villiers.

Mlle Ducange s'est assez bien tirée d'un rôle ingrat qui ne lui convient guère, celui de l'Anglaise Lucy Watson, et Lefrançais a fait un parfait pédant dans le rôle du professeur Bellac.

Paul Raymond nous aurait plu davantage s'il n'avait pas essayé d'être aussi comique au premier acte. Quant à la duchesse de Réville, elle a été parfaite, et Mlle Berthall qui jouait ce rôle, mérite de chaudes félicitations, ainsi que Mlle Bienfait, qui fait une jeune mariée intéressante et très gaie.

Bref, la dernière semaine des Nouveautés nous laissera un bon souvenir, car les acteurs s'asquittent bien de leur tâche et, même pour ceux qui l'ont déjà vue, la pièce choisie mérite d'être revue, ce qui ne peut pas se dire de tout ce qui a été donné cette saison dernière.

NATIONAL FRANCAIS

"Le Secret d'une tombe !" drame en cinq actes et sept tableaux, dont un prologue par MM. Gaston Marot et Lucien Delormel, a été représenté pour la première fois hier soir au théâtre National Français, et a obtenu l'excellent succès auquel on pouvait s'attendre. Les nombreux habitués de ce théâtre ont été servis à souhaits par MM. Lombard, Filion, Neuillet, Hamel, Fertinel, Gustave Scheler, Mmes Dericourt, Véry, Beaufort et Vasse.

Ce grand drame abonde en situations tragiques au possible. Il fait pleurer et rire à la fois par ses coups de théâtre inattendus et des réparties spirituelles qui fourmillent un peu partout.

Les tableaux sont splendides, tels, entre autres : "La fille du mort," "La Vision," "La vengeance du ciel." Le prologue se passe en 1792 sous la Terreur, et le reste de ce drame se déroule seize ans plus tard, sous l'empire.

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE

"Sweet Clover"

A l'Académie de Musique, cette semaine, l'on joue un genre de pièce tout à fait différent de l'ordinaire. "Sweet Clover" n'a rien qui ressemble ni de près ni de loin aux opéras bouffes habituels.

Malgré ce changement déconcertant pour plusieurs, la salle ne laisse pas d'être très bien remplie, par un public qui semble apprécier comme elle mérite, cette jolie pièce.

C'est une histoire d'amour et de dévouement. Une jeune fille douée d'un charmant caractère, s'éprend d'un jeune homme, artiste de son état ; mais elle apprend bientôt qu'il est son frère et du même coup, que sa mère à elle, n'a pas toujours mené une vie très digne ; cependant, par respect pour sa mémoire et par amour pour son père, elle se tait et épouse un millionnaire. Puis arrivent des scènes de jalousie, etc., mais l'épouse reste fidèle et tout se termine admirablement dans le meilleur des mondes.

AU THEATRE "HIS MAJESTY'S"

Un auditoire assez nombreux assistait hier soir, à la représentation donnée en cette ville, cette année, de "Sergeant Brue", une farce musicale en trois actes.

Frank Daniels, le premier de la troupe, jouait le rôle de ce sergent de police dont le rêve unique est de décrocher le grade d'inspecteur.

Le pauvre Brue est la victime de mille tribulations et vicissitudes. Il nous en donne la raison lorsqu'il nous chante "I was born on a Friday," chanson qui a valu à Daniels trois ou quatre rappels.

Le reste de la troupe est digne de Frank Daniels. Les choeurs sont bien exercés, les duos et soli bien remplis.

La richesse et l'éclat des costumes alternent bien avec la munificence des décors.

AU FRANCAIS

James Kyrie McCurdy présente le "Old Clothes Man," cette semaine, au Français. Malgré le titre vague de la pièce, cet acteur reussit, dans le rôle de Salomon Levi, à faire vivre son personnage fictif.

La fille de Levi, Rachel, s'enfuit avec Geoffry Ward, un boxeur. Ce dernier, avec un camarade, Joseph Jones, assassine Simon Strauss, un millionnaire, Jones, qui ressemble au fils de Strauss, cherche à personnifier l'héritier. Après avoir touché l'héritage Jones se fait tuer et Levi devient légataire universel.

Le fils du millionnaire revient d'une fumerie où on l'avait séquestré et enlève les millions à Levi, Rachel, pendant ce temps, divorce d'avec son boxeur et reçoit les attentions du jeune Strauss qui demande sa main. Puis le père Levi tue le boxeur au Columbia Athletic Club, d'un coup de poing qu'il nomme le "tourbillon yiddishe."

Ward allait être arrêté pour le meurtre de Strauss.

Les exercices chorégraphiques des soeurs Deveau, les reparties du quatuor Broadway, la séance de boxe entre Danny Dougherdty et Kid Sharkey sont les points saillants de la soirée.

THEATRE ROYAL

C'est un intéressant spectacle que celui qui est donné cette semaine par les "Washington Society Girls". Il suffit de dire que c'est du burlesque pour qu'on en comprenne tout le décousu désopilant. Disons cependant que dans les "ballets" on est plus modéré que d'habiture. Plusieurs numéros spéciaux sont très attrayants. On a vu, entre autres, du chant et de la danse par Grace Mantell, Elsa Leslie, les soeurs Lynotte, Charles Johnson et le célèbre magicien chinois, Ah Ling Foo.

THEATRE BIJOU

Le genre de comédie légère adopté par le Théâtre Bijou continue d'attirer des foules anxieuses de rigoler.

"Bigame," qui tient l'affiche, cette semaine, fait dérouler à nos yeux un panorama de scènes cocasses qui provoquent le plus franc rire.

Il s'agit d'un individu qui devient bigame accidentellement et malgré lui. En effet, une erreur du maire fait qu'il inscrit sur son registre le nom de la belle-mère au lieu du nom de la fiancée, de sorte que le malheureux mari devient l'époux de sa belle-mère.

Un jour, celle-ci tombe à la mer et on la croit noyée. Le mari peut enfin épouser sa première et vraie fiancée lorsque soudain, reparaît la belle-mère plus vivante et plus terrible que jamais.

Certains dialogues sont d'un comique achevé et irrésistible.

Très judicieuse, la distribution met en scène tous les artistes de la troupe, qui jouent avec une verve et un entrain intarissables. Nous regrettons que l'espace nous manque pour dire ici de chacun d'eux tout le bien que nous aurions à dire.

AU PARC SOHMER

Au delà de 10,000 personnes ont visité ce lieu populaire d'amusement pendant la journée de dimanche. Il faisait une température idéale. Un fort joli programme avait été préparé pour la circonstance et on a fort applaudi chacun des artistes qui y ont figuré.

Les frères Champagne, danseurs clog, buck and wing, etc., sont de vieilles connaissances qui sont toujours certains d'un chaleureux accueil.

On peut dire la même chose de Henri Cartal, le chanteur comique. On l'a rappelé plusieurs fois en scène.

Martin et Ridgway, le bouffon et la danseuse sur fil de fer, ont donné une jolie représentation de souplesse et d'adresse.

Rowley et Gay, de Toronto, sont très gracieux dans leurs danses écossaises.

En dernier lieu on a fort applaudi Rado et Blake, de New-York, qui, comme acrobates comiques et équilibristes, sont inimitables.

La dernière partie du programme a été occupée par les vues animées, à l'aide du Kinétographe. Elles ont été rendues à la perfection.

LE OUIMETOSCOPE

Ce lieu d'amusements obtient de plus en plus un succès surprenant. Hier soir la salle ne pouvait contenir la foule qui se précipitait à ses portes et les plus pressés ont eu l'avantage sur les retardataires. Cette semaine on inaugure les vues en couleurs qui obtiennent déjà un résultat phénoménal. Au nombre des vues on a surtout admirées "Trucs d'enfants", le "Magicien", le "Boulanger", le "Rat et la pâte", les "Joies du mariage", le "Voleur de chevaux" et la chanson illustrée chantée par M. Dubuisson : "Une rose dans tes cheveux". Le "Salut au drapeau" a été particulièrement applaudi.

DEUX BENEFICES

On nous annonce pour mercredi prochain, 9 mai, une grande fête artistique franco-canadienne, avec le concours des étudiants de Montréal et des principaux artistes des théâtres de Montréal, sous la direction artistique de M. Jean Prévost, du théâtre des Nouveautés.

Le programme sera extrêmement intéressant, comprenant "Le Baiser", de Théodore de Banville, une comédie de Georges Courteline, une troisième pièce, et plusieurs numéros spéciaux. Ce sera un fin régal artistique.

Le lendemain, jeudi, 10 mai, aura lieu le bénéfice des employés du théâtre, avec le concours de tous les artistes des Nouveautés. Le programme sera différent mais non moins intéressant.

Après cela les artistes s'embarqueront pour rentrer en France.

LA POUDRE À LAVER GOLD DUST NETTOIE TOUT

Elle fait l'ouvrage plus à fond que le savon ou tout autre produit affecté au nettoyage — en deux fois moins de temps et avec la moitié moins d'efforts.

Faites que tout reluise à la maison, et facilitez votre travail à l'aide de la poudre

GOLD DUST

pour nettoyer tout ce qui se présente — le linge et la vaisselle, les planchers et les portes, les pots et les chaudrons, les vitres et les boiseries.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUDE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTE, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. | Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en ferblanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

Vous avez une police qui expirera ces jours-ci ! Faites-la Renouveler dans " " " " " " "

L'Assurance Mont-Royal

(INCENDIE.)

BUREAU CHEF : Coin Notre-Dame et Saint-François-Xavier, MONTREAL.

Vous avez intérêt à économiser sur les taux, mais surtout à maintenir la concurrence.

——DIRECTEURS:——

Rodolphe Forget, président, Hon. H. B. Rainville, V.P.

Hon. Lomer Gouin, Premier Ministre, P. Q., H. A. Ekers, Maire de Montréal, Hon. L. P. Pelletier, éch. G. DeSerres, J. M. Wilson, Wm. McNally, N. Belleau.

J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.
150,3-g

NOUVELLES MARITIMES

LE "BELLONA" ARRIVE AVEC LA PREMIERE CARGAISON DE FRUITS — POSITION DU "BAVARIAN" — OUVERTURE DU CANAL LACHINE — ARRIVEE DU "PARISIAN".

A cinq heures, hier après-midi, est arrivé au port le steamer "Bellona," de la ligne Thomson, avec une cargaison de 56,000 boîtes de citrons et d'oranges venant de Sorente et autres ports de la Méditerranée.

L'"Iowa," parti de Newcastle le 15 avril est aussi arrivé hier midi.

POSITION DU "BAVARIAN"

Québec, 1 — M. T. N. Armit, représentant la British East Coast Salvage Co, a complété ses recherches sur la situation du "Bavarian." Il a rapporté que le vaisseau était sur un lit irrégulier de roc très dur.

E NROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	de	Partis
"Bray Head	Rotterdam	avril 15
"Rathlin Head	Ports de charbon	avril 18
"Dominion"	Liverpool	avril 19
"Parisian"	Moville	avril 20
"Salacia"	Glasgow	avril 21
"Numidian"	Glasgow	avril 21
"Hurona"	Hull	avril 24
"Sarmatian"	Havre	avril 24
"Lake Manitoba"	Liverpool	avril 24
"Manxman"	Avonmouth	avril 25
"Montezuma"	Anvers	avril 25
"Southwark"	Liverpool	avril
"Virginian"	Moville	avril 27
"Escalcno"	Glasgow	avril 27
"Devona"	Cadix	avril 27
"Manchester Commerce	Newcastle	avril 28
	Manchester	avril 28

"L'IROQUOIS"

Sault Sainte-Marie, 1 — Le steamer "Iroquois" qui obstruait ici la navigation la semaine dernière et qui a été remfloué est parti de Detour pour Depot Harbor, Ontario, où il sera mis en cale-sèche.

Le canal Lachine a été ouvert à la navigation hier.

Le steamer "Dominion," de la ligne Dominion, et le "Parisian," de la ligne Allan, sont arrivés à Québec, hier. Ils sont attendus ici cet après-midi.

LES TRANSATLANTIQUES

Le "Lake Michigan" est parti de Saint-Jean, N. B., hier, à 4.15 heures p.m., pour Londres, avec une cargaison générale et un grand nombre de passagers d'entrepont.

A bord du "Lake Erié," du Pacifique Canadien, un bon nombre de nos compatriotes sont partis de Saint-Jean, N. B., pour Liverpool, samedi après-midi.

NOUVELLES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 1. — La société des Artisans Canadiens-Français a procédé hier à l'installation d'une succursale dans notre village. A cet effet des invitations avaient été lancées aux principaux citoyens du village ainsi qu'aux dames et tous ont tenu à assister à cette imposante cérémonie. Le bureau de Montréal avait délégué M. Ludger Gravel, vice-président général et M. Henri Roy trésorier-général ainsi que M. N. Lachance l'organisateur. La succursale a été installée avec trente-un membres dont les officiers sont : chapelain, Révd R. Hétu, curé ; représentant du conseil exécutif, Simon Cyr ; président, Guillaume Chatillon ; 1er vice-président, Basile Raymond ; 2ème vice-président, Horace Barcelo ; secrétaire-trésorier, Ferdinand Laporte ; commissaires ordonnateurs, Wilfrid Gratton et Louis Gratton ; censeurs, Euclide Hétu N. P. ; Thomas Roussel et Ovila Laporte ; médecin examinateur, P. E. Rochon.

Des discours intéressants ont été prononcés par MM. Ludger Gravel, Henri Roy, J. A. C. Ethier, M. P. ; Félix Raymond, maire ; N. Lachance, et par les principaux officiers. Le soir, banquet à l'Hôtel Chevrier, où l'on a bu à la santé de la société et de ses officiers tout en entremêlant ces santés de gais refrains canadiens. Tous les membres sont bien disposés et ont promis de doubler leur nombre pour gagner le drapeau que leur a promis le bureau exécutif.

— M. le maire Félix Raymond désire que la fête des arbres soit célébrée cette année et, à cet effet il a invité les citoyens à planter des arbres et le conseil lui même en fera planter sur la place du marché et sur les places publiques où le besoin s'en fait sentir.

— La Société d'Agriculture du comté des Deux Montagnes tiendra une exposition d'étalons, lundi, le 3 du courant, dans notre village. Le comté des Deux-Montagnes est renommé pour la quantité et la qualité de ses chevaux de race, et comme par le passé cette exposition ne manquera pas d'être intéressante.

— M. B. Beauchamp, le secrétaire de la Société, est à préparer le programme des prix pour l'automne, et le montant qui sera accordé, cette année, sera le double des années précédentes afin d'encourager tous les membres d'amener tous leurs produits et animaux, quelle que soit la distance. C'est le résultat du choix d'un site permanent.

— M. Jos Grignon est parti pour un voyage de dix jours au Lac des Grandes Baies.

LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

La banque des Cantons de l'Est a décidé de donner 10 étages à l'édifice qu'elle fera bientôt construire à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la place Victoria, ce qui en fera l'un des plus beaux édifices du quartier des affaires.

Dans quelques jours l'édifice actuel sera démoli. Il n'est pas encore décidé en quoi sera construit l'édifice, mais on parle de se servir du granit de Stanstead. Les directeurs veulent occuper l'édifice dans un an et demi. On dit que la Banque aura 150 bureaux et que la construction ainsi que le terrain coûteront près de $500,000.

HAWKESBURY, ONT.

M. et Mme Alderic Latreille, de Montréal, sont ici, en voyage de noces, chez M. Pierre Latreille, oncle du marié.

—Le Rév. Père Philippe est revenu d'Ottawa après une absence de quelques jours

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Curage

Un Savon pour Curer pour Polir le Métal Pour Nettoyer le Verre

TEMPERATURE

Vent du nord-ouest, beau.

Mercredi: vent de l'est, beau, tournant à la pluie.

M. C. H. CATELLI

LE COMMISSAIRE CANADIEN A L'EXPOSITION DE MILAN EST PARTI HIER SOIR POUR L'ITALIE.

Comme "La Presse" l'a annoncé hier, M. C. H. Catelli, président de la Chambre de Commerce de Montréal est parti hier soir pour New-York, d'où il s'embarquera pour l'Italie où il va représenter, en sa qualité de commissaire, le Canada à l'Exposition mondiale de Milan.

Un grand nombre d'amis sont allés lui serrer la main à son départ hier, et lui souhaiter un bon voyage.

Dans le compte rendu du dîner intime offert dimanche soir à l'hôtel de la Place Viger au président de la Chambre de Commerce, nous avons oublié le nom de M. Geo. Gauthier, l'un des directeurs de la Chambre de Commerce, qui était l'un des convives.

Milan, Italie, 1. — Le roi et la reine entourés des ministre et des membres du corps diplomatique ont inauguré officiellement l'exposition universelle de Milan, hier.

LA CATASTROPHE DE SAN FRANCISCO

Il nous arrive tous les jours d'autres nouvelles sur le sort de nos compatriotes résidant à San Francisco. Une dépêche datée de Petaluma, Cal., le 23, arrivait, ici, le 29 à Monsieur Daniel Bergevin lui annonçant que son cousin Alexandre est sain et sauf et est rendu, avec sa femme, chez sa belle-soeur, Madame Lizzie W. McLay.

Monsieur Alexandre Bergevin est un des hommes d'affaires les plus importants et les plus riches de San Francisco, où il réside depuis 1884. Il n'est âgé que de 44 ans, et par son physique distingué, sa grande aménité de caractère et les remarquables qualités de son esprit, il est excessivement populaire dans son pays d'adoption.

Il demeurait au "Palace Hôtel", maintenant détruit. Sa fortune consiste en riches vignobles et en forts placements dans les Banques et dans diverses institutions difancières et industrielles.

Il a épousé une charmante femme, mademoiselle May Wicktersham, fille d'un banquier millionnaire de Californie.

Lors de son passage à Chicago, en route pour Winnipeg, l'automne dernier, l'hon. Monsieur Gouin et ses amis reçurent de monsieur Alexandre Bergevin, qui était en promenade dans cette ville, une bien aimable réception.

IL VOLE DU FOIN

NON POUR LE MANGER MAIS POUR LE BOIRE.

Quand John Cunningham, journalier demeurant avenue Laurier, se met dans la tête de voler, il n'y va pas de main morte, et la preuve en est devant le magistrat de police aujourd'hui.

Hier, un cultivateur du nom de Toussaint Sicotte, venant de Boucherville avec une charette chargée de foin, s'avisa de laisser sa voiture au coin de la rue Saint-André et de la rue Craig, pour entrer chez un de ses beaux-frères. Il ne resta dans la maison que quelques minutes et fut tout surpris de voir sa voiture, son cheval et son foin disparu, quand il sortit de nouveau.

M. Sicotte fit part de son malheur au constable Kirke, qui suivit la trace de la voiture et la retrouva au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue Saint-Urbain en possession du sieur Cunningham, qui négociait le foin aux charretiers du poste. Cunningham, arrêté ne sut quelle excuse donner, et il se déclara coupable devant le juge Lafontaine qui prononcera sa sentence, demain.

Il avoua cependant n'avoir voulu vendre que le foin. Son but, d'après lui était de prendre un petit coup et de laisser le cheval et la voiture où ils se trouveraient.

UN ENFANT S'EMPOISONNE EN MANGEANT DES COQUILLAGES

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Gaspé, Qué., 1er. — Le coroner Joncas est de retour de la Mission Mont-Louis, où il a tenu une enquête au sujet de la mort d'un enfant âgé de 11 ans, nommé Sévérin Robinson, qui s'est empoisonné en mangeant des coquillages.

Sept autres personnes s'étaient empoisonnées en même temps. Il était impossible d'avoir un médecin. Heureusement que le Rév. A. April, vicaire, se trouvait sur les lieux et ses traitements eurent un heureux succès.

Le défunt qui avait une constitution délicate n'a pu vomir le poison. Le verdict du coroner a été; empoisonnement accidentel.

PRECOCE BRIGAND

Un cambrioleur de 17 ans est condamné à 2 ans de pénitencier.

Le matin de Pâques, vers trois heures, M. M. Mallek, qui tient un magasin de bijouterie rue Sainte-Catherine Est, fut réveillé en sursaut par le bruit de vitres brisées, dans le magasin, en face de chez lui. Au même moment, le constable C. Gamache, du poste No 11 arrivait dans le magasin et mettait la main sur un jeune homme du nom d'Augustin Bouchard, qui s'y trouvait.

Bien qu'appartenant à une brave famille, Bouchard a déjà commis plusieurs vols et le juge Desnoyers lui a infligé deux ans de pénitencier.

Le prisonnier a reçu sa sentence en souriant.

UNE VICTIME DU DESASTRE

Le constable C. Gamache, du poste No 11, reçoit une lettre

DE SON FILS

Ce dernier, qui habite San Francisco, a tout perdu, dans la catastrophe.

SCENES HORRIBLES

Le constable Christophe Gamache du poste No 11 vient de recevoir une intéressante lettre de son fils, Joseph Gamache, qui a passé sain et sauf à travers le sinistre de San Francisco.

Cette lettre écrite au crayon de mine s'explique par elle-même. Elle se lit comme suit :

San Francisco, 22 avril.

Chers parents,

Je vous aurais bien écrit immédiatement après le tremblement de terre, mais cela était impossible, le service des postes étant paralysé. Je suppose que vous avez lu les journaux. Je vous assure qu'ils ne peuvent pas exagérer la triste position que le désastre nous a faite à tous. Tout est détruit, et le feu ravage les ruines. C'est une expérience que je ne vous souhaite pas d'avoir. Ma petite famille est bien portante. Nous avons pu échapper à la mort; mais c'est tout ce que nous avons conservé. Et c'est bien beau, car nous étions logés dans le quartier qui a le plus souffert. Tout le monde était dans la rue dans leurs costumes de nuit. Les maisons s'écroulaient écrasant les habitants.

Près de chez nous un hôtel tomba en ruines, sur soixante malheureuses personnes. Les rues étaient bouleversées, les conduites d'eau, de gaz, rompues. A certains endroits, des crevasses assez larges pour engloutir une maison ouvraient le sol.

Nous sommes maintenant dans un endroit sûr, loin de l'incendie et nous vivons, tant bien que mal, aux frais du gouvernement et à même les dons généreux qui nous sont envoyés de toutes parts. Les gens couchent sur les chemins, dans les parcs. Il y en a qui se suicident à coups de revolvers ou de fusils. Naturellement les écumeurs de cadavres et de ruines profitent du désastre. Les soldats les tuent sans merci, s'ils les prennent sur le fait. Tout le monde travaille au relèvement de la ville et les militaires ont ordre de tuer quiconque refuse de travailler. Je fais ma part en enterrant les morts. La peste nous menace. Personne ne peut faire de feu, car on craint trop les incendies. Aujourd'hui, il fait bien beau ici. cela nous donne un peu de répit. On distribue les vivres au moyens de voitures qui passent par les rues. Tout le monde se jette sur ces voitures comme des sauvages. Ma femme, mon garçon et moi faisons de même, car il faut manger.

Nous ne craignons plus de perdre ce que nous avons, car le désastre nous a tout enlevé. Tout ce qui me reste, c'est ma culotte, ma femme et mon fils, c'est encourageant n'est-ce pas, pour commencer une vie nouvelle et ramasser une fortune ?

Il n'y a rien, pas même d'ouvrage payant.

Au revoir donc, nos amitiés à tous les parents et amis.

Adressez vos lettres à Jos. Gamache, No 1717, 18e avenue sud, San Francisco, Cal.

LA PART DE LA VILLE

DANS LE RAPATRIEMENT DES INDIGENTS ETRANGERS.

M. le maire a certifié ce matin les comptes de la Charity Organization Society, au montant de $271 pour les 4 mois écoulés depuis le 1er janvier. D'habitude ces comptes sont signés tous les mois, et payés à même les $700 que le trésorier de la ville garde à cet effet; mais, cette année, il n'en a pu être ainsi, parce que la ville n'avait pas d'argent de disponible.

La ville ne paie qu'une partie des comptes de la société, le reste étant payé, par les compagnies de navigation et de chemin de fer, et la société elle-même, quand il s'agit de renvoyer chez eux les besogneux.

Au nombre des indigents rapatriés cette année par la société on compte une troupe de 11 acteurs que leur gérant avait laissés sur le pavé au commencement de janvier, et un tuberculeux qui fut renvoyé chez lui dans le Kentucky. Dans le premier cas, la part de la ville a été de $44.60.

JEUX DEFENDUS

Le juge Choquet se montre sévère contre certains clubmen.

Ce matin, le juge Choquette a condamné les joueurs de roulette arrêtés la semaine passé dans un club de la rue Ste-Catherine Ouest. Tous se sont vus obligés de débourser $20 ou d'aller passer deux mois en prison. Les amendes ont été payées dans tous les cas.

Le propriétaire, un nommé Holden, ne sera condamné que demain.

STRAIN VA EN PRISON

H. J. Strain, accusé de recel et de complicité, dans le vol de vingt-cinq actions du Pacifique, la propriété de M. Clarence J. McCuaig, a comparu devant le juge Desnoyers, ce matin, en cour des Sessions spéciales et a été invité à renouveler ses cautionnements.

Les deux personnes qui s'étaient portées garants pour l'accusé, MM. H. J. Bain et H. Goodier, ont refusé de renouveler les cautionnements et l'accusé a été envoyé en prison en attendant l'examen volontaire qui aura lieu jeudi.

Les cautionnements étaient: Une caution personnelle de $4.000 et deux autres de MM. Bain et Goodier s'élevant à $4,200 chacune.

La valeur des actions s'élevait à $4,200 et le complice, un nommé Fred C. Pole, est encore au large.

HONORABLEMENT ACQUITTE

Le jeune Alfred Lajoie, employé chez M. Gun Langlois, de la rue St Vincent, t accusé de vol, a été acquitté honorablement ce matin en présence du juge Lafontaine.

LE PREMIER BUDGET DES LIBERAUX

Le cabinet Campbell-Bannerman se dit certain d'un surplus de $13,500,000.

LA DETTE PUBLIQUE

Celle du Royaume-Uni atteint maintenant le chiffre énorme de $278,-750,000.

LE CHANCELIER ASQUITH

Lodres, 1 — M. Asquith, le chancelier de l'Echiquier, a évalué les dépenses pour l'exercice financier de 1906-1907 à $708,930,000 et les revenus à $724,000,000, ce qui constitue un surplus de $15,350,000; en réservant $2,-000,000 pour les dépenses contingentes, il restera donc à la disposition du gouvernement $13,500,000.

Le Chancelier a fait un exposé de la situation de l'Angleterre au point de vue de la dette nationale qui se chiffre par $3,944,950,000 et aux dépenses sans cesse croissantes des budgets de la guerre et de la marine. M. Asquith a laissé entrevoir l'espérance de réaliser sur le budget de 1907 de considérables économies. Le Chancelier a déclaré que le gouvernement est résolu à poursuivre une politique d'économies et de prendre les mesures nécessaires à l'extinction de la dette qui est maintenant aussi considérable qu'en 1870.

LA DETTE PUBLIQUE

La dette flottante est maintenant de $270,750,000. Le Chancelier a demandé de consacrer deux millions et demi du surplus présumé et deux millions et demi de l'indemnité chinoise à l'extinction de la dette.

LES COLIS-POSTAUX

Une allocation de $675,000.00 aux écoles sera prise sur le budget de 1906-7. Le gouverneent projette également un abaissement du tarif des colis-postaux, et il veut consacrer deux millions et demi du surplus projeté à des améliorations dont bénéficieront les fermiers. Le surplus réel se trouve ainsi porté à dix millions de piastres. Le gouvernement ne propose pas la diminution de l'impôt sur le revenu, mais le temps est venu de procéder à une enquête sur la question de la praticabilité d'une gradation de l'impôt. Une commission, dont les membres seront choisis avec le plus grand soin sera chargée de faire rapport au gouvernement.

En terminant son exposé budgétaire, M. Asquith a annoncé que la balance du surplus sera appliquée à un dégrèvement des droits sur le charbon, ce dégrèvement engloutira cinq millions; un dégrèvement de deux sous des droits sur le thé engloutira $4,600,000 et, enfin un dégrèvement de cinq sous, sur les droits du tabac haché, le réduisant à 76 sous, engloutira $1,400,000.

BRILLANTES PERSPECTIVES

Londres, 1 — Le chancelier de l'Echiquier, M. Asquith, a soumis hier à la Chambre des Communes le projet de budget. L'exposé du gouvernement indique une augmentation de revenus, et une diminution de dépense, qui se traduisent par un surplus de $17,333,-000.

Le Chancelier a annoncé qu'à partir de novembre les droits sur le charbon seront abolis et les droits sur le tabac haché seront réduits progressivement à partir de juillet prochain.

LES OUVRIERS EN GREVE

La grève partielle qui existe en ce moment parmi les fileurs et fileuses ainsi que les cardeurs : la fabrique de coton d'Hochelaga (Dominion Textile Co) se continue sans encombres, mais menace de s'étendre à tous les autres départements.

Les grévistes qui demandent une augmentation de salaires ainsi qu'une diminution d'heures de travail semblent bien déterminés à ne pas céder.

M. Whitehead, le gérant de la compagnie, dit que les points en litige peuvent se régler facilement et il espère pouvoir en venir à une entente avec les employés mécontents d'ici peu.

Des négociations se poursuivent en ce moment.

La situation chez les boulangers en grève reste la même et les unionistes sont confiants dans le succès de leur cause. La plus grande solidarité semble règner entre eux et ils espèrent gagner leur point par la persuasion.

A la liste des patrons qui refusent de se rendre aux demandes de l'union et que nous avons publiée hier il convient d'ajouter les noms de MM. Arthur Lemieux, Israël Lemieux, Edmond Trudeau, Thos. Pheelan et T. P. Phelan.

L'EMISSION DES LICENCES

QUATRE CENTS PERMIS ONT ETE DISTRIBUES CE MATIN A L'HOTEL DE VILLE.

Ce matin a commencé la distribution à l'hôtel de ville des permis pour les différentes industries qui s'exercent à Montréal et qui doivent obtenir leur patente de la ville.

A midi 400 licences avaient été prises et rapportaient à la ville $2,564.

Les permis ordinaires s'accordent très vite, mais quand il s'agit des cochers les procédures sont plus longues.

Par une mesure de précaution dont on appréciera l'importance, les cochers doivent, avant d'obtenir leurs permis, se procurer un certificat du chef de police et une autre du chef des détectives. De plus les cochers cherchent à toujours garder les mêmes numéros, pour accommoder leurs clients qui souvent ne les appellent pas par leurs noms, mais par leurs numéros. La ville se rend, à cette demande, ce qui retarde un peu l'émission des permis pour voitures de place.

TENTATIVE DE SUICIDE

Marie Leduc, arrêtée pour tentative de suicide, a été amenée devant le juge Desnoyers et a plaidé coupable. Elle recevra sa sentence jeudi.

LE SANG COULE EN PENNSYLVANIE

Les mineurs grévistes en viennent aux prises avec les troupes,

A MOUNT CARMEL

De tous côtés la situation devient chaque jour plus menaçante.

LE TRAVAIL LIBRE

Clearfield, Pennsylvanie, 1 — Les patrons n'ont fait aucune tentative de continuer l'exploitation des mines. Les mineurs réunis à Birresboro, hier, ont proclamé la grève. On a annoncé qu'un grand nombre de mineurs sont disposés à accepter les offres des patrons, mais comme ils sont sous le contrôle des unions ils se conforment à la décision prise, pour le moment du moins.

LE SANG A COULE

Mount Carmel, Pennsylvanie, 1—Au cours de la bagarre d'hier après-midi, treize hommes ont été blessés. Le capitaine Smith et ses hommes ont reçu ordre de se transporter à Stuartsville, où ils se sont établis. Les autorités de Pottsville ont avisé le capitaine Smith de l'envoi de renforts.

Dubois, Iowa, 1 — La situation gréviste devient menaçante. Des avis des compagnies Buffalo, Rochester and Pittsburg, Buffalo and Susquehanna, Falls Greek Coal, ont été affichés hier annonçant les salaires qui sont offerts aux ouvriers. On assure que les compagnies tenteront de recommencer l'exploitation de leurs mines avec des ouvriers libres le premier mai. Les salaires sont conformes à l'échelle de 1903. Les unions demandent la reconnaissance officielle et la perception par les compagnies, sur les salaires des mineurs, des contributions aux unions.

Si les compagnies tentent d'engager des ouvriers libres on s'attend à des troubles de toutes sortes.

Philadelphie, Pennsylvanie, 1 — A l'exception des rixes de Mount-Carmel qui se sont produites entre gendarmes et mineurs de nationalité étrangère la situation gréviste demeure calme à peu près partout. On signale de divers endroits des tentatives libres de retourner au travail, mais ces tentatives sont demeurées sans résultat et la police est chaque fois parvenue à maintenir l'ordre.

Les mineurs ont élu hier leurs délégués au congrès de Scranton, qui aura lieu jeudi. La plupart ont reçu mission de se conformer aux avis du président Mitchell. Les troubles de Mount Carmel ont causé une certaine émotion parmi les mineurs et le sentiment se prononce de plus en plus en faveur de la grève.

LA PROCESSION SOCIALISTE

LES ORDRES DU MAIRE A LA POLICE

M. le maire Ekers a donné, ce matin, au chef Campeau, l'ordre de faire surveiller la procession que les socialistes ont l'intention de faire ce soir.

M. le maire n'a pas d'objection au drapeau rouge ; mais la police a des ordres sévères de réprimer tout désordre.

A la moindre tentative d'ennuyer les passants ou les simples curieux, elle devra faire rompre les rangs à la procession et, s'il y a des résistances, d'arrêter les manifestants trop zélés ou trop ardents.

CHIEN ENRAGE

Un chien enragé a fait des siennes hier après-midi, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. Menaçant tout le monde, il s'acharnait aux mollets des passants.

L'un d'eux, avec un calme à faire peur au chien même, sortit un couteau et voulut couper la gorge à l'enragé molosse. Finalement un constable fit sauter la tête du chien d'un coup de revolver.

INCENDIE DESASTREUSE A LA "HAMILTON POWDER CO"

DEUX DES PRINCIPAUX BATIMENTS SONT REDUITS EN CENDRES ET LES PERTES S'ELEVENT, DIT-ON, A PRES DE $25,000.

Beloeil Station, 1 — Un désastreux incendie a détruit complètement, hier, deux des principaux bâtiments de la "Hamilton Powder Co."

Une construction d'environ 120 pieds par 40, contenant plusieurs machineries, et une autre, de 80 par 40, dans laquelle il y avait beaucoup de nitrate de soude et autres matières très inflammables, furent complètement rasées.

Le feu s'est déclaré vers midi et demi, et il suffit de quelques minutes pour que ce fut un immense brasier dont les flammes ont dû être aperçues de Montréal. M. Bremnard, le gérant de l'établissement, refuse de dire le montant des dommages subis. On dit qu'il n'y avait pas d'assurance contre le feu. D'après ce qu'on entend dire par certains employés de l'établissement, les dommages doivent s'élever à bien près de vingt-cinq mille dollars. A deux heures, tout était réduit en cendres fumantes.

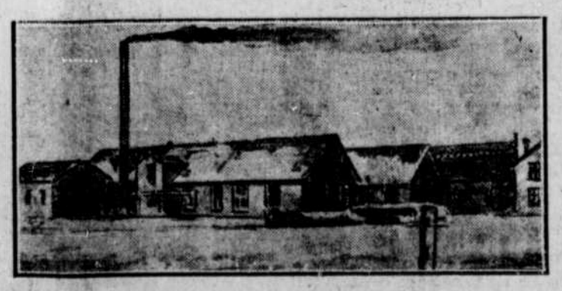

L'ETABLISSEMENT DE LA "HAMILTON POWDER CO." DE BELOEIL, QUI A ETE RAVAGE HIER APRES-MIDI PAR UN INCENDIE

L'ASSASSINAT DU JEUNE RICHARD

L'enquête préliminaire est commencée à Hull, dans cette macabre affaire.

LES TEMOINS

L'un d'eux vient jurer qu'il a vu Roy frapper Richard à coup de couteau

LE SHERIF WRIGHT

Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, Ont., 1 — L'instruction préliminaire de la cause de meurtre du jeune Arthur Richard, dont est accusé Napoléon Roy, est commencée à onze heures cet avant-midi, au palais de justice de Hull.

Maître L. A. Leduc occupe pour le prisonnier, et le magistrat Goyette préside à l'audition des témoignages.

Bien avant l'ouverture de la cour, la salle du palais de justice où se tiennent les enquêtes, était remplie de curieux.

L'accusé Roy était en cour et tout le temps de la séance de l'avant-midi, demeura assis près de son avocat. Le shérif Wright, faute de représentant du procureur-général, agissait comme tel. Les deux témoins entendus cet avant-midi ont été le père de la victime et Ovila Dupuis, un compagnon du jeune Richard, qui a été témoin de l'assaut de Roy.

M. Alexandre Richard, père, a reconnu dans les vêtements maculés de sang qui lui ont été exhibés, ceux portés par son fils, le soir du 7 avril, c'est-à-dire dans la soirée précédant le crime. Ovila Dupuis a déclaré ne pas connaître le prévenu, mais il le reconnait comme celui qui a frappé Richard avec un couteau, pour ensuite s'enfuir dans la nuit du sept au huit avril dernier. Dupuis ne faisait que commencer son témoignage quand la cour s'est ajournée à deux heures cet après-midi.

LES ELECTIONS DU BARREAU

Me H. GERIN LAJOIE, ELU TRESORIER PAR ACCLAMATION.

L'assemblée annuelle du Barreau a lieu aujourd'hui pour toute les sections du Barreau dans la Province de Québec. A Montréal l'assemblée a eu lieu au Palais de Justice, ce matin à 10.30 hrs à la salle d'audience. No 24, sous la présidence de M. Eugène Lafleur, C. R., bâtonnier. L'assemblée était nombreuse, jeunes comme vieux s'étaient fait un devoir de s'y rendre.

Parmi les avocats présents se trouvaient MM. Taillon, C.R., J. C. Casgrain C.R., H. Gervais, C.R., F. J. Bisaillon C.R., Aimé Geoffrion, C. R., C. P. Beaubien, P. B. Mignault, C. R., H. G. Lajoie, C.R., James Archambault, C.R., S. Beaudin, C.R., M. Larochelle, R. C. Smith, C. R., L. Coderre, R. Monty, Alban Germain, E. Bernard, E. Patenaude, Hibbard, Heneker, C.R., J. A. Drouin, C. R., J. A. Descarries, C.R., etc., etc.

Le bâtonnier a appelé l'assemblée à procéder à l'élection des officiers pour l'année 1906-07.

M. P. B. Mignault, C. R., a été proposé comme bâtonnier par M. Aimé Geoffrion C.R., secondé par M. Siméon Beaudin C.R., ancien bâtonnier. M. Honoré Gervais C.R., a été proposé par M. Henri Gérin Lajoie C.R., secondé par M. Robert Taschereau.

Pour des raisons impérieuses et vu ses nombreuses occupations, M. Gervais a prié le Barreau de vouloir bien lui permettre de ne pas accepter l'honneur de la candidature au Batonnat, ce qui fut accordé avec regret. La lutte se fait donc entre MM. Mignault et Lafontaine.

A la position de trésorier, M. R. E. Greenshields, C.R., a été proposé par M. T. Pagnuelo et C. Rodier, M. Henri Gérin Lajoie, C. R., a été proposé par M. P. B. Mignault, C.R., et R. C. Smith, C.R., et Me Michel Larochelle, par Me Fournier. MM. Lajoie et Larochelle, déclarant ne pas vouloir être candidats contre M. Greenshields, celui-ci allait être élu par acclamation, malgré son absence à Québec, où avec Me N. K. Laflamme, il plaide aujourd'hui l'appel de McGraw, quand le Batonnier apprit officiellement que M. Greenshields avait exprimé le désir de pas être mis en nomination comme trésorier; son nom fut retiré de la lutte; Me Larochelle se retira également et Me Henri Gérin Lajoie fut déclaré élu trésorier par acclamation.

A la position de syndic ont été mis en nomination, Me R. C. Smith, C.R., proposé par Mes Loranger et Harvey ; et Me Louis Coderre, proposé par Me Larochelle et Beauchesne.

Cinq jeunes avocats luttent amicalement pour la place de secrétaire. Ce sont MM. Jos. Loranger, J. A. N. Pruneau, J. H. Rainville, Arthur Vallée et D. L. Desbois.

Le Barreau doit de plus élire huit conseillers. Ont été mis en nomination, Mes Honoré Gervais, C.R., R. E. Greenshields, C.R., Rod. Monty, Aimé Geoffrion, James Crankshaw, C.R., Hibbard C.R., M. Aughtra, C.R., Max Goldstein, R. Holt, C.R., Harvey, C.R., C. Desaulier, Hector Martineau, Tancrède Paguelo, Art. Geoffrion, Ed. Brossard, et M. Henelser.

La votation bat son plain, et le résultat n'en sera pas connu avant ce soir. Heureux corps, le Barreau ne connait plus la division politique, lorsqu'il s'agit de ses intérêts et de ees droits.

Winnipeg, 1. — Salvator Maeri a été arrêté hier, sous l'accusation d'avoir tué Giovanni Romanilo. Plusieurs témoins oculaires de la bagarre accusent Maeri.

LE GAZ A BON MARCHE

Le Conseil ne parait pas désireux de régler par lui-même cette question

L'ENFOUISSEMENT DES FILS

L'échevin Mercier se déclare partisan d'une canalisation municipale.

DISCUSSION ACADEMIQUE

Le rapport de la commission du feu et de l'éclairage est revenu devant le conseil hier et l'échevin Yates, président de la commission fut appelé à donner quelques explications complémentaires.

Il raconte la façon dont la sous-commission composée des échevins Labrecque, Mercier et de lui-même, dut procéder pour négocier avec les officiers de la compagnie. Il ne déclara aucun fait nouveau, si ce n'est qu'au cours des longues discussions, M. Holt laissa entendre que la ville devait faire une offre préliminaire, car il y avait encore plusieurs années pour que le contrat se termine.

Il appert que la compagnie aurait également dit qu'il était impossible de fabriquer du gaz à 85 centins dans ce pays et réaliser des bénéfices payants.

L'échevin Labrecque répète en substance ce que vient de dire l'échevin Yates et ajoute que dans son opinion il ne croit pas que la compagnie fasse des offres dans les conditions stipulées au rapport actuel. Il est d'opinion que le gaz à 85 cts avec 3 p.c. sur les recettes serait un arrangement raisonnable.

L'échevin Payette refait l'historique de la situation et appuiet ses remarques de quelques observations explicatives.

L'échevin Ward a parlé de la question du gaz comme on l'a réglée à Toronto, où l'on paie 80 cents sans loyer du compteur. Les citoyens de Montréal, dit-il, sont-ils plus riches que ceux de Toronto, qu'ils doivent payer plus cher pour le gaz ?

Le rapport de M. Bemis est trop prudent et ses chiffres sont au maximum. Il fixe le prix du charbon à $3.80, quand il se vend maintenant $3.25.

L'échevin L. A. Lapointe a fait une suggestion qui a rencontré l'approbation du Conseil. Dans ses offres à la M. L. H. & P., dit-il, la ville ne devrait pas oublier une clause par laquelle les fils devront être mis sous terre. Ce serait une chose avec que d'accorder une prolongation de 15 à 20 ans en permettant encore la pose des poteaux et des fils aériens.

L'échevin Mercier a fait la remarque que malgré toutes les discussions, personne n'était encore prêt à dire quel serait un prix raisonnable pour le gaz. Il ne croit pas que la compagnie accepte le prix de 85 cents.

Quant à la proposition de demander à la compagnie de mettre ses fils d'électriques dans ses propres souterrains, il s'y déclare opposé.

"Je suis avis, dit-il, que les fils devraient être posés dans des souterrains municipaux. La ville en retirerait des revenus, puis cela permettrait une concurrence légitime et profitable."

L'échevin Giroux a demandé que le rapport fût envoyé à la commission pour qu'elle s'assure définitivement si la compagnie adopterait les propositions de la ville.

A ce point de la discussion, il était près de 7 heures, l'échevin Sadler proposa l'ajournement qui fut voté par 20 voix contre 4.

NAISSANCES

ARMSTRONG — A Montréal, le 29 avril, l'épouse de Victor Armstrong, commis au Grand-Tronc, une fille : Marie-Alice-Flavie.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Armstrong, grands-parents de l'enfant.

DOMPIERRE — A Montréal, le vendredi, 27 du courant, au No 434 rue Wolfe, l'épouse de M. Emmanuel Dompierre, un fils: Joseph-François-Donat.

Parrain et marraine, M. Georges Corriveau et son épouse.

LEGAULT—A Montréal, le 27 avril au No 1319 rue Ontario Est, l'épouse de M. J. Théo Legault, notaire, un fils: Joseph-James-Théophile-Abner.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Legault, grands-parents de l'enfant.

ROBERT — A Montréal, le 29 avril, l'épouse de M. Gustave Robert, un fils: Gilbert-Edouard-Gustave - Joseph.

Parrain et marraine, M. Edouard Rousseau, fils et Mlle Albina Robert, cousin et cousine de l'enfant.

DAVIS — Au No 6 rue Evans, le 25 avril, l'épouse de M. Maurice Davis, employé à la lumière Auer, un fils : Armand-Albert-Maurice-Germain.

Parrain et marraine, M. Armand Nivette et Mlle Germaine Meloche.

LEONARD — A Saint-Jérôme, le 23 du courant, l'épouse de M. W. H. Léonard, une fille : Marie-Juliette-Lucienne.

Parrain et marraine, M. Jules-Edmond Décary et Mlle Marie-Andrée Décary, oncle et tante de l'enfant.

THEMENS — A Montréal, le 28 avril, au No 273 rue Montcalm, l'épouse de M. Arthur Themens, un fils : Joseph-Arthur-Albert.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gravel, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BINETTE - TREMBLAY — Lundi matin à l'église St Joseph, M. Rodrigue Binette à Mlle Régina Tremblay.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Corbeil.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

CHAMBERLAND - LANDREVILLE — Lundi le 30 avril, à l'église de Ste Agathe, M. W. Chamberland à Mlle Alexandrine Landreville du Lac Manitou.

L'heureux couple est parti pour voyage à Québec.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

LIMOGES — En cette ville, le 1er du courant, à l'âge de 6 mois, et 11 jours, Roméo-Rosaire, enfant d'Alphonse Limoges.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 412 avenue Laval, à 1¾ heure p. m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN — En cette ville, le 1er du courant, à l'âge de 27 ans, 2 mois, John F. Gorman, époux d'Ida Séguin.

Avis des funérailles plus tard.

PAYETTE — A St Paul l'Ermite, le 30 avril, à l'âge de 6 ans, 7 mois, Louis-Georges-Antonio, enfant de Joseph Payette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 7½ heures pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DISPARITION INQUIETANTE

Albert Tremblay, âgé de 14 ans, a quitté mystérieusement le toit maternel,

A BOSTON

La mère, qui est veuve, s'adresse à la police pour le retrouver.

EST-IL A MONTREAL ?

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Boston, Mass., 1 — Mme François Tremblay, une veuve canadienne-française, demeurant au numéro 134, Boulevard Revere, a demandé l'aide de la police pour retrouver son fils Albert, âgé de 14 ans, qui est disparu depuis mercredi dernier. L'enfant a été vu pour la dernière fois à la gare, au moment où il achetait un billet de passage pour

Albert Tremblay, un jeune garçon de 14 ans, disparu de Revere, et dont la mère est presque folle de douleur.

Boston. Il ne lui restait alors que cinquante sous dans son gousset. Il a l'air maladif ; il mesure cinq pieds et pèse à peu près 70 livres ; il a les yeux bleus. C'est un musicien. Il parle couramment le français. L'an dernier, il était à Montréal où il a poursuivi ses études dans un de nos collèges.

Au moment de sa disparition l'enfant portait un complet de serge bleu marin, avec un "sweater" bleu et col rouge. Ses parents à Worcester n'ont pas reçu de ses nouvelles et sa mère craint énormément qu'il n'ayait été victime d'un accident.

UN AVIS AUX GAMINS

Le capitaine Choquette, du poste No 3, coin Beaudry et Ontario, ayant reçu depuis quelque temps, de nombreuses plaintes au sujet de gamins, qui font un tapage d'enfer, tous les soirs entre les rues Ontario et Demontigny, a décidé de mettre fin à ce désordre, en faisant quelques exemples.

Le capitaine Choquette prie les parents de ces enfants tapageurs de surveiller leur progéniture, sous peine de la voir aux prises avec les représentants de l'ordre public.

PERE SANS COEUR

A la suite de nombreuses démarches, une société de charité de Maisonneuve a réussi à placer dans des asiles, cinq enfants en bas âge, qu'un père sans coeur, domicilié autrefois Troisième Avenue, a abandonné dans le chemin, après la mort de sa femme. Le malheureux père n'a pas été revu depuis un mois.

GARE AUX HOTELIERS

Le passage de Mgr Bruchési à Maisonneuve dimanche dernier a eu pour effet d'activer la campagne contre l'alcoolisme.

Ce matin la ville faisait signifier un ordre de comparaître vendredi devant le recorder à trois hôteliers : MM. Damase Benoit, Joseph Lambert et Georges Gagnon, pour répondre à l'accusation d'avoir vendu de la boisson dimanche dernier.

On a commencé, ce matin, le déménagement du mobilier de la vieille morgue dans le nouveau local de la rue Notre-Dame.

Dès demain, M. le coroner McMahon inaugurera ses nouveaux bureaux.

DECES

ALLARD — En cette ville, le 29 avril, à l'âge de 1 an, 6 mois et 10 jours, Joseph-Camille-Henri-Réal, enfant bien-aimé de J. Bte Allard, 23 Saint-Christophe.

Les funérailles ont eu lieu le 30 avril.

BONENFANT — A Charlemagne, le 30 avril, à l'âge de 2 mois, Edouard-Rolland enfant bien-aimé d'Edouard Bonenfant.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 du courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON — En cette ville, le 29 avril, à l'âge de 60 ans, 9 mois et 14 jours, Magloire Bisson, peintre.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 691 rue Demontigny, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

BRODEUR — En cette ville, le 1er du courant, à l'âge de 21 ans et 1 mois, Albert Brodeur, enfant de M. A. S. Brodeur, artiste à "La Presse."

Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 141 rue Cherrier, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

DESROCHES — A Sainte-Rose, le 30 avril, à l'âge de 83 ans, Mme veuve Benjamin Desroches, née Cécile Martel.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

PRUD'HOMME — A la ville Saint-Louis, le 30 avril, à l'âge de 23 ans, 1 mois et 17 jours, Laurenzo Prud'homme, mécanicien.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 476 rue Alma, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE — A Saint-Lin des Laurentides, le 30 avril, ont eu lieu les funérailles de Mme Alexina Paré, épouse de M. Charles Roch, et en premières noces, de feu Norbert Beaudry, de Terrebonne.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.